DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE,
CAVALERIE, MANÉGE,
ET
MARÉCHALLERIE.

Par M. LAFOSSE.

TOME PREMIER.

A. — C.

A PARIS,

Chez BOUDET, Libraire, rue Saint Jacques vis-à-vis celle du Plâtre.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

L'OBJET de l'Auteur, en offrant cet Ouvrage au Public, a été de lui être utile, & de mettre à la portée de tout le monde les connoiſſances requiſes pour conduire un cheval, pour le maintenir en bonne ſanté, & le guérir lorſqu'il eſt malade. On ne peut pas tout dire dans un ſeul ouvrage, tout détailler, tout expliquer; & quoiqu'il n'y ait point d'Art ſur lequel on ait autant écrit, ſur-tout depuis quelques années, que celui qui traite du cheval, cependant on n'a pas encore tout dit: il reſte, & il reſtera toujours, une infinité de

choſes dont on a beſoin de s'inſ-truire, & dont nous ne pouvons être éclairés que par le flambeau de l'expérience. Dans l'Ouvrage que nous donnâmes en 1766, intitulé, *le Guide du Maréchal*, nous ne prétendîmes que déveloper les connoiſſances néceſſaires à un Maréchal, ſans parler du Manége ou de la Cavalerie, & ſans entrer dans un détail circonſtancié des objets d'Anatomie, &c. Dans *le Cours d'Hippiatrique*, donné en 1772, nous avons traité à fond de tout ce qui concerne l'Anatomie du cheval, ſes maladies, ſa guériſon, ſa ferrure, &c. mais ſans entrer dans le détail du Manége ou de la Cavalerie, ni du Haras, &c. Ici nous avons raſſem-

blé toutes les connoiſſances qu'on doit avoir ſur le cheval, & qui étoient éparſes dans ces deux Ouvrages. Nous avons fondu tous les préceptes, & lié enſemble toutes les connoiſſances qu'on doit acquérir ſur la *Science Caballine.* Pour donner plus de facilité au Lecteur, & pour répandre plus de jour ſur les préceptes & les obſervations qui concernent cette ſcience, nous avons préféré la nomenclature alphabéthique; mais ce qui caractériſe ſurtout cet Ouvrage, & qui le rend différent de tous les autres que l'Auteur a juſqu'ici donnés au Public, c'eſt qu'il renferme beaucoup d'articles, dont l'Auteur n'avoit fait aucune mention dans ſes autres productions.

L'Hippiatrique, le Haras, l'Art du Manége ou de la Cavalerie, & tout ce qui est relatif à la Maréchallerie, forment donc la base de ce Dictionnaire.

1°. En traitant de l'*Hippiatrique*, nous y avons joint un grand nombre d'articles que nous ne pouvions rapporter que dans un Dictionnaire, & qui ne pouvoient entrer dans notre *Cours d'Hippiatrique*, à raison de la forme à laquelle nous nous étions astreints. On y trouvera d'autres articles plus étendus, plus dévelopés, & travaillés avec plus d'art & plus de soin, parce qu'on est moins gêné dans un Dictionnaire, & qu'il offre un champ plus vaste.

2°. Le mot *Haras*, dont nous n'avions pû faire aucune mention jusqu'à présent dans nos Ouvrages, se trouve ici un article des plus importants & des plus nécessaires. On y verra combien il est essentiel que les races soient croisées, &c. Nous y avons ajouté un plan d'administration, qu'il seroit important au Gouvernement d'adopter pour l'utilité publique.

3°. La Cavalerie ou le Manége, n'est pas entierement de notre composition, & le Lecteur ne doit pas regarder cette partie comme étant purement de notre fond; les principaux articles qui concernent cet Art, sont tirés de l'Ouvrage immortel de M. de la Gueriniere,

l'homme du monde, ſans doute, qui a été le plus verſé dans le Manége. Les Gens de l'Art s'appercevront aiſément que nous avons puiſé dans ſon *École de Cavalerie*, que nous nous ſommes fait gloire de citer, chaque fois que nous en avons eu beſoin, par ces trois lettres initiales *E. D. C.* Mais nous nous ſommes permis d'y joindre des Notes & des Obſervations, ſur-tout lorſque nous avons cru que dans certains articles, la ſaine phyſique y étoit bleſſée. Si nous avons oſé exprimer avec liberté nos ſentimens, & notre penſée, ſur quelques autres articles non moins intéreſſans, tels que ceux-ci : *Cheval, allures du ; Cheval, mouvement du Cavalier ;*

Cheval, poſition de l'Homme; Cheval, ſenſation du, &c. c'eſt que nous y avons été ſollicités par pluſieurs perſonnes de l'Art, à qui nous avions communiqué nos Manuſcrits, & dont nous avions auparavant fait uſage dans nos Cours Publics. On nous objectera, ſans doute, qu'un exercice de quatre ans dans les Manéges, continué ſeulement par intervalles, & interrompu depuis près de dix ans, eſt inſuffiſant pour oſer preſcrire des régles ſur le Manége, & réduire cet Art en préceptes. Mais il faut obſerver qu'un tel exercice, lorſqu'il aura été fait avec ſoin & application, eſt plus que ſuffiſant pour en connoître toute la pratique, en acquérir les prin-

cipes, & ſe former une méthode certaine & invariable. Je ſçais cependant, par expérience, qu'il n'y a point d'Art qui ſoit plus varié dans ſes principes, que l'Art du Manége; s'il y a dix Académies d'Équitation dans un Royaume, il y aura dix manieres différentes d'opérer, quoique tendantes toutes au même but. On peut aſſurer, avec vérité, que l'Art du Manége eſt rempli de difficultés; que c'eſt un champ ſemé d'épines; & que tout Chef d'Académie veut avoir une forme & une méthode à lui ſeul appartenante; que dans toutes les Académies Royales, ainſi que dans les Écoles d'Ariſtote, chacun diſpute ſans s'entendre, chacun pré-

tend avoir raiſon, & chacun en ſort bien perſuadé que ſon Confrere eſt dans l'erreur : tant il eſt vrai que cet Art eſt rempli d'incertitude, par le peu de progrès qu'il a faits juſqu'à ce jour!

4°. La Maréchallerie, j'oſe le dire, offrira aux Gens de l'Art, de nouvelles lumieres pour ſe conduire avec ſageſſe. Outre tout ce qui regarde la *Forgure*, la *Ferrure* & le *Travail*, &c. il apprendra à connoître un cheval, à ſe défier des ruſes des Marchands de chevaux, à ne pas ſe laiſſer ſéduire par les diſcours des Charlatans, &c. La ferrure forme un objet ſi important, que le Maréchal ne ſçauroit trop s'y rendre expert; il doit par-

tir de ce principe, qu'elle n'a été inventée que pour conſerver le pied du cheval : il ne faut donc appliquer les fers, que pour conſerver la *Muraille*. Contemplons ce cheval ſorti des mains de la Nature, errant dans les campagnes, les pieds nuds ; il ne détruit que la muraille de la pince & de ſes quartiers ! On ne doit donc appliquer les fers que pour maintenir cette partie en bon état, c'eſt-à-dire, qu'il faut *ferrer court*, & ne jamais *parer la ſole* qu'en cas d'accident.

Quiconque veut étudier méthodiquement l'Hippiatrique avec ce Dictionnaire, doit, pour y faire quelques progrès, lire avec attention les mots, *Arteres*, *Fibres*, *Muſcles*,

Nerfs, Os, qui lui donneront d'abord une connoiſſance générale de l'Hippotomie. Il doit paſſer enſuite aux parties ſéparées, comme *Épaule*, *Cuiſſe*, *Jarret*, *Œil*, *Oreille*, &c. où il eſt traité plus expreſſément & plus en détail, des Os, des Ligaments, des Cartilages & des Muſcles qui compoſent ces parties. Il en eſt de même par rapport aux maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes ; par exemple, vous avez un cheval bleſſé au jarret ; en cherchant le mot *Jarret*, vous trouverez la conformation du Jarret, ſa beauté & ſes défauts, les os qui le compoſent, les ligamens qui tiennent unis ces mêmes os, les muſcles qui les font mouvoir, les arteres, les veines

& les nerfs, qui en font partie, & enfin toutes les maladies auxquelles il est sujet : telles que l'*Éparvin*, le *Vessigon*, &c. On doit porter le même jugement sur chaque partie extérieure. Il est plus important qu'on ne pense, de s'attacher aux généralités des maladies, & d'avoir des notions préliminaires d'Anatomie ou d'Hippotomie. Sans cette précaution, on ne peut être instruit avec soin, ni recueillir du fruit de ses études : on est dans le cas d'errer, & l'on se trouve souvent exposé à prendre une tumeur, ou une plaie, ou une maladie quelconque, pour une autre. Alors faute de vous être assez instruit sur la généralité des maladies, vous emploierez des remé-

des

des contraires, & vous n'opérerez jamais la guérison. Quoiqu'il soit traité dans cet Ouvrage d'un grand nombre de maladies, cependant il n'a pas été possible de les désigner toutes en particulier. Souvent il en survient dans des endroits qui ne sont pas ordinaires dans la pratique; par exemple, il peut s'élever des tumeurs sur le zigoma, sur le bout du nez, au milieu de l'épaule, de la queue, de la fesse, &c. que doit faire alors le Praticien? Il examinera d'abord de quel genre peut être cette tumeur: si elle est inflammatoire, traitez-la comme la *Taupe*, comme les tumeurs du *Garot*, du plat de la *Cuisse*, *&c.* Si vous la trouvez appartenir à un autre

genre, & qu'elle ſoit œdémateuſe, ſquirrheuſe, &c. traitez-la comme le ſquirrhe & l'œdéme, &c. On voit donc par-là, combien il eſt eſſentiel d'être verſé dans la généralité des maladies, comme l'*Inflammation*, l'*Éréſipelle*, l'*Œdéme*, le *Squirrhe*, &c. ſi vous voulez réuſſir dans la guériſon ; autrement, nous le répétons, vous ſerez toujours incertain dans la déciſion d'une maladie & de ſa cure : c'eſt pourquoi nous nous ſommes ſur-tout fort étendus ſur les articles, *Tumeurs*, *Ulcères*, qu'on trouvera fort détaillés, & auxquels toutes les maladies externes & Chirurgicales, doivent ſe renvoyer. Alors l'opération ne ſera plus douteuſe ; &

quoique chaque Praticien ait la ſienne, & que les méthodes d'opérer ſoient variées à l'infini, cependant vous agirez avec ſûreté, dès que la nature de la maladie vous ſera parfaitement connue. Il en eſt ainſi des bandages & des appareils ; la nature du mal doit vous guider dans la maniere de le compoſer ; ſoyez ſeulement attentif à le rendre ſimple, & à ne pas lui donner trop de compreſſion. Nous nous bornons aux préſentes explications, tout le reſte étant dévelopé d'une maniere plus circonſtanciée dans ce Dictionnaire.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HYPPIATRIQUE.

A.

ABANDONNER, se dit d'un cheval que l'on veut faire courir de toute sa vîtesse, en lui abandonnant les rênes ; mauvais moyen, car pour faire courir un cheval, il faut qu'il soit soutenu & aiguillonné, tant des jambes que de la langue.

Abandonner les étriers, c'est ôter ses pieds de dedans.

Abandonner, (s') c'est se tenir mollement à

cheval ; ce mot s'entend encore par se laisser conduire à la volonté du cheval.

ABAISSEUR de la lévre inférieure, (muscle court) *Voyez* Lévres.

Abaisseur de la lévre supérieure, (muscle) *Voy.* Lévres.

Abaisseur de l'oreille, (muscle) *Voyez* Oreilles.

Abaisseur du bras, (muscle) *Voyez* Bras.

Abaisseur de la paupière supérieure, (muscle) *Voyez* Paupière.

ABATTRE, renverser un cheval à terre. On a quatre entraves & une longue corde attachée à l'anneau d'une de ces entraves. On les boucle dans chaque pâturon, la boucle en dehors, en ayant attention que l'entrave à laquelle est attachée la corde, soit au pâturon de devant; on passe la corde dans l'anneau voisin de devant, puis dans les deux de derrière, & on la fait revenir dans le premier où elle est attachée; on tire la corde subitement, les quatre jambes se rapprochent, & le cheval tombe. Aussi-tôt un homme se jette sur la crinière, proche la tête, pour l'empêcher de se relever, un autre à la queue. Lorsqu'on n'a pas beaucoup de monde, on passe la corde pardessous le corps du cheval. On la fait revenir aux pieds où on l'arrête ferme, de manière cependant qu'elle ne serre point le corps. On di-

verſifie la manière d'abattre, ſuivant les opérations que l'on ſe propoſe de faire.

ABDOMEN. *Voyez* Ventre poſtérieur, ou bas-ventre.

ABDUCTEUR de l'oreille, (muſcle long) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de l'Oreille, (muſcle court) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de la lévre ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Lévres.

Abducteur de la lévre inférieure, (muſcle) *Voyez* Lévres.

Abducteurs du bras, (muſcles) ſçavoir le long & le court. *Voyez* Bras.

Abducteurs de la jambe, (muſcles) ſçavoir le long, le moyen & le court abducteurs, *Voyez* Jambes.

Abducteurs ſupérieurs de l'oreille, (muſcles) *Voyez* Oreilles.

Abducteurs moyens de l'oreille, (muſcles) *Voy.* Oreilles.

Abducteur inférieur de l'oreille, (muſcle) *Voy.* Oreilles.

Abducteur du bras, (muſcle) *Voyez* Bras.

Abducteurs de la jambe, (muſcles) ſçavoir, le grêle, le large, le gros & le long abducteurs, *Voyez* Jambes.

ABOUTIR, tumeur qui doit dégénérer en abſcès, qui doit venir en ſuppuration.

ABBREUVER eſt faire boire un cheval, ſoit que l'on le mene à l'abbreuvoir, ou qu'on le faſſe boire à l'auge ou au ſeau dans l'écurie.

ABBREUVOIR, lieu où l'on fait boire les chevaux, & où on les paſſe pour les laver.

ABSCÉS. *Voyez* Inflammation & Suppuration.

ABSORBANS, (pores) ce ſont une infinité de petites ouvertures qui ſe trouvent à la peau, & qui répondent aux veines, c'eſt par ces pores que pénétre l'eau des bains, ou que ſe communiquent les maladies de la peau, dont un autre cheval peut-être attaqué, tel que le farcin, la galle, &c.

ACADÉMIE. École où l'on apprend les exercices qui conviennent à l'état Militaire; les Sciences qui y ont rapport, les Arts qui dévelopent le corps & lui donnent de la grace. Tels ſont les Armes, les Mathématiques, le Deſſin, la Danſe, plus particulièrement encore & principalement l'Équitation ou l'Art de monter à cheval, de dreſſer cet animal, de le rendre ſouple & docile; régler ſes mouvemens, leur donner toute la grace dont ils ſont ſuſceptibles, par conſéquent corriger les vices & les fantaiſies qui rendroient ces mouvemens

désordonnés, désagréables ou dangereux pour le Cavalier; ce que l'on appelle en général, Manége. *Voyez* ce mot. L'Académie doit être pourvue de chevaux déja dressés à des allures & à des airs proportionnés aux divers degrés de force ou de science de ceux qui montent; il faut des trotteurs, des piaffeurs, des sauteurs, &c. Le lieu dans lequel on monte se nomme Manége. *Voyez* ce Mot. La personne qui est à la tête de l'Académie, s'appelle Chef ou Écuyer. C'est le chef qui démontre les principes, les régles de l'Équitation, & les fait exécuter; souvent il a sous lui d'autres Écuyers pour le soulager dans ses fonctions. On trouve plusieurs Académies en France, les plus célèbres sont celle de Paris, au Manége des Tuilleries, celles de Caën, de Lyon, Besançon & autres, tenues & gouvernées par des Écuyers fameux. Dans quelques-unes, on soumet l'Art de l'Équitation aux loix de la Physique & de la Méchanique, & l'on démontre l'Hyppiatrique dans toutes ses parties, seul moyen de faire parvenir cet Art au plus haut point de perfection où il puisse atteindre, en établissant des principes & des régles invariables, puisqu'elles seront puisées dans la Nature, & fondées sur des vérités Mathématiques.

ACADÉMISTE. Éléve d'Académie.

ACCÉLÉRATEUR, qui augmente la force d'une partie; on dit des muſcles accélérateurs.

ACCULER, (s') ſe dit d'un cheval qui ayant reculé contre un mur, y reſte opiniâtrement.

ACROMION, expreſſion tirée de deux mots Grecs qui ſignifient extrémités de l'épaule, dans l'Hyppoſtéologie, on appelle Apophyſe, Acromion, une éminence arrondie de l'omoplate. *Voyez* Épaule.

ACRU, (monter) c'eſt monter à poil un cheval, ou ſans ſelle ni couverture.

ADÉNOTOMIE, terme compoſé de deux mots grecs qui ſignifient diſſection des glandes.

ADIPEUX, corps adipeux, membrane adipeuſe, ſe dit d'un tiſſu graiſſeux.

AERIENS, vaiſſeaux qui portent l'air; ce ſont les bronches des poumons, & la trachée-artère.

AFFILER, *Voyez* Cloux.

AGE, *Voyez* Dents.

AIDES, (les) conſiſtent dans les différens mouvemens de la main de la bride; dans l'appel de la langue; dans le ſifflement & le toucher de la gaule; dans le mouvement des cuiſſes, des jarrets & des gras-de-jambes; dans le pincer délicat de l'éperon; & enfin dans la manière de péſer ſur les étriers.

L'appel de la langue eſt un ſon qui ſe forme en recourbant le bout de la langue vers le palais, & en la retirant enſuite tout-à-coup, en ouvrant un peu la bouche. Cette Aide ſert à réveiller un cheval, à le tenir gai en le maniant, & à le rendre attentif aux Aides ou aux châtimens qui ſuivent cette action, s'il n'y répond pas. Mais on doit ſe ſervir rarement de cette aide; car il n'y a rien de ſi choquant que d'entendre un cavalier appeller continuellement de la langue; cela ne fait plus alors d'impreſſion ſur l'ouie, qui eſt le ſens ſur lequel elle doit agir. Il ne faut point non plus appeller trop fort, ce ſon ne doit, pour ainſi dire, être entendu que du cheval. Il eſt bon de remarquer en paſſant, qu'il ne faut jamais appeller de la langue lorſque l'on eſt à pied, & que quelqu'un paſſe à cheval devant nous; c'eſt une impoliteſſe qui choque le cavalier : cela n'eſt permis que dans une ſeule occaſion, qui eſt lorſqu'on fait monter un cheval pour le vendre.

Quoique la gaule ſoit plus pour la grace que pour la néceſſité, on ne laiſſe pas de s'en ſervir quelquefois utilement. On la tient haute dans la main droite, pour acquérir une manière libre de ſe ſervir de ſon épée.

La gaule eſt en même temps aide & châtiment : elle eſt aide, lorſqu'on la fait ſiffler dans la main, le bras haut & libre pour animer un

cheval ; lorſqu'on le touche légerement avec la pointe de la gaule ſur l'épaule de dehors pour le relever ; lorſqu'on tient la gaule ſous-main, c'eſt à-dire, croiſée par-deſſous le bras droit, la pointe au-deſſus de la croupe, pour être à portée d'animer & de donner du jeu à cette partie ; & enfin, lorſqu'un homme à pied touche de la gaule devant, c'eſt-à-dire, ſur le poitrail, pour faire lever le devant, ou ſur les genoux pour lui faire plier les bras.

La gaule n'eſt pas propre pour les chevaux de guerre qui doivent obéir de la main à la main, & en avant pour les jambes, à cauſe de l'épée qui doit être à la place de la gaule dans la main droite, qu'on appelle auſſi pour cela la main de l'épée. Dans un manége on doit tenir la gaule toujours oppoſée au côté où l'on fait aller le cheval, parce qu'on ne doit s'en ſervir que pour animer les parties de dehors.

Il y a dans les jambes du cavalier cinq Aides, c'eſt-à-dire, cinq mouvemens ; celui des cuiſſes, celui des jarrets, celui des gras-de-jambes, celui du pincer délicat de l'éperon, & celui que l'on fait en peſant ſur les étriers (*a*).

(1) Il eſt peu de cas où les cuiſſes doivent agir, ſuppoſé qu'elles puiſſent ſe faire ſentir, mais il n'y en n'a jamais où l'on doive s'appéſantir ſur les étriers.

L'Aide des cuiſſes & des jarrets ſe fait en ſerrant les deux cuiſſes ou les deux jarrets, pour chaſſer un cheval en avant ; ou en ſerrant ſeulement la cuiſſe ou le jarret de dehors, pour le preſſer ſur le talon de dedans, ou en ſerrant celui de dedans pour le ſoutenir, s'il ſe preſſe trop en dedans. Il faut remarquer que les chevaux qui ſont chatouilleux, & qui retiennent leurs forces par malice, ſe déterminent plus volontiers pour des jarrets vigoureux, que pour les éperons, & ordinairement ils ſe retiennent quelque temps à l'éperon avant que de partir.

L'Aide des gras-de-jambes qui ſe fait en les approchant délicatement du ventre, eſt pour avertir le cheval, qui n'a point répondu à l'Aide des jarrets, que l'éperon n'eſt pas loin, s'il n'eſt point ſenſible à leur mouvement. Cette Aide eſt encore une des plus gracieuſes & des plus utiles dont un cavalier puiſſe ſe ſervir, pour raſſembler un cheval dreſſé, & par conſéquent ſenſible, lorſqu'il rallentit l'air de ſon manége.

L'Aide du pincer délicat de l'éperon, ſe fait en l'approchant ſubtilement près du poil du ventre, ſans appuyer ni pénétrer juſqu'au cuir : c'eſt un avis encore plus fort que celui des cuiſſes, des jarrets & des gras-de-jambes. Si le cheval ne répond pas à toutes ces Aides, on

lui appuie vigoureusement les éperons dans le ventre, pour le châtier de son indocilité.

Enfin, l'Aide du peser sur les étriers, est la plus douce de toutes les Aides : les jambes alors se servent de contrepoids pour redresser les hanches & pour tenir le cheval droit dans la balance des talons. Cette Aide suppose dans un cheval beaucoup d'obéissance & de sensibilité, puisque par la seule pression qu'on fait en appuyant plus sur un étrier que sur l'autre, on détermine un cheval à obéir à ce mouvement, qui se fait en pesant sur celui de dedans, pour soutenir & retenir un cheval qui se presse trop en dedans : ou bien en pesant sur les deux étriers également, pour l'avertir de diligenter sa cadence, lorsqu'il se retient plus qu'il ne doit.

Il ne faut pas croire que cette grande sensibilité de bouche & de côtés, puisse se conserver long-temps dans les chevaux qui sont abandonnés à l'école : les différentes mains qui les mènent, leur font perdre cette finesse & cette justesse qui font tout le mérite d'un cheval bien dressé ; & le sentiment du toucher si délicat, s'émousse avec le temps ; mais s'ils ont été dressés par des principes solides, lorsqu'un homme de cheval viendra à les rechercher, il fera bientôt revivre ce qu'une fausse pratique avoit amorti. E. D. C.

AIGUILLE, inſtrument piquant & tranchant dont on ſe ſert à différens uſages; il eſt des Aiguilles plus ou moins grandes en forme de demi cercle, propres à faire des points de ſuture; en Hyppiatrique l'on s'en ſert pour paſſer des attaches à la peau dans de très-grandes playes, & cela pour contenir l'appareil. Cette méthode eſt même indiſpenſable dans les parties charnues, & dans celles où il n'y a pas de poſſibilité de faire tenir des bandages. La fiſtule à la ſaignée du col, les loupes au poitrail, au coude, au ſcrotum, à la ſuite des dépôts, &c. ſont les endroits où l'on s'en ſert. Il eſt des Aiguilles droites, longues & larges dont le tranchant eſt fait en forme de feuilles de ſauge, & dont on ſe ſert pour paſſer des ſetons. L'Opérateur prend un ruban qu'il paſſe dans le trou de l'Aiguille; enſuite la tenant d'une main, de l'autre il pince la peau & la pique, après quoi il pouſſe le tranchant, en élevant chaque fois les tégumens, ſoit pour ne les point offenſer avec la partie tranchante, ſoit pour ne point plonger dans les muſcles. Cette méthode que nous avons trouvé, eſt préférable au délabrement qu'occaſionnoient les ſpatules dont on ſe ſervoit.

AILES, ce nom ſe donne à un prolongement d'un os dont la figure eſt platte; on dit les ailes de l'os ſphénoïde, &c.

AINES, (les) ce sont ces enfoncemens vers la région hyppogastrique où se terminent les muscles du bas-ventre, & où commence le plat de la cuisse. C'est dans cet endroit que sont situées les glandes inquinales, & où il se forme la plûpart des dépôts du plat de la cuisse, que l'on peut comparer au bubon simple de l'homme.

AJUSTURE, terme familier dont se servent les Maréchaux pour expliquer la manière dont un fer plat est rendu légerement concave.

AIRS bas ou près de terre. Airs bas relevés.

Les Airs des chevaux qui manient près de terre, sont, le passage, le piafer, la galopade, le changement de main, la volte, la demi-volte, la passade, la pirouette & le terre-à-terre. *Voyez* ces mots. Il faut remarquer que la plûpart des termes de Manége dérivent de l'Italien; parce que les Italiens sont les premiers inventeurs des régles & des principes de cet Art.

Airs relevés. On appelle Airs relevés, tous les sauts qui sont plus détachés de terre que le terre-à-terre.

On en compte sept, qui sont la pésade, le mezair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, & le pas & le saut. *Voyez* ces mots.

ALBUGINÉE, mot qui veut dire blanc. On

appelle ainsi la tunique blanchâtre de l'œil, qui est sous la conjonctive. On donne aussi ce nom à la membrane propre des testicules.

ALBUGINEUX, qui tient de la couleur ou de la substance albuginée.

ALBUGO, *Voyez* Taie.

ALIMENT, *Voyez* Cheval. (nourriture du)

ALLANTOIDE, tunique du fœtus, membrane formée par le prolongement de l'ouraque. Ce prolongement se replie autour du cordon ombilical, le revêt & s'étend sur le chorion, le tapisse intérieurement & y adhére. Cependant l'Allantoïde ne forme pas comme celle des ruminans une bourse entiere, elle ne revêt qu'environ la moitié des parois de la cavité qui se trouve entre le chorion & l'amnios.

ALLÉGER un cheval, c'est le rendre plus léger du devant, afin qu'il ait plus de graces dans ses airs de manége; cette opération ne peut se faire qu'en portant le corps un peu en arriére & chargeant moins le devant.

ALTHÉA, onguent dont on se sert en Chirurgie & en Hyppiatrique, est non-seulement inutile, mais même dangereux, en ce que, comme tous les onguens, il bouche les pores de la transpiration, augmente l'inflammation & la tension. Il faut convenir cependant qu'ils

ne ſont plus en uſage comme par le paſſé, la plûpart des Maréchaux préférent les plantes émollientes aux onguens, ce qui eſt moins nuiſible.

ALUN, (l') eſt un ſel ſtyptique aſtringent que les Maréchaux emploient ſouvent plus extérieurement qu'intérieurement. On le donne diſſous dans l'eau à la doſe d'une demie once ſur une pinte d'eau pour les hémorragies internes, le ſaignement de nez, la rupture de quelques vaiſſeaux pulmonaires, le piſſement de ſang, l'hémorragie par l'anus, &c. ſont les cas dans leſquels on le donne; mais cette méthode eſt dangereuſe, en ce qu'il ne ſçauroit agir ſur la partie affectée, ſans nuire aux autres; j'ai vu des chevaux devenir phtiſiques à la ſuite de l'uſage de l'Alun. Ce médicament ne convient que pour les plaies externes, comme cauſtiques, & encore doit-on préférer l'inſtrument tranchant, toutes les fois que l'on l'emploiera en fuſion, l'eſcarre qu'il produit eſt le même que le feu actuel, au lieu qu'avec l'inſtrument tranchant, cet eſcarre tombe le deux ou le troiſiéme jour au plus tard. Le plus communément les Maréchaux l'emploient ayant été calciné & réduit en poudre, ou ſoupoudrant les ulcères qui ſont prêts à ſe cicatriſer; mais l'expérience prouve qu'il conſerve encore la qualité de ſtyptique, & qu'il ne fait pas le même effet que

de la vieille corde réduite en poudre, qui aide la nature & ne la force pas comme fait l'Alun.

ALVÉOLES, cavités servant à loger les dents. *Voyez* ce mot.

ALVÉOLAIRES, qui appartient aux Alvéoles; ainsi on dit un bord Alvéolaire, une artère Alvéolaire.

ALLURES, *Voyez* Cheval. (Allures du)

ALLURES artificielles. Les mouvemens artificiels sont tirés des naturels & prennent différens noms, suivant la cadence & la posture que l'on donne aux chevaux dressés au manége qui leur est propre.

Il y a, selon l'usage ordinaire, deux sortes de manéges; le manége de guerre & celui de carriere ou d'école.

On entend par manége de guerre, l'exercice d'un cheval sage, aisé & obéissant aux deux mains, qui part de vîtesse, s'arrête & tourne facilement sur les hanches; qui est accoutumé au feu, aux tambours, aux étendards, & qui n'a peur de rien (*a*).

(*a*) A proprement parler, il ne devroit y avoir que ceux-là, ou pour mieux me faire entendre, on ne devroit former dans les Manéges que des chevaux de cette sorte, dont les mouvemens ne s'exécutent que par la pure nature, &c.

Par manége de carriére ou d'école, on doit entendre celui qui renferme tous les airs inventés par ceux qui ont excellé dans cet Art, & qui sont ou doivent être en usage dans les Académies bien réglées.

Parmi ces différens airs, il y en a de bas & de relevés.

Les airs qu'on appelle bas, sont ceux des chevaux qui manient près de terre.

Les airs relevés sont ceux des chevaux dont les mouvemens sont détachés de terre.

ALZAN. *Voyez* Poil.

AMBLE, (l') est une allure plus basse que celle du pas, mais infiniment plus allongée, dans laquelle le Cheval n'a que deux mouvemens, un pour chaque côté, de façon que les deux jambes du même côté, celle de devant & celle de derriere se levent en un même temps, & se portent en avant ensemble & dans le temps qu'elles se posent à terre, aussi ensemble, elles sont suivies de celles de l'autre côté, qui font le même mouvement, lequel se continue alternativement.

Pour qu'un cheval aille bien l'Amble, il doit marcher les hanches basses & pliées, & poser les pieds de derriere, un grand pied au-delà de l'endroit où il a posé ceux de devant, & c'est ce qui fait qu'un cheval d'amble fait tant de chemin

chemin (*a*). Ceux qui vont les hanches hautes & roides, n'avancent pas tant & fatiguent beaucoup plus un cavalier. Les chevaux d'Amble ne sont bons que dans un terrein doux & uni; car dans la boue & dans un terrein raboteux, un cheval ne peut pas long-temps soutenir cette allure. L'on voit à cause de cela, plus de chevaux de cette espèce en Angleterre qu'en France, parce que le terrein y est plus doux & plus uni. Mais généralement parlant, un cheval d'Amble ne peut pas durer long-temps, & c'est un signe de foiblesse dans la plûpart de ceux qui amblent : les jeunes poulains même prennent cette allure dans la prairie, jusqu'à ce qu'ils aient assez de forces pour trotter & galoper. Il y a beaucoup de braves chevaux, qui après avoir rendu de longs services, commencent à ambler; parce que leurs ressorts venant à s'user, ils ne peuvent plus soutenir les autres allures qui leur étoient auparavant ordinaires & naturelles.

AMBLER, c'est aller l'amble.

(*a*) Une des raisons encore, est que les mouvemens ne partent pour ainsi dire que des épaules & des hanches, & que le cheval fait le compas, sans presque plier les articulations inférieures, aussi est-ce par cette raison que M. Laguериniere dit qu'il ne convient pas dans les chemins raboteux.

AMNION ou AMNIOS, mot grec pour désigner la membrane qui enveloppe & qui touche immédiatement le poulain dans la matrice, & qui est d'une texture fine, blanchâtre, & arrosée d'une humeur gélatineuse, que je croirois, d'après plusieurs, nourir cet embryon, puisque l'on trouve cette même substance dans son estomac.

AMPHIARTROSE, *Voyez* Os. (connexion des)

AMPHIBLESTROIDE ou RÉTINE, membrane commune des humeurs de l'œil, qui est, dit-on, produite par l'expansion du nerf optique; cette tunique a été nommée Amphiblestroide, à cause de sa ressemblance avec un retz. Au reste, ce nom n'est plus d'usage, il a été renouvellé des Grecs par M. Bourgelat.

AMYGDALES. On appelle ainsi des abscès qui se forment dans l'arrière-bouche dans le cas de gourme maligne, à l'endroit des glandes du même nom; les fumigations émollientes de mauve & les lotions faites dans la bouche avec le vin miellé, suffisent pour mener l'animal à parfaite guérison.

ANASARQUE, Œdeme général.

ANASTOMOSE, réunion ou abouchement d'un vaisseau avec son congénère. On dit l'Anasto-

mose des artères, l'Anastomose des veines ; l'on voit de ces exemples aux pieds, tant des artères que des veines coronaires, des mésentériques, des cérébrales, &c.

ANATOMIE ou DISSECTION. Ce mot a été employé pour le corps humain, & cependant s'emploie dans la dissection des animaux. *Voyez* Hyppotomie.

ANCŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANFRACTUOSITÉ, se dit de plusieurs sillons qui se trouvent répandus sur certains os du crâne, formés par la substance du cerveau ; ce mot s'emploie aussi pour d'autres os, ainsi que pour le cerveau lui-même ; ce sont ces éminences en forme d'intestins & de vers, que l'on remarque sur la superficie de la cervelle après avoir enlevé ses méninges.

ANGYOLOGIE, mot composé de deux mots grecs qui signifient discours sur les vaisseaux.

ANGINE ou ESQUINANCIE. *Voyez* Gourme maligne.

ANGLES, (os du grand) ou ANGULAIRES. Ces os sont ainsi nommés à cause de leur position, & à cause de leur forme.

On considère, dans chacun de ces os, trois faces ; une externe, une orbitaire, une interne.

Sur le bord orbitaire de la face externe, est une échancrure où vient s'attacher le muscle orbiculaire des paupières. On y remarque aussi un trou situé au-dessus, qui quelquefois manque. Un peu plus bas se trouve une petite inégalité donnant attache au muscle releveur de la lévre supérieure.

On découvre dans la face orbitaire une lame osseuse angulaire formant en partie l'orbite, & un conduit assez considérable, qui est le commencement du canal lacrymal.

Dans la face interne se voient deux petites fosses séparées par une petite éminence allongée & arrondie ; ce n'est rien autre chose que le conduit ou canal lacrymal dont nous venons de parler, lequel se porte de haut en bas en s'amincissant vers l'os maxillaire ; pour lors il devient membraneux & va se terminer par une petite ouverture au bord de la narine. C'est par ce canal que s'écoulent les larmes ; on peut juger, par l'humeur qui en sort, si un cheval est morveux, lorsque le mal est invétéré. En effet, j'ai observé que, toutes les fois que le sinus maxillaire ou le cornet supérieur du nez étoient pleins, la matiere refluoit par le canal nasal, & sortoit par le grand angle ; c'est ce qui m'a fait tenter d'injecter par ce conduit ; les liqueurs qui sortent, ou s'écoulent par le nez, entraînant avec elles beaucoup d'humeur purulente :

ce qui cependant n'arrive guères que par la destruction d'une partie de la tunique du conduit membraneux.

Cet os est joint avec l'os du nez, l'os frontal, l'os de la pommette, l'os maxillaire, l'os ethmoïde.

ANIMER un cheval, c'est le rappeller de la langue ou du sifflement de la gaule, ou du pincer des éperons.

ANKYLOSE. On appelle ainsi la réunion ou la soudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un sur l'autre, & qu'ils se meuvent ensemble, c'est-à-dire, que le suc osseux ayant passé d'un os à un autre, & ayant acquis de la solidité, il en résulte une seule & même piéce de deux qui étoient séparées auparavant.

Quoique l'Ankylose puisse provenir d'un vice dans le sang, elle est plus souvent la suite d'un effort : mais elle est quelquefois produite par une piquûre faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la synovie, par son épaississement, sa trop grande quantité ou sa disette.

Les os du corps du cheval les plus sujets à l'Ankylose, sont, les vertèbres lombaires, les vertèbres du dos, principalement les dernières. Je conserve dans mon Cabinet un morceau

curieux ; c'eſt une portion de ſquelette où toutes les vertèbres du dos & des lombes ne forment qu'une ſeule pièce.

L'Ankyloſe commençante eſt très-difficile à guérir ; la confirmée eſt incurable : dans la première, il eſt à propos d'employer les réſolutifs les plus puiſſans, tels que le ſel ammoniac, le ſel marin, les décoctions des plantes aromatiques, &c. Si ces moyens ne réuſſiſſent point, il faut en venir à l'application du feu.

ANNEAU, *Voyez* Bride.

ANODINS, remédes qui calment la douleur. Ce ſont la mauve, les oignons-de-lys, le lait, le ſon de farine, & le mieux, l'eau tiéde ; on pourroit encore en ajouter une infinité d'autres, dont les effets ne ſont pas ſi reconnus qu'elle ; mais il faut bien ſe garder d'appliquer les huiles par expreſſions, comme certainnes gens les conſeillent, ce qui fait encore fonction de graiſſe ou d'onguent.

ANTAGONISTE, nom que l'on donne à certains muſcles, dont les fonctions ſont oppoſées, ainſi les muſcles abaiſſeurs de la queue ſont les antagoniſtes des releveurs, ceux-ci antagoniſtes des abaiſſeurs, lorſque les premiers ont été coupés, les derniers entrent en action continuelle, & ſont porter la queue en trompe.

ANTHRAX ou maladie vulgairement appellée Musaraigne. Cette maladie se manifeste d'abord par une petite tumeur non circonscrite à la partie supérieure & interne de la cuisse; elle survient subitement, & fait boiter le cheval : elle est accompagnée de dégoût, d'abattement, souvent de frissons, de la fiévre, & d'une difficulté de respirer; enfin, la mort s'ensuit de près, si l'on ne hâte d'y remédier.

Cette tumeur différe de l'abscès simple à la cuisse, en ce que dans l'Anthrax il ne se fait point de suppuration, & que la gangrene s'y met en moins de vingt-quatre heures, si l'on n'y apporte un prompt secours, au lieu que l'abscès ordinaire n'est pas mortel.

Il est certain que l'Anthrax est un dépôt critique formé à la suite d'une fiévre inflammatoire, lequel se manifeste sur la partie supérieure interne de la cuise, auprès des glandes inguinales; il est produit par une humeur âcre & corrosive, qui se fixe dans cette partie, & ressemble assez à l'Anthrax de l'homme.

Les vaisseaux lymphatiques sont engorgés & gros comme des plumes à écrire, les cellules du tissu cellulaire sont remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée & corrompue. Cette maladie avoit toujours été attribuée à la piquûre ou à la morsure de la Musaraigne, jusqu'au 23 Décembre 1757, que j'eus l'honneur de

préſenter à l'Académie royale des Sciences, un Mémoire, dans lequel je démontrai que la Muſaraigne ne pouvoit ni mordre ni piquer; que ſa bouche ne s'ouvroit que d'une demi-ligne au plus; que pour pincer la peau dans la partie la plus fine, il falloit trois lignes au moins de priſe, ce que ne pouvoit pas faire cet animal; qu'il ne pouvoit pas piquer, puiſqu'il n'avoit point de dard. Je conclus que ce mal étoit un arrêt des liqueurs dans les glandes inguinales, & dans les vaiſſeaux lymphatiques, &, à proprement parler, un Anthrax. L'Académie nomma Meſſieurs Morand & Buffon, pour lui faire le rapport des expériences dont ils auroient été les témoins. Comme alors je fus obligé de partir pour l'armée, mon pere fit ces expériences en préſence de ces Meſſieurs, & les rendit enſuite publiques, ſous le titre d'Obſervations & découvertes.

Curation. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut abattre le cheval, fendre la peau ſuivant la longueur de la tumeur, & enfoncer le biſtouri juſqu'aux muſcles, pour dégorger les vaiſſeaux, & donner une iſſue libre à la lymphe qui y eſt contenue. Après que les ſcarifications ſont faites, on les baſſine avec l'eſſence de térébenthine, trois ou quatre fois dans l'eſpace de cinq ou ſix heures, afin d'empêcher la gangrene, enſuite on fomentera la plaie avec

l'eau d'alibourc ou la teinture d'aloës, huit ou dix fois par jour, jusqu'à guérison ; si la respiration est gênée, il faut saigner & donner des lavemens émolliens.

Quand la jambe est considérablement enflée, il est nécessaire de la frotter jusqu'en bas avec une décoction résolutive & émolliente, suivant le genre de tumeur, cinq ou six fois par jour ; dès que la plaie ne fournira plus de sérosité, & que la tumeur sera diminuée, on fera avaler au cheval un sudorifique, afin d'évacuer par la transpiration & par les sueurs, les humeurs qui ne pourroient n'être pas sorties : on aura sur-tout attention de bien couvrir le cheval, & de le tenir dans un lieu chaud.

Les deux premiers jours, il doit être mis à l'eau blanche pour toute nouriture ; Les trois ou quatre jours suivans, il est à propos de donner du son & un peu de foin ; on augmente la nourriture à mesure que le mal diminue.

Il peut se faire qu'en opérant, on coupe la veine crurale externe, qui rampe au-dessous de la peau, parce qu'on ne sçauroit la voir ni la sentir, à cause de l'inflammation. Il est possible encore qu'on ouvre quelque artère ; dans ce cas, après avoir d'abord étanché le sang le mieux qu'on peut, on appliquera, à l'ouverture de l'artère ou de la veine, de la poudre de lycoperdon, qui sera tenue dessus avec la

main pendant quinze minutes au moins, & pour plus grande sûreté, pendant trente minutes, ce qui suffit pour arrêter le sang; cette expérience a été faite devant Messieurs Bourard & Jussieu, Commissaires nommés par l'Académie des Sciences, à qui mon pere avoit présenté un Mémoire sur ce sujet.

ANTICŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANUS, (l') qu'on appelle aussi fondement, n'est autre chose que l'exrémité du rectum; cette ouverture de la peau est resserée & retirée en dedans du bassin, par le moyen de trois muscles; deux pairs & un impair.

Ce dernier est un composé de fibres orbiculaires, de la largeur de deux à trois travers de doigt; en se contractant, elles servent à resserer la peau.

Les muscles pairs sont placés de chaque côté; ils sont très-larges; ils ont leurs attaches à la face interne & supérieure des os ischion; ils descendent ensuite le long de ces os, & vont se perdre dans les fibres orbiculaires ci-dessus. C'est dans ces derniers muscles que l'on a vu si souvent introduire des rossignols ou sifflets, espèce d'anneau de fer ou de plomb, dans l'idée de donner & de faciliter la respiration du cheval; méthode si peu raisonnée & si dangereuse, qu'elle occasionne souvent dans cette partie une fistule.

ANUS, (relâchement du ſphynċter de l') & de la fiſtule à cette partie.

Il eſt aſſez commun de voir des chevaux dont l'Anus ou le ſondement eſt dilaté, au point qu'on pourroit y introduire une demie bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le rectum. Cette incommodité qui vient à la ſuite d'un long dévoiement ou de la diſſenterie, eſt quelquefois occaſionnée dans un cheval bien conſtitué, par un relâchement ſimple des fibres du ſphynċter. Il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachou, l'écorce de grenade, la noix de galle, que l'on aura fait cuire dans du vin.

La fiſtule ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'angloiſe, dont la premiére ſection a été faite trop près de l'Anus. C'eſt un ulcère plus ou moins profond, qui naît au-deſſus ou aux parties latérales de l'Anus, & attaque ce corps ligamenteux qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon. Alors on eſt obligé d'en venir à l'extirpation. En la faiſant, on doit ménager & conſerver les fibres du ſphynċter. Dans le courant de Mars 1769, l'on m'amena un cheval appartenant à M. de Challerange, Conſeiller au Parlement. L'animal avoit l'Anus gonflé

d'un côté, & tourné de travers ainsi que la queue. En examinant avec attention cette partie, je découvris une cicatrice, qui me prouva qu'il y avoit eu une ancienne fistule. Comme la tumeur étoit dure, j'appliquai dessus des compresses à fenêtres, imbibées de décoction de plantes émollientes, que je contins avec le bandage de corps; mais la grosseur m'ayant paru être interne, j'introduisis mon bras, après l'avoir graissé d'huile, dans le rectum, & je m'apperçus que la tumeur extérieure étoit la suite de l'inflammation d'une autre tumeur située sur l'os ilion, du côté hors le montoir, à la jonction avec l'os sacrum, & que cette tumeur s'abscéderoit intérieurement entre le péritoine & ces mêmes parties. Comme elle n'étoit point en maturité, je donnai beaucoup de lavemens; au bout du quatriéme jour je sentis la fluctuation. Il s'agissoit alors de donner issue à la matière purulente; l'opération étoit délicate, puisqu'il falloit nécessairement ouvrir le rectum. Pour le faire sans danger, je pris un bistouri pliant, que j'ouvris & que je posai entre les doigts medius & annularis. Parvenu au centre de la tumeur, je pratiquai une incision suivant la longueur du rectum, afin que dans le mouvement vermiculaire des intestins, les bords pussent se trouver toujours ensemble, & que la réunion pût se faire aisé-

ment, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi j'euſſe coupé en travers. Le pus qui ſortit de l'abſcès, étoit en très-grande abondance. La plaie fut injectée avec du vin miellé pendant huit jours. On vit bientôt la tumeur extérieure ſe diſſiper, & le cheval guéri ſans retour.

AORTE. *Voyez* Artères.

APHTES. (des) On appelle Aphtes, des ulcères peu profonds, qui ſe trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs; les lévres, les gencives, le palais, principalement la langue, en ſont ordinairement le ſiége; j'en ai ſouvent vu dans l'arrière-bouche, dans toute l'étendue du Pharynx, au commencement de l'œſophage & de la trachée-artère. Ces Aphtes viennent preſque toujours à la ſuite des maladies inflammatoires, putrides & peſtilentielles, dans le farcin; je les ai conſtamment vus dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes & dans les chiens, toutes les fois que j'ai ouvert ces animaux; elles y étoient même en très-grande quantité. Le 13 Janvier 1771, je fus appellé proche la Barrière-Blanche, chez le nommé Antoine Louvet, pour y voir des vaches attaquées d'une maladie épidémique, qui a cauſé la mort à toutes celles qui en furent attaquées.

J'en ouvris quelques-unes, chez lesquelles toutes les parties nommées ci-dessus étoient couvertes d'Aphtes. Je trouvai les intestins sphacelés & remplis de liquide, qui étoit la matière des déjections dyssenteriques qu'elles rendoient quatre à cinq jours avant la mort. J'ai remarqué que les Aphtes occasionnoient presque toujours la dyssenterie, ou au moins la diarrhée. Mais les Aphtes sont quelquefois si multipliées dans le pharynx, qu'elles gagnent les fosses nasales, s'étendent sur la membrane pituitaire, & produisent la morve. On en remarque toujours dans la phtisie confirmée. Quelquefois les mauvaises digestions & la saburre de l'estomac les font naître; mais elles sont d'un caractère bénin & se dissipent aisément. Les autres sont ordinairement noirâtres, livides, & les bords calleux & de mauvaise qualité. Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé des Aphtes dans les chevaux, & je n'ai jamais vu aucun Médecin vétérinaire qui les ait traitées, quoiqu'elles soient fort communes dans ces animaux, & souvent mortelles.

A l'égard du traitement, les Aphtes qui viennent du vice de coction, s'évanouissent aisément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif. Celles qui doivent leur origine à la pulmonie sont incurables, lorsqu'elles naissent à la suite de l'inflammation. On les guérit

par les adouciſſans & les rafraîchiſſans ; ſi elles reconnoiſſent une cauſe interne, on met en uſage les remedes propres à la maladie ; par exemple, dans les fiévres putrides, il eſt à propos de donner les anti-ſeptiques, tels que l'oſeille que l'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus ; le cocléaria donné de même eſt très-bon ; en un mot, toutes les plantes acides ſont convenables. On peut encore preſcrire les ſudorifiques, le quinquinna en décoction. Mais ces remèdes ne doivent être employés que quand la fiévre n'eſt pas aiguë ; lorſqu'elle eſt telle, on met en uſage les rafraîchiſſans légèrement acidulés. Outre ces médicamens internes, il eſt à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de l'enfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces Aphtes ſurviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon, & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-ſix heures. Elles ſont ordinairement ſituées ſous la langue ou à côté. Dans ce cas, il eſt à propos de les ratiſſer, non pas avec une piéce d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un inſtrument quelconque, en faire ſortir le ſang, toucher enſuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir ſoin de laver ſouvent la bouche avec le vinaigre & l'ail. En ſuivant cette méthode, le cheval guérira aiſément. A

la fin de l'année 1763, & au commencement de 1764, nous eûmes à Paris une très-grande quantité de chevaux ainsi attaqués; plusieurs périrent; mais comme l'on n'ignoroit pas ces remèdes, on les mit en usage, & la plûpart en réchapperent.

On voit par là combien il faut être attentif (dans toutes les maladies, & principalement dans les maladies épidémiques (à examiner la bouche des chevaux; les Aphtes n'étant pas toujours les mêmes, & venant souvent les unes d'une cause, les autres d'une autre, ce qui demande différens traitemens, car de quelque nature qu'elles soient, il ne faut jamais en négliger la curation. *Voyez* Épidémie.

APOPHYSES, *Voyez* Os. (éminences des)

APOSTHÈME est le même qu'abscès, quoique quelques-uns en fassent de la différence. *Voyez* Suppuration.

APPAREIL, est l'apprêt de divers moyens qu'emploie le Maréchal pour le pansement d'une tumeur, d'un ulcère, d'une fracture ou d'une luxation; ces moyens sont l'étoupe, la charpie, les plumaceaux, les tentes, les bourdonnets, les compresses, les bandes, les attelles ou les éclisses, les cordonnets & certains emplâtres.

APPELLER un cheval de la langue, c'est le même que l'animer.

APPENDICE

APPENDICE ou APPENDIX, portion détachée d'une partie, en forme de languette, ſoit d'un muſcle ou d'une aponevroſe, ainſi on dit tel muſcle forme un petit Appendice.

APPUYER des deux, c'eſt appliquer deux coups d'éperons à un cheval. On dit appuyer le poinçon, c'eſt le piquer avec un poinçon de bois ſur la croupe pour le faire ſauter.

APRE, ſe dit d'une ligne ſaillante qui ſe trouve ſur un os, ou de petits points éminens qui ſe trouvent répandus ſur la ſurface, leſquels donnent toujours attache, ou à des tendons, ou à des ligamens, ou à quelques autres parties charnues.

AQUEUX, qui eſt de la nature de l'eau, qui abonde en eau, ou d'un vaiſſeau qui contient de l'eau.

ARACHNOIDE, membrane qui reſſemble à une toile d'araignée. On appelle ainſi la membrane qui revêt immédiatement la cervelle & celle qui renferme le criſtallin ou l'humeur criſtalline que l'on nomme ordinairement capſule.

ARBRE DE VIE. *Voyez* Cervelet.

ARÇONS. *Voyez* Selle.

ARDEUR, cheval qui a de l'ardeur, toujours inquiet ſous l'homme, & dont l'envie d'avan-

cer augmente à mesure qu'il est retenu : défaut bien fatiguant.

ARÉOLE, ce mot s'emploie pour désigner une ligne circulaire qui se trouvera sur un os ou autre partie. On appelle aussi Aréole le bord inférieur du mammelon de la jument, car dans le cheval il n'existe pas, cette partie est unie & pyramidale, & ne s'apperçoit que dans l'état d'inflammation.

ARGENTÉ, nom d'un poil de cheval. *Voyez* Poils.

ARITHÉNOIDE, *Voyez* Larynx.

ARMAND, drogue que l'on porte au fond du gozier, pour en adoucir l'inflammation ; c'est ordinairement du miel. On en charge le bout d'un nerf de bœuf bien amolli, que l'on pousse dans le gozier.

AROMATIQUE, qui tient des aromates, tels que du thim, du romarin, &c.

ARQUÉ, se dit d'un cheval qui fléchit les genoux dans le repos, ce que l'on appelle flageoler, & qui annonce un cheval ruiné. L'on voit beaucoup de jeunes chevaux dans ce cas. Cela provient ou de la construction de la jambe ou d'une foiblesse : il se trouve cependant de bons chevaux parmi ceux-ci ; ce défaut n'est pas si

grand à l'égad des chevaux de caroſſe, que de ceux de ſelle.

On appelle auſſi cheval arqué, celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc ; a cette ſorte de chevaux, on ſent au-deſſous de la peau au bas du poitrail, c'eſt-à-dire au-deſſus du bras, une eſpèce de corde; c'eſt une expanſion aponevrotique, qui envelope preſque tout le bras ; cette aponeuroſe ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier, on fend la peau en cet endroit, puis embraſſant l'aponeuroſe avec la corne de chamois, on la coupe; par cette opération, la jambe eſt d'étendue & rétablie dans ſon état naturel; c'eſt ce qu'on a appellé énerver; je ne la donne pas comme certaine, & produiſant toujours l'effet qu'on en attend, mais j'aſſure qu'elle m'a réuſſi très-ſouvent.

ARRÊT, (l') eſt l'effet que produit l'action que l'on fait en retenant avec la main de la bride, la tête du cheval, & les autres parties de l'avant main, & en chaſſant en même-temps délicatement les hanches avec les gras de jambes; enſorte que tout le corps du cheval ſe ſoutienne dans l'équilibre, en demeurant ſur ſes jambes & ſur ſes pieds de derrière. Cette action, qui eſt très-utile pour rendre un cheval léger à la main, & agréable au Cavalier, eſt bien plus difficile pour le cheval, que celle

de tourner qui lui eſt plus naturelle (*a*).

Pour bien marquer un Arrêt, le cheval doit être un peu animé auparavant, & dans le temps qu'on ſent qu'il va plus vîte que la cadence de ſon train, il faut en le ſecourant délicatement des gras des jambes, mettre les épaules un peu en arrière, & tenir la bride de plus ferme en plus ferme, juſqu'à ce que l'arrêt ſoit formé; c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le cheval ſoit arrêté tout-à-fait; en mettant le corps en arrière, on doit ſerrer un peu les coudes près du corps, afin d'avoir plus d'aſſurance dans la main de la bride. Il eſt néceſſaire auſſi que le cheval ſe tienne droit à l'arrêt, afin que cette action ſe faſſe ſur les hanches; car, ſi lune des deux jambes de derrière ſort de la ligne des épaules, le cheval ſe traverſant dans cette action, il ne peut-être ſur les hanches (*b*).

(*a*) Dans l'arrêt, les gras de jambes ne chaſſent point les hanches, cela paroîtroit être dans un arrêt trop marqué, parce que les jambes de devant ſe portent plus au centre du cheval, celles de derrière doivent néceſſairement s'y trouver; mais auſſi ce n'eſt pas l'effet des jambes, mais de la main de la bride.

(*b*) Pour marquer un Arrêt, il ne faut point ſe ſervir des gras de jambes, je ne vois point qu'il faille ſerrer les coudes plus près du corps, non plus que de tenir la bride dans la main, plus ferme dans un temps que dans un autre.

Les avantages qu'on tire d'un arrêt bien fait, sont de rassembler les forces du cheval, de lui assurer la bouche, la tête, les hanches, & de le rendre léger à la main ; mais autant les arrêts sont bons, lorsqu'ils sont faits à propos, autant ils sont pernicieux, lorsqu'on les fait à contre temps : pour sçavoir les placer, il faut consulter la nature du cheval ; car les meilleures leçons, qui n'ont été inventées que pour perfectionner cette nature, feroient un effet contraire, si on en abusoit, en les pratiquant mal-à-propos.

A la première apparence de légéreté pour le trot, & de facilité pour tourner aux deux mains, on commence à marquer des arrêts à un cheval, mais rarement d'abord, en le retenant petit à petit & doucement ; car par un arrêt fait brusquement & tout-à-coup, comme si d'un seul temps on le plantoit sur le cul, on affoibliroit les reins & les jarrêts d'un cheval, on pourroit même estropier pour toujours un jeune cheval, qui n'a pas pris encore toute sa force.

Outre les jeunes chevaux, qu'il ne faut jamais presser ni arrêter trop rudement, il y en a encore d'autres avec lesquels il faut bien ménager les arrêts, soit par défaut de construction ou par foiblesse naturelle, ce que nous allons examiner.

1°. Comme la tête est la première partie

qu'on doit ramener à l'arrêt, si le cheval a la gannache trop étroite, il soutiendra difficilement cette action; de même si l'encolûre est mal faite, renversée, ce qu'on appelle encolûre de cerf, il s'armera, & l'arrêt deviendra dur & comble: si les pieds sont foibles ou douloureux, il fuira l'arrêt, & il sera encore plus abandonné sur le devant & sur l'appui de la bride, que si la foiblesse venoit des jambes, des épaules ou des hanches.

2°. Les chevaux longs de corsages & sensibles sont ordinairement foibles des reins, & forment par conséquent de mauvais arrêts, par la difficulté qu'ils ont de rassembler leurs forces, pour se ramener sur les hanches; ce qui cause en eux plusieurs désordres; parce que, ou ils refusent de reprendre en avant après l'arrêt, ou ils vont une espèce de traquenard ou aubin, ou bien s'ils obéissent, ils s'abandonnent sur la main, pour faire la sujetion d'un nouvel arrêt.

3°. Les chevaux ensellés, qui ont le dos foible & enfoncé, placent avec peine leur tête à l'arrêt, parce que la force de la nuque du col dépend de celle des reins; & quand un cheval souffre quelque douleur dans ces parties, il le témoigne par un action désagréable de la tête.

4°. Les chevaux trop sensibles, impatiens

colères, font ennemis de la moindre fujetion, par conféquent de l'arrêt ; & ils ont ordinairement la bouche dure & fauffe, parce que l'impatience & la fougue leur a ôté la mémoire, & le fentiment de la bouche, & rend inutiles les effets de la main & des jambes.

5°. Enfin, il y a des chevaux qui, quoique foibles, s'arrêtent tout court, pour éviter l'arrêt du Cavalier, & comme ils en appréhendent la furprife, ils ne veulent point repartir après. D'autres de même nature, forcent la main, quand ils s'apperçoivent qu'on veut les arrêter. Les uns & les autres doivent être arrêtés rarement, & quand ils ne s'y attendent pas.

L'arrêt n'eft donc bon que pour les chevaux qui ont de bons reins, & affez de vigueur dans les hanches & dans les jarrêts, pour foutenir cette action. L'arrêt ou trot, doit fe faire en un feul temps, les pieds de derrière droits, enforte que l'un n'avance pas plus que l'autre, & fans fe traverfer, ce qui fait appuyer le cheval également fur les hanches ; mais au galop dont l'action eft plus étendue que celle du trot, il faut arrêter un cheval en deux ou trois temps, quand les pieds de devant retombent à terre, afin qu'en fe relevant, il fe trouve fur les hanches, & pour cela en retenant la main, on l'aide un peu des jarrêts ou des gras de jambes, pour le faire

falquer ou couler les hanches sous lui.

Il faut remarquer que les chevaux aveugles s'arrêtent plus facilement que les autres, par l'appréhension de faire un faux pas.

ARRÊT, (le demi-) est l'action que l'on fait, en retenant la main de la bride près de soi, les ongles un peu en haut, sans arrêter tout-à-fait le cheval, mais seulement en retenant & soutenant le devant, lorsqu'il s'appuie sur le mords, ou bien lorsqu'on veut le ramener ou le rassembler.

Nous avons dit ci-dessus que l'arrêt ne convenoit qu'à un très-petit nombre de chevaux, parce qu'il s'en trouve très-peu qui aient assez de force dans les reins & dans les jarrêts, pour soutenir cette action; car il faut remarquer que la plus grande preuve qu'un cheval puisse donner de ses forces & de son obéissance, c'est de former un arrêt ferme & léger, après une course de vîtesse; ce qui est rare à trouver, parce que pour passer si vîte d'une extrémité à l'autre, il faut qu'il ait la bouche & les hanches excellentes, & comme ces arrêts violens peuvent gâter & rebuter un cheval, on ne les pratique que pour l'éprouver.

Il n'en est pas de même du demi-arrêt, dans lequel on tient un cheval seulement un peu plus sujet de la main, sans l'arrêter tout-à-

fait. Cette action ne donne pas tant d'appréhension au cheval, & lui assure la tête & les hanches avec moins de sujetion que l'arrêt; c'est pour cela qu'il est beaucoup plus utile, pour lui faire la bouche & le rendre plus léger: on peut le répéter souvent, sans rompre l'allure du cheval, & comme par cette aide, on lui ramene & on lui soutient le devant, on l'oblige par conséquent en même-temps de baisser les hanches, qui est ce qu'on demande.

Le demi-arrêt convient donc à toutes sortes de chevaux; mais il y a certaines natures sur lesquelles il faut le ménager. Quand, par exemple, un cheval se retient de lui-même, on ne lui marque des demi-arrêts, que lorsqu'on veut lui donner de l'appui, & de peur qu'il ne s'arrête tout-à-fait; à ce mouvement, on le secoure des jarrêts, des gras de jambes, & quelquefois même des éperons, suivant qu'il se retient plus ou moins; mais s'il s'appuie trop sur la main, les demi-arrêts doivent être plus fréquens & marqués seulement de la main de la bride, sans aucune aide des jarrêts ni des jambes, il faut au contraire lâcher les cuisses; autrement il s'abandonneroit davantage sur le devant.

Lorsqu'en marquant un arrêt ou un demi-arrêt, le cheval continue de s'appuyer sur le mords, de tirer à la main, & quelquefois même

de le forcer en allant en avant malgré le Cavalier, il faut alors après l'avoir arrêté, le reculer pour le châtier de cette désobéissance.

ARRÊTE ou QUEUE DE RAT, endroit dont le poil est tombé, où il n'en revient plus, & sur lequel on remarque une espèce de corne farineuse.

L'arrête vient à la suite des eaux ou de quelqu'autre maladie. Il n'y a point de remèdes qui fasse renaître le poil; ainsi il n'y a rien à faire en ce cas; d'ailleurs ce n'est point ici un mal, mais une difformité qui n'empêche point le cheval de rendre les services accoutumés.

Arrêtes ou Queue de Rat, se prend aussi pour une queue dénuée de crins.

ARRIÈRE-FAIX est l'enveloppe qui sort après le poullain que la jument a mis bas, on l'appelle aussi délivre.

AR S est un entre-deux qui règne entre la poitrine & l'articulation de l'épaule avec le bras.

Ars. (cheval frayé aux) Les chevaux serrés des épaules, sont sujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gersures, elle paroît en dessous du poitrail, & en dedans de l'avant-bras; ce que l'on appelle frayé aux Ars. Cette maladie, qui fait écarter le cheval, vient à la suite d'un long exercice. Elle attaque assez souvent les chevaux qui ont hersé dans les terreins crétacés: apparemment que la terre qu'ils

jettent, en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la tranſpiration, forme une ſubſtance ſtyptique qui deſſéche le corps de la peau & occaſionne ces gerſures.

La guériſon de ce mal n'eſt point difficile, il ne s'agit que de baſſiner ſouvent cette partie avec les décoctions émollientes, & ſi c'eſt un temps d'été, d'envoyer le cheval à l'eau. J'ai cependant vu un cheval auquel il étoit ſurvenu une inflammation ſi conſidérable, qu'elle avoit gagné toute l'étendue du long pectoral, & avoit occaſionné un dépôt entre ce muſcle & les muſcles inter-coſtaux, lequel s'étoit même inſinué deſſous le large d'orſal, & occupoit les deux côtés des côtes. Après un traitement de quinze jours, je fis une inciſion de chaque côté, dans la partie la plus baſſe de la poitrine, & j'en tirai, ſans exagérer, un demi-ſeau de pus bien formé. Tout le panſement ſe borna à des injections de miel & de vin. Le cheval fut guéri radicalement dans l'eſpace de trois ſemaines, ſans avoir été obligé de faire d'autres ouvertures.

ARTÈRES, (les) eſpèces de vaiſſeaux; on entend par vaiſſeau, tout canal plus ou moins cylindrique, propre à charier une liqueur quelconque. On les diſtingue en vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, en ſécrétoires & en excrétoires: les premiers ſont les artères & les veines.

Les artères ſont des tuyaux blancs, épais, cylindriques, conſervant toujours le même calibre d'une diviſion à une autre; ſi on prend, par exemple, la carotide, ou la crurale, ou la temporale, ou la pédiale; & ſi on les conſidére d'une biſurcation à une autre, l'on verra que le diamètre eſt le même aux deux extrémités.

Les veines, au contraire, ſont comme pyramidales.

Ces deux eſpèces de vaiſſeaux ont encore des différences eſſentielles que nous allons marquer.

1°. Les veines ſont plus ſuperficielles, on les apperçoit extérieurement; les artères, au contraire, ne ſont pas ſi ſenſibles, il en eſt peu d'apparentes; en général, elles ſont ſituées dans l'épaiſſeur des chairs, & rempent le long des os.

2°. Les artères ſont blanchâtres & plus épaiſſes, tandis que les veines ſont noirâtres & minces.

3°. Les artères battent, & les veines ne battent pas.

4°. Les veines ont des valvules, les artères n'en ont pas.

5°. Après la mort, les artères ne contiennent point ou preſque point de ſang, & pour l'ordinaire les veines en ſont remplies.

6°. Les veines ſont, pour ainſi dire, pyra-

midales, comme on l'a déja énoncé, & vont en augmentant de bas en haut, au lieu que les artères ne diminuent de calibre, que du point où il se forme une branche, & que cette même branche conserve sa figure cylindrique, pourvû toutefois qu'il ne se fasse pas d'autre division dans son trajet. D'ailleurs, toutes les fois que l'on trouve deux vaisseaux sanguins à côté l'un de l'autre, il est aisé de distinguer l'artère de la veine; celle-ci est d'un calibre beaucoup plus grand, & sa couleur noirâtre.

Les artères sont composées de quatre tuniques; sçavoir, une ligamenteuse, une cellulaire, une musculeuse & la veloûtée ou nerveuse. La ligamenteuse, dont personne n'a encore parlé, est peut-être ce que les Anatomistes ont pris pour une membrane, bien que ce soit un véritable ligament, qui dans la fiévre ou dans la raréfaction du sang, empêche que le sang violemment poussé contre les parois des vaisseaux, ne vienne à déchirer les tuniques: ce ligament est aisé à appercevoir dans les carotides, dans les crurales & dans les brachiales; il est sur-tout fort sensible dans l'artère-aorte, vers les huit ou neuf premiéres vertèbres du dos, elle a deux lignes d'épaisseur, & va insensiblement en diminuant jusqu'aux artérioles; quoiqu'il en soit, il est faux que les plus petites artères en soient revêtues. La

preuve que cette tunique eſt vraiement ligamenteuſe, c'eſt que dans l'artère-aorte, les autres membranes en ſont ſéparées ou ne tiennent à rien. J'ai trouvé, dans certaines maladies, l'aorte proprement dite, tellement contractée, qu'une plume n'auroit pu y entrer. J'ajoute que de la manière dont les principaux vaiſſeaux ſont contenus dans la poitrine, je regarderois volontiers cette première tunique comme un ligament ſuſpenſeur du cœur.

La ſeconde membrane eſt plutôt un tiſſu cellulaire, qui unit cette première avec la muſculeuſe; en la déchirant, l'on y apperçoit une très-grande quantité de petits vaiſſeaux ſanguins, & des globules graiſſeux.

La muſculeuſe, qui eſt la troiſiéme, eſt la plus conſidérable de toutes, c'eſt un tiſſu de fibres entrelacées en tous ſens; mais non pas ſimplement circulaires, comme quelques-uns l'ont avancé: il s'en trouve de telles à la vérité; mais il y en a beaucoup d'obliques & de longitudinales; c'eſt une obſervation que j'ai faite pluſieurs fois, l'uſage de cette membrane eſt de dilater & de reſſerer les vaiſſeaux: mouvemens connus ſous les noms de ſyſtole & de diaſtole.

La membrane veloûtée, eſt celle que l'on apperçoit en ouvrant l'artère dans ſa longueur; elle eſt ainſi appellée, parce qu'au toucher,

elle eſt douce & comme velue, elle eſt liſſe, polie : en la conſidérant de près, on voit qu'elle eſt non-ſeulement ridée, mais encore mammelonnée ; on diſtingue même une eſpèce de gelée entre ces mammelons, & les ouvertures de pluſieurs petits vaiſſeaux, tant ſanguins que d'un autre genre. Il eſt aiſé d'appercevoir cette gelée, en étendant une de ces artères ſur une planche ou ſur un carton, attachée avec des épingles, ſans toucher aux parois internes de l'artère. On prend une éponge bien propre, remplie d'eau que l'on verſe de trois ou quatre pouces de haut ; alors on voit les colonnes de ſang ſe partager en pluſieurs ſillons, & entre chaque ſillon, une lymphe épaiſſe ; c'eſt cette gelée qui s'écoule avec plus de lenteur. Pour faire cette expérience, il faut que la planche ſoit inclinée, & que le vaiſſeau ſoit chaud, & pris d'un cheval tué dans la minute. Après que cette tunique a été bien lavée, & les environs bien néttoyés, prenez de l'eau chaude au cinquiéme degré, verſez d'un demi-pied de haut ſur les tuniques ; ramaſſez cette eau, & laiſſez-là repoſer juſqu'au lendemain ; vous trouverez alors au fond du vaſe, un gluten, une gelée qui file entre les doigts : ſi même avant & après cette expérience, on paſſe légérement le doigt ſur cette tunique, il s'y attachera de cette gelée qu'on verra filer.

Son uſage eſt d'empêcher non-ſeulement l'extravaſation des liqueurs dans le tiſſu cellulaire; mais auſſi l'impreſſion du ſang ſur ſes parois, toutes les fois qu'il s'eſt inſinué de mauvais levain dans ce fluide.

Les artères ſe ſubdiviſent en une très-grande quantité de ramifications, dont la plúpart s'anaſtomoſent ou ſe réuniſſent; ces ramifications, celles mêmes des gros troncs, ſont ſenſibles dans le méſentère, aux lévres & aux pieds.

On diſtingue deux principales artères qui ſont, l'artère pulmonaire & l'artère-aorte; en général, on appelle artère, tout vaiſſeau par lequel le ſang ſort du cœur, ou les branches qui partent du tronc de ce vaiſſeau. A bien dire, cependant il n'y en a que deux principales, qui ſont, l'artère pulmonaire & l'aorte; cette première porte le ſang dans le poulmon, & l'autre dans toute l'habitude du corps.

L'artère pulmonaire eſt compoſée comme l'aorte; elle différe de celle-ci en ce qu'elle n'a qu'un demi-pied de longueur ou neuf pouces environ. Quand je détermine des dimenſions, ou que j'aſſigne des proportions, je parle toujours d'un cheval de cinq pieds.

Elle en différe encore, en ce que ſon calibre eſt trois fois plus conſidérable que celui de l'aorte, & ſes tuniques ſont cependant près

de

de deux tiers plus minces. La raiſon de ce peu d'épaiſſeur eſt ſenſible ; il faut moins de force au cœur pour envoyer le ſang au poulmon, qu'aux extrémités : d'ailleurs, le ventricule droit étant plus mince que le gauche, les contractions doivent être moins fortes.

Artère (l') aorte prend ſon origine de la partie antérieure & moyenne du cœur, entre l'artère-pulmonaire, la trachée-artère, & la veine cave. Elle a environ deux pouces & demi ou trois pouces de long ; ſes tuniques ſont très-fortes. Cette artère ne produit, dans ſa partie poſtérieure, que deux branches qui rempant à droite & à gauche des ventricules, vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance du cœur.

L'aorte ſe diviſe enſuite en deux portions, dont l'une moins conſidérable & moins longue, ſe porte en avant, & eſt nommée aorte aſcendante ou antérieure ; & l'autre aorte deſcendante ou poſtérieure.

L'aorte aſcendante eſt très-courte, elle n'a environ que quatre pouces de long, & produit deux troncs principaux, dont un du côté du montoir ou du côté gauche, & l'aute du côté droit ou hors le montoir.

La branche gauche de l'aorte, depuis ſa bifurcation avec l'aorte aſcendante, juſqu'à ſa ſortie de la poitrine, donne trois branches,

qui ſont l'intercoſtale, la cervicale inférieure & la thorachique.

La branche gauche au-deſſus de la bifurcation, prend le nom d'axillaire, & retient ce nom l'eſpace de trois pouces de long ; elle fournit dans ſon trajet trois autres branches.

La continuation de l'axillaire juſqu'au coude, s'appelle brachiale, & fournit dans ſon trajet quatre troncs.

La brachiale ſe partage vers le coude en deux branches ; la moindre ſe nomme cubitale, & l'autre juſqu'au bas de l'articulation du genou s'appelle radiale.

La radiale, depuis le genou juſqu'au pâturon, prend le nom de canonière ; enſuite elle ſe partage en deux branches : celle qui régne tout le long du pâturon, s'appelle pâturonière ; & coronaire, celle qui s'avance vers l'os coronaire : cette dernière ſe partage en deux, dont l'une eſt la pédiale externe, & l'autre la pédiale interne.

La branche qui paroît la plus voiſine de l'aorte aſcendante, eſt l'intercoſtale ; elle part du côté du principal tronc, à trois pouces & plus de diſtance du corps des vertébres, & bientôt ſe diviſe en deux branches ; l'une qui eſt antérieure, & qui fournit deux rameaux, dont l'un pénétre entre la deuxiéme & la troi-

ſiéme côte, & va ſe diſtribuer le long des muſcles du dos, en donnant quelques branches au large dentelé; l'autre rameau paſſe entre la première vertébre d'orſale & la ſeconde, & va ſe diſtribuer à la moëlle de l'épine; l'autre branche de l'intercoſtale, qui eſt poſtérieure à la première, paſſe pardevant la troiſiéme & quatriéme côte, pénétre entre la cinquiéme & la ſixiéme, & va pareillement ſe diſtribuer dans les muſcles du dos, & fournit dans ſon trajet une branche à chacune des côtes.

La cervicale inférieure part en arrière du principal tronc, & fait un trajet de trois ou quatre travers de doigt, ſans rien fournir, en croiſant la dernière vertébre cervicale latéralement, pour pénétrer entr'elle & la ſixiéme; puis montant tout le long des trous des conjugaiſons, elle va ſe rendre dans le crâne. Cette artère, entre chaque trou des conjugaiſons, jette des groſſes ramifications qui vont ſe diſtribuer dans les muſcles du col; une des principales rempe ſur la deuxiéme & la première vertébre.

La thorachique, improprement appellée mammaire, naît en deſſous du principal tronc, deſcend tout le long de la face interne de la première côte, enſuite ſe porte de devant en arrière, en rempant tout le long de la partie

interne du ſternum, & fournit dans ſon trajet huit petites branches qui paſſent entre les cartilages des neuf premières vraies côtes, pour ſe diſtribuer dans les muſcles pectoraux; cette artère paſſe enſuite par deſſus le cartilage xiphoïde, & va s'anaſtomoſer avec l'artère épygaſtrique; à ſon origine la thorachique donne naiſſance à une petite branche qui va au thymus, & prend le nom de thymique.

Le principal tronc ſortant de la poitrine reçoit le nom d'axillaire; il ſe recourbe ſur le côté & un peu en déclinant, l'eſpace de trois pouces & demi ou quatre pouces, & fournit dans ſon trajet trois branches, dont deux montent vers l'attache fixe des muſcles du col, & l'autre vers les muſcles pectoraux.

La continuation de cette artère prend le nom de brachiale à l'articulation de l'épaule avec le bras; à peu de diſtance, elle produit une branche conſidérable, nommée ſcapulaire, qui ſe diviſe en trois branches; deux internes, leſquelles vont ſe diſtribuer dans le muſcle ſcapulaire, en montant vers le bord poſtérieur de l'omoplatte; & l'autre qui paſſe à côté du col de l'omoplatte, en rempant ſur l'os, ſe diſtribue dans les muſcles épineux de cette partie, & donne vers la partie inférieure, une petite branche qui entre dans la partie poſtérieure & inférieure de l'os.

L'artère brachiale, après avoir fourni la branche ci-dessus, descend tout le long de la face interne de l'humérus, jusqu'à sa partie moyenne, puis rempant derrière cet os, elle fournit deux autres branches, dont la supérieure distribue des rameaux dans les muscles longs, moyens & gros extenseurs de l'avant-bras ; il y a une autre petite branche qui descend dans les envelopes de l'avant-bras, & dont une portion va se perdre dans la peau.

L'artère brachiale, vers la partie latérale interne de l'articulation de l'humérus avec le radius, se bifurque en deux artères, dont la moins considérable nommée cubitale, passe entre le radius & le cubitus ; & après avoir donné une petite branche qui pénétre dans le radius entre ces deux os, descend le long du cubitus, & jette quelques branches aux muscles voisins ; l'autre, nommée radiale, rempant derrière cet os, produit vers la partie moyenne de cet os, quelques branches qui vont aux muscles du genou, & à tous les autres de l'extrémité antérieure.

L'artère canonière prend son nom immédiatement au-dessous du genou, & en change à un travers de doigt au-dessus du fanon : cette artère, rempant derrière l'os du canon, produit vers le tiers de cet os, une branche qui pénétre dans sa substance ; mais vers sa partie

moyenne, elle jette une longue branche qui rempe proche l'os ſtyloïde externe, & qui donne à ſon tour des ramifications qui ſe portent en devant de l'os du canon, & dont quelques-uns vont ſe perdre dans la peau.

Les pâturonières, formées par les diviſions de la canonière, ſont au nombre de deux, une à droite & l'autre gauche; elles rempent aux parties latérales de l'os du pâturon, un peu en arrière, & s'étendent juſqu'à la partie ſupérieure de l'os coronaire, dont elles prennent le nom.

Les coronaires ſe diviſent en deux branches; la première & la moins conſidérable en ſe bifurquant, va ſe diſtribuer dans le corps de la fourchette charnue, & dans celui de la ſole; elle jette, outre cela, un petit rameau dans la partie antérieure vers l'os coronaire; la deuxiéme, qui eſt la ſuite du gros tronc, rempe derrière le cartilage, paſſe à côté de l'os coronaire & de l'os de la noix, & va rentrer dans l'os du pied inférieurement; cette artère diſtribue beaucoup de rameaux qui ſortent par tous les trous que l'on rencontre au bord inférieur de l'os du pied, & qui vont enſuite ſe répandre dans la chair cannelée.

La branche droite de l'aorte eſt du double plus longue que la gauche: elle fournit d'abord

la thorachique, l'intercoſtale & la cervicale; elle donne enſuite trois troncs principaux, qui ſont, l'axillaire & les carotides, qui retiennent ces noms juſques vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure.

Ces artères, dans leur trajet, jettent pluſieurs rameaux, les uns dans les muſcles du col, les autres en devant de la trachée-artère.

L'artère carotide, étant parvenue vers l'articulation de la deuxiéme vertébre cervicale avec la première, elle fournit, en avant de la trachée-artère, une groſſe branche, laquelle ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications, dont la plus conſidérable pénétre dans la ſubſtance de la glande thyroïde; quelques-unes vont dans les tuniques de cette glande; & les autres ſe diſtribuent dans le muſcle ſterno-hyoïdien.

L'artère carotide monte enſuite vers l'angle de la mâchoire inférieure, & produit avant ſa bifurcation générale, trois groſſes branches, qui ſont l'artère parotide, la cervicale ſupérieure & la cérébrale.

L'artère parotide fournit à ſa racine une branche qui court çà & là ſur le tiſſu de la glande, ſon corps monte enſuite vers l'oreille, pour ſe diſtribuer dans la glande, où les

ramifications repréſentent une branche d'arbre.

L'artère cervicale ſupérieure naît à côté de la précédente ; après avoir fait un trajet d'un pouce & plus vers le deſſous de la première vertébre cervicale, elle ſe partage en ſix branches, dont trois groſſes & trois petites ; la première des groſſes perce les aîles de la première vertébre, & va ſe diſtribuer dans les muſcles extenſeurs du col & de la tête.

La ſeconde des groſſes naît à côté de la précédente, paſſe par-deſſus les cornes de l'os occipital, pour pénétrer dans le crâne par les trous condy-loïdiens, en s'anaſtomoſant avec quelques branches de la cervicale inférieure.

La troiſiéme des groſſes paſſe derrière l'oreille, & pénétre dans le muſcle crotaphite.

Les trois autres petites branches ſe diſtribuent dans le muſcle fléchiſſeur du col & de la tête.

La cérébrale qui eſt la plus longue des trois, ne commence à ſe diviſer que lorſqu'elle a pénétré dans le crâne par les trous de l'occipital avec le ſpénoïde ; pour lors, elle ſe partage en une quantité prodigieuſe de ramifications qui vont à la pie-mere & à la dure-mere.

L'artère carotide étant arrivée vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, ſe diviſe en

deux troncs, qui ſont la carotide interne ſupérieure, & la carotide interne inférieure.

La première fournit cinq branches conſidérables, dont deux internes & trois externes.

Les internes ſont, l'artère palatine & la mâchelière.

La palatine, à bien dire, n'eſt que la continuation du gros tronc de la carotide interne ſupérieure : cette artère ſe porte de bas en haut, en ſuppoſant la tête levée, paſſe par le trou rond de l'os ſphénoïde, ſort enſuite après avoir paſſé au bas de l'orbite pour entrer dans le trou ſphéno-maxillaire palatin poſtérieur. Elle ſort enſuite de ce trou pour remper tout le long du bord alvéolaire, juſqu'aux dents inciſives ; alors elle entre dans le trou palatin antérieur, pour ſe répandre & ſe diſtribuer dans la lévre ſupérieure & dans le nez, où elle s'anaſtomoſe avec les voiſines ; près de ſon origine, cette artère produit une branche qui paſſe par-deſſus le ſinus ſphénoïdal, & va ſe diſtribuer en différentes branches dans la membrane qui tapiſſe le cornet ; de cette même branche partent encore pluſieurs rameaux qui ſe diſtribuent au muſcle ſphéno-maxillaire.

La mâchelière prend ſon origne au-deſſous de l'articulation de la mâchoire inférieure ; deſcend le long de cet os ; jette pluſieurs bran-

ches qui se répandent dans le muscle sphéno-maxillaire, & la plus considérable entre les deux tables de la mâchoire inférieure au-dessous des dents molaires, en leur fournissant à chacune une petite branche; cette artère sort ensuite par le trou mentonnier, pour s'anastomoser avec celle de la face.

Les artères externes sont, l'auriculaire, la temporale & la maxillaire postérieure.

L'auriculaire est située derrière les oreilles, elle monte vers l'oreille en fournissant plusieurs artérielles qui vont çà & là; elle se partage ensuite en deux branches principales, dont l'une monte le long de la partie latérale de l'oreille externe; l'autre passe derrière, & produit deux rameaux, l'un desquels monte le long de la partie postérieure de l'oreille, & l'autre va se distribuer dans les muscles de l'oreille & dans le crotaphite.

La temporale forme une branche assez forte qui passe extérieurement dessus l'articulation de la mâchoire inférieure au-dessous de l'arcade zygomatique & de l'os de la pommette, & fournit plusieurs rameaux qui vont se répandre dans le masseter externe.

La maxillaire postérieure part du bord postérieur de la mâchoire inférieure, & jette trois rameaux, dont le plus considérable se répand

dans la glande maxillaire ; un autre ſuit le bord de l'angle de la mâchoire inférieure : & le troiſiéme ſe diſtribue en s'épanouiſſant dans le maſſeter externe.

Le carotide interne inférieure rempe le long de la face interne de la mâchoire inférieure ; & après avoir diſtribué pluſieurs petites branches, qui vont aux différentes parties du larynx, elle ſe partage en deux branches principales, qui ſont, la ſublinguale & la maxillaire inférieure.

La ſublinguale, ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſituée ſous la langue, dans ſon corps, fournit une quantité prodigieuſe de ramifications, qui ſe diſtribuent dans les muſcles qui la font mouvoir.

La maxillaire inférieure, en ſe recourbant deſſous l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, jette une branche conſidérable, appellée hyoïdienne, qui va fournir une partie des muſcles de l'os hyoïde ; enſuite la maxillaire, après s'être recourbée ſur la face, produit deux troncs, dont l'un nommé artère buccinatrice, rempe le long de la face externe de la mâchoire inférieure, l'eſpace de trois ou quatre pouces, ſe partage en deux branches : l'une va à la lévre inférieure nommée buccinatrice inférieure, qui s'anaſtomoſe avec celle de l'autre côté, & qui

produit une branche qui entre dans le trou mentonnier, & s'anaſtomoſe par conſéquent avec la mâchelière : l'autre branche qui paſſe par-deſſus la lévre ſupérieure, ſe nomme artère buccinatrice ſupérieure, laquelle après avoir jetté quelques branches de côté & d'autre, rempe ſur le bord inférieur de la lévre ſupérieure, & va s'anaſtomoſer avec ſa voiſine.

La maxillaire inférieure, après avoir fourni cette branche dont nous venons de parler, monte vers les os du nez, & produit ſix branches.

La plus inférieure deſcend le long du bord de l'os maxillaire, & va ſe perdre en ſe biſurquant, & dans les lévres, & dans le bas de la narine.

La ſeconde branche plus ſupérieure, en jette deux ou trois, dont une pénétre dans le bas de l'os maxillaire ſupérieur, pour ſe répandre dans le bas de l'intérieur des narines ; les deux autres rempant extérieurement.

Des quatre autres branches produites par la maxillaire inférieure, trois rempent ſur la ſurface des os maxillaires ſupérieurs, & quelquefois s'anaſtomoſent entr'elles, mais la dernière ſe porte vers la paupière inférieure.

L'artère-aorte deſcendante, qui commence à être ainſi appellée à la bifurcation de l'aorte proprement dite, deſcend le long des douze

vertébres d'orſales & des quatre lombaires, elle perd ſon nom peu après ſon origine, & ſe diviſe en aorte thoracale ou pectorale, & en aorte abdominale.

L'aorte pectorale eſt diſtante du corps des vertébres du dos, vers la quatriéme, de près d'un demi-pied; mais elle s'en rapproche à meſure qu'elle s'éloigne du cœur. L'aorte, dans ſon étendue, fournit douze branches de chaque côté, dont la première commence vers l'entre-deux de la ſixiéme & ſeptiéme vraies côtes; chaque branche ſe diviſe en deux, une interne, nommée épineuſe, qui entre dans les trous des conjugaiſons, pour aller ſe diſtribuer dans les muſcles du dos; & une externe nommée intercoſtale, qui rempe le long du bord poſtérieur de la côte. L'artère-aorte, vers le diaphragme, produit une branche de chaque côté, nommée diaphragmatique, qui va ſe répandre ſur ce muſcle.

L'aorte abdominale s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la quatriéme vertébre lombaire : elle forme deux intervalles où elle ne donne aucune ramification. Pour rendre la deſcription que nous en allons faire plus claire, nous la diviſerons en trois branches; ſçavoir, une antérieure, une moyenne & une poſtérieure.

La première diviſion ſe fait immédiatement

au dessus du diaphragme; l'artére abdominale fournit dans cet endroit & au-dessous, un tronc très-court nommé cœliaque, lequel se divise en quatre branches, qui sont, l'artère splénique, l'artère hépatique, l'artère stomachique, & l'artère pancréatique.

L'artère splénique, qui est la plus considérable des quatre, se porte à gauche & va à la rate; mais à deux ou trois pouces de distance, avant que de se distribuer dans ce viscére, elle marche de derrière en avant sur le bord latéral externe de ce viscère; & à un pouce du commencement de ce bord, jette plusieurs ramifications qui se distribuent dans sa substance; elle continue sa route le long de la rate, & dans son trajet, elle donne de fortes branches qui se dispersent dans l'omentum ou épiploon, & qui alors prennent le nom d'épiploïques.

L'artère hépatique se porte à droite, puis se courbe à gauche pour entrer dans le foie; & à son entrée elle se divise en deux branches, dont l'une va au grand lobe, & l'autre au petit; à quelque distance de son origine, l'artère hépatique fournit quelques branches au duodenum.

L'artère stomachique sort de l'aorte cœliaque, entre la splénique & l'hépatique; bientôt elle se divise en deux branches, dont l'une rempe le long de la petite courbûre de l'esto-

mac, ce qui la fait nommer coronaire ſtomachique ſupérieure, puis continue ſa route ſur le pylore où elle prend le nom de pylorique. Cette même artère s'avance le long du duodenum, & ſe nomme duodenale; l'autre branche ſe porte à la grande courbûre de l'eſtomac, & ſe nomme ſtomachique inférieure; elle s'anaſtomoſe d'ailleurs avec la ſplénique, & produit de même des épyploïques.

L'artère pancréatique part en arrière de celle-ci, & ſe diviſe en deux branches, à deux pouces de ſa ſortie du tronc cœliaque; l'une ſe rend dans le pancréas, & l'autre dans le duodenum.

La ſeconde diviſion de l'aorte abdominale, ne ſe trouve pas beaucoup éloignée de la première; elle ſe fait au tiers de l'étendue de l'aorte, vers la partie antérieure; l'aorte, en cet endroit, forme trois troncs principaux, qui ſont, l'artère méſentérique antérieure & les émulgentes.

L'artère méſentérique antérieure eſt la plus conſidérable des trois; elle a environ un pouce & demi de longueur, & eſt produite par la partie poſtérieure de l'aorte, eû égard à la ſituation de l'animal; enſuite elle fournit trois branches, dont la première & la plus antérieure va au cœcum, en jettant trois bran-

ches qui rempent, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

La seconde donne trois branches qui sont les plus longues de toutes les mésantériques, & vont se distribuer au méso-colon & à l'intestin même.

La troisiéme part à côté de celle-ci, & produit deux ou trois branches qui vont aux intestins grêles, après avoir passé entre les deux feuillets du mésantère.

Les émulgentes partent des côtés de l'aorte, & vont se distribuer dans les reins; le tronc de l'artère émulgente a un pouce & demi de longueur au plus; elle se divise ensuite pour l'ordinaire, en deux rameaux principaux qui vont se distribuer dans la substance de ce viscère.

La troisiéme division de l'aorte abdominale forme trois branches, qui sont la mésentérique postérieure, & les spermatiques.

La mésentérique postérieure sort un peu du du côté droit & par un seul tronc, qui a deux pouces & demi environ de longueur, & qui se partage en quatre branches, dont trois se subdivisent en plusieurs ramifications, pour se distribuer aux intestins grêles; & la quatrième se porte en arrière pour aller au méso-rectum & au rectum même; elle donne encore quelques branches qui vont à la vessie. Une grande

partie

partie des ramifications des méſentériques s'anaſtomoſent entre elles.

Les ſpermatiques ſont deux, l'une droite & l'autre gauche ; elles partent un peu en avant de la méſentérique poſtérieure, vont le long du baſſin, & paſſant enſuite par l'anneau que forment les muſcles abdominaux, elles vont ſe diſtribuer aux teſticules.

Ce ſont ces artères qui, dans les jumens vont ſe diſtribuer aux ovaires.

L'aorte produit encore dans ſa partie poſtérieure, ſix branches de chaque côté, vers les vertébres lombaires : elles ſe bifurquent, & de ces deux ramifications, l'une va en montant vers les muſcles du dos, & l'autre aux muſcles de l'abdomen.

L'artère aorte, étant parvenue vers la quatriéme vertébre lombaire, ſe partage en quatre groſſes branches qui ſont, les iliaques externes & les iliaques internes : celles-ci n'ont que le quart de longueur des premieres, & ſont beaucoup plus fortes, il y en a une de chaque côté.

L'iliaque interne rempe au-deſſous du corps de la derniere vertébre lombaire, en s'écartant de celui de l'os ſacrum, & ſe portant ſur l'os iléon à ſa jonction avec l'os iſchion. De ce tronc partent trois branches qui ſont, la honteuſe interne, la ſacrée & la petite iliaque.

La honteuſe interne, à un pouce de diſtance de l'iliaque, ſe diviſe en deux branches, dont la moins conſidérable paſſe à côté du rectum, & va ſe diſtribuer à la veſſie ; l'autre ſe jette en arrière, en rempant dans la face interne de l'os iſchion, pour aller ſe diſtribuer aux veſſicules ſéminales, à lânus, au vagin dans la jument, & aux muſcles de la verge dans le cheval.

La ſacrée part un peu en arrière de celle-ci, ſe porte en arrière le long du bord de l'os ſacrum, pour ſe diſtribuer dans les muſcles releveurs de la queue & dans les muſcles feſſiers.

Cette artère fournit une quantité prodigieuſe de ramifications : à ſon origine elle jette un rameau qui rempe au deſſous de l'os ſacrum, & va ſe terminer à la queue, après avoir paſſé le long des nœuds.

La petite iliaque part latéralement & croiſe l'os iléum, enſuite le contour au deſſous de l'angle inférieur & vient ſe diſtribuer dans le haut des muſcles feſſiers.

L'iliaque interne, vers la jonction de l'os iſchion, ſe partage en deux branches, dont l'une rempe en dedans du baſſin, & l'autre ſort en dehors.

La premiére eſt nommée obturatrice, & la deuxiéme, feſſière.

L'obturatrice ſe porte en dedans du baſſin, rempant ſur la face interne de l'os iſchion, & ſort par le trou ovalaire, & après avoir jetté de côté & d'autre une grande quantité de ramifications, elle va ſe diſtribuer dans les muſcles de la cuiſſe.

L'artère feſſière ſort du baſſin, en rempant ſur l'extrémité de l'os iléum, & vient fournir trois ſortes ramifications, qui vont ſe perdre dans les muſcles feſſiers.

L'iliaque externe ſe biſurque au deſſus de l'interne, à peu de choſe près, & perd ſon nom vers la cavité cotyloïde à la ſortie du baſſin; duquel elle ſuit, pour ainſi-dire, le contour; elle ne jette en dehors, proche la bifurcation avec l'aorte, qu'une branche remarquable nommée grande iliaque laquelle, après s'être étendue ſur l'os iléum, ſe diviſe en deux branches, qui vont aux muſcles tranſverſes; quelquefois ces branches naiſſent de l'aorte, au deſſus de ſa bifurcation.

L'artère iliaque, au deſſous de l'anneau, prend le nom de crurale juſqu'à la partie poſtérieure du jarret.

Vers l'articulation du femur avec le baſſin, cette artère produit deux branches, dont la plus conſidérable va ſe diſtribuer dans les muſcles qui forment la cuiſſe.

La feconde, qui part du même tronc, en fournit deux autres qui font, l'artère honteufe externe & l'épigaftrique; celle-ci fe recourbe en devant, puis entre dans le mufcle droit, auquel elle donne des branches, & va s'anaftomofer avec la thorachique.

La honteufe externe defcend en fe bifurquant, & forme deux longues branches, dont l'une, dans le cheval, rempe fur le corps de la verge, & l'autre va fe diftribuer au fcrotum : mais, dans la jument, ces deux branches vont fe rendre dans le vagin.

L'artère crurale defcend le long de la partie latérale interne du fémur, vers fa partie moyenne. Elle fe porte derrière le refte du fémur; on remarque dans l'étendue de cette artère cinq groffes branches qui vont fe diftribuer aux mufcles de la jambe. L'artère paffe enfuite entre les condyles du fémur; & étant parvenue au deffous de l'articulation, elle prend le nom de tibiale antérieure; celle-ci, à la partie fupérieure du tibia, paffe entre le péroné & lui, fe porte en avant du tibia, & defcend le long de la face externe du tibia jufqu'à l'articulation du jarret, où elle perd fon nom; mais, en paffant fous le peronné, elle jette une branche nommée tibiale poftérieure, qui defcend le long de la face poftérieure de cet os, jufqu'au jarret où elle fe divife : à cette articulation, cette

même branche en produit une autre qui entre dans le tibia proche ſa biſurcation ; elle donne encore une branche qui paſſe derriére l'articulation du jarret & le long de l'os du canon.

La tibiale ſe diviſe en deux branches vers l'articulation du jarret, paſſe par deſſous le ligament latéral externe, & va ſe diviſer en trois autres branches. Cette artère ſe nomme canonière interne ; l'autre branche, qui eſt la plus conſidérable & qui eſt la ſuite du tronc de la tibiale, ſituée en avant, ſe nomme artère canonière externe.

La canoniére interne, après avoir paſſé deſſous le ligament commun du jarret, produit trois branches ; la premiére, après avoir fourni une ramification, s'inſinue dans l'os du canon à ſa partie ſupérieure ; enſuite, cette artère deſcend le long de l'os ſtyloïde interne en croiſant, l'autre deſcend ſe diſtribuer au fanon.

La canonière externe deſcend entre l'os du canon & le ſtyloïde externe, paſſe par-deſſous l'os ſtyloïde, & va former les paturonières, ainſi que les autres artères, celles-ci ſont comme aux extrémités de devant.

Il y a un bien plus grand nombre de ramifications que celles que j'ai marquées. je me ſuis borné à déſigner ici celles qu'il eſt le plus important de connoître dans la pratique. J'ai paſſé légérement ſur les anaſtomoſes, parce qu'elles

font extrêmement multipliées, & qu'elles m'ont paru être de peu d'utilité dans le traitement des maladies du cheval.

ARTÉRIEL qui tient de l'artère : on dit une liqueur artérielle, un vaisseau artériel, &c.

ARTHRODIE, *Voyez* os (connexion des)

ARTICULAIRE, *Voyez* os (connexion des) Articulaire qui appartient aux articulations. On dit membranes, ligamens, liqueurs, glandes, vaisseaux articulaires.

ARYTÉNOIDES, (cartilages) *Voyez* Larynx.

ARYTÉNOIDIENS, (muscles) *Voyez* Larynx.

ARYTENO-PHARYNGIENS (muscles) *Voyez* Pharynx.

ARZEL, Cheval qui a une balzane au pied de derrière hors du montoir.

ASSORTIR, c'est accoupler le cheval avec une jument qui lui est propre, tant pour la forme, que pour la hauteur, afin d'en tirer race. On dit encore assortir des chevaux suivant les divers usages auxquels on les destine, tels que les carosses, les chaises, &c.

ASSOUPISSEMENT, rien de si ordinaire que de voir des chevaux étant même de bout & attelés, assoupis, mangeant avec lenteur, & paroissant toujours comme endormis.

Cet aſſoupiſſement peut venir, 1°. de pléthôre, 2°. d'un coup reçu ſur la tête, 3°. d'une plaie, telle que la maladie de la taupe, d'un ancien ulcère dont la matière aura tombé ſur le ligament capſulaire qui unit l'occipital avec la ſeconde vertèbre; 4°. de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tels que de livraie.

Mais les cauſes les plus communes de l'aſſoupiſſement ſont la pléthôre, qui eſt continuelle, & les coups ſur la tête, dont l'effet eſt paſſager La pléthôre exige des ſaignées faites de temps en temps; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche, & qu'on le nourriſſe peu. Les chevaux qui ont une groſſe tête, une groſſe ganache, ſont très-ſujets aux aſſoupiſſemens; ceux de Meſſagerie en ſont fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être cauſée par le mauvais fourrage qui formant un mauvais chyle, produit un ſang épais & qui circule lentement, d'où ſenſuit l'aſſoupiſſement. Celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire; celui qui eſt l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & que l'on donne iſſue à la matière, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine; ce qui feroit périr le cheval. Cet accident n'arrive que trop ſouvent, faute de ne pas ſuivre cette tumeur juſqu'à parfaite guériſon.

ASTRINGENS, médicamens qui resserent, qui arrêtent quelqu'hémoragie. (*Voyez*) ce mot.

ATLAS, on nomme ainsi la premiére vertèbre du col, parce qu'elle porte la tête. (*Voyez*) Vertèbres cervicales.

ATROPHIE, maigreur excessive ou marasme. Le marasme dans les chevaux, reconnoît toujours quelque cause interne; il est la suite d'une maladie aiguë, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de substance; il vient aussi d'un défaut de sécrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité très-grande dans les fibres. C'est alors que certaines gens examinent la peau; si elle tient aux os, ou paroît y tenir, parce qu'elle ne prête pas, ils prononcent que le cheval n'est pas fait pour engraisser. Si au-contraire, elle est lâche, il y a apparence disent-ils qu'il prendra de l'embonpoint. Mais cette décision est ridicule, car j'ai vu cent fois des chevaux avoir la peau adhérente aux os, & cependant devenir gras. Pour juger si un cheval est de nature à engraisser ou non, il faut considérer l'ensemble, examiner chaque partie en détail & son caractère. L'expérience m'a appris qu'un cheval serré dans ses épaules, reste pour l'ordinaire maigre, ainsi que celui dont la poitrine est étroite (ce qu'on appelle

avoir la poitrine platte :) il eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe engraiſſent jamais. S'il y a quelque exception à cette régle, elle a échappé à mes obſervations. Tous les remédes qu'on preſcrit alors ſeroient inutiles ; les farineux, qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci.

La maigreur, qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionnée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux, à moins que le cheval ne ſoit trop vieux : cependant on en voit tous les jours de très âgés engraiſſer. Je crois même pouvoir aſſurer que toutes les fois qu'il n'y a point de vice de conformation, il eſt rare qu'un cheval bien panſé & avec ſoin, exercé ſelon ſes forces, bien nourri, ne prenne de l'embonpoint.

ATTACHER, (s') ſe dit d'un cheval qui ſe jette ſur l'épron, & qui, quand il en a été piqué s'en raproche.

ATTAQUER, c'eſt piquer vigoureuſement un cheval des éprons.

ATTEINTE (l'), en général, eſt une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes, avec un de ſes fers, ou qu'il

reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple ou compliquée ; elle eſt ſimple quand il n'y a que la peau de léſée ; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert. On diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée ; celle-ci eſt ainſi nommée quand l'accident arrive à la couronne. Les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en dedans du boulet ; ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derrière, & ceux qui s'entretaillent. Mais cet accident dépend le le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en dedans, des fortes branches, des crampons, que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'Atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence ; elle ſe guérit d'elle-même ; l'étoupe hachée ou la calcination d'os pulvériſé ſuffit ou remédie à celle qui a été occaſionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juſte, ou en mettant une branche légère en dedans, ſans qu'il y ait d'étampure.

L'Atteinte encornée, qui reconnoît une autre cauſe, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon ; ce qui deſſèche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle

pourroit produire un javart encorné, ce qui eſt annoncé par la grande ſuppuration & par les fonds qui ſe forment dans cette partie. Il faut procurer l'exfoliation (s'il eſt permis de le dire), lorſque l'atteinte eſt à la pointe du talon ; ſoit en traitant la plaie avec le ſuppuratif, ſoit en faiſant marcher le cheval ; ce qui procure ſouvent la chute d'un petit bourbillon. Si elle eſt dans la partie moyenne, le cartilage ſe trouvant attaqué, il eſt néceſſaire d'en venir à l'opération du javart encorné. *Voyez* aux opérations, javart.

Rien de plus abſurde encore aujourd'hui, que de voir des Maréchaux continuer à mettre aux chevaux qui ſe coupent, de groſſes branches en dedans, ou des crampons : dans d'autres, des fers à boſſe, & cela dans l'idée de rejetter la jambe en dehors. Je conviens que par ce moyen, la jambe eſt en dehors, quand le cheval a ſon pied poſé à plat ; mais lorſqu'il leve ſon pied, cette ferrure fait elle changer la direction de ſa jambe ? Donne-t-elle aux muſcles d'autres mouvemens ? Les muſcles n'agiſſent-ils pas de même ? Si ceux qui s'obſtinent encore à ſuivre cette méthode ſurannée vouloient faire attention à ce que nous venons de dire, ils verroient que ces ſortes de ferrures, bien loin de porter reméde au défaut qu'ils ont envie de corriger, deviennent au contraire

plus nuiſibles, & peuvent occaſionner dans le cheval ſain, des pareils accidens. Les trois quarts des Maréchaux ſont heureuſement revenus de cette erreur; ils ſentent même le défaut de cette ferrure, dont j'ai démontré les les inconvéniens dans mon Guide du Maréchal.

La ferrure eſt une partie eſſentielle de l'yppiatrique, le Maréchal doit s'en occuper ſérieuſement : en la poſſédant bien, il remédiera à diverſes maladies du pied du cheval.

ATELLES, *Voyez* Écliſſes.

ATTENDRE, ſe dit d'un cheval qui n'eſt pas formé par l'âge & qui manque de force, & à qui on ne ſçauroit donner aucun exercice de manége, ainſi on dit, il faut attendre ce cheval.

AUBERT, MILLE FLEURS ou FLEUR DE PÊCHER, (poil) mêlange aſſez confus de blanc, de bay & d'alzan.

AUBIN (l'), on appelle aubin une allure dans laquelle le cheval en galopant avec les jambes de devant, trote ou va l'amble avec le train de derrière. Cette allure qui eſt très-vilaine, eſt le train des chevaux qui ont les hanches foibles & le derrière ruiné, & qui ſont extrémement fatigués à la fin d'une longue courſe.

La plûpart des chevaux de poste aubinent au lieu de galoper franchement. Les poulains qui n'ont point encore assez de force dans les hanches pour chasser & accompagner le devant, & qu'on veut trop-tôt presser au galop, prennent aussi cette allure, de même que les chevaux de chasse, lorsqu'ils ont les jambes de derrière ruinées. E. D. C.

AUDITIF, se dit de tout ce qui appartient ou a rapport à l'organe de louie.

AUGE, espace qui régne entre les deux côtés de la mâchoire inférieure proche le menton. On appelle aussi de ce nom les oreilles & les ventricules du cœur.

AURICULAIRE, qui appartient aux oreilles.

AUXILIAIRE, se dit d'une partie qui prête secours à une autre, on dit un tel muscle est auxiliaire d'un autre.

AVALER, *Voyez* Digestion.

AVALURE, (l') est la séparation de la corne d'avec la peau, à la couronne. Ce mal peut occuper toute l'étendue de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matière ou le pus, à la suite d'une enclouûre, aura séjourné entre la chair connelée & la muraille, & aura fusé jusqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie supérieure de la muraille. L'avalure ne

fait boiter le cheval, que lorsqu'elle est récente, mais il n'en boite jamais lorsqu'elle est descendue.

Il faut mettre sur l'avalure une tente imbibée d'essence de térébenthine, & un plumaceau chargé de térébenthine par dessus; on couvre ensuite la couronne d'onguent de pied, afin de conserver le sabot frais, humecté & souple.

AVANT-BRAS, partie de la jambe de devant comprise entre l'humerus ou le bras & le genoux, *Voyez* Jambe. On nomme plus particuliérement avant-bras les os de cette partie. En cette acception, il est formé de deux os, du radius ou rayon, & du cubitus ou os du coude. Le radius est le plus long des os de l'extrémité antérieure, on le divise en corps & en extrémités, l'une supérieure, l'autre inférieure, qui toutes deux sont égales en grosseur. On remarque à la partie supérieure, deux apophyses, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement. La partie moyenne de cet os qui est la plus dure & la plus compacte, a deux faces, une antérieure arrondie, une postérieure applatie: deux bords, un interne & un externe. Dans la partie inférieure, antérieurement se voient quatre apophyses, dont deux considérables aux parties latérales, for-

mant toutes quatre trois gouttiéres, deux éminences & deux cavités enduites de cartilage, l'une plus considérable que l'autre: on apperçoit enfin plusieurs inégalités, tant dans la partie supérieure que dans l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus est situé à la partie postérieure du radius. Il ressemble à une massue divisée en deux portions, une supérieure, l'autre inférieure. La supérieure est un peu quarrée, l'inférieure est en forme de stilet. On observe la à la partie supérieure deux apophyses, l'une qui est à l'extrémité s'appelle olécrane, l'autre est arrondie & cartilagineuse, pour être reçue dans la cavité postérieure de l'humerus. Entre ces deux éminences est située une cavité servant de gaîne pour les muscles qui forment l'avant-bras. Il a encore deux autres éminences pour se joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces. Une antérieure & deux latérales. Il y a un espace entre cet os & le radius pour le passage de de plusieurs vaisseaux. Le cubitus descend le long du bord externe du radius. C'est aux environs de la partie moyenne de ce dernier qu'il commence à s'offifier avec lui dans les jeunes chevaux, & qu'ils ne font plus qu'un seul os dans les vieux.

Le cubitus ou l'olécrane eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe occaſionnée à cet endroit par l'éponge du fer. Sa fracture eſt incurable.

Le radius & le cubitus s'articulent à l'extrémité ſupérieure avec l'humerus, le radius ſeul par l'inférieure avec les os du genoux.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont les longs & les courts fléchiſſeurs. Le long fléchiſſeur eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplatte, à l'apophyſe coracoïde, par un tendon très-gros, qui en deſcendant augmente de volume : ſur ce tendon s'imprime une gouttière profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humerus ſur laquelle il gliſſe : il devient enſuite charnu & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humerus, puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale un peu antérieure du radius, au deſſus du ligament latéral interne. Ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponevroſe, laquelle envelope les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

Le

Le court fléchisseur est un muscle charnu dans toute son étendue. Il a son attache à la partie supérieure & externe de l'humerus, au dessous du col de cet os : il se porte ensuite en avant, pour se terminer au dessous du précédent vers la face externe. Ces muscles fléchissent l'avant-bras sur le bras dans toutes les allures.

Les extenseurs sont le long, le gros, le court & le petit extenseur.

Le long extenseur a son attache au bord postérieur & supérieur de l'omoplate ; il se confond avec la partie supérieure du gros extenseur, l'espace de trois ou quatre travers de doigt : il se sépare ensuite & descend le lond du bord postérieur du gros extenseur pour se terminer à la partie supérieure latérale interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevrose qui sert d'envelope aux muscles de l'avant-bras

Le gros extenseur, le plus considérable des muscles de cette extrémité, est d'une figure triangulaire, & occupe pour ainsi-dire, lui seul l'espace qu'il y a entre l'omoplate & l'humerus. Il s'attache supérieurement par une bande tendineuse au bord postérieur de l'omoplate ; il descend ensuite en diminuant de volume pour se terminer à la partie supérieure du

cubitus ; mais il donne encore naissance à une large aponevrose qui envelope les muscles dont l'avant-bras est formé.

Le moyen extenseur a son attache à la partie postérieure & supérieure de l'humerus, il est d'une figure quarrée & vient se terminer au précédent.

Le court extenseur a son attache à la partie postérieure & moyenne de l'humerus par des fibres charnues, & va se terminer par un large tendon à la partie supérieure & interne du cubitus.

Le petit extenseur qui est le moins considérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie postérieure & inférieure de l'humerus, dans cette cavité formée par les condyles postérieurs de cet os, & va se terminer au bord antérieur du cubitus. La fonction de ce muscle est d'étendre le bras & de remettre la jambe dans son àplomb, lorsqu'elle a été portée en avant ; mais en concourrant avec les muscles du bras, il la porte en arrière.

On observera que dans le langage commun, on appelle improprement & mal-à-propos l'avant-bras, le bras, parce que l'on confond pour l'ordinaire le véritable bras avec l'épaule. Ainsi l'on dit communément un beau bras, le bras menu & foible, pour bel avant-bras, avant-

bras menu. L'avant-bras, pour être beau & bien conformé, doit être gros & large depuis le coude jusqu'aux ars, & diminuer insensiblement en forme de cône jusqu'aux genoux. *Voyez* Jambe.

Avant-bras, *Voyez* Bras. (avant)

AVANT-CŒUR, au dessus du sternum, dans la facette même où entre la pointe de l'épaule & le poitrail : il survient souvent des tumeurs considérables, que bien de personnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles ; ce qui est cependant très-rare. Quoiqu'on dise, je n'ai jamais vu dans la facette, des tumeurs qui approchent de l'anthrax (*a*) ; les tumeurs de

(*a*) M. Vitet dit que l'avant-cœur s'étend rarement jusqu'au membre viril du cheval ; & l'Auteur de l'Analyse de l'Ouvrage de ce sçavant Médecin, inséré dans les Lettres de M. Buchoz, après avoir touché légérement ce membre viril du cheval, demande quel est le Maréchal assez ignorant qui peut avoir induit M. Vitet en une pareille erreur, & confondre l'avant-cœur avec un œdéme qui s'étend assez souvent jusqu'à la verge du cheval, & qui est produit, tantôt par une sangle trop serrée, tantôt par les suites d'une hydropisie quelconque, ou parce que le cheval est trop longtemps resté sur ses jambes, comme cela est ordinaire dans les maladies internes. M. Vitet conviendra qu'il ne faut pas écrire sur la pratique, sur la foi d'autrui, mais sur sa propre expérience, ce qui paroît lui manquer, & c'est ce qu'il faut à nos Maréchaux.

la pointe de l'épaule ſont la ſuite de l'inflammation, & ſe terminent par un ſquirrhe ou par un kyſte; ſouvent elles embraſſent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours profonde, ſituée derrière le muſcle long du col, & de la groſſeur d'une bouteille : elle gêne le mouvement de l'épaule ſur le thorax; elle s'abſcéde rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kyſte. Cette maladie n'arrive que très-lentement à ce point de maturité qui indique le moment de l'opération : il faut quelquefois attendre quatre à cinq mois.

Après avoir employé la voie de la réſolution par le ſecours de l'eau ſalée, des décoctions aromatiques, des ſpiritueux, de ſtyptiques; ſi l'on voit qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté ſubſiſte, il faut la laiſſer venir à ſon point : dès qu'elle y eſt arrivée, on abbat le cheval afin de procéder à l'opération qui ſe fait ainſi : on fend la peau dans toute la longueur de la tumeur de bas en haut; on dégage enſuite les bords de cette peau, qui, dans tous le cas, doit être ménagée; puis on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle eſt une partie du muſcle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal; on vuide le pus contenu dans le ſac, qu'on baſſine avec une diſſolution de vitriol pour le corroder, & former un ulcère ſimple,

L'opération faite, l'on paſſe dans les bords de la peau, ſelon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonets qui ſervent à maintenir l'appareil. Les panſement ſe fera avec le digeſtif animé, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie : il doit étre composé de ſtyrax, de baume d'Arceus, de pompholyx, à partie égale, délayés avec de l'eſprit de vin. Lorſque la ſuppuration eſt bien décidée, on continuera le panſement avec la térébenthine de Veniſe ſeule. Cette maladie n'exige guères qu'un traitement de quinze jours; mais, ſi l'on ſuit la manière ordinaire, qui eſt d'ouvrir la tumeur avec différentes pointes du feu leſquelles détruiſent la peau, on retarde la guériſon, & on l'empêche d'être entiere & radicale, car le ſac du kyſte, n'eſt pas enlevé. Cette méthode de brûler, qui, en ce cas, n'eſt certainement pas chirurgicale, ne laiſſe pas d'être encore pratiquée par des Maréchaux de réputation. Quelques efforts que j'aie faits pour leur en démontrer les défauts, je n'ai pu réuſſir à la leur faire abandonner. Deux obſtacles difficiles à vaincre s'y oppoſent, l'ignorance de l'anatomie & des principes, & le préjugé en faveur d'une routine aveugle, adoptée dès le bas âge.

S'il arrivoit que la tumeur fût ſquirrheuſe, il faudroit l'emporter entiérement; on ſe flatteroit inutilement de la guérir par une autre

voie. cette opération est un peu plus délicate, sur-tout, quand le squirrhe est volumineux, & qu'il se trouve collé à la carotide. L'Opérateur doit s'attendre en l'extirpant en entier, à la section d'une forte branche qui part de l'axillaire, & qui donne beaucoup de sang; mais, cette hémorragie ne doit pas l'inquiéter : l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée sur l'orifice du vaisseau, suffit pour arrêter le sang. Cette maladie arrive plus communément aux chevaux de trait, qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

AVANTAGE, (être monté à son) c'est avoir un cheval proportionné à sa taille, que l'on puisse embrasser aisément, & sur lequel on puisse paroître en proportion.

AVANT-MAIN, *Voyez* Cheval, (conformation du)

AVERTIR un cheval, c'est le reveiller au moyen de quelques aides l'orsqu'il se néglige dans son exercice.

AVEUGLE, se dit d'un trou qui n'a pas de sortie.

AVIVES (les) sont situées à la partie supérieure & postérieure de la gannache, dans cette intervalle, qui régne entre la tête & le col, au-dessous

de l'oreille, & dont l'étendue à-peu-près d'une forme ovalaire, eſt de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être ſéche & rentrer en dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col, dans le temps que le cheval ſe ramene. Les avives peuvent être tuméfiées, ou naturellement, ce qui eſt un defaut de conſtruction, ou accidentellement par un gonflement qui ſurvient aux glandes parotides : ce gonflement que l'on voit ſouvent arriver, ſe termine quelquefois par un abſces, qui n'eſt d'aucun danger, on traite la tumeur ſelon ſon genre. (a)

(a) Je ne crois pas qu'aucun Maréchal, ni aucun Marchand de Chevaux, puiſſe dire, avec M. Vitet, que les vaiſſeaux de la tête s'enflent, que l'animal perde l'appetit, (ce qu'il faut diſtinguer de la difficulté de mâcher) qu'il s'agite, ſe couche, & reſte quelque temps comme aſſoupi, qu'enfin les vaiſſeaux extérieurs de la tête acquièrent un volume conſidérable, que les convulſions le prennent, & qu'enfin l'animal meure.

Rien n'eſt plus ordinaire que de voir des abſcès ſurvenir dans cet endroit, à la ſuite d'une gourme, ſans qu'il y arrive aucun des accidens ci-deſſus. Le dépôt arrivé ſur les glandes parotides, eſt de la même nature que celui qui ſurvient aux glandes maxillaires, ſous la gannache, dans la gourme. Or, je demande à M. Vitet, ſi ces chevaux en meurent. Les Maquignons regardent cet accident comme ſi peu de choſe, qu'ils n'appellent jamais leurs Maréchaux

AVIVES, (ouvertures des) Dans le nombre des erreurs où l'on voyoit autrefois la plûpart des Maréchaux tomber, étoit celle des avives; l'on entendoit, par ce mot, de violentes tranchées dont le cheval étoit tourmenté, & dont on attribuoit la cause à l'engorgement & à la douleur des glandes parotides. C'étoit dans cette persuasion que plusieurs Praticiens, d'après M. Soleysel, & d'autres, d'après lui, conseilloient de battre les glandes, en les pinçant avec des tricoises, pour calmer les douleurs. Ce reméde aussi dangereux qu'absurde, produisoit un dépôt dans cette partie, & souvent la gangrene; d'autres les ouvroient avec une lancette; & dans l'un & l'autre cas, il arrivoit souvent que l'on ouvroit le canal salivaire, ce qui produisoit une fistule incurable. L'on voit même de ces fistules arrivées à la suite de quelques dépôts critiques, produits par une fausse gourme;

pour les traiter, & cette maladie est cependant très-fréquente. Quand il y a péril, c'est toujours par la faute de celui qui traite, c'est parce qu'il ne laisse pas agir la nature; c'est qu'il reste encore chez quelques-uns, la mauvaise pratique d'appliquer des pointes de feu dans le temps que la suppuration commence à se faire, & qu'une telle manœuvre fait tourner la tumeur en gangrene. Il seroit trop long de détailler la curation indiquée dans l'Ouvrage de cet Auteur, nous dirons seulement qu'elle est semblable à la description de la maladie.

ce canal étant ouvert laiſſe céhapper continuellement la ſalive en dehors, & ſouvent fait tomber le cheval dans le maraſme ; ce mal ſe guérit rarement, & encore eſt-ce la nature qui opére, car l'on ne ſçauroit y porter l'inſtrument, ſans courir riſque d'exciter plus de mal. Le mieux, dans ces circonſtances, eſt donc d'abandonner la cure à elle-même, en ſe contentant de laver ſouvent cette partie avec l'eau acidulée ; en continuant long-temps ce reméde, on parvient à reſſerer les vaiſſeaux ſalivaires, à modérer l'écoulement, & à éviter que les licols ſe pouriſſent.

AVORTEMENT eſt la ſortie prématurée du ventre de la mère. Les cauſes ſont les chutes, les faux pas, les ſurpriſes, l'exercice immodéré, les mauvaiſes nourritures, &c. Pour l'ordinaire la jument avorte ſans danger ; mais quand il y a difficulté, on la ſaignera une fois, on lui donnera des lavemens légers de graine de lin, on la menera à l'eau, ſi c'eſt dans un temps chaud, le tout pour faciliter la dilatation de l'orifice de la matrice. Intérieurement on lui donnera de la thériaque diſſoute dans du vin à la doſe d'une once & demie dans une chopine, quelques jours après, on fomentera le ventre & les reins avec de l'eau de vie chaude ſimplement pour donner du reſſort aux muſ-

cles qui par leurs contractions aident à chasser l'animal hors de la matrice. Quand la jument a mis bas son embryon, ou son poulain, il faut lui donner pendant huit jours une bouteille de vin & de bonne substance farineuse : je ne conseillerai jamais de se servir de forceps qui, par la position de la bête sur ses quatre jambes, deviennent meurtriéres.

AXE ou AXIS, *Voyez* vertébres cervicales.

AXILLAIRES (glandes) *Voyez* glandes des extrémités.

Axillaire, qui appartient à l'aisselle ou aux ars.

AXIS, ce mot veut dire essieu; on appelle ainsi la seconde vertébre du col.

AZIGOS ou SANS PAIRE, est une veine située dans la poitrine du côté du hors le montoir, le long des vertébres dorsales, laquelle va se décharger dans la veine axillaire du montoir.

B.

BAGUE, anneau de cuivre qui pend au bout d'une eſpèce de potence, & qui s'en détache facilement, quand on eſt aſſez adroit pour l'enfiler avec une lance en courant à cheval de toute ſa vîteſſe; c'eſt un exercice d'Académie. Courir la Bague. *Voyez* Courſe de Bague. Avoir deux dedans. *Voyez* Dedans

BAILLET, poil de cheval, il eſt roux, tirant ſur le blanc.

BAISSER les hanches, ſe dit du cheval. *Voy.* Hanches. Baiſſer la lance. *Voyez* Lances.

BALANCER la croupe au pas ou au trot, ſe dit du cheval dont la croupe dandine à ces allures, c'eſt marque de foibleſſe de reins.

BALSTADE, (la) eſt un ſaut, dans lequel le cheval ayant les quatre pieds en l'air, & dans une égale hauteur, au lieu de retirer & de trouſſer ſes jambes & ſes pieds ſous le ventre, comme dans la croupade, préſente ſes fers de derriére, comme s'il vouloit ruer, ſans pourtant détacher la ruade, comme dans la capriole.

BALZANE, eſpèce de poil tout blanc tout au-

tour du bas de la jambe jusqu'au sabot. Balzane herminée, se dit lorsqu'il y a dans l'étendue de la balzane, des taches de quelqu'autre poil semées çà & là ; les termes de travat, transtravat, & chaussé trop haut, appartiennent aux balzanes. *Voyez* Poils.

BANDAGES, on appelle de ce nom toutes sortes de bandes diversement figurées & détaillées, que l'on applique sur les parties externes. Il y en a qui sont composés de toiles découpées de différentes façons ; il y en a de rondes & d'ovales, &c. de simples & de composés. Les simples sont faits d'une seule pièce, les autres de plusieurs, les uns sont avec des cordons, les autres sans cordons; la difficulté que l'on éprouve dans le cheval, nous a fait restreindre à quelques bandages particuliers. Les premiers, dont on se sert plus communément, sont ceux que l'on emploie dans la gourme, la taupe, le mal de garot; ce sont des piéces de toille quarrée, aux angles desquelles il y a des cordons que l'on passe çà & là, les autres sont des bandes roulées que l'on emploie pour les plaies du corps ou des extrémités; mais rarement & difficilement se sert-on de ceux du corps : la bande roulée à bien dire, ne convient qu'aux tumeurs & aux plaies des jambes, depuis la partie moyenne de l'avant-

bras jusqu'en bas, & depuis quelque travers de doigt au-dessus du jarret jusqu'à la couronne, on les applique d'une manière circulaire ou en huit de chiffres. Ce dernier arrangement est même indispensable pour les maladies d'articulation, parce qu'autrement on gêneroit le mouvement. Dans les chevaux couronnés, & efforts de jarrets; on doit les employer dans la nerf-ferrure, ou l'extension de tendon, alors on les applique en circulaire.

BANDE, est un lien plat formé, ou par une aponevrose, ou par un ligament, l'on dit bande aponévrotique, bande charnue, bande ligamenteuse.

BANQUET. *Voyez* Bride.

BARBE, cheval né en Barbarie.

Barbes, crins très-longs qui sont situés au menton, qu'il ne faut pas confondre avec les poils de la lévre inférieure.

Barbes. *Voyez* Barbillon.

BARBILLON, duplicature de peau en forme d'appendice, située dessous la langue, qui se trouve dans tous les chevaux, & dont l'usage est de se prêter aux différens mouvemens de cet organe. Les Écrivains modernes de l'Art Vétérinaire, ne peuvent donner plus de preuve de leur ignorance, qu'en regardant avec les

Anciens, les barbillons comme un obſtacle qui empêche les chevaux de boire. Il eſt étonnant que M. Bourgelat, ancien Écuyer, Commiſſaire général des Harras, Directeur des Écoles Vétérinaires; & M. Viter, Docteur & Profeſſeur en Médecine, ſoient de ce nombre.

BARRER les chevaux, c'eſt les ſéparer l'un de l'autre dans un écurie, en mettant des barres entr'eux.

Barrer la veine, eſt une opération de Chirurgie, qu'heureuſement peu de Maréchaux font aujourd'hui.

BARRES, partie de la tête du cheval. Les barres d'un cheval ſont la continuation des deux os de la mâchoire inférieure en dedans de la bouche, entre les dents mâchelières & les dents de devant. Cet eſpace eſt recouvert d'une chair, ou peau plus ou moins épaiſſe: c'eſt ſur les barres qu'eſt poſé le mords de la bride, au moyen duquel on conduit le cheval. Quand les barres ſont tranchantes & décharnées ou hautes, c'eſt-à-dire, que la peau qui les couvre eſt mince, le cheval a la bouche ſenſible; quand la peau eſt fort épaiſſe, les barres ſont charnues, rondes ou baſſes, le cheval a peu de ſentimens.

Barres, (bleſſure des) on appelle barres, cet eſpace uni & dénué de dents, qui ſe trouve entre les dents mâchelières & les crochets: c'eſt

ſur cet endroit que porte le mords de la bride. Les barres ſont bleſſées preſque toujours par l'impreſſion trop forte que le mords fait ſur cette partie. Le mal commence par une rougeur légère à la peau, qui, par les rudeſſes réitérées de la main du Cavalier, tombe en mortification; l'os ſe découvre, ſe carie & forme une fiſtule qui ne guérit guéres que par le ſecours de la main.

Pour remédier à la bleſſure légère des barres, on met dans la bouche du cheval, un billot envelopé d'un linge qu'on couvre de miel, d'heure en heure. Si la peau eſt excariée, on ſe contentera de baſſiner la plaie avec le vin miellé. Si l'os eſt attaqué & carié, il faudra prendre un biſtouri ou une rugine pour emporter la partie cariée, mettre le cheval au ſon mouillé pour toute nourriture, baſſiner la plaie le plus ſouvent qu'on le pourra avec le vin miellé: par ces moyens, elle guérira facilement; mais quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque temps de ne lui mettre qu'un billot de ſapin & ſans gourmette qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mords de fer, que quand l'on verra qu'il ſe ſera formé une pellicule dure, capable de réſiſter.

BAS, mettre bas. *Voyez* Mettre, porter bas.

Voyez Porter. Avoir les talons bas. *Voyez* Talons.

Bas, mettre bas, se dit d'une jument qui accouche ou qui pouline.

BASILAIRE est l'apophyse cunéiforme de l'occipital qui s'unit avec l'os sphénoïde ; on dit aussi artère, veine basilaire, &c. *Voyez* Sphénoïde.

BASILICUM est de tous les onguens celui que l'on doit employer extérieurement, & encore de la graisse feroit-elle le même effet, puisque son usage est d'attirer en suppuration, & qu'elle ne le fait qu'en bouchant les pores de la peau, en concentrant la chaleur & en l'aidant.

Maniére de le composer.

Prenez Cire jaune,

Suif de bellier,

Résine.

Poix non nouvelle, de chaque,

quatre onces.

De l'huile commune,

quatre onces.

Coupez par morceaux la cire & le suif, concassez la résine & la poix, mettez fondre le tout dans l'huile, puis vous ajouterez de la térébenthine. Cette composition est excellente

pour

pour les ulcères dont la ſuppuration n'eſt pas abondante ; mais quand aux abſcès, la térébenthine & la réſine ſont de trop, en ce qu'elles durciſſent la peau. La plûpart des Maréchaux s'en ſervent au lieu & place de l'onguent de la Mere.

BASIOGLOSSE, (muſcle) *Voyez* Langue.

BASSIN. (*Voyez* Hanches)

BASSINET. (*Voyez* Reins.)

BATAILLE, cheval de bataille ; c'eſt un cheval de belle taille, étoffé, & qui a l'air fier & noble.

BATTEMENT, eſt l'agitation plus ou moins grande du cœur & des artères, autrement dit le poulx.

BATTRE DU FLANC, ſe dit d'un cheval pouſſif ou d'un cheval qui a la fiévre, ou quelqu'autre maladie, qui ſe dénote par une agitation de ſon flanc plus forte qu'à l'ordinaire. Battre à la main, ſe dit d'un cheval qui hauſſe & baiſſe perpétuellement le nez, ſoit par l'incommodité que lui cauſe la bride, quand il n'y eſt pas encore accoutumé, ou bien par une mauvaiſe habitude que quelques chevaux prennent. Battre la pouſſière, ſe dit d'un cheval qui a de l'ardeur & qu'on retient ; alors il trépigne perpétuellement ſans pouvoir avancer,

parce qu'il eſt retenu, & bat la pouſſière.

BAUME, on entend par ce mot une liqueur odoriférante, naturelle ou artificielle; la naturelle eſt une ſubſtance réſineuſe qui découle d'un arbre, ou naturellement ou accidentellement, c'eſt-à-dire, par des inciſions que l'on fait à l'arbre, tels ſont le baume de térébenthine, de &c. Les baumes artificiels ſont ceux que l'on compoſe par la diſtillation ou par la décoction. Pour cette opération on choiſit les meilleurs baumes naturels. Ces médicamens ſont excellens pour toutes les plaies de bonne qualité, & doivent être employés juſqu'a parfaite guériſon; une expérience réitérée aſſure la préférence qu'on doit leur accorder ſur les autres médicamens que l'on a coutume d'employer ſur la fin du traitement.

BAY, poil du cheval. *Voyez* Poils.

BEC, ſe dit d'un apophyſe qui en a la figure.

BEGAYER, c'eſt la même choſe que battre à la main par défaut de la bride.

BEGUT, cheval bégut, cheval qui conſerve toute ſa vie, les marques noires qui ſont à ſes dents, & le creux de ces mêmes dents. *Voyez* dents.

BELLE FACE, eſt la même choſe que chanfrein blanc.

BERCER (ſe), ſe dit dit d'un cheval qui ſe laiſſe aller nonchalamment d'un côté & d'un autre au pas & au trot, imitant, pour ainſi dire, le mouvement qu'on fait faire au berceau pour endormir un enfant. Ce dandinement marque très-ſouvent un cheval mol & ſans forces.

BEZOARDS, *Voyez* inteſtins.

BEZOARDS, (tranchées de) *Voyez* Bezoards & le mot, inteſtins, où il en eſt traité.

BICEPS, qui a deux têtes.

BIDET, ſignifie un cheval de la plus petite taille. Bidet de poſte, eſt un petit cheval de poſte ſur lequel on monte & qu'on n'attele point à la chaiſe de poſte. Bidet pour la bague, eſt un petit cheval deſtiné dans une Académie à monter, pour courir la bague. Un bidet ne paſſe guéres trois pieds & demi de haut. Double bidet, eſt un cheval entre le bidet & la taille ordinaire : il ne paſſe guéres quatre pieds & demi de haut. Les chevaux de cette taille ſervent ordinairement pour la promenade, pour l'arquebuſe & aux meſſageries.

BIEN JAMBÉ, ou bien de la jambe. Bien dans les talons, dans la main. Bien en ſelle. Termes ordinaires dont on ſe ſert pour exprimer la vraie ſituation de l'une & l'autre partie.

BIGORNER, c'eſt fraper ſur le bord externe de ſon fer en le poſant ſur la bigorne. *Voyez* monter à cheval. *Voyez* enclume pour explication de la bigorne.

BILE; la liqueur jaunâtre que lon trouve dans le canal cholidoque, eſt nommée bile, c'eſt un compoſé d'eau, de ſel, de ſoufre de réſine qui étant attenués & mêlés enſemble, forment une une eſpèce de ſavon propre à former le chyle.

BILIAIRE, qui a rapport à la bile.

BILIAIRE (pore) *Voyez* foie.

BILIAIRE, qui abonde en bile.

BILLARDER; c'eſt lorſqu'un cheval en marchant jette ſes jambes de devant en dehors.

BILLOT, morceau de bois rond qui s'ert de mords aux chevaux de charette, ou à faire mâcher un reméde.

BISTOURI, inſtrument tranchant dont on ſe ſert pour les plaies & les tumeurs, il y en a des ployants & de fixes. Les premiers un tant ſoit peu plus gros que ceux des Chirurgiens, conviennent pour les plaies des lévres, des paupières, de larynx, ou pour de légers poſtémes; les autres ſont en forme de couteau à gaîne, & leur manche eſt égal à la longueur de la lame. Il y en a dont la lame eſt plus ou moins large. La plus large eſt de neuf pouces, & eſt

propre aux maladies du ſabot ; les autres ſont plus déliés, plus fins & conviennent pour les plaies ou tumeurs : il s'en trouve qui n'ont de lames que trois lignes de largeur & de la longueur de quatre à cinq pouces, & dont le dos eſt tranchant, on s'en ſert pour débrider, au moyen de la ſonde cannelée, les ulcères fiſtuleux. L'Opérateur, dans preſque tous les cas, doit tenir ſon biſtouri avec le pouce, le doigt indicateur & le medius, le manche vers la paume de la main, rarement eſt-il obligé de le ſerrer, on doit le tenir comme une plume quand l'on a quelques parties à diſſéquer.

BISTOURNER, c'eſt donner un tour ou une entorſe, pour ainſi dire, aux teſticules d'un cheval, de façon qu'il ne peut plus engendrer, quoiqu'il ne ſoit pas châtré. Cette opération, dieu merci, ne ſe pratique plus que par des vrais ignorans.

BLANC, poil de cheval qui n'a aucun poil noir ſur tout le corps. *Voyez* poil.

BLANCHIR la ſole d'un cheval, c'eſt en ôter ſimplement la ſuperficie ſans l'amincir, ce qui ſe fait pour decouvrir s'il n'y a pas de cauſe de clous de rue.

BLEIME, on appelle bleime, une rougeur à la ſole des talons.

La bleime eſt de deux eſpéces, l'une eſt naturelle & l'autre accidentelle.

La bleime naturelle vient ſans cauſes apparentes aux pieds qui ont des forts talons ; on en reconnoît quatre ſortes.

Dans la premiére, il y a une rougeur produite par un ſang extravaſé, & deſſéché dans les pores de la ſole de corne.

Dans la ſeconde, on remarque à la corne qui eſt fendue, une tache noire, qu'on prendroit pour clou de rue : en ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée, noirâtre, & comme pourrie.

Dans la troiſiéme, on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons.

Dans la quatriéme, on s'apperçoit en parant, d'un décernement de la muraille, avec la ſole des talons, cauſé par la matiére qui eſt noire & en petite quantité.

A ces quatre eſpéces, on peut ajouter une cinquiéme dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huitre à l'écaille ; elle fait un rebord en dedans qui comprime la chair cannelée des talons ; les arcs-boutans manquent à ces ſortes de pieds, il y a très-peu de ſole, elle eſt très-mince, & céde facilement, lorſqu'on la preſſe avec le pouce.

La bleime accidentelle, eſt celle qui vient de la ferrure. Les talons bas portant ſur le fer, en ſont meurtris, foulés & comprimés : ils peuvent l'être auſſi par un caillou qui ſera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant été paré. C'eſt cette meurtriſſure qui eſt la cauſe de la bleime accidentelle, voyez le reméde de cette derniére eſpéce à l'article de la ferrure pour les talons bas.

Curation. Dans la premiére eſpéce, où le ſang eſt extravaſé, deſſéché, comme le cheval ne ne boite que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin de tenir le pied frais en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre.

Dans la ſeconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée eſt gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, qu'il eſt à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne ſurmonte.

Dans la troiſiéme eſpéce, où l'on voit ſortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux autres moyens.

Dans la quatriéme, où la muraille eſt détachée de la ſole de la corne & de la ſole charnue des talons, il faut abattre de la muraille

du talon, parer à la rosée le pied, & sur-tout l'endroit du talon, ensuite suivre avec les renettes cette matière noire qui est entre la muraille & la sole de corne, & faire le même pansement qu'aux autres.

La cinquième vient de la mauvaise conformation du pied, les talons n'ont presque point d'arc-boutant. La bleime n'est recouverte que de très-peu de corne; le cheval est fort sensible en cet endroit, parce que la muraille se renverse & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir, cette corne renversée qui comprime la chair cannelée des arcs-boutans.

Quelquefois il vient du pus; dans ce cas, on pratiquera une ouverture, pour donner issue à la matière; mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne surmonte & ne forme une cerise. Tout l'appareil consistera à appliquer des plumaceaux les uns sur les autres, afin de maintenir la chair qui tombe naturellement, & qui a du penchant à surmonter (a).

(a) Cette division, qui est méthodique & pratique, a été copiée & annoncée par M. Vitet, à l'article de l'Echimose, sous le nom de Maréchaux Modernes, qui, s'il les eût con-

BLESSURES. On entend par ce mot une léſion quelconque d'une des parties de l'animal. La contuſion, la plaie, la fracture, la brûlure, la rupture, la luxation, &c. ſont autant de bleſſures.

BŒUF, éparvin de bœuf, *Voyez* Éparvins.

BOIRE dans ſon blanc, expreſſion qui ſignifie qu'un cheval bay, alézan, &c. a le nez tout blanc. Boire la bride, ſe dit lorſque les montans de la bride n'étant point aſſez allongés, le mords force les coins de la bouche du cheval & les fait rider.

Faire boire un cheval au ſeau; c'eſt lui apporter un ſeau d'eau pour le faire boire dans l'écurie, ſans le déranger de ſa place.

BOISSON, (de la) l'eau eſt la boiſſon ordinaire de tous les animaux, & parconſéquent celle du cheval; mais toutes les eaux ne ſont pas également bonnes. L'eau battue eſt préférable à l'eau d'ormante; celle des grandes riviéres, aux eaux de ſource; celle des étangs,

ſulté, lui auroient dit que l'application d'eau-de-vie ſaturé, de camphre, de cataplaſme de fleurs de roſes, & autres ingrédiens ſemblables, appliqués ſur la ſole, font autant que les veſſicatoires ſur une jambe de bois, plaiſanterie qu'à bien voulu nous faire ce Médecin.

aux eaux de mare, & celle-ci à l'eau de puits ; mais la meilleure eſt la plus lympide. C'eſt une erreur de croire que les chevaux préfèrent l'eau trouble à l'eau claire, & que c'eſt pour la troubler qu'ils la battent afin de la boire enſuite avec plus de plaiſir. En général, toute eau croupiſſante eſt dangereuſe ; celle qui eſt trop vive, c'eſt-à-dire très-fraîche ou très-froide, ne l'eſt pas moins. c'eſt la raiſon pour laquelle, lorſqu'on eſt obligé de ſe ſervir d'eau de puits, on a ſoin de la donner en hyver dans le moment même qu'elle eſt tirée ; mais l'été, il faut la laiſſer repoſer dans l'écurie, une couple d'heures au moins avant que de la faire boire ; car étant froide, elle eſt capable non-ſeulement d'affoiblir les forces digeſtives de l'eſtomac, mais même d'exciter des tranchées. On ne doit pas non plus laiſſer boire un cheval qui eſt en ſueur, ou qui vient de quitter le travail ; il eſt bon d'attendre que la circulation augmentée par l'exercice, ſoit revenue dans ſon état de tranquillité, & que la tranſpiration ſoit diminuée, ſans cette précaution, il pourroit ſurvenir des pleuréſies qui ſont ſouvent mortelles.

On donne quelquefois au cheval des eaux combinées avec d'autres ſubſtances ; telles ſont l'eau blanche ou l'eau de ſon, c'eſt-à-dire dans laquelle a été délayée la partie farineuſe qui

ſe trouve dans le ſon : cette eau, qui excite à boire, eſt plus ſouvent employée dans les maladies, qu'en ſanté, à moins que l'on ne veuille rafraîchir un cheval ; ce qui annonce toujours un dérangement dans l'économie animale. L'eau d'orge, les décoctions, les infuſions de plantes adouciſſantes, rafraîchiſſantes, ne s'emploient que dans ces derniers cas.

BOITER de vieux ou de vieux temps, ſignifie qu'il y a long-temps que le cheval boite.

BOND eſt un ſaut que fait le cheval, en s'élevant ſubitement en l'air, & retombant à la même place.

BONNE NATURE, un cheval de bonne nature. *Voyez* Nature.

BORBORYGME, mot grec qui ſignifie un bruit excité dans le ventre, par des vents accompagnés d'humidité. Je ne ſçais ſi c'eſt là la cauſe du bruit énorme que font certains chevaux en trotant ; mais rien juſqu'ici n'a pu les calmer. D'ailleurs ce qui prouveroit que ce n'eſt pas-là la cauſe, c'eſt que ces ſortes de chevaux ne donnent dans le repos aucun ſigne de bruit, & que cela n'arrive que dans l'exercice ; l'ouverture de pluſieurs n'a pu m'éclairer ſur ce ſujet.

BORGNE, cheval qui a perdu un œil.

BOSSE, nom que l'on a donné à une inflammation des glandes maxillaires & ſublinguales, qui répond aſſez aux dépôts qui ſurviennent dans la gourme. *Voyez* ce mot.

BOSSETE, *Voyez* Bride.

BOTAL, communication de l'artère-aorte, & qui fait fonction d'artère, laquelle communication a retenu le nom de Tronbotal, & lequel s'oblitére dans le poulain, quelque temps après la naiſſance, & devient ligament entre ces deux troncs; c'eſt par cette raiſon-là ou par l'exiſtence de ce tronc, qu'il eſt difficile de noyer un fœtus quelconque.

BOTTINES, ſont des envelopes de cuir que l'on met au boulet des chevaux, qui ſe coupent par une mauvaiſe marche, & que l'on contient ou par des lacets ou par des boucle. La plûpart des chevaux n'en auroient pas beſoin, ſi l'on avoit attention de les ferrer à demie branche en dedans.

BOUCHE, (la) eſt cette grande ouverture qui s'étend depuis les lévres juſqu'au goſier, & que l'on diviſe en avant & arrière-bouche.

L'avant-bouche s'appelle bouche proprement dite, & s'étend d'un coin à l'autre, qui forme la commiſſure. Elle eſt bien proportionnée, lorſqu'elle forme une eſpéce de groupe agréable.

Les lévres doivent être séches & bien appliquées sur les dents : le bord de chaque lévre doit rentrer en dedans sans laisser appercevoir aucun vuide : la lévre supérieure être placée en avant & un peu arrondie sur ses côtés, autrement on dit, mais improprement, que l'animal a le bout du nez gros : la lévre inférieure doit être troussée, & son bord aussi rentré en dedans ; on désigne la conformation contraire, par ces mots, lévres pendantes, puisque tous les vieux chevaux ont ce défaut qui peut aussi venir de naissance.

On comprend anatomiquement, sous le nom de bouche, tout l'espace qui se trouve depuis le bord antérieur des lévres, jusqu'à la première vertébre du col. On le divise en avant-bouce, ou bouche proprement dite & arrière-bouche ; l'avant - bouche est distinguée en parties contenantes & en parties contenues : les contenantes sont osseuses & charnues. Les osseuses sont principalement la mâchoire inférieure ornée de toutes ses dents, la voûte du palais, les os maxillaires : les charnues sont les muscles de ces différentes parties, & la peau qui les envelope. Quoiqu'à proprement parler, la langue soit la seule partie renfermée dans la bouche, on met néanmoins de ce nombre, les lévres, les gencives, les barres, le palais & les dents.

Les lévres ſont ces duplicatures de peau, qui ſe préſentent en avant de la bouche; l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure : leur réunion ſe nomme commiſſures. Le bord de chaque lévre eſt tranchant, chargé extérieurement de poils fort longs dans certains chevaux : à ce même bord, intérieurement, ſe voit une petite ligne jaunâtre chargée de petits points épars çà & là, ſemblables à ceux du bord des paupières : c'eſt en cet endroit que ſe fait en partie l'adhérence du muſcle orbiculaire des lévres. La peau, intérieurement, eſt mince, liſſe & polie; en s'approchant des dents, elle devient lâche, & le devient encore davantage à meſure qu'elle ſe porte vers la commiſſure des lévres.

Les gencives, tant en dedans qu'en dehors, ne ſont que la duplicature de la peau.

Les barres ne ſont autre choſe que la peau qui tapiſſe la mâchoire inférieure, entre le crochet & la premiére dent molaire, ou entre la dent du coin dans les jumens, & la premiére molaire. Cette peau forme plus ou moins de plis dans la vieilleſſe; en général, on dit qu'un cheval a les barres épaiſſes, charnues ou tranchantes; épaiſſes, lorſque la mâchoire eſt arrondie en cet endroit; charnues, ce qui provient, ou de ſes plis ou d'une induration

occaſionnée par le mords: cet accident ôte la ſenſibilité au cheval qui n'obéit qu'à raiſon de cette ſenſibilité excitée par la preſſion du mords ſur cette partie : on appelle barres tranchantes, celles dont les os ſont ſaillans ; ce qui ſe rencontre plus communément dans les jumens, que dans les chevaux. Les barres tranchantes ſont ſujettes à être offenſées ; à la ſuite de cette léſion, il ſurvient même ſouvent carie, laquelle on ne ſçauroit guérir qu'en ruginant l'os & en le faiſant exfolier.

Le palais eſt cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, juſqu'aux gencives de la mâchoire ſupérieure; cette partie, en cet endroit, eſt moins ſillonnée, mais élevée dans les poulains en eſpéce de d'os d'âne; c'eſt ce que l'on appelle le lampas ou féve, que nombre d'Auteurs ont regardé comme une maladie & comme une cauſe du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houpes & des papilles nerveuſes; leur opinion eſt fondée ſur ce que le lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainſi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire dans les poulains, jamais dans les vieux chevaux. Surquoi donc eſt autoriſée l'opération qu'on a conſeillée dans ce cas ; l'ignorance ſeule a pu l'imaginer; elle ſeule peut encore recomman-

der la pratique de porter le feu sur une partie, dont la brûlure n'ôte certainement pas à l'animal, le dégoût qu'on lui suppose; mais lui cause un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La langue est cette masse charnue envelopée de peau, dont la figure ressemble assez bien à une forme de Cordonnier: elle tient d'une part, par ses muscles, à l'os hyoïde; de l'autre, elle est vacillante, applatie & arrondie; sa base est quarrée: sa face antérieure ou supérieure est arrondie en dedans, de devant en arrière: ses faces latérales sont plattes: inférieurement elle tient à l'os hyoïde par ses muscles & par la peau. La partie antérieure de la langue est attachée par cette peau qui prolonge en forme de mammelons, désignés sous le nom de barbillons ou barbes, lesquels sont plus apparens dans certains chevaux, que dans d'autres: la langue est recouverte par trois peaux.

La premiére est très-mince, & parsemée d'une très-grande quantité de petites éminences; c'est la continuation de celle qui revêt intérieurement les muscles buccinateurs, les gencives, &c.

La seconde, nommée membrane réticulaire, est percée d'une infinité de petits trous, dans lesquels s'insinuent les papilles de la langue.

La

La troiſiéme, nommée papillaire, eſt parſemée d'une-très grande quantité de mammelons ou houpes nerveuſes qui paſſent à travers la réticulaire. Cette troiſiéme membrane qui donne la forme aux deux autres, s'inſinue & ſe perd dans le corps de la langue dont elle eſt émanée : ſes mammelons ſont plus ſenſibles dans la partie ſupérieure de la langue, qu'à ſes faces latérales, mais la partie inférieure en eſt dénuée.

Le corps de la langue eſt un corps de fibres charnues qui ſont le réſultat de tous les muſcles par leſquels elle eſt mûe, & qui forment un réſeau en tous ſens. L'uſage de la langue eſt de diriger les alimens dans le pharynx.

L'arriére-bouche eſt cette cavité qui contient la partie ſupérieure du larynx & du pharynx : elle eſt ſéparée de l'avant-bouche, par une cloiſon aponévrotique, nommée voile du palais, lequel s'étend du bord ſupérieur des os palatins juſqu'à la baſe de la langue où il ſe confond avec les fibres charnues du pharynx. Cette cloiſon eſt échancrée dans ſa partie inférieure, pour faciliter le mouvement de l'épiglotte de devant en arriére, dans les différens temps de reſpiration ; car, quoique par l'arrangement de ces parties, l'épiglotte monte, pour l'ordinaire,

derriére le voile palatin, & oblige l'air de passer des poulmons dans le canal nasal; il peut se faire que l'épiglotte se porte en avant, & oblige l'air de sortir par la bouche; ce qui aura lieu lorsque le voile du palais viendra à s'élever, tandis que le pharynx se contractera. Ce fait est prouvé par ce qui arrive dans la phtysie: les chevaux, en toussant, jettent de la matiére par la bouche. Or, si une humeur aussi grossiére & aussi épaisse sort par cette voie, à plus forte raison, l'air, qui est le corps le plus fluide que nous connoissions, doit-il donc y passer. Tout le monde sçait qu'on est quelquefois obligé d'abattre un cheval, lorsqu'on veut le couper, par exemple: mais avant que de le faire, on lui met le torche nez, ou la môraille qui lui bouche une narine; si la narine ouverte de l'animal abattu porte à terre, de maniére que l'entrée de l'air soit interceptée, on le voit alors ouvrir la bouche pour respirer. J'ai même remarqué que dans le mouvement de déglutition, toutes les fois que le cheval n'avoit rien dans la bouche, il respiroit plus par cette partie que par les narines. La respiration se fait par la bouche toutes les fois qu'il y a embarras dans les narines, dans les cas de polype ou d'inflammation de la cloison & des cornets; toutes les fois qu'il y a des expectorations forcées & inattendues, comme lors-

que quelque chose sera entrée dans la trachée-artére ou aura simplement touché la glotte ou les bords internes de l'épiglotte ; toutes les fois enfin qu'il y aura suppuration aux poulmons, &c.

Le larynx, est cette caisse cartilagineuse composée des cinq cartilages thyroïdes, éricoïdes, aryténoïdes & épiglottes, tous revêtus en dedans d'une membrane veloûtée, mammelonnée, & très-nerveuse, laquelle paroît être la même que celle qui tapisse la trachée-artére & ses bronches. *Voyez* Larynx.

Le pharynx, est ce sac charnu formé par le voile palatin, & qui s'étend depuis le corps de l'os sphénoïde, & descend latéralement pour se terminer d'une part aux petites branches de l'os hyoïde, & de l'autre, pour concourir à former l'œsophage. Ce muscle, dans le mouvement de déglutition, se contracte plus ou moins, en élevant le voile palatin, de sorte qu'on peut regarder le pharynx & le voile palatin comme une flûte traversiére dont l'ambouchure est cette déchirure que l'on voit en avant. *Voyez* Pharynx.

BOUCHE du marteau, *Voyez* Marteau.

BOUCHON, c'est un tortillon de paille ou de foin qu'on fait sur le champ, pour frotter tout

le corps d'un cheval, fur-tout quand il a chaud.

BOUCHONNER un cheval, c'eſt le frotter avec le bouchon.

BOUCLER une jument, c'eſt lui fermer la nature, au moyen de pluſieurs aiguilles de cuivre, dont on perce tranſverſalement les deux lévres, & qu'on arrête des deux côtés. On ſe ſert auſſi d'anneaux de cuivre, le tout afin qu'elle ne puiſſe pas être couverte; mais cete opération eſt ſouvent dangereuſe, & n'eſt guéres en uſage.

BOUCLIER. (le cartilage) *Voyez* Oreilles.

BOUE. On dit que la boue ſoufle au poil, lorſque le cheval ayant été piqué l'on ne la pas panſé promptement, & que la matiére a filé le long du ſabot en remontant entre la muraille & la chair cannelée, & a détaché la couronne. *Voyez* Enclouûre.

BOULET (du), jointure inférieure ſituée au deſſous du canon, elle ſe prolonge en arriére. Il peut pécher par le trop ou par le trop peu de groſſeur.

Le boulet eſt composé de deux os triangulaires qui étant joints enſemble, forment une couliſſe par le paſſage d'un tendon. Ils ſont appellés os ſeſamoïdes.

On remarque à chaque os en particulier

deux faces ; une extérieure convexe & inégale pour l'attache de plusieurs parties tendineuses ; & l'autre un peu concave & unie, enduite d'un cartilage pour s'articuler avec la partie inférieure & postérieure de l'os du canon. On y remarque trois bords, un supérieur, un inférieur & un latéral : les deux premiers sont très-épais & présentent une face triangulaire ; le bord latéral est plus mince, & arrondi, formant une sinuosité cartilagineuse ; enfin, tout ce qu'il offre de plus considérable à observer, est un enfoncement assez profond dans son bord supérieur, pour l'attache de quelques parties tendineuses.

Ces os, comme nous l'avons dit, sont articulés avec l'os du canon.

L'os du canon est joint avec l'os du pâturon par deux ligamens latéraux & un capsulaire. Ces ligamens latéraux sont attachés, d'une part, aux empreintes latérales de l'os du canon dans sa partie inférieure, & de l'autre, au côté de l'os du pâturon où ils viennent se terminer : ces ligamens sont très-courts. Le capsulaire n'est sensible que dans le devant de cette articulation, & s'étend à un demi-travers de doigt au dessus de la partie cartilagineuse de l'os du canon, & va se terminer à la partie supérieure de l'os du pâturon.

Les os sesamoïdes sont soutenus par deux li-

gamens. Le premier, qui eſt très fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de ces os; puis, après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du pâturon, va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os coronaire: ce ligament eſt diviſé en trois portions. A ſa partie ſupérieure, le ſecond, ou capſulaire, eſt très-peu étendu, il prend du bord poſtérieur de l'os du canon pour ſe rendre aux bords des os ſeſamoïdes. Ces os ont encore quelques portions de fibres ſur le côtés, qui vont ſe joindre aux ligamens latéraux.

L'os coronaire eſt joint avec l'os du pâturon, non-ſeulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux, & par un capſulaire. Ce dernier ſe trouve adhérent d'une part, au tendon extenſeur du pied; & de l'autre, au bord des deux os du pied, & de l'os du pâturon.

La partie inférieure de cet os eſt jointe avec l'os du pied, de même par deux ligamens latéraux & par un capſulaire.

L'os de la noix a deux ligamens, un aſſez fort & l'arge, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du pied, & de l'autre va ſe terminer à ſon bord ſupérieur, l'autre ligament prend de ſon bord inférieur, & va ſe terminer à celui de l'os du pied, à deux ou

trois lignes au-dessous du bord cartilagineux ; il est d'ailleurs retenu dans ses deux extrémités par des portions ligamenteuses.

Ces trois derniéres articulations sont très-exposées à être tiraillées ; accident d'autant plus fréquent qu'on parera plus souvent le pied, & qu'il ne posera pas à plomb à terre.

BOULET, (loupe sur le) il survient en devant du boulet, tant du devant, que du derriére, une tumeur molle, sans chaleur, plus ou moins grosse, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe ; c'est un épaississement de lymphe dans les tissus des tendons de l'os du pâturon & de l'os du pied, qui se manifeste à la suite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extension de ses tendons. Souvent derriére ses parties se trouve un relâchement même de la capsule ; la tumeur qui naît à la suite de l'effort de l'articulation, est plus difficile à guérir, que celle qui est la suite de l'extension du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les résolutifs & les astringens, tels que le vinaigre de Saturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau de vie camphrée, pourvû toutes fois qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guérison ne se fait pas, il faut y mettre le feu

en raies, plutôt qu'en pointes, & frotter, les trois premiers jours, la partie avec de l'huile de laurier. Il y a des chevaux sur lesquels le feu n'opére aucun effet : ce sont ces chevaux usés qu'on appelle bouletés

BOULETÉ; (cheval) on entend par cheval bouleté, celui dont le tendon fléchisseur du boulet a souffert & s'est retiré; & quelquefois celui dont le tendon extenseur du pied s'est relâché. Cette maladie vient d'usure, d'un travail outré, mais principalement de la ferrure, par exemple, aux chevaux auxquels on aura mis des fers longs à fortes éponges & dont on aura paré la la fourchette, ce qui les a empêchés de porter à terre : le tendon fléchisseur de l'os du pied, étant toujours obligé de porter à terre, d'être tendu, sera de toute nécessité obligé à tenir le pâturon droit sur l'os coronaire, & successivement avec le temps, de porter la partie supérieure de cet os du pâturon en avant.

On ne peut apporter ici de reméde, que dans le commencement, par la ferrure courte, en laissant la fourchette poser à terre.

BOULEUX, se dit d'un cheval de médiocre taille qui n'a ni noblesse, ni grace, ni légèreté dans ses allures, & qui est étoffé.

BOURBILLON, portion de peau qui se déta-

che dans le javart ; on ne ſçauroit mieux comparer cette maladie qu'au furoncle; la ſeule différence eſt que dans celui-ci la tumeur eſt élevée, au lieu que dans le javart, elle ne l'eſt pas, mais le principe eſt toujours une inflammation bornée laquelle tombe en gangrene humide. *Voyez* Javard. Ces ſortes de maladies ſe voient rarement ailleurs qu'aux jambes.

BOURSES. *Voyez* Génération du cheval.

BOURSES, (fiſtules aux) écoulement de matiére, qui ſubſiſte après qu'un cheval a été coupé.

La cauſe de cet accident vient de ce qu'on a laiſſé une partie des épydidimes, nommées auſſi amourettes ; elle fournit toujours de la matiére, & ne ſe cicatriſe jamais.

On peut raremenr porter reméde à cette eſpéce de fiſtule, à moins qu'on ne puiſſe recouper le cordons, ce qui eſt très-difficile, vû qu'ils ſe retirent vers le bas ventre.

BOURDONNET, petit rouleau d'une forme ovalaire compoſé ou d'étoupes ou de charpie, que l'on a ſoin de comprimer. Son uſage eſt d'écarter les chairs & d'empêcher leur réunion, on doit toujours s'en ſervir dans les plaies fiſtuleuſes. Par l'écartement qu'il produit, il fait

fonction de caustique, c'est-à-dire, qu'il entretient l'entrée plus large que le fond & sans destruction des parties ; l'on devroit bien l'employer dans les fonds des javards encornés improprement dits, au lieu des caustiques, on courroit moins de risque que l'on ne fait.

BOURGEON, petits points éminens qui s'élevent sur une plaie ou sur un os. Ceux qui arrivent sur plaies, viennent pour l'ordinaire après l'opération, & dénotent toujours la section de quelques vaisseaux après l'opération, souvent le bourgeon s'éleve sur des ulcères de mauvaise qualité. Celui qui vient sur les os prouve la régénération des chairs, quoiqu'on ne l'admette pas. Par exemple, on dessole un cheval pour un clou de rue ou un fic, l'on met l'os à découvert ; quelques jours après l'on voit sortir de tous les trous de l'os du pied, de petits boutons comme de l'herbe qui sort d'une prairie, & quelques jours après, l'on voit ces boutons se réunir & former une nouvelle sole charnue qui n'acquiert pas plus d'épaisseur que la vraie sole, & dont la consistance est la même. La sole de corne revient ensuite, & si l'on vient à disséquer cette sole charnue, on trouve qu'elle est opiniâtre, greneuse comme celle à laquelle on n'auroit jamais touché. La plûpart des bourgeons des plaies viennent du défaut de com-

preſſion. Le plus prompt remède eſt de les extirper le lendemain, ou de les couper ſi l'on a trop tardé.

BOURSOUFLURE. *Voyez* Emphyſéme.

BOUT. On dit qu'un cheval n'a point de bouts, lorſqu'il recommence ſouvent des exercices violents & de longue haleine ſans en être fatigué, & avec la même vigueur ; mauvaiſe expreſſion qui n'eſt plus d'uſage.

BOUTE-EN-TRAIN, cheval entier qui ne ſert qu'à faire connoître les jumens qui ſont en chaleur, ou à les y faire entrer, en les lui préſentant, ſans cependant lui permettre de les saillir. Il doit être ardent & hennir fréquemment.

BOUTÉ, c'eſt la même choſe que bouleté, *Voyez* ce mot.

BOUTOIR, outil avec lequel on coupe ou on pare le pied du cheval. Celui qui s'en ſert doit avoir attention de ne pas l'écarter de ſon ventre, de peur d'eſtropier le cheval. Cet inſtrument tranche par le moyen de la force, & n'enleve pas comme le biſtouri, il faut beaucoup d'habitude pour s'en ſervir adroitement.

BOUTON, petite tumeur, pour l'ordinaire inflammatoire, qui par la ſuite s'abſcéde.

BOUTON de feu, *Voyez* Feu actuel.

BOYAU, se dit pour ventre; avoir ou n'avoir point de boyau, signifie que le cheval a le ventre bien rond, ou qu'il est efflanqué. On le nomme aussi étroit de boyau, quand il n'a point de ventre.

BRAILLEUR, est un cheval qui hennit; c'est un défaut bien incommode, sur-tout à la guerre.

BRANCHE, *Voyez* Fer.

BRACHIAL qui appartient au bras.

BRAS (le) s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude, & doit suivre en proportion l'épaule; cela est si vrai, que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule, & que des deux l'on en a fait un tout; & comme il est couché le long de la partie inférieure du poitrail, il doit nécessairement tomber en ligne droite à l'épaule.

Le bras est formé d'un seul os long & arrondi, appellé humérus, & situé le long de la partie inférieure du thorax, décrivant une ligne oblique ainsi que l'épaule, se portant de devant en arrière

On le divise en corps & en extrémités, dont dont l'une est supérieure & l'autre inférieure.

On considére à la partie supérieure une éminence un peu arrondie, appellée la tête de l'humérus, & un rétrécissement au-dessous nom-

mé le col pour l'attache du ligament capſulaire ; trois apophyſes antérieures formant deux échancrures en forme de poulies, pour le paſſage de de quelques tendons ; une apophyſe à la partie latérale externe : ces quatre apophyſes forment un enfoncement pour loger les glandes mucilagineuſes ou ſynoviales.

A la partie moyenne de cet os, on obſerve trois faces, une interne regardant la poitrine, une antérieure & une poſtérieure. Un peu au-deſſous de la partie moyenne, aux parties latérales externes, on apperçoit une éminence conſidérable pour l'attache de pluſieurs muſcles. La partie moyenne eſt plus petite que que les extrémités.

Les faces externes & internes ſont un peu applaties ; la poſtérieure eſt arrondie. Au deſſus de la partie moyenne ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux.

L'extrémité inférieure eſt terminée par quatre éminences, dont deux ſervent à l'articulation, & s'appellent condyles ; une poſtérieure formant une grande cavité pour loger l'olécrane du cubitus ; & une antérieure pour l'attache des muſcles : une gouttière entre les deux condyles ; & enfin pluſieurs inégalités, & deux facettes aux parties latérales pour l'attache des ligamens latéraux.

L'humérus est joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; sçavoir, le ligament capsulaire, le latéral externe, & le latéral interne.

Le ligament capsulaire est le plus étendu des trois : il a son attache d'une part par une bande très-forte (sous laquelle on découvre une très-grande quantité de glandes synoviales) à la partie antérieure de l'humerus, à deux travers de doigts au dessus de l'articulation en s'écartant du corps de l'os ; il s'élargit ensuite de droit & de gauche, en formant une membrane large, qui, après avoir passé sur l'articulation, va se terminer au bord cartilagineux du radius : postérieurement, il s'attache dans cette cavité de l'humérus, formée par l'olécrane à son bord cartilagineux, & va se terminer au radius & au cubitus ; ce ligament est plus mince dans cette partie, que dans l'intérieure.

Le ligament latéral externe est un cordon assez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os. Il a son attache d'une part dans la facette de l'humérus, au dessous du condyle externe, & va de l'autre se terminer au radius à une éminence assez forte ; quelques fibres du ligament capsulaire, l'embrassent de côté & d'autre.

Le ligament latéral interne, eſt beaucoup plus long que le précédent. Son attache ſupérieure à la face interne du condyle, eſt auſſi plus forte. Il ſe diviſe enſuite en deux parties, dont la plus courte, après avoir paſſé ſur la capſule, va ſe terminer à la partie ſupérieure latérale interne du radius; l'autre, après avoir paſſé de même ſur la capſule, va ſe terminer un peu plus en devant du radius, toujours à ſa ſurface interne, & à deux ou trois travers de doigts, plus bas que ſon autre partie.

Le bras eſt mû dans la cavité glénoïde de l'omoplate en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il eſt porté en avant, en arrière, en dedans & en dehors, & qu'il tourne ſur ſon axe. Cette opération ſe fait par le moyen de douze muſcles; ſçavoir trois releveurs, trois abaiſſeurs ou rectracteurs, trois abducteurs, & trois adducteurs.

Les releveurs ſont le ſur-épineux, le commun & le releveur propre.

1°. Le ſur-épineux eſt un muſcle très-fort, ſitué à la partie antérieure de l'épaule, & rempliſſant la foſſe ſur-épineuſe de l'omoplate; il deſcend tout le long de cette foſſe, pour ſe terminer enſuite à la partie antérieure & ſupérieure de l'humérus.

2°. Le commun eſt un muſcle que nous avons dit être propre à la tête & au col. Il eſt de l'étendue des muſcles droits : il a ſon attache par quatre appendices charnues & tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des deuxiéme, troiſiéme, quatriéme & ſixiéme vertébres cervicales. ces différentes portions, en ſe réuniſſant en un ſeul & même corps, forment une bande charnue de la largeur de quatre à cinq travers de doigts, laquelle deſcend le long de la partie latérale du col, pour ſe terminer (après avoir paſſé devant l'articulation de l'omoplate) avec l'humérus à la partie antérieure de cet os, vers ſa partie moyenne, par un tendon très-court d'une part; & de l'autre, par une aponévroſe très-large, qui deſcend juſqu'à la partie inférieure de cet os.

Ce muſcle eſt un des principaux agens des extrémités : ſon uſage eſt plus ou moins marqué; par exemple, dans le pas, l'action de ce muſcle qui ſert à porter le bras en avant, eſt moins marquée, c'eſt-à-dire, qu'il ſe contracte moins que dans le trot; & dans celui-ci, moins que dans le galop. Dans le moment où il entre en contraction, le col eſt affermi par les muſcles extenſeurs du col : pour lors le point fixe de ce muſcle, ſe trouvant aux apopyſes tranſverſes, il oblige la partie inférieure, qui devient mobile, de ſe rapprocher vers la

premiére.

première. Le contraire arrive dans le repos: le point mobile du muſcle ſe trouvant pour-lors à l'humérus, il oblige l'autre extrémité de ce muſcle à ſe rapprocher de celle-ci, & par-conſéquent à plier le col vers la poitrine.

Ce muſcle, dans certains cas, ſouffre de ſi grandes extenſions, qu'il ſurvient ſouvent dans ſon corps des tumeurs en kyſtées, qui s'élevent à trois ou quatre travers de doigts au-deſſus de la jonction de l'épaule avec l'humérus. Il faut prendre garde de ne pas confondre ces eſpéces de tumeurs en kyſtées avec des tumeurs ſquirrheuſes, & quelquefois auſſi en kyſtées, qui arrivent derrière ce muſcle, aux glandes des aiſſelles; quoique dans l'un & dans l'autre cas, on ſoit obligé, pour en obtenir la guériſon, d'inciſer ce muſcle, & très-ſouvent d'en emporter une partie en côte de melon, pour aller détruire le ſac du kyſte, ou enlever le ſquirrhe. *Voyez* Loupe au poitrail.

3°. Le releveur propre eſt moins conſidérable que le précédent. Il a ſon attache, par un tendon très-fort, à la partie antérieure & inférieure de l'omopolate, à l'apophyſe coracoïde, paſſe pardevant l'articulation de cet os avec l'humérus, en formant un corps charnu très-puiſſant; va ſe terminer à la partie antérieure & moyenne de l'humérus.

Ces trois mufcles agiffant dans le pas, dans le trot & dans le galop, il n'y a que leur vîteffe contractive qui en faffe la différence, leur fonction étant de porter le bras en avant.

Les abaiffeurs ou rétracteurs font, l'abaiffeur, proprement dit, le large dorfal & le grand pectoral.

1°. L'abaiffeur, proprement dit, a fon attache au bord fupérieur & poftérieur de l'omoplate, au-deffous du bord arrondi du cartilage; il defcend le long de ce bord, en fe confondant avec le mufcle fcapulaire, jufques vers fa partie moyenne; alors il fe fépare du fcapulaire pour fe terminer, par un tendon applati, à la partie interne & prefque moyenne de l'humérus.

2°. Le large dorfal, qui eft un mufcle affez mince, à raifon de fa largeur, recouvre une partie du large & du long dentelé. Il a fon attache, par une aponévrofe, au ligament épineux dorfal, en fe confondant avec le long dentelé : le large dorfal devient enfuite charnu, en fe portant de derrière en avant, de haut en bas, pour fe terminer par un tendon applati qui fe confond avec le précédent, & va au même endroit.

Si l'on confidére la terminaifon de ces deux mufcles, leur ufage paroîtra être de rappro-

cher le bras de la poitrine ; il l'abaiſſe néanmoins, ou le porte en arrière lorſqu'elle a été portée en avant ; il abaiſſe le bras lorſque les releveurs dont nous venons de parler, l'ont porté en avant, & mettent la jambe à plomb. Ces muſcles ſont les principaux moteurs, quand le cheval veut reculer ; dans ce cas les Antagoniſtes n'ont pas d'action ou au moins très-peu.

3°. Le grand pectoral, dont la fonction eſt à peu près ſemblable à celle des deux derniers, (car il abaiſſe l'épaule en la portant en arrière) eſt un muſcle commun à l'épaule & au bras. Il a ſon attache aux cartilages des ſix ou ſept dernières vraies côtes, à leur jonction vers le ſternum, au cartilage xiphoïde, à la partie latérale du ſternum ; il paſſe pardevant les premières vraies côtes, en diminuant de largeur, pour ſe terminer par deux tendons ; l'un à l'apophyſe coracoïde, & l'autre à la partie antérieure & ſupérieure de l'humérus. Cette dernière terminaiſon eſt plus étendue que celle du muſcle précédent ; mais ſon tendon eſt moins conſidérable.

Les adducteurs ſont le ſcapulaire, l'adducteur & le large perctoral.

1°. Le ſcapulaire eſt la maſſe, en partie charnue, en partie tendineuſe, qui remplit

la foſſe ſcapulaire ou la face interne de l'omoplate, & ſe confond avec l'abaiſſeur du bras. Ce muſcle eſt très-large dans ſa partie ſupérieure, & tendineux ; il eſt charnu inférieurement & plus étroit ; il va ſe terminer par un tendon conſidérable à la partie ſupérieure & interne de l'humérus.

2°. L'Adducteur eſt un petit muſcle qui a ſon attache à l'apophyſe coracoïde, par un tendon, en ſe confondant avec celui du releveur & du grand pectoral, paſſe par devant l'articulation de l'épaule avec l'humérus, & vient ſe terminer à la partie moyenne interne de l'humérus, au deſſus des tendons du large dorſal & de l'abaiſſeur.

3°. Le large pectoral eſt un muſcle d'une figure à-peu-près quarrée, & ſitué en dedans du bras : il a ſon attache à la partie latérale du ſternum aux deux tiers de ſon étendue, & envelope les muſcles du bras pour ſe terminer enſuite par une large aponévroſe, laquelle d'une part s'attache à la partie antérieure & inférieure de l'humérus, au-deſſous de l'aponévroſe du commun ; d'autre part, cette large aponévroſe s'ert d'envelope aux muſcles de l'avant-bras. Ces muſcles ſervent à rapprocher le bras en dedans dans les voltes de la croupe au mur, ou du dehors en dedans.

Les abducteurs ſont le ſous-épineux, le long abducteur & le court abducteur.

1°. Le ſous-épineux, eſt ce muſcle qui remplit la foſſe ſous-épineuſe de l'omoplate ; il eſt plus conſidérable que le ſur-épineux ; il s'étend depuis la partie ſupérieure de l'omoplate, & depuis ſon épine juſqu'à ſon bord poſtérieur ; il deſcend enſuite le long de cette foſſe, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale externe de l'humérus.

2°. Le long abducteur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate; puis il deſcend tout le long de ce bord, en ſe confondant avec le ſous-épineux, pour ſe terminer à trois travers de doigts au-deſſus du précédent, à une éminence qui lui eſt propre.

3°. Le court abducteur a ſon attache au bord inférieur & poſtérieur de l'omoplate, & vient produire un petit tendon applati, qui ſe termine entre les deux précédens, toujours à la face externe de l'humérus. La fonction de ces muſcles eſt d'éloigner le bras de la poitrine & de ſuivre ſucceſſivement les adducteurs dans dans le mouvement de voltes.

BRAS (l'avant-bras) s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine, juſqu'à la premiére jointure ; il doit être charnu & d'une longueur proportionnée;il ne peut même être trop charnu, car quand il ne l'eſt pas, (ce qu'on nomme alors bras menu) il forme toujours un cheval mol, dans

ſon devant, ſujet à broncher & à plier les genoux, en un mot, un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués, c'eſt le le plus ſouvent un défaut de chevaux uſés, & ſur-tout des vieux.

Le coude eſt cette partie pointuë ſituée derrière le bras, où ſe trouve une veine que l'on appelle veine des ars. A un pied au deſſus ou environ, eſt placée une portion de corne appellée châtaigne, laquelle eſt d'une figure ovalaire.

L'avant-bras eſt formé de deux os ; ſçavoir, du radius ou rayons, & du cubitus ou os du monde.

Le radius eſt le plus long des os de l'extrémité antérieure. On le diviſe en corps & en extrémités, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, qui toutes deux ſont égales en groſſeur.

On remarque à la partie ſupérieure deux apophyſes, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement.

La partie moyenne de cet os, qui eſt la plus dure & la plus compacte a deux faces, une antérieure arrondie, & une poſtérieure applatie ; deux bords, un interne & un externe.

Dans la partie inférieure antérieurement, ſe voient quatre apophyſes, dont deux conſidérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois goutiéres deux éminences & deux cavités

enduites de cartilages, l'une desquelles est plus considérable que l'autre : on apperçoit enfin plusieurs inégalités, tant dans la partie supérieure que dans l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres

Le cubitus est situé à la partie postérieure du radius. Il ressemble à une massue divisée en deux portions ; une supérieure, & l'autre inférieure. La supérieure est un peu quarrée ; l'inférieure est en forme de stylet. On observe à la partie supérieure deux apophyses ; l'une qui est à l'extrémité s'appelle olécrane ; l'autre est arrondie & cartilagineuse, pour être reçue dans la cavité postérieure de l'humérus. Entre ces deux éminences, est située une cavité servant de gaîne pour les muscles qui forment l'avant-bras ; plus, deux autres éminences pour se joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces ; une antérieure, & deux latérales. Il y a un espace entre cet os & le radius, pour le passage de plusieurs vaisseaux. Le cubitus descend tout le long du bord externe du radius : c'est aux environs de la partie moyenne de ce dernier, qu'il s'ossifie avec lui, dans les jeunes chevaux ; ensorte qu'ils ne sont plus qu'un seul os dans les vieux.

Ce même os est souvent exposé à être carié

à la ſuite de l'ouverture d'une loupe qui eſt ſurvenue en cet endroit, ou qui a été occaſionnée par l'éponge du fer. *Voyez* loupe au coude.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont, le long & le court fléchiſſeur.

1°. Le long fléchiſſeur eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe coracoïde, par un tendon très-gros, qui, en deſcendant, augmente de volume : ſur ce tendon s'imprime une gouttière profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humérus ſur laquelle il gliſſe ; il devient enſuite charnu, & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humérus ; puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale, un peu antérieure du radius, au deſſus du ligament latéral interne dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des ligamens en particulier ; ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponévroſe, laqu'elle envelope les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

2°. Le court fléchiſſeur eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue. Il a ſon attache à la partie ſupérieure & externe de l'humérus, au-deſſous du col de cet os ; il ſe porte enſuite en avant, pour ſe terminer au-deſſous du précédent vers la face externe.

Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras, dans toutes les allures.

Les extenſeurs ſont, le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeur.

1°. Le long extenſeur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, & ſe confond avec la partie ſupérieure du gros extenſeur, l'eſpace de trois ou quatre travers de doigts ; il ſe ſépare enſuite, & deſcend le long du bord poſtérieur du gros extenſeur, pour ſe terminer à la partie ſupérieur latérale, interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponévroſe qui ſert d'envelope aux muſcles de de l'avant-bras.

2°. Le gros extenſeur, le plus conſidérable des muſcles de cette extrémité, eſt d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainſi-dire, lui ſeul, l'eſpace qu'il y a entre l'omoplate & l'humérus. Il s'attache ſupérieurement, par une bande tendineuſe, au bord poſtérieur de l'omoplate ; il deſcend enſuite, en diminuant de

volume, pour ſe terminer à la partie ſupérieure du cubitus; mais il donne encore naiſſance à une large aponévroſe qui envelope les muſcles, dont l'avant-bras eſt formé.

3°. Le moyen extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humérus; Il eſt d'une figure quarrée, & vient ſe terminer au précédent.

4°. Le court extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humérus, par des fibres charnues, & va ſe terminer par un large tendon, à la partie ſupérieure & interne du cubitus.

5°. Le petit extenſeur, qui eſt le moins conſidérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus dans cette cavité formée par les condyles poſtérieurs de cet os, & va ſe terminer au bord antérieur du cubitus.

La fonction de ce muſcle eſt d'étendre le le bras & de remettre la jambe dans ſon à plomb, lorſqu'elle a été portée en avant; mais en concourrant avec les muſcles du bras, elle la porte en arrière.

L'avant-bras eſt ſouvent expoſé à être fracturé par des coups de pieds, principalement le coude.

BRASSICOURT, eſt un cheval qui a les jambes de devant arquées par ſa conformation naturelle ſans les avoir ruinées.

BRAVE, un brave cheval, eſt celui qui a du courage & de la vigueur.

BRECHET, nom que l'on donne au cartilage xiphoïde.

BREHAIGNE, juments qui ont des crochets.

BRETAUDER un cheval, c'eſt lui couper les oreilles.

BRIDE, ce qui entoure & entre en partie dans la bouche du cheval eſt nommé bride, elle eſt composée de trois piéces principales, c'eſt-à-dire, que l'on ſépare aiſément & communément ſelon l'uſage que l'on en veut faire. La premiére eſt le montant de la bride; la ſeconde, le mords, la troiſiéme les rênes.

Le montant eſt composé de la têtiére qui eſt une large bande de cuir fendue à ſes deux extrémités qui ſont ſituées ſur le toupet, & dont les bouts les plus longs viennent répondre aux yeux du banquet, en s'y attachant par une boucle de chaque côté; les autres paſſent par-deſſous l'angle de la mâchoire & retiennent le nom de ſous-gorge. La têtiére eſt contenue en haut par une autre bande de cuir que l'on appelle le frontal, & par en bas, par une autre

qui entoure les deux mâchoires que l'on appelle muſerole.

Le mords eſt compoſé de quatre parties, du canon, de la branche, de la boſſette & de la gourmette. On diſtingue dans le canon ſimple ou briſé le ſonceau qui eſt l'extrémité qui va ſe joindre à l'arc du banquet, le talon qui eſt la partie qui porte ſur le barres.

Les branches ſont les parties latérales qui ſe joignent au canon. Il y en a de droites & de courbées, toutes reviennent au même ; cette régle dinclinaiſon qu'on leur a donnée eſt fantaſtique ; la droite doit être préférée ; la partie de la branche qui va juſqu'au canon s'appelle banquet, lequel eſt plat & un peu renverſé en déhors pour faciliter l'entrée du mords dans la branche. On y conſidére une ouverture aſſez grande que l'on appelle l'œil du banquet, à laquelle ſe bouche le bas de la têtiére & où l'on ferme à demeure le crochet ſervant à la gourmette. La partie qui joint le canon forme deux arcades, l'une ouverte nommée arc du banquet, & l'autre fermée appellée ſous-barbe, mais celle-ci ne ſe forme que dans les branches courbées. La partie de la branche qui s'étend depuis le canon juſqu'aux rênes, va en diminuant, & ſe trouve percée dans ſon trajet de deux petits trous, où vont ſe joindre deux pe-

tites chaînes que l'on nomme chaînettes ; le bas de cette branche forme une ouverture triangulaire que l'on nomme gargouille, laquelle est encore percée pour y recevoir un crochet fait en forme de pivot ou touret, & qui reçoit lui-même un anneau auquel vont s'attacher les bouts des rênes.

Les bossettes sont deux ornemens de cuivre ou dargent que l'on place sur le fonceau du canon, dont la forme est d'une écuelle, & dont l'usage paroît être de contenir les commissures de lévres. On remarque à leurs oreilles deux petits trous pour les contenir à l'arc du banquet, par deux rivets de même métal.

La gourmette est une chaîne composée d'anneaux de différentes grosseurs, les plus gros qui se trouvent dans le milieu, sont appellés mailles, les autres maillons & l'extrémité esses à crochets à raison de leurs figures.

Les rênes sont de longues bandes de cuir qui s'attachent aux anneaux des branches par des boucles, & qui vont se réunir par un bouton à demeure, au-dessous duquel s'en trouve un autre qui sert à égaliser ou donner plus ou moins d'ouverture à ces mêmes rênes.

Le but du premier qui a inventé le mords, a été sans doute de passer, ou du bois, ou du fer dans la bouche du cheval, pour le

diriger à ſon gré, il a reſſemblé en cela à celui qui, le premier a ferré les chevaux, pour empêcher que la corne ne s'éclatât: l'un & l'autre ont fort bien réuſſi, parce qu'ils ont moins gêné la nature, mais comme en toute ſcience on aime le nouveau, chacun a voulu augmenter & rectifier, & par ce moyen a gâté l'un & l'autre. Pignatel eſt celui qui a le plus embrouillé la conſtruction des mords, & qui a contribué à gâter la bouche des chevaux. L'on voit encore des mords de ſon temps, du poids de dix à onze livres. Les mords dont nous nous ſervons aujourd'hui, ſont des diminutifs de ces modéles, & l'on a fort bien ſenti quel'on ne devoit mettre du fer dans la bouche du cheval, que pour le conduire; mais on a encore trop multiplié les mords. Ce dont nous avons à parler, roule ſur trois choſes; 1°. Du canon; 2°. De la gourmette; 3°. De la branche du mords; le reſte n'eſt rien & n'influe ſur rien.

Le canon eſt ce morceau de fer étamé qui traverſe la bouche, & que l'on place ſur les barres; on diſtingue, ou pour mieux dire, on met en uſage quatre ſortes de canons, le canon ſimple, le canon à gorge de pigeon, le canon à trompe ou à canne, & le canon à pas d'âne. Les deux premiers ſont briſés dans le milieu, les deux autres ne le ſont pas, tous gênent la bouche, en ce que le talon & le

fonceau étant trop larges, ils rempliſſent tellement l'entre-deux des mâchoires, que dans le mouvement de la rêne, la demie-rotation du canon ſur les barres, ſe fait difficillement & trop fortement, que l'impreſſion qui en réſulte eſt trop douloureuſe, & que dans ce cas elle fait perdre par la ſuite toute ſenſibilité au cheval, choſe eſſentielle à conſerver, & d'autant plus que cette partie ne l'eſt guères par elle-même; d'ailleurs la force des canons ordinaires gêne le mouvement de la langue, augmente celui des mâchoires, & occaſionne une grande déperdition de ſalive, qui au lieu de rentrer dans la maſſe du ſang, s'écoule dehors : un canon briſé, égal & léger, ſera préférable au canon ſimple, quant aux différentes opérations du Cavalier; mais celui-ci gênera moins la langue que l'autre.

Les gourmettes péchent en ce qu'elles ſont trop peſantes, que leur forme arrondie eſt contondante, & forme différents points de compreſſion dans différents endroits ; l'on voit tous les jours des chevaux bleſſés par la gourmette, même poſée ſur ſon plat ; l'action de la gourmette eſt ſimplement de former un point d'appui à l'effet du canon, pour que celui-ci ſe faiſant ſentir ſur les barres, le cheval ſe détermine du côté que la ſenſibilité lui a été communiquée. Toutes les fois qu'il y aura égale

compreſſion, tant du côté du canon que du côté des barres, il réſultera une douleur ſourde qui anéantira totalement les mouvemens du cheval; & l'on voit ſouvent que ces ſortes de mords rendent le cheval comme immobile, & que le Cavalier ou le Cocher ne peuvent en tirer parti. C'eſt là le défaut de preſque tous les mords dont on ſe ſert en France. Les Anglois ont très-bien ſenti cet abus, & ce ſont eux qui ont plus approché du vrai. Leur mords n'eſt qu'un ſimple bridon dont le canon eſt briſé & égale en épaiſſeur dans toute ſa longueur. Leur gourmette eſt plate, leurs mailles ſont de même force, & portent également ſous la mâchoire inférieure, & n'occaſionnent point ou preſque point de ſenſibilité de ce côté, & s'il en arrive, ce ne ſera qu'après que celle de barres ſe ſera fait ſentir. Leur gourmette eſt poſée toujours d'une maniére vacillante, & le cheval par cette conſtruction de mords ne s'apperçoit point qu'il ait quelque choſe dans la bouche, & quand il le ſent, ce n'eſt que par les dures opérations du Cavalier. Le cheval, par ce moyen, en conſervera davantage la ſenſibilité.

La longueur des branches, leurs directions plus ou moins en avant, plus ou moins en arrière ne ſeroit pas un obſtacle bien grand à lever, ſi toutes fois le Cavalier ſçait en faire un uſage prudent; mais comme ſon corps ou ſa main

main peuvent ſe déranger, ou que le cheval peut tendre le nez, l'effet des rênes ſera trop grand, quoiqu'il ne ſe faſſe pas ſentir aiſément à la main. Il en eſt des branches comme d'un levier plus ou moins long, dont l'effet eſt plus grand à raiſon de ſa longueur, la compreſſion ſera plus grande ſur les barres & ſera forcée, au lieu que le Cavalier doit faire ſentir ſon mords au cheval inſenſiblement; une branche courte ſera donc préférable à celle qui ſera longue, & ne mettra pas l'animal dans le cas d'être bleſſé aux barres. L'expérience démontre même tous les jours que l'on conduit de jeunes chevaux avec des bridons. Les Seigneurs Irlandois, dans les chaſſes ou dans leurs courſes, ne ſe ſervent que de bridons; or, ſi on les conduit avec de tels mords, on conduira donc aiſément ceux qui ont la bouche difficile, avec des mords tels que nous venons de dire plus haut, c'eſt-à-dire, des canons ſimples ou briſés, avec des gourmettes plates & de courtes branches.

BRIDES. *Voyez* Débridement.

BRIDER, (ſe bien) ſe dit d'un cheval, lorſqu'il a la tête placée comme il faut, c'eſt-à-dire, qu'il n'a point le nez en avant, ni en deſſous, ni trop bas. Se brider mal, ſe dit lorſqu'il tend le nez, c'eſt-à-dire, qu'il avance trop.

BRIDE (main de la) & de ſes effets. Les mouvemens de la main de la bride, ſervent à avertir le cheval de la volonté du Cavalier; & l'action que produit la bride dans la bouche du cheval, eſt l'effet des différens mouvemens de la main. M. de la Broue, & après lui M. le Duc de Neuvcaſtle, diſent que, pour avoir la main bonne, il faut qu'elle ſoit légère, douce & ferme. Cette perfection ne vient pas ſeulement de l'action de la main, mais encore de l'aſſiette du Cavalier; car lorſque le corps eſt ébranlé ou en déſordre, la main ſort de la ſituation où elle doit être, & le Cavalier n'eſt plus occupé qu'à ſe tenir: il faut encore que les jambes s'accordent avec la main, autrement l'effet de la main ne ſeroit jamais juſte, cela s'appelle en termes de l'Art, accorder la main & les talons, ce qui eſt la perfection de toutes les aides.

La main doit toujours commencer ſon premier effet, & les jambes doivent accompagner ce mouvement (*a*); car c'eſt un principe gé-

(*a*) Cela eſt vrai dans certains mouvemens, mais en général il doit y avoir un concours de toutes les parties du Cavalier, de manière que le cheval ſente en lui un certain ſpaſme qui ſe paſſe dans ſon homme; mais il n'eſt pas vrai que dans l'arrêt & le reculer, la tête & les épaules marchent les premiers, principalement quand le cheval a le train de derrière ſous lui.

néral, que dans toutes les allures, tant naturelles qu'artificielles, la tête & les épaules du cheval doivent marcher les premières; & comme le cheval a quatre principales allures qui sont, aller en avant, aller en arrière, aller à droite & à gauche, la main de la bride doit aussi avoir quatre actions qui sont, rendre la main, soutenir la main, tourner la main à droite, & tourner la main à gauche.

La première action, qui est de rendre la main pour aller en avant, est un mouvement qui se fait en baissant la main, & en tournant un peu les ongles en dessous : la seconde, qui est de soutenir la main, se fait en approchant la main de l'estomac, & en levant les ongles un peu en haut (*a*).

(*a*) On ne doit jamais lever la main dans quelque temps que ce soit. L'opération des branches du mords dans ce cas, ne se fait pas différemment sentir sur les barres que dans la pronation, les branches fussent-elles à la pignatelle. On peut comparer les branches d'un mords bien posé, à une raie de carrosse dont le bout tourne autour de l'essieu. Le mouvement de la branche n'a que celui de devant en arrière, & quoique conjointement avec les rênes on ait voulu faire sentir les différentes impressions du mords sur les barres par le composé des angles plus ou moins aigus que formoient la branche & les rênes, il est pourtant vrai qu'en ne leur donnant que l'angle d'un quarré parfait, on portera la sensi-

Cette dernière aide, eſt pour arrêter un cheval, ou marquer un demi-arrêt, ou bien pour le reculer : il ne faut pas, dans cette action, peſer trop ſur les étriers, & il faut, en marquant le temps de la main, mettre les épaules un peu en arrière, afin que le cheval arrête ou recule ſur les hanches.

La troiſiéme action de la main, eſt de tourner à droite, en portant la main de ce côté, ayant les ongles un peu en haut, afin que la rêne de dehors, qui eſt la rêne gauche, laquelle doit faire action, puiſſe agir plus promptement. La quatriéme eſt de tourner à gauche en y portant la main, tournant un peu les ongles en deſſous, afin de faire agir la rêne de dehors, qui eſt la rêne droite à cette main.

Suivant ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de remarquer qu'un cheval obéiſſant à la main, eſt celui qui la ſuit dans tous ſes mouvemens, & que de l'action de la main, dépend celle des rênes qui fait agir l'embouchure.

Il y a trois manières de tenir les rênes, sé-

bilité des barres au dernier degré, & encore plus que ſi l'on élevoit la main d'un demi-pied. La méthode de lever la main, eſt ſouvent une preuve de ce qu'un Cavalier n'a pas ce que l'on appelle les rênes dans la main.

parées dans les deux mains ; égales dans la main gauche ; ou, l'une plus courte que l'autre, ſuivant la main où l'on travaille un cheval.

On appelle rênes ſéparées, lorſqu'on tient la rêne droite dans la main droite, & la rêne gauche dans la main gauche.

On ſe ſert des rênes ſéparées pour les chevaux qui ne ſont point encore accoutumés à obéir à la main de la bride ; on s'en ſert auſſi pour les chevaux qui ſe défendent, & qui refuſent de tourner à une main.

Pour bien ſe ſervir des rênes ſéparées, il faut baiſſer la main gauche, lorſqu'on tire la rêne droite pour tourner à droite (*a*) ; & de

(*a*) Cela eſt vrai ſi on a un canon briſé, autrement cette opération ne peut être d'aucune utilité, puiſque le mords comprime également dans toute ſon étendue ; mais, dira-t'on, beaucoup répondent de cette façon, j'en conviens ; mais ce ne ſera pas la plus courte, il en ſera comme des chevaux que l'on dreſſe avec le temps par différens moyens, & qui exécutent tous la même choſe, comme feroit un autre animal.

M. de la Gueriniere a raiſon de dire que la tête en dedans donne un faux appui ; dans cette poſition le cheval n'eſt pas dans ſon à plomb & ſes mouvemens décadencés. Ce n'eſt que lorſqu'il faut prendre les coins, qu'il faut faire agir la rêne dedans. Dans toute ligne droite que le cheval

même en tirant la rêne gauche, pour faire tourner un cheval à gauche, il faut baiſſer la rêne droite; autrement le cheval ne ſçauroit à quelle rêne il faut obéir, ſi on ne baiſſoit pas celle qui eſt oppoſée à la main où on veut le tourner.

Les rênes égales dans la main gauche, ſervent à mener un cheval obéiſſant à la main de la bride, tant pour les chevaux de campagne, que pour ceux de la chaſſe & de guerre; mais lorſqu'on travaille un cheval dans un manége, pour le dreſſer & lui donner leçon, il faut que la rêne de dedans ſoit un peu raccourcie dans la main de la bride, afin de lui placer la tête du côté où il va; car un cheval qui n'eſt point plié, n'a point de grace dans une manége; mais la rêne de dedans ne doit point être trop raccourcie; cela donneroit un faux appui, &

décrit, il doit être droit: il en eſt de cela comme d'effacer une épaule plus que l'autre: je crois phyſiquement que l'on auroit bien de la peine à me montrer l'avantage que l'on en retire; mais je démontrerois à mon tour que le Cavalier ne conſerve pas ſon aſſiette, & qu'il ne la conſerve qu'à la faveur de ſes cuiſſes; je dirai même qu'il n'eſt pas plus difficile de plier un cheval à droite qu'à gauche, ſi toutesfois il n'a pas été monté: & que ceux qui en ont ſoin, le panſent également à droite comme à gauche.

il faut toujours ſentir dans la main de la bride, l'effet des deux rênes. Le plus difficile eſt de plier un cheval à droite, non-ſeulement parce que la plûpart des chevaux ſont naturellement plus roides à cette main qu'à gauche; mais cette difficulté vient encore de la ſituation des rênes dans la main gauche. Comme elles doivent être ſéparées par le petit doigt, il ſe trouve que la rêne gauche, qui eſt par-deſſous le petit doigt, agit plus que la rêne droite, qui eſt par-deſſus; enſorte que lorſqu'on travaille un cheval à droite, il ne ſuffit pas d'accourcir la rêne droite pour le plier, on eſt ſouvent obligé de ſe ſervir de la rêne droite en la tirant avec le petit doigt de la main droite, qui fait la fonction du petit doigt de la main gauche, lorſqu'on travaille à gauche. Il y a très-peu de perſonnes qui ſçachent bien ſe ſervir de la rêne droite: la plûpart baiſſent la main gauche en la tirant, & alors ils ne tirent que le bout du nez du cheval, parce que la rêne de dehors n'en ſoutient pas l'action; il faut donc, lorſqu'on tire la rêne doite pour plier un cheval à droite, que le ſentiment de la rêne de dehors reſte dans la main gauche, afin que le pli vienne du garot, & non du bout du nez, qui eſt une vilaine action.

Il n'en eſt pas de même pour la main gauche, la ſituation de la rêne de dedans, qui eſt au-

deſſous du petit doigt, donne beaucoup de facilité à plier un cheval à cette main, joint à ce que preſque tous les chevaux y ont plus de diſpoſition. Il faut remarquer que lorſqu'un cheval eſt bien dreſſé, il ne faut raccourcir que très peu la rêne de dedans, ni ſe ſervir que rarement de la main droite pour le plier à droite, parce qu'il doit alors ſe plier par l'accord de la main & des jambes ; mais avant qu'il ſoit parvenu à ce degré de perfection, il faut néceſſairement ſe ſervir des rênes, de la manière que nous venons de l'expliquer.

La hauteur de la main régle ordinairement celle de la tête du cheval ; c'eſtpourquoi il faut la tenir plus haute que dans la ſituation ordinaire pour les chevaux qui portent bas, afin de les relever ; & elle doit être plus baſſe & plus près de l'eſtomac, pour ceux qui portent le nez au vent, afin de les ramener & leur faire baiſſer la tête (*a*).

Lorſqu'on porte la main en avant, cette action lâche la gourmette, & diminue par-

(*a*) La hauteur de la main ne fait rien à l'élévation de l'encolure, ni à ſon abaiſſement, il eſt vrai que lorſque de temps en temps, en maniant les rênes de la bride ou du bridon, comme font certains Cavaliers ou de jeunes Académiſtes, cela fait mouvoir la tête, & que celui

conſéquent l'effet du mords. On ſe ſert de cette aide pour chaſſer en avant un cheval qui ſe retient; lorſqu'au contraire on retient la main près de l'eſtomac, alors la gourmette fait plus d'effet, & le mords appuie plus ferme ſur les barres, ce qui eſt bon pour les chevaux qui tirent à la main.

Nous avons dit ci-deſſus, que la main bonne renfermoit trois qualités, qui ſont d'être légére, douce & ferme.

La main légére, eſt celle qui ne ſent point l'appui du mords ſur les barres.

La main douce, eſt celle qui ſent un peu l'effet du mords ſans donner trop d'appui.

Et la main ferme, eſt celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main.

C'eſt un grand art que de ſçavoir accorder ces trois différens mouvemens de la main, ſuivant la nature de la bouche de chaque cheval, ſans contraindre trop & ſans abandonner tout-à-coup le véritable appui de la bouche; c'eſt-à-dire, qu'après avoir rendu la main, ce qui eſt

qui porte bas la releve, de même que celui qui porte haut la baiſſe; mais cela n'eſt pas de durée, & la main de la bride ne ſçauroit contenir long-temps la tête du cheval dans la ſituation où on le met.

l'action de la main légére, il faut la retenir doucement, pour approcher & sentir peu-à-peu dans la main l'appui du mords, c'est ce qu'on appelle avoir la main douce. On résiste ensuite de plus en plus en tenant le cheval dans un appui plus fort, ce qui provient de la main ferme; & alors on adoucit & on diminue dans la main le sentiment du mords, avant de passer à la main légére; car il faut que la main douce précéde & suive toujours l'effet de la main ferme, & l'on ne doit jamais rendre la main à coup, ni la tenir ferme d'un seul temps; on offenseroit la bouche du cheval, & on lui feroit donner des coups de tête.

Il y a deux manières de rendre la main; la première qui est la plus ordinaire & la plus en usage, est de baisser la main de la bride, comme nous l'avons dit; la deuxiéme manière est de prendre les rênes avec la main droite, au-dessus de la main gauche; & en lâchant un peu les rênes dans la main gauche, on fait passer le sentiment du mords dans la main droite; & enfin, en quittant tout-à-fait les rênes qui étoient dans la main gauche, on baisse la main droite sur le col du cheval, & alors le cheval se trouve tout-à-fait libre sans bride. Cette dernière façon de rendre la main, s'appelle descente de main; on la fait aussi en prenant le bout des rênes avec la main droite, la main à la

hauteur de la tête du Cavalier, & le bras droit en avant & libre; mais il faut être bien sûr de la bouche d'un cheval & de son obéissance, pour entreprendre de le mener de cette dernière façon; il faut bien se donner de garde de rendre la main, ni de faire la descente de main, lorsque le cheval est sur les épaules; le vrai temps de faire ce mouvement à propos, c'est après avoir marqué un demi-arrêt, & lorsqu'on sent que le cheval plie les hanches, de lui rendre subtilement la bride, ou bien l'on fait la descente de main: ce temps qu'il faut prendre bien juste, & qu'il est difficile de saisir à propos, est une aide des plus subtiles & des plus utiles de la Cavalerie, parce que le cheval pliant les hanches, dans le temps qu'on abandonne l'appui, il faut nécessairement qu'il demeure léger à la main, n'ayant point de quoi appuyer sa tête.

Il y a encore une autre manière de se servir des rênes, mais elle est peu usitée: c'est d'attacher chaque rêne à l'arc du banquet, & alors la gourmette ne fait aucun effet. Cette façon de se servir des rênes, s'appelle travailler avec des fausses rênes: on s'en sert encore quelquefois pour accoutumer les jeunes chevaux à l'appui du mords, lorsqu'on commence à leur mettre une bride.

M. le Duc de Neucastle fait une dissertation

ſur les rênes de la bride, où il paroît quelque vraiſemblance dans la ſpéculation, mais qui ſelon moi, ſe détruit dans l'exécution. » Il dit, » que de quelque côté que les rênes ſoient » tirées, l'embouchure va toujours du côté op- » poſé à la branche; que lorſque la branche » vient en dedans, l'embouchure va en dehors: » enſorte, continue-t-il, que les rênes étant ſé- » parées, lorſqu'on tire la rêne droite, l'em- » bouchure ſort de hors de l'autre côté, & » oblige le cheval de regarder hors de la volte, » & on preſſe auſſi la gourmette du côté du » dehors.

Ce principe eſt détruit par l'uſage qui nous prouve que le cheval eſt déterminé à obeir au mouvement de la main, du côté qu'on tire la rêne. En tirant, par exemple, la rêne droite, le cheval eſt obligé de céder à ce mouvement, & de porter la tête de ce côté. Je conviens qu'en tirant ſimplement la rêne, ſans ramener en même-temps la main près de ſoi, comme on doit, l'appui ſera plus fort du côté oppoſé, mais cela n'empêchera pas le cheval d'obéir à la main, de porter la tête de ce côté, parce qu'il eſt obligé de ſuivre la plus forte impreſſion, laquelle ne vient pas ſeulement de l'appui qui ſe fait du côté de dehors, mais de la rêne qui fait agir toute l'embouchure, la tire, & par conſéquent la tête du cheval auſſi

du côté où l'on veut aller. D'ailleurs, en se servant de la main à propos, on accourcit un peu la rêne de dedans, & alors le mords appuie sur la partie que l'on veut déterminer.

Il faut encore remarquer que, lorsqu'on se sert de la rêne de dehors en portant la main en dedans, cette action détermine l'épaule de dehors en dedans (*a*) & fait passer la jambe de dehors par dessus celle de dedans, & lorsqu'on se sert de la rêne de dedans, en portant la main en dehors. Ce mouvement élargit l'épaule de dedans, c'est-à-dire, fait croiser la jambe de dedans par dessus celle du dehors. On voit par ces différens effets de la rêne de dehors & de celle de dedans, que c'est le port de la main, qui fait aller les parties de l'avant-main du cheval, & que tout Cavalier qui ne connoît pas l'usage des rênes, & de la bride, travaille sans régle & sans principes. E. D. C.

BRIDON (le), est une embouchure montée d'une têtière sans muserolle; cette embouchure a peu de fer, & est brisée dans le milieu; quelques-uns le sont en plusieurs endroits. Le le bridon n'est autre chose qu'une imitation des

(*a*) Cela est vrai, mais presque toujours avec l'action de la jambe du même côté, autrement ce mouvement est peu sensible.

premières brides dont on s'eſt ſervi pour monter les chevaux, & qui n'étoient qu'une ſimple embouchure ſans branches & ſans gourmettes.

Il y a deux ſortes de bridons ; les uns dont l'embouchure eſt très-mince, ſe mettent avec la bride, & ſervent à ſoulager la bouche d'un cheval, (*a*) & en cas d'accident : lorſque les rênes viennent à ſe rompre, par exemple, ou à être coupées dans un combat, on a alors recours au bridon.

L'autre eſpéce de bridon eſt celui dont on ſe ſert pour acheminer les jeunes chevaux. L'embouchure en eſt plus groſſe, & aux deux extrémités, il y a deux petites barres de fer rondes pour empêcher qu'il ne ſorte de la bouche d'un côté ou de l'autre, en tirant l'une des deux rênes.

Voici de qu'elle façon M. le Duc de Neuvcaſtle s'explique ſur les effets du bridon.

» Le bridon n'appuie que ſur les lévres, &
» peu ſur les barres, & la barbe ſe conſerve en
» en ſon entier. Il eſt bon pour les chevaux qui
» qui peſent à la main, portent bas, & s'ar-
» ment pour les relever. On peut gourmander

(*a*) Bien au contraire à l'embarraſſer.

» un cheval en tirant les deux rênes du bridon
» l'une après l'autre, fortement & plusieurs
» fois de suite, comme si on vouloit lui scier
» la bouche. Il est encore bon, pour acheminer
» un jeune cheval, de lui apprendre à tourner
» au pas, au trot, de l'arrêter. La sujettion de
» la bride lui peut donner occasion de se dé-
» fendre, & le bridon le dispose à mieux obéir
» à la bride. Il faut avoir les ongles en des-
» sous, avancer les mains, & avoir le bras
» en avant. Il n'est pas bon pour ceux qui n'ont
» point d'appui, qui battent à la main; car,
» comme il a ôté l'appui à ceux qui en ont
» trop, il gâte ceux qui n'en ont point. E. D. C.

BRILLANT, terme de manége. Un cheval brillant signifie celui qui exécute son exercice & ses airs de manége avec un feu & une vivacité qui éblouit, pour ainsi dire, les yeux des spectateurs.

BRINGUE (une), petit cheval d'une vilaine figure & qui n'est point étoffé.

BROCHER, c'est implanter un clou dans le pied d'un cheval. Il y a brocher haut & brocher bas, le premier est faire sortir la pointe du clou trop près de la couronne, dans ce cas, l'on risque de piquer le cheval, brocher bas, est la faire sortir trop tôt, ou trop près du

bord du fer ; à la vérité, en se prenant ainsi, on ne court aucun risque de blesser le cheval, mais la ferrure n'en est pas si solide. On dit aussi brocher gras, quand la pointe du clou anticipe trop sur la sole, & que l'on expose le pied à être piqué. Brocher trop maigre occasionne le même inconvénient que de brocher trop bas. Il est rare de voir un Maréchal, après avoir bien posé son fer sur le pied, le brocher totalement sans être obligé de fraper, soit sur le dedans ou sur le dehors du fer ; par exemple, s'il plante son premier clou en dehors, il sera obligé de fraper de ce même côté pour le jetter en dedans. La raison est qu'un clou bien affilé doit former un ventre qui regarde le bord de dehors de l'étampure, & si le Maréchal ne le place pas bien, ce ventre du clou pousse le fer en avant : c'est ce qui fait que l'on voit peu d'Ouvriers attacher son fer tel qu'il la fait porter, & cela faute d'attention & de jugement.

BROCHOIR, petit marteau avec lequel on implante les cloux dans le pied du cheval.

BRONCHADE, faux pas que fait un cheval.

BRONCHER se dit du cheval qui fait un faux pas.

BRONCHES, *Voyez* Trachée-Artère.

BRONCHIAL

BRONCHIAL ou BRONCHIQUE, qui a rapport aux bronches du poulmon.

BRONCHOTOMIE (de la.) A la ſuite de la fauſſe gourme ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il ſurvient quelquefois une inflammation conſidérable au larynx & à toute l'arrière bouche; l'air alors ne ſçauroit ſortir ni par les narines ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette ſuffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée-artère, & y introduire enſuite une petite canule d'argent ou de plomb; cela revient au même. Cette opération eſt ce que l'on appelle la bronchotomie. On y procéde de cette manière. On met le cheval dans le travail; après l'avoir bien pris, on lui paſſe un licol à trois longes, deux deſquelles s'attachent de chaque côté du pillier, & l'autre à la traverſe d'en haut. Par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainſi diſpoſé, l'opérateur, monté ſur une eſcabelle, & placé en face, pince la peau, aidé d'un éleve au deſſous du larynx, entre le troiſième & le quatriéme anneau de la trachée-artère, ou encore entre le cinquiéme & ſixiéme; puis avec ſon biſtouri, il inciſe la peau de la longueur d'un pouce tranſverſalement vis-à-vis l'anneau. Cette première inciſion faite, il prend un ſcapel ou une lancette à abſcés, avec quoi il fend

la membrane ligamenteuſe qui unit les anneaux entre eux. Alors, il introduit ſa canule, qui doit être courbée d'un huitiéme de cercle & applatie, à-peu-près auſſi large à ſa ſortie qu'à ſon entrée; car j'ai obſervé qu'en me ſervant de canules en forme d'entonnoirs, l'air entroit avec trop d'impétuoſité, & alloit heurter les parois de la trachée-artère, & occaſionnoit une inflammation; elle devient ſouvent locale, lorſque l'inſtrument ſe dérange, & ſe trouve en face d'une des parois de la trachée-artère. Cette canule porte deux petites anſes, auxquelles on attache des rubans que l'on paſſe par deſſus le col; après quoi l'on poſe l'appareil qui conſiſte en une petite gaze placée ſur la canule; pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaiſſeaux bronchiques, on aſſujettit cette gaze avec des compreſſes à fenêtres; on applique pour ſoutenir le tout, une large bande fenêtrée, qu'on lie par deſſus le col. On laiſſe cet appareil juſqu'à ceſſation des accidens pour leſqu'els on a fait cette opération. Il m'eſt arrivé de ne le lever que le vingt-ſeptiéme jour. Dès qu'il eſt ôté, la plaie ſe guérit facilement. Je ne dois pas oublier d'obſerver qu'il faut que le cheval reſte attaché dans l'écurie, à deux longes, entre deux pilliers.

BROUILLER un cheval, terme de manége, c'eſt

le conduire ſi mal-à-droitement & avec tant d'incertitude, qu'on l'oblige à agir avec confuſion & ſans régle.

BROUILLER (ſe), ſe dit d'un cheval communément trop ardent, qui à force de vouloir précipiter ſon exercice, le confond de façon, qu'il ne ſçait plus ce qu'il fait.

BRULURE, les remèdes à cet accident ſont tout ce qui eſt capable de relâcher, d'ôter la douleur, la tenſion circonvoiſine, tels que les cataplaſmes émolliens des mauve, guimauve, &c. que l'on appliquera continuellement ſur la partie.

BRUN, c'eſt une nuance du poil bay. *Voyez* Poil.

BUADE, mords à longues branches droites & non coudées.

BUBON, maladie qui ſurvient dans toutes les parties glanduleuſes, & qui s'annonce par une tumeur inflammatoire, & qui ſe termine par ſuppuration. Les parties les plus expoſeés dans le cheval à cet accident, ſont les glandes parotides, les maxillaires & les inguinales; tous ces dépôts ſont pour l'ordinaire ſalutaires. Les premiers ſont ſouvent la ſuite de la gourme, l'abſcés une fois ouvert, l'injection de vin miellé dans la plaie ſuffit, & les trois quarts

du temps, les chevaux guériſſent ſans y rien faire.

BUCCAL, qui a rapport à la bouche.

BUCCALES (glandes). *Voyez* Tête.

BUCCINATEUR (muſcle,) *Voyez*) Lévres.

BULBE, racine des poils. *Voyez* ce Mot.

BULBEUX, ſubſtance gélatineuſe qui ſe trouve dans le premier temps de la formation des dents, &c.

C.

CABRER (se), se dit d'un cheval, qui au-lieu d'avancer, se léve sur ses pieds de derriére; c'est une action de désobéissance du cheval, ou la faute du Cavalier qui tire la bride trop ardemment à un cheval qui a la bouche sensible.

CABRIOLE ou CAPRIOLE, est un petit saut vif, par lequel le cheval léve le devant & ensuite le derrière, imitant le saut des chévres. Lever à capriole. *Voyez* Lever, *Voyez* aussi sauter.

CADENCE, signifie les mouvemens d'un cheval qui galope; ainsi il y a une belle & mauvaise cadence, selon que le cheval a les mouvemens lians ou durs.

CAISSE, cavité de l'oreille, qui ressemble à un Tambour.

CALAMUS SCRIPTORIUS. On appelle ainsi l'extrémité du quatriéme ventricule du cerveau, à cause de sa ressemblance avec une plume à écrire.

CALCUL. *Voyez* Pierre.

CALLEUSE, ſubſtance blanchâtre, ſituée entre les deux hémiſpéres du cerveau, ſur laquelle paroît repoſer la faulx.

CALLEUX, on appelle ainſi les bords d'un ulcère qui ſont durs, raboteux, & qui ne produiſent point ou preſque point de ſuppuration, & encore un pus de mauvaiſe qualité; il faut couper ces bords juſqu'au ſang, & les panſer avec un digeſtif animé compoſé de

Baſilicum, Stirax.

Térébenthine.

Le tout délayé dans de l'eau-de-vie où de l'eſſcence de térébenthine.

CALLOSITÉ eſt le même que calleux.

CALMANS, *Voyez* Anodins.

CAMUS, un cheval camus eſt un cheval qui a le chanfrein enfoncé.

CANAL ou CONDUIT-LACRYMAL. *Voyez* Tête, Nez, Lacrymale, (Fiſtule).

Canal, *Voyez* Cavité des os.

Canal, partie de la tête du cheval, cavité qui ſe trouve depuis le goſier juſques vers le menton, & qui eſt formée par l'élévation des deux os de la gannache : quand le canal eſt large, le goſier s'y loge facilement; ainſi le cheval peut

ſe bien brider ; quand il trop étroit, le cheval eſt contraint de porter le nez au vent.

CANCER, maladie des glandes. C'eſt une tumeur grumeleuſe, ſenſible dans ſon commencement, inſenſible quand elle eſt invéterée, qui s'ouvre en différens endroits par un pus ſéreux, maladie dangereuſe & ſouvent incurable qui ſe manifeſte plus aux mammelles & au fourreau, qu'ailleurs, *Voyez* Squirrhe.

CANINE (faim), nouveau genre de maladie attribuée au cheval par un Auteur moderne, dans lequel le cheval mange continuellement ſans ſe raſſaſier ; cette maladie qui eſt particuliere à l'homme pourroit exiſter quelquefois dans les chevaux, mais je n'en ai jamais vû, & je ne connois perſonne qui en ait trouvé.

CANON (le) de devant, os qui paroît au deſſous du genou, & qui s'étend juſqu'à la premiére jointure. Il doit être d'un volume proportionné aux nerfs qui ſont derrière ; un peu large, pour donner l'appui & l'aiſance aux nerfs qui ſont derrière ; quand il a les qualités contraires, l'on dit que le canon eſt menu.

Les nerfs que les Anatomiſtes connoiſſent ſous le nom de tendons, doivent être détachés les uns des autres, tant pour la beauté que pour le mouvemenr. De là, ces expreſſions dans la

Maréchallerie, ce cheval a le nerf bien détaché, il a le nerf collé à l'os.

Le canon eſt formé de trois os; l'un qui ſert de baſe, & qui conſerve le nom d'os du canon; les deux autres ſont ſitués derrière.

L'os du canon eſt placé au deſſous du genou. Sa figure eſt à-peu-près cylindrique.

Nous le diviſerons comme les os longs, en trois parties; ſçavoir, la partie ſupérieure, la partie moyenne & la partie inférieure. On obſerve en général à cet os deux faces, une antérieure & une poſtérieure. Sa partie ſupérieure eſt plate, formant une petite ligne ſaillante, comme ſi on l'avoit coupée; cette face eſt un peu oblique: on remarque auſſi dans ſa partie ſupérieure externe, une facette pour recevoir le premier os de la ſeconde rangée du genou; deux bords raboteux, une tubéroſité antérieurement. A la partie poſtérieure & ſupérieure de cet os, ſe voient quatre petites facettes, deux de chaque côté, formant deux échancrures & pluſieurs inégalités. La partie moyenne de cet os eſt la plus étoite: on diſtingue ſimplement deux faces; une antérieure & l'autre poſtérieure. Cette dernière eſt percée d'un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. La partie inférieure de cet os égale la ſupérieure en groſſeur. On peut y conſi-

dérer cinq faces ; une antérieure, une postérieure, une inférieure & deux latérales. Sa partie inférieure est arrondie en forme de condyle, dont le milieu est élevé, & forme une crête : ses parties latérales sont inégales & raboteuses pour l'attache des ligamens, &c.

Il survient quelquefois à cet os, dans la partie antérieure de son corps, soit en dedans, soit en dehors, & presque toujours dans la partie supérieure, une éminence contre nature, qui n'est autre chose qu'une exostose, appellée vulgairement sur-os. Quand cette exostose se trouve avoisiner l'os styloïde, & qu'elle est en long, on la nomme fusée. Rarement cet accident fait boiter les chevaux, à moins qu'il ne gêne le mouvement du tendon extenseur, lorsque l'exostose est un peu en devant : si elle est sur le côté proche de l'os styloïde, elle le comprime, le pousse en dedans, & gêne par conséquent les tendons fléchisseurs de l'os du pâturon & celui du pied ; autrement le cheval ne doit point boiter.

Les deux autres os sont situés derrière celui-ci : ils ont la forme d'un stylet ; ainsi on peut les appeller styloïdes ; ils présentent trois facettes cartilagineuses, dont une située supérieurement pour s'articuler avec les os de la dernière rangée, & les deux autres pour s'ar-

ticuler avec l'os du canon. Ces deux os vont en diminuant se terminer aux deux tiers de l'os du canon, par un petit point arrondi.

Ces os s'offifient quelquefois avec l'os du canon, accident qui ne se rencontre que dans les vieux chevaux, & qui gêne le mouvement des tendons; car en se contractant, les tendons acquièrent un peu plus de volume, & parconséquent sont obligés de jetter en dehors les os styloïdes; & comme ces os offifiés leur opposent une forte résistance, ils n'ont plus le même jeu qu'auparavant.

Le canon a quatre muscles; sçavoir, un extenseur & trois fléchisseurs.

L'extenseur, qui est assez considérable, a son attache à la partie antérieure & inférieure de l'humérus; passe pardevant l'articulation de cet os avec le radius; diminue ensuite de grosseur, & fournit, vers la partie moyenne de cet os, un tendon assez fort, lequel après avoir passé par-dessus l'extenseur du genou, & par un ligament annulaire particulier, vient se terminer à la partie antérieure & supérieure de l'os du canon. Ce muscle fatigue beaucoup plus que le reste des extenseurs de cette extrémité, mais moins que les fléchisseurs de l'avant-bras. La

raiſon en eſt ſimple : c'eſt que ces derniers ſont plus charnus, & que leurs tendons, qui ſervent de leviers, vont ſe terminer plus près du fardeau qu'ils doivent lever ; c'eſt-à-dire, que les muſcles, qui forment l'avant-bras, ſe trouvent plus près du corps de l'os, au lieu que cet extenſeur eſt placé à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce qui augmente le fardeau, principalement quand il eſt long. Le tendon de l'extenſeur du canon eſt ſouvent expoſé à être coupé à ſon inſertion, dans les chevaux qui bronchent ; mais cet accident n'arrive guéres que dans les chemins ferrés ; car toutes les fois qu'un cheval tombera ſur un pavé liſſe, il s'écorchera légérement, ce que l'on appelle être courronné, parce qu'il réſultera de la cicatrice faite au genou, un changement de couleur dans les poils, qui deviennent blancs ; ce n'eſt que quand le cheval tombe ſur une pierre, qu'il peut ſe couper juſqu'à l'os.

Les fléchiſſeurs ſont, le fléchiſſeur & les deux canoniers.

1°. Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie inférieure & externe de l'humérus ; & rempant le long du radius, il vient ſe terminer, par un tendon, à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os du canon.

2°. Les deux canoniers ſont ſitués, un de

chaque côté de l'os du canon; ils rempent derrière les os ſtyloïdes, ils s'étendent depuis la dernière rangée des os du genou, juſqu'à la partie inférieure de l'os du canon. La portion charnue, qui s'attache à la partie poſtérieure des cunéiformes, eſt de l'étendue de deux travers de doigt; elle produit un tendon qui rempe derrière le ſtyloïde, & ſe porte au-devant de la pointe inférieure de ce même os ſtyloïde, où il forme une mince aponévroſe qui va ſe perdre dans le périoſte, & recouvrir la partie inférieure de l'os du canon. L'uſage de ces muſcles eſt d'augmenter l'action des premiers.

Le canon eſt expoſé au ſur-os.

CANON (le) de derrière doit être plus long que celui de devant, plus arrondi; les nerfs doivent être auſſi plus détachés.

Ce canon eſt compoſé, ainſi qu'à la jambe de devant, de trois os; ſçavoir, de l'os du canon proprement dit, & des os ſtyloïdes.

La ſituation de l'os du canon eſt au-deſſous du jarret; il eſt beaucoup plus cylindrique que celui de devant, & en diffère conſidérablement; il faut y remarquer ſon corps & ſes extrémités; le corps eſt ſa partie moyenne qui eſt cylindrique, il eſt uni, liſſe & poli antérieurement, à cauſe de ſa jonction avec les os ſtyloïdes.

Proche l'os ſtyloïde interne, ſe voit un trou aſſez conſidérable, lequel donne paſſage à un artère, une veine &. un nerf.

Quant à ſes extrémités, l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure; la ſupérieure eſt cave, & forme, par ſa partie cartilagineuſe, un *C* dans le centre duquel ſe voit une facette très-ſenſible & raboteuſe, percée d'une infinité de trous qui livrent paſſage à des vaiſſeaux de tout genre. On y obſerve poſtérieurement quatre éminences cartilagineuſes pour ſe joindre avec les os ſtyloïdes; il y en a deux de chaque côté; elles forment entr'elles une échancrure par laquelle paſſent des vaiſſeaux de tout genre: la partie inférieure eſt arrondie; on y conſidère, comme au canon de devant, une crête cartilagineuſe qui ſépare deux condyles, dont l'externe eſt moins large que l'interne. Aux parties latérales ſe voient des enfoncemens conſidérables qui donnent attache à des ligamens latéraux.

Les os ſtyloïdes, au nombre de deux, ſont ſitués derrière l'os du canon, un de chaque côté; ils ſont ainſi nommés à cauſe de leur reſſemblance avec un ſtylet. L'externe eſt plus conſidérable que l'interne; la partie la plus forte du premier, s'unit latéralement par deux facettes avec l'os du canon, & par deux autres avec l'os difforme.

Cet os eſt uni, dans preſque toute ſon étendue, à l'os du canon par ſymphiſe; ſon extrémité, ou pour mieux dire, ſa pointe s'en détache & eſt arrondie.

Le ſtyloïde interne ne différe de celui-ci que par ſon volume qui eſt moins conſidérable.

Le canon eſt fléchi ſimplement par un ſeul muſcle, qui a ſon attache en deux endroits; par une de ſes têtes, il s'attache à la partie inférieure des condyles du fémur, en ſe joignant avec l'extenſeur du pied; & par l'autre tête, dans cette gouttière externe du tibia. Ces deux portions, en ſe réuniſſant enſuite, forment un ſeul & même corps, qui produit un tendon creuſé en forme de gouttière, pour laiſſer paſſer le fléchiſſeur du jarret; enſuite ce tendon ſe réunit en un ſeul & même corps, & va ſe terminer à la partie antérieure de l'os du canon.

Canon. *Voyez* Bride.

CAP DE MAURE ou CARESSE DE MAURE, eſt une nuance du poil rouhan. *Voyez* Poil.

CAPARAÇON, eſt une eſpéce de couverture qu'on attache ſur un cheval harnaché.

CAPELET ou PASSE CAMPAGNE, groſſeur flottante ſur la pointe du jarret; elle n'attaque

que la peau & ſes tiſſus ; ce n'eſt autre choſe qu'un épanchement de ſéroſité. Les cauſes les plus communes de cette tumeur, ſont les coups.

Elles obligent rarement les chevaux de boiter ; mais la reſorbtion de la lymphe ſe fait difficilement, & on eſt ſouvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis un certain volume, & qu'elle exiſte depuis longtemps. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

CAPRIOLE, (la) eſt l'air le plus élevé & le plus parfait de tous les ſauts (*a*), lorſque le cheval eſt en l'air, également élévé du devant & du derrière, il détache la ruade vivement ; les jambes de derrière, dans ce moment, ſont près l'une de l'autre, & il les allonge auſſi loin qu'il lui eſt poſſible de les étendre ; les pieds de derrière, dans cette action, ſe lévent à la hauteur de la croupe, & ſouvent les jarrets craquent par la ſubite & violente extenſion de cette partie.

(*a*) C'eſt avec juſte raiſon que l'on a réformé cet air dans les Manéges, car effectivement, nous ne croyons pas qu'il ſoit d'aucune utilité.

Le terme de capriole eſt une expreſſion Italienne, que les Écuyers Napolitains ont donné a cet air, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le ſaut du chevreuil, nommé en italien, Caprico.

Un cheval qu'on deſtine aux caprioles, doit être nerveux, léger & de bon appui, avoir la bouche excellente, les jambes & les jarrêts larges & nerveux, les pieds parfaitement bons & propres à ſoutenir cet air; car ſi la nature ne l'a pas formé diſpos & léger, c'eſt envain qu'on travaillera, il n'aura jamais l'agrément ni l'agilité, qui font un bon ſauteur.

Afin qu'une capriole ſoit dans ſa perfection, le cheval doit lever le devant & le derrière a égale hauteur, c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'au haut de ſon ſaut, la croupe & le garot ſoient de niveau, la tête droite & aſſurée, les bras également pliés, & qu'à chaque ſaut le cheval n'avance pas plus d'un pied de diſtance. Il y en a qui, en ſautant à caprioles, retombent des quatre pieds enſemble ſur la même place, & ſe relevent de la même force & de la même cadence, en continuant autant que leur vigueur leur permet: ce manége eſt très-rare, & ne dure pas long-temps, il s'appelle ſaut d'un temps, ou de ferme à ferme.

Pour dreſſer un cheval à caprioles, lorſqu'on lui

lui trouve les qualités & les diſpoſitions que nous venons d'expliquer, il faut, après lui avoir aſſoupli l'épaule en dedans, & lui avoir donné la connoiſſance des talons au paſſage & au galop, le faire enſuite lever à peſades dans les piliers, & qu'elles ſe faſſent lentement dans les commencemens, & fort haut du devant, afin qu'il ait le temps d'ajuſter ſes pieds, & qu'il ſe léve ſans colére. Lorſqu'il ſçait ſe lever facilement, & haut du devant, en pliant bien les bras, il faut lui apprendre à détacher la ruade par le moyen de la chambrière, & prendre le temps pour l'appliquer, que le devant ſoit en l'air & prêt à retomber; car ſi on lui en donnoit dans le temps qu'il s'éléve, il feroit une pointe & ſe roidiroit ſur les jarrets. Quand il ſçaura détacher vigoureuſement la ruade, le devant en l'air, ce qui forme la capriole, il faut peu-à-peu diminuer le nombre des peſades & augmenter celui des caprioles, & ceſſer de le faire ſauter, lorſqu'on s'apperçoit qu'il commence à ſe laſſer; car ſon courage étant abattu, ſes forces ſeroient déſunies, & ſes ſauts ne ſeroient plus que des contre-temps & des défenſes.

Lorſqu'il ſera obéiſſant à ce manége dans les piliers, on le paſſagera en liberté, & on lui dérobera quelques temps de ſon air ſur la ligne droite, en l'aidant de la gaule ſur l'é-

paule, lorſque le devant commence à s'abaiſſer, & non quand il s'éléve, ce qui l'empêcheroit d'accompagner de la croupe. Quand on ſe ſert du poinçon, il faut obſerver la même choſe, c'eſt-à-dire, l'appuyer ſur le milieu de la croupe, lorſque le cheval eſt prêt à retomber du devant, par la même raiſon: à l'égard des jambes du Cavalier, elles ne doivent point être roides ni trop tendues, mais aiſées & près du cheval. Lorſque le cheval ſe retient, il faut ſe ſervir des gras de jambes; cette aide donne beaucoup de liberté à la croupe, & quelquefois auſſi le pincer délicat de l'éperon, lorſqu'il ſe retient davantage. On doit auſſi au haut de chaque ſaut, tenir un inſtant le cheval de la main, comme s'il étoit ſuſpendu, & c'eſt ce qu'on appelle ſoutenir.

L'air des caprioles ſur les voltes, c'eſt-à-dire, ſur le quarré que nous avons propoſé pour régle des autres airs, forme le plus beau & le plus difficile de tous les manéges, par la grande difficulté qu'il y a d'obſerver la proportion du terrein, d'entretenir le cheval dans une cadence égale, ſans qu'il ſe dérobe ni du devant ni du derrière, ce qui arrive le plus ordinairement. Comme le mouvement de la capriole eſt plus étendu & plus pénible que celui de tout autre air; il faut que l'eſpace du terrein ſoit plus large & moins limité, afin de donner

plus de vigueur & de légéreté aux ſauts : il ne faut mettre qu'une demi-hanche dans la volte, comme nous l'avons dit ; ce qui rend ce manége plus juſte & plus parfait, & l'aſſiette du Cavalier plus ferme & belle. On ne doit pas ſuivre du corps les temps de chaque ſaut, mais ſe tenir de façon, qu'il paroiſſe que les mouvemens que l'on fait, ſoient autant pour embellir ſa poſture, que pour aider le cheval.

E. D. C.

CAPSULAIRE, qui a rapport à une capſule ou qui en fait fonction.

CAPSULES ATTRABILAIRES. *Voyez* Reins ſuccentoriaux.

Capſule, membrane très-fine qui embraſſe une partie.

CAPUCHON, nom que quelques Auteurs d'Hyppiatrique ont donné au trapéze, d'après l'anatomie de l'homme.

CARACOLE, terme de Manége ; c'eſt pluſieurs demi-tours à droite & à gauche ſucceſſivement, ſans aſſujettiſſement du terrein.

CARACOLER, faire des caracoles dans un Manége. On ſe ſert auſſi de ce terme, quand de la Cavalerie ſe détache un à un des eſcadrons au galop, pour aller agacer à coups de piſtolets les ennemis.

CARDIAC. (orifice) *Voyez* Estomac.

CARIE, (la) est la gangrene de l'os. Comme l'os jouit d'une espéce de vie, ainsi que les autres parties du corps, il doit avoir les instrumens qui l'entretiennent, c'est-à-dire, des fibres, des vaisseaux & des sucs nourriciers : il doit être par conséquent sujet aux mêmes maladies, c'est-à-dire, à l'ulcère, à la gangrene.

L'ulcère de l'os est une solution de continuité avec suppuration.

La carie est l'état où se trouve l'os, quand la substance est rongée & divisée ; c'est si l'on veut, la dissolution de sa substance. On distingue la carie en raboteuse, en vermoulue ou vermiculaire ; dans la carie raboteuse, on sent des aspérités & des inégalités sur la surface de l'os : dans la carie vermoulue, l'os est réduit en une espéce de fromage ou de poudre, semblable au bois rongé par les vers.

Causes. Cette dissolution de l'os est produite, ou par l'impression de l'air, ou par l'âcreté du pus qui découle d'un ulcère voisin, ou par des contusions fortes.

L'air desséche les fibres, leur ôte leur souplesse, & coagule les sucs de l'os.

Le suc nourricier arrêté, s'épaissit, s'altère,

devient cauſtique, & ronge le tiſſu de l'os. Ce qui produit la carie.

Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os : de-là naiſſent la diſſolution des parties & la carie.

Diagnoſtic. On reconnoît la gangrene de l'os par l'écoulement d'une matiére noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'en exhale, par la difficulté qu'a l'ulcère à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux.

Cette ſeconde eſpéce de gangrene eſt profonde ; la première eſt ſuperficielle.

Prognoſtic. Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrene des parties molles, le prognoſtic & la curation en ſont les mêmes.

Ainſi que la gangrene, la carie gagne & s'étend ; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu-à-peu & inſenſiblement le tiſſu de l'os dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

De cé que nous avons dit plus haut, on comprend aiſément que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que la carie commençante & que la raboteuſe.

On a quelquefois vu la carie ſe guérir ſans ſecours d'aucun reméde : alors il s'établit naturellement au-deſſous du mal, une ſuppuration qui ſépare la partie gâtée de la partie ſaine.

Curation. Les indications que nous avons à ſuivre pour le traitement de la carie, ſe réduiſent à en empêcher les progrès, & à faire ſéparer la partie cariée de la partie ſaine.

On remplira la première indication, ſi, durant tout le temps de la curation, on emploie les conſervatifs des os, c'eſt-à-dire, les anti-ſeptiques, afin de corriger la mauvaiſe qualité des ſucs, & d'arrêter les progrès de la pourriture. Les plus uſités ſont les plumaceaux trempés dans l'eſſence de térébenthine ou dans de l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels ou les huiles eſſentielles des plantes aromatiques de romarin, d'œillets, de lavandes, &c. on peut même ne ſe ſervir que de plumaceaux chargés de térébenthine ſeule, ou à laquelle on aura ajoûté de la poudre d'aloës & de myrrhe. Souvent ces anti-ſeptiques ſeuls procurent l'exfoliation, & guériſſent radicalement le mal.

Mais, lorſqu'ils ſont inſuffiſans, il faut avoir recours à des remédes plus forts & plus actifs, afin de faire ſéparer la partie gâtée de la partie ſaine; c'eſt la ſeconde indication qu'on a à remplir: elle le ſera par les eſcarotiques, tels que la pierre à cautère, la pierre infernale & le fer rouge. Ils produiſent une eſcarie qui n'eſt pas contagieuſe; ils excitent au-deſſous de la carie, une légère inflammation qui ſe termine par la ſuppuration: cette ſuppuration eſt une eſpéce de couteau avec lequel la nature ſépare la partie gâtée de la partie ſaine. Il ne reſte plus alors qu'un ulcère ſimple qui ſe cicatriſe bientôt en obſervant les régles ſuivantes.

Un autre moyen de détruire la carie, eſt de ratiſſer l'os avec une rugine, juſqu'à ce que l'on ait enlevé toute la partie gâtée; ce qui ſe connoît, lorſqu'on voit ſortir quelques gouttes de ſang. L'exfoliation faite, il reſte un ulcère ſimple, qui doit ſe traiter à-peu-près comme celui des parties molles, c'eſt-à-dire, avec les ſuppuratifs, &c. . . . . Mais il faut avoir l'attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une ſuppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas, ſont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, ſon eſſence, le baume de Fioraventi, &c. le digeſtif

ordinaire animé avec la myrrhe & l'aloës ; mais je préfére la térébenthine dont je me ſuis toujours ſervi avec ſuccès.

Lorſque la carie attaque le cartilage, il ne ſe fait point d'exfoliation ; ainſi point de guériſon à attendre : il faut de néceſſité l'emporter entièrement, & la partie même qui n'eſt pas affectée ; autrement on ſeroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laiſſé, parce que le cartilage une fois atteint par la carie, eſt bientôt totalement rongé.

C'eſt par cette raiſon que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, eſt incurable, parce qu'étant enduit d'un cartilage dans toute ſa ſurface, il n'y a point d'extirpation à faire ; mais ſi le cheval eſt vieux, il guérit alors fort aiſément, le cartilage étant oſſifié ou uſé par l'âge. Perſonne, que je ſçache, n'avoit rapporté ce fait important pour la pratique : fait, que j'ai ſouvent vérifié ſur des cadavres, tant d'hommes que de chevaux, où j'ai vû que cette obſervation regardoit tous les os.

Lorſque la carie a pénétré la ſubſtance ſpongieuſe de l'os, il eſt bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premièrement ſur les bords de la plaie, les anti-ſeptiques indiqués plus haut ; ils pourront arrêter

les progrès de la carie qui s'étend aussi vîte que dans la substance compacte: on aura recours ensuite aux remédes capables de procurer l'exfoliation.

CARONCULE, petite portion de chair. La caroncule lachrymale est une petite éminence située au grand angle de l'œil, une glande dont l'usage est de filtrer un espéce de cérumene propre à faciliter le mouvement des paupières, & à empêcher qu'elles ne se collent.

CAROTIDE, (artère) *Voyez* Artères.

CARRIÈRE, espace de terrein long, qu'on pratique dans l'emplacement d'un Manége, & que l'on borde avec des barrières de bois, au bout duquel on pose la potence à laquelle pend la bague. Ce lieu est destiné pour courir la bague, ou pour faire courir les chevaux d'un bout à l'autre.

CARROUSEL, (le) est une fête militaire ou une image de combat, représentée par une troupe de Cavaliers, divisée en plusieurs quadrilles destinées à faire des courses pour lesquelles on donne des prix (*a*).

(*a*) Ces jeux étoient bien propres à former des gens de guerre, & il auroit été à souhaiter qu'on les eût continués.

Ce ſpectacle doit être orné de charriots, de machines, de décorations, de deviſes, de récits, de concerts & de ballets, de chevaux dont la diverſité forme un magnifique coup-d'œil.

Comme ces fêtes ſe font dans la vue d'inſtruire les Princes & les perſonnes illuſtres, en faveur de qui elles ſe font, ou d'honnorer leur mérite; le ſujet doit en être ingénieux, militaire, & convenable aux temps, aux lieux & aux perſonnes.

Il y a pluſieurs choſes à conſidérer dans un véritable carrouſel.

1°. Le Meſtre-de-Camp & ſes Aides.

2°. Les Cavaliers qui compoſent chaque quadrille.

3°. Leurs cartels, leurs noms, leurs habits, leurs deviſes, leurs armes, leurs machines, leurs Pages, leurs Eſclaves, leurs Valets-de-pied, leurs Eſtaffiers, leurs chevaux & leurs ornemens.

4°. Les perſonnes des récits & des machines, & les Muſiciens.

5°. Les différentes courſes que font les Cavaliers, & pour leſquelles on donne les prix.

Le Meſtre-de-Camp eſt celui qui conduit

toute la pompe, qui régle la marche, qui fait filer les quadrilles & leurs équipages, qui introduit dans la carrière & dans les lices, qui place les Cavaliers dans leurs postes, & qui indique le lieu des machines.

Les Aides de camp, sont ceux qui le servent en ses fonctions, ils n'agissent que par ses ordres, en portant comme lui des bâtons de commandement.

Le moindre nombre des quadrilles pour un véritable carrousel, est de quatre, & le plus grand de douze : elles doivent être toutes de nombre pair, afin que les partis soient égaux entre eux pour combattre, & pour faire les courses doubles.

Le nombre des Cavaliers dont chaque quadrille est composée, est ordinairement de quatre, quelquefois de six, de huit, de dix ou de douze, non compris le chef qui est la personne la plus qualifiée, à moins que les Cavaliers ne soient de condition égale ; & alors on tire au sort celui qui doit l'être, pour éviter les contestations. Dans les Carrousels célébres, ce sont les Princes qui sont les Chefs.

Il y a deux sortes de quadrilles ; celles des tenans & celles des assaillans. La quadrille des tenans est la plus considérable.

Les Tenans sont ceux qui ouvrent le Carrou-

ſel, & qui ſont les premiers défis par les cartels que des Héraults publient. Ils ſont dits Tenans, parce qu'ils avancent certaines propoſitions qu'ils s'engagent de ſoutenir, les armes à la main, contre tous venans. Ils compoſent les premieres quadrilles.

Les Aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs réponſes aux défis & aux cartels des Tenans, de ſoutenir le contraire; ils compoſent les quadrilles oppoſées.

Le cartel ſe fait au nom du Chef de la quadrille qui lui donne ſes livrées.

Les cartels contiennent ordinairement cinq choſes.

1°. Le nom & l'adreſſe de ceux que les Tenans envoient défier.

2°. Le ſujet que les Tenans ont de défier au combat ceux qu'ils attaquent.

3°. Quelques autres propoſitions qu'ils veulent ſoutenir, les armes à la main, contre tous venans.

4°. Le lieu & la maniére du combat.

5°. Les noms des Tenans qui envoient le défi ou le cartel, leſquels noms ſont tirés de de l'hiſtoire de la Fable.

Ces cartels peuvent être en proſe ou en vers, & comme l'occaſion de ces défis eſt le deſir

d'acquérir de la gloire & de ſe faire connoître, ils ſont aſſaiſonnés de quelques rodomontades. On excepte les Princes des défis & des cartels que l'on donne aux autres.

Comme les Sujets des Carrouſels ſont hiſtoriques, fabuleux & emblêmatiques, les Tenans & les Aſſaillans y prennent ordinairement des noms conformes au ſujet qu'ils repréſentent : par exemple, ceux qui repréſentent les illuſtres Romains, prennent le nom de Jules Céſar, Auguſte, &c.

On prend auſſi des noms de romans, comme les Chevaliers du Lys, du Soleil, de la Roſe, &c. quelquefois ils ſont de pures inventions, comme Florimond, Liſandre, &c.

Les noms doivent répondre aux deviſes des Cavaliers, & la quadrille doit auſſi en porter le nom. Leurs habits, leurs livrées, leurs armes, leurs machines, leurs eſclaves, leurs cartels doivent être uniformes.

Les Pages ſont ordinairement à cheval, ils portent les lances & les deviſes.

Les Valets de pied & les Eſtaffiers conduiſent les chevaux de main, & ſe tiennent auprès des machines. On les déguiſe en Turcs, en Mores, en Eſclaves, en Sauvages, en Arméniens, en Singes, en Ours, ſuivant le ſujet & la volonté du Chef de la quadrille.

Les récits, la musique & la plûpart des machines qui servent à la pompe d'un Carrousel sont de l'invention des Italiens qui ont toujours recherché en toutes choses le fin de l'application, & qui ont excellé dans ce genre.

Les personnes des récits & des machines, sont comme des Acteurs de théatre, qui représentent diverses choses, selon le sujet; il y a aussi quelquefois des vers allégoriques en l'honneur de ceux pour qui l'on fait ces fêtes.

Les Musiciens sont employés aux concerts de voix & d'instruments, & l'harmonie qu'on emploie à ces fêtes est de deux sortes, l'une militaire, c'est-à-dire, fiére & guerriére; l'autre douce & agréable. La premiére est à la tête de chaque quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriére, qu'on nomme comparse, & leurs courses; l'autre ne sert qu'aux récits, aux machines & à la pompe.

Pour l'harmonie guerriére, on emploie des trompettes, des tambours, des tymbales, des haut-bois & des fifres.

Pour celle qui accompagne les chars & les machines, ce sont des violons, des flûtes, des musettes, des haut-bois, &c. on fait aussi au son de tous ces instrumens, des danses & des

ballets de chevaux, comme nous l'expliquerons à l'article de la ſoule. E. C. D.

CARTILAGES (des) en général. Ce ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, plus durs que toutes les autres parties du cheval, très-peu tranſparens ou diaphanes, ſitués en différens endroits.

On diſtingue deux ſortes de cartilages ; l'une articulaire, & l'autre non-articulaire.

La premiere ſe trouve aux extrémités des os longs. Ces cartilages ſont liſſes, polis, ſont corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule piéce. On y diſtingue difficilement des trous & des vaiſſeaux ſanguins. Ils ſont humectés par la ſynovie, & ſe meuvent ſur les cartilages voiſins.

Les autres cartilages ſont placés ſur le corps des os ; les uns ſervent de parois pour garantir les parties les plus délicates, telles que le cartilage du pied ; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aërien, tels que ceux des oreilles, & du larynx ; d'autres ſervent à ſéparer différentes parties, telles que la cloiſon du nez, &c.

Ces cartilages différent de ceux des articulations, en ce qu'ils ne ſont point par couches, & que pour l'ordinaire, ils ne ſont pas adhérans

aux os, qu'ils y ſont attachés par des ligamens en pluſieurs fibres ligamenteuſes, qu'ils ſont ſont beaucoup moins liſſes, qu'ils ſont percés d'une infinité des petits trous pour donner paſſage à des vaiſſeaux ſanguins, qu'ils ſont plus ou moins épais dans certains endroits que dans d'autres ; enfin, ils différent par leur grandeur, par leur figure, & par leurs uſages.

Il y a encore une troiſiéme eſpéce de cartilages qui participent des ligamens ; tels ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, nommés ligamens croiſés ; le cartilage ligamenteux, intermédiaire de la mâchoire inférieure, de même que les extrémités de quelques tendons, leſquelles ſont en partie cartilagineuſes, ou pour mieux dire, leſquelles ſont recouvertes de lames cartilagineuſes : ceux-ci différent des non-articulaires, en ce qu'ils ſont humectés d'une ſynovie tendineuſe, dont nous parlerons en faiſant la deſcription des muſcles en particulier.

Les cartilages articulaires des vieux chevaux s'uſent ; ce dont on s'apperçoit aiſément en ouvrant les articulations : dans bon nombre de chevaux ; en effet, il ne m'a pas été poſſible d'enlever avec le ſcalpel, de l'extrémité des os, la la plus mince lame cartilagineuſe ; j'ai même trouvé que les os étoient uſés, liſſes & polis.

J'ai

J'ai toujours remarqué que les plaies d'articulation se guérissoient plus facilement dans les vieux chevaux, que dans les jeunes : l'expérience me l'a plus d'une fois démontré dans les cloux de rue, sur l'os de la noix, dans l'articulation de cet os avec l'os du pied, dans l'articulation des os du genou & du grasset.

Les cartilages non-articulaires, au contraire ne s'usent point, & quelques-uns sont exposés à s'ossifier avec l'âge ; telles sont la cloison du nez vers sa partie supérieure, les cartilages du larynx, ceux des côtes, celui de l'omoplate ; mais les cartilages des oreilles, ne s'ossifient jamais, & rarement celui du sternum.

Cartilages (des) en particulier. Les cartilages articulaires étant les mêmes par-tout, il est inutile de revenir sur leur description : ce que nous en avons dit dans l'ostéologie séche, en parlant des surfaces cartilagineuses & de leur forme, est suffisant pour en avoir une idée nette & précise.

Cartilages du pied. *Voyez* Pied.

CARTILAGINEUX, qui est de la nature du cartilage.

CASÉEUSE, qui tient du fromage.

CASTRATION (la) qu'on pratique sur les che-

vaux, a été jusqu'à présent faite d'une manière hazardeuse, & presque toujours par des gens qui n'ont aucune connoissance des parties qu'ils coupent. Cette opération s'exécute de trois manières; 1°. en bistournant les testicules du cheval, ce qui les fait tomber par gangrene; 2°. avec le feu; 3°. avec des billots. Cette dernière est la plus usitée, & voici comment on procéde. Dès que les testicules sont hors du scrotum, l'Opérateur les tire avec violence pour ne pas les laisser rentrer dans le bas ventre, & applique sur les côtés de chaque cordon, deux billots longs de quatre à cinq pouces, plus ou moins, & larges d'un pouce & plus, sur lesquels on a répandu du vitriol, du sublimé corrosif ou d'autres caustiques. Il embrasse indistinctement avec ces deux billots, le nerf & les vaisseaux, ce qui occasionne presque constamment la fiévre, des convulsions, & assez souvent la mort. d'Ailleurs, on a coutume de laisser pendant trois ou quatre jours les testicules, qui n'étant pas soutenus par le scrotum, tirent les cordons spermatiques, & excitent dans toute leur étendue un éretisme & une inflammation qui se communiquent au bas-ventre.

D'autres les coupent: ce qui est un peu mieux; mais l'une & l'autre méthode est pernicieuse. Je conseille deux manières de pratiquer la caf-

tration, lesquelles m'ont également réussi.

Pour exécuter la première, on commence par jetter le cheval par terre, du côté du montoir, puis on lui prend la jambe de derrière hors le montoir, avec une platte longe, & on la lui passe par dessous le col, afin de pouvoir saisir les testicules. On fait d'abord à l'un des deux, une incision à la peau, jusqu'au corps du testicule, puis on prend une aiguille courbe, dans le chas de laquelle on passe une ficelle cirée, que l'on introduit dans le cordon spermatique, à un travers de doigt au dessus du testicule que l'on coupe ensuite. Il faut avoir soin que la ficelle entre dans la substance du cordon; pour deux raisons; la première, afin d'éviter de prendre dans la ligature le nerf spermatique, ce qui occasionne une irritation du genre nerveux, & feroit périr le cheval. La seconde, parce que la ficelle ne sçauroit s'échapper, soit de hors, soit dans le bas-ventre. Il est essentiel de laisser pendre un bout de cette, ficelle qui tombe par la suppuration; l'autre testicule se coupe de la même maniére. l'Opération achevée, il faut laver la plaie avec du vin chaud, & en abandonner le soin à la nature.

Cette méthode de couper les chevaux est sans contredit préférable à toutes les autres, parce-qu'il n'en résulte jamais d'accidens, qu'il n'y a

presque pas de douleur, & que les chevaux guérissent promptement.

Dans l'autre manière, on jette de même le cheval par terre, & après avoir attiré la jambe pardessus le col, comme on l'a dit, on fait sortir le testicule, & on le coupe sans précaution avec un bistouri. On prend ensuite une pointe de feu que l'on applique sur l'orifice du vaisseau qui saigne, on emporte l'autre de même. Cette opération finie, on lâche le cheval. Cette méthode qui est encore préférable à la première, demande cependant qu'on laisse le le cheval trois jours à l'écurie, pour être sûr que le coagulum est formé à l'orifice de l'artère. J'ajoûterai ici que je ne conçois pas comment on prend tant de précaution pour couper un cheval; car j'ai coupé nombre de chevaux sans faire de ligature, & sans appliquer le feu. Leur guérison a été parfaite. Il est vrai qu'ils perdent du sang; mais en périssent-ils pour cela? J'ai des preuves du contraire: si ce malheur est arrivé, ce n'a pas été entre mes mains. Pourquoi seroit-il réservé à d'autres Opérateurs? Si j'avois un cheval de prix sur lequel je ne pusse pas opérer moi-même, je voudrois qu'on le coupât de cette manière, pour être assuré de la guérison de mon cheval.

CATARACTE (la) maladie du crystallin. La cata-

racte est une opacité plus ou moins grande du cryſtallin, qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune. La conſiſtance eſt quelquefois molle, quelquefois dure; ce qui a fait dire à quelques Auteurs, qu'une cataracte eſt plus ou moins dans ſon point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de conſiſtance, que les blanches ; & plus elles ſont blanches , plus elles ſont aiſées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe , quelquefois à la ſuite d'un coup. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie , ou deſſous une porte cochère ; l'on voit un corps plus ou moins blanc que l'on appelle dragon.

Ce mal eſt preſque toujours incurable , non-ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération , mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle retracteur.

CATARACTE , (manière d'opérer la); il y a deux manières de faire cette opération : ſçavoir , par abaiſſement & par extraction. Toutes les deux ont de grandes difficultés ; la première ſe fait en plongeant une petite aiguille (de la forme de celles qui ſont à ſéton) dans la cornée opaque vers le petit angle de l'œil , à deux ou trois lignes du ligament cilliaire: quand on eſt arrivê derrière le cryſtallin , on fend avec l'aiguille ,

la capsule du cryſtallin, lequel ne tarde pas à en ſortir; on retourne enſuite l'inſtrument ſur ſon plat pour abaiſſer le cryſtallin, dans le fond de l'œil, derrière l'iris. Cette opération ſeroit très-aiſée, ſi dans les chevaux il n'y avoit point de muſcles retracteurs, & ſi le globe de l'œil n'étoit pas placé ſi avant dans le fond de l'orbite. L'opération faite, il n'eſt beſoin que d'un très léger apareil, lequel conſiſte en des compreſſes ſimples, imbibées d'eau de Roſes préparée par infuſion. L'une & l'autre de ces opérations ne peuvent s'exécuter qu'en jettant le cheval à terre.

Paſſons à l'autre manière d'opérer : le cheval étant à terre, l'Opérateur ſera contenir par quelqu'un, la paupière ſupérieure, par le moyen d'un ſpeculum oculi ; tandis que de ſa main gauche, il aſſujettira lui-même la paupière inférieure avec le pouce, & mettra le doigt index ſur la partie ſupérieure de la cornée tranſparente; alors prenant ſon aiguille de la main droite, il fait ſon inciſion en commençant du côté du grand angle, ſi c'eſt du hors le montoir ; ou du petit angle, ſi c'eſt du montoir, obſervant ſur-tout de ne pas toucher avec l'inſtrument, l'iris ou l'uvée. Si le cheval retire trop ſon œil dans le fond de l'orbite, & que l'on nep uiſſe pas exécuter l'opération, il ne faut pas plonger tout d'un coup ſon inſtrument

dans l'œil, de peur que la cornée tranſparente étant affaiſſée par la ſortie de l'humeur aqueuſe, on ne vienne à toucher l'iris : pour cet effet, on doit introduire une ſonde cannelée deſſous la cornée, & ſe ſervir des ciſeaux, mais éviter, en coupant, de faire des dentelures, ce qui retarderoit la réunion : ceci exécuté, on éléve la cornée tranſparente, & l'on fait une inciſion tranſverſale à la membrane du cryſtallin, on comprime alors légérement la partie ſupérieure de l'œil, afin de faciliter la ſortie du cryſtallin ; s'il eſt dur, ce que l'on appelle cataracte formée, il ſort à la premiére compreſſion, & tout entier : s'il eſt mol, on ſe ſervira d'une curéte pour enlever ce qui peut reſter dans ſa membrane : on abaiſſe enſuite la cornée, ce qui termine l'opération dont toute la difficulté conſiſte ſeulement dans la ſection de la cornée tranſparente ; il faut employer beaucoup de légéreté & de dextérité, & être attentif à ne point toucher l'iris : autrement, il ſurviendroit une forte inflammation.

On applique pour appareil, des compreſſes quarrées, imbibées de vin miellé tiéde, que l'on aura paſſé dans un linge fin ; la dernière compreſſe ſera fenêtrée ; elle procurera deux avantages, 1°. celui d'êmpêcher que l'œil ne ſoit comprimé, 2°. de faciliter l'introduction de la liqueur ; ces compreſſes ſeront contenues par

une grande bande que l'on appliquera comme pour le trépan, à l'exception que les croix se trouveront dans les parties circonvoisines de l'orbite, pour éviter la compression. Il faut avoir attention d'imbiber les compresses souvent : mais on ne levera l'appareil qu'au bout de huit jours, & l'on continuera le même pansement, jusqu'à parfaite guérison. Il arrive souvent qu'après l'opération, même bien faite, l'on est obligé d'abandonner la cure, lorsque la contraction des muscles retracteurs, comprime le globe de l'œil, & que l'humeur vitrée est forcée de s'écouler par l'ouverture. Dans ce cas, l'œil devient aride & se desséche. On peut prévenir cet accident qui naît des différentes contractions des muscles, en fendant les saliéres, & en coupant tous les muscles qui vont jusqu'au nerf optique : il survient, par cette incision, une très-grande hémorragie & la perte presque totale de l'action de ces muscles ; il arrive même un appauvrissement à l'œil par la section de nombre de vaisseaux ; mais en revanche, le cheval ne perd point la vue. J'ai tenté quelquefois cette opération de la cataracte, & elle ne m'a jamais réussi, qu'en me servant de ce moyen. Je fis la dernière en 1760, à Francfort, en présence de M. Louis, Chirurgien en chef de l'Hôpital des Carmes, & de plusieurs Eléves. En trois semaines, la plaie de la cor-

née tranſparente fut guérie,& en cinquante-quatre jours, celle de la plaie des ſalières. Mais toutesfois que l'on viendra tenter l'opération de la cataracte par extraction, il faudra commencer par celle de la ſalière : cette plaie ſe traite heureuſement avec le vin miellé dont on imbibe les compreſſes.

CAUSTIQUE. *voyez* Feu potentiel.

CAUTÉRE eſt l'application d'un cauſtique ; on entend auſſi par ce mot un ſéton. *Voyez* ce Mot.

CAVALLE ; c'eſt la femelle du cheval, *Voyez* Jument.

CAVE qui eſt creux.

CAVEÇON de cuir (le), eſpéce de têtiére faite de gros cuir plat, qui ſe met à la tête d'un cheval, avec deux longes de corde aux deux côtés pour l'attacher dans les piliers. Il faut qu'un caveçon ſoit rembourré au haut de la têtiere, de peur de bleſſer un cheval au deſſus de la tête près des oreilles : on le rembourre auſſi à l'endroit de la muſerolle, qui porte au-deſſus du nez, de peur de lui écorcher cette partie, lorſqu'il donne dans les cordes.

CAVEÇON de fer (le), bande de fer tournée en arc, garnie de trois anneaux, montée de têtière & de ſous-gorge. Il y a en de tors, de

mordans & de plats. Les caveçons plats sont les meilleurs ; car les mordans qui sont creusés dans le milieu & dentelés par les côtés, écorchent le nez du cheval, à moins qu'on ne le fasse armer d'un cuir. Le caveçon doit être placé un doigt plus haut que lœil de la branche de la bride, afin qu'il n'empêche pas l'action du mords, ni l'effet de la gourmette.

M. Delabroue, & après lui M. le Duc de Neuvcastle, attribuent au caveçon, de si grands avantages, que je me suis cru obligé de rapporter ici ce qu'ils en ont dit l'un & l'autre.

M. Delabroue dit : » que le caveçon a été » inventé pour retenir, relever, rendre légers, » apprendre à tourner, & à parer, assurer la » tête & la croupe, sans offenser la bouche ni » la barbe, & aussi pour soulager les jambes, » les épaules & les pieds de devant, & pour » remédier aux fautes que font les chevaux dres- » sés qui se dérangent à l'école, parce que la » partie inférieure où se fait le principal appui » de la bride, est plus sensible que n'est l'en- » droit du nez où se place le caveçon ; & en » ôtant le caveçon, le cheval est plus atten- » tif aux effets de la bride, & par conséquent » plus léger.

Voici le sentiment de M. le Duc de Neuvcastle : » le caveçon est pour retenir, relever,

» rendre léger, apprendre à tourner, arrêter, » assouplir le col, assurer la bouche, placer la » tête, la croupe, conserver la bouche saine » & entiere, les barres & la place de la gour- » mette, plier ses épaules, les rendre souples de » même que ses bras, ses jambes, plier le col » & le rendre souple. Un cheval ira mieux en- » suite, ayant quitté le caveçon, & aura de » l'attention à tous les mouvemens de la main : » il ne faut pas tout faire avec le caveçon, » mais, il faut que la main de la bride agisse avant » le caveçon qui n'est qu'une aide pour la bride.

» La longe de dedans du caveçon, attachée » au pommeau de la selle, donne un beau pli » au cheval, l'assure & l'assujettit au véritable » appui de la main & le rend ferme sur les » hanches, sur-tout au cheval qui pése ou qui » tire à la main, parce qu'il l'empêche d'ap- » puyer sur le mords. Le caveçon appuyant » par-tout également sur la moitié du nez, on » a plus de prise pour donner un plus grand pli, » & pour faire tourner le cheval, ce qui agit » aussi puissamment sur les épaules.

» Un cheval dressé sans caveçon, ne sera » jamais dans cet agréable appui que doivent » avoir les braves chevaux, qui est d'être égal, » ferme & léger.

» Les branches de la bride sont plus len-

» tes à faire leurs effets, & font fi baffes, qu'il » ne refte pas affez d'efpace pour tirer comme » avec le caveçon. La bride peut à grande peine » tirer le bout du nez.

» Le caveçon & la bride font fort différens » dans leurs effets, par la différence qu'il y a » de la bouche au nez. Si vous tirez le cave- » çon en haut, les ongles tournés en avant, » cela hauffe la tête du cheval ; & fi vous tirez » la bride, les ongles en haut, cela fait baiffer feu- » lement le nez du cheval en bas, & encore » plus fi vous tenez la main baffe de la bride

» En travaillant avec la bride feule, on » peut facilement fe tromper, à moins que d'ê- » tre bien fçavant dans les différens effets des » divers mouvemens de la main de la bride ; » ainfi, il faut vouloir s'aveugler foi-même, » fi on ne veut pas prendre un chemin fi » court & fi affuré, comme eft celui du ca- » veçon lié au pommeau & fecondé de la bride.

Après le jugement que portent ces deux grands Maîtres fur les avantages & les effets du du caveçon, il y auroit de la témérité à ne pas fuivre une décifion fi refpectable. La feule remarque que je trouve à propos de faire, c'eft que je crois le caveçon très-excellent entre les mains d'un homme de cheval qui fçait bien s'en fervir ; mais je crois en même temps, qu'il eft

dangereux de la donner aux écoliers, parce que l'expérience nous fait voir que ceux qui ont été élevés dans les écoles où on se sert de cet instrument, ont pour la plûpart, la main rude & déplacée, ce qui est occasionné par la force majeure qu'on emploie pour le faire agir. E. D. C.

CAVERNEUSE, partie spongieuse d'un espace en forme d'éponge.

CELLULAIRE (os). *Voyez* Substance des os.

CEPHALE. la tête.

CEPHALIQUE qui a rapport à la tête.

CERCLE ou CORDON, éminence ou gouttière qui entoure le sabot, & qui annonce un cheval qui a été boiteux, ou de fourbure ou d'efforts dans cette partie. *Voyez* Fourbure.

CEREBRAL, qui appartient à la cervelle.

CÉRUMEN ou HUMEUR cérumineuse, espéce de cire que filtrent certaines glandes : les glandes de l'oreille externe, situées aux environs de la membrane du tympan, produisent un cérumen de la couleur jaunâtre ; celles du fourneau en produisent de noirâtre, toutes deux décrépitent sur le feu, particuliérement cette derniére, mais elle ne s'enflamme pas avec tant d'aisance que la premiére. L'on sent assez les raisons de ces deux phénomènes.

CÉRUMINEUX, qui eſt la nature de la cire.

CERVEAU (le), Organe eſſentiel à la vie. Il eſt d'une figure ovalaire & arrondie ſupérieurement, un peu applatie inférieurement : il paroît comme partagé en deux parties égales par la faulx : ces deux portions, priſes ſéparément, ont la forme d'un quart d'ovale ; elles ſe diviſent chacune en trois lobes ; 1°. un inférieur, arrondi en deſſous comme en deſſus, & porté ſur les anfractuoſités de l'os frontal ; 2°. un moyen, qui fait la partie moyenne du cerveau, & qui regarde les pariétaux ; 3°. un ſupérieur moins allongé, plus ſéparé de ſon congénére, & moins arrondi. C'eſt entre ces deux derniers lobes, que ſe loge une partie du cervelet.

En conſidérant le cerveau dépourvu de toutes ſes membranes, l'on apperçoit différentes ondulations de forme vermiculaire. On leur a donné le nom de protuberances. Le cerveau eſt compoſé de deux ſubſtances ; 1°. une qui eſt plus antérieure & griſâtre, nommée ſubſtance corticale ou cendrée ; 2° l'autre plus intérieure & en plus grande quantité, connue ſous le nom de ſubſtance médullaire. En général, de tous les viſcéres, il n'en n'eſt pas qui ſoit auſſi mol que la cervelle. Pour examiner ces deux ſubſtances, il faut couper une portion de cerveau ; l'on trouve alors la corticale qui a

été regardée jufqu'ici comme glande, & la médullaire, comme un amas de vaiffeaux blancs, deftinés à charier le fluide qui a été féparé par la corticale.

On confidére dans le cerveau, des éminences &des cavités. En enlevant les deux parties du cerveau féparées par la faulx, on apperçoit une portion de fubftance blanchâtre, appellée corps calleux, lequel occupe la portion moyenne du cerveau. Si l'on fend légérement ce corps fur fes côtés, ou fi on l'enleve tout entier, on confidére dans fa face interne une ligne faillante en forme de cloifon : c'eft le feptum lucidum, qui fépare deux cavités défignées fous les noms de de ventricules antérieurs droit & gauche.

Le corps calleux étant ôté, on découvre une grande cavité, dans laquelle on diftingue cinq éminences : les deux plus confidérables font placées vers le bord des lobes inférieurs; elles font compofées d'une fubftance corticale plus blanche que celle qui eft à l'extérieur du cerveau, qui, dans fon milieu, fait la bafe de la fubftance médullaire; les trois autres éminences forment un arrondiffement que l'on appelle voûte à trois piliers, l'un defquels fe réunit inférieurement avec le feptum lucidum dans cet endroit, c'eft le moins confidérable; les deux autres fitués fupérieurement, fe portent

en arrière en se recourbant & en s'élargissant, & forment les cornes de belier, qui, en dessous, produisent les nerfs optiques. A côté de ces deux piliers, se voient deux bouquets de vaisseaux nommés plexus choroïde, accompagné de plusieurs petits points glanduleux grisâtres, que l'on croit être destinés à filtrer l'humeur séreuse qui humecte ces deux ventricules.

En détachant cette voûte par le pilier inférieur, & la renversant en arrière, l'on apperçoit sept éminences. Les deux plus considérables, qui font la partie moyenne du cerveau, sont nommées corps cannelés, à cause de leurs figures; deux autres éminences qui se présentent au dessus, portent le nom de nates, & sont médullaires. Derrière celles-ci sont situées deux petites protubérances qui font corps avec elles; on les appelle testes; elles sont également médullaires, mais de deux tiers moins considérables. Entre les corps cannelés & les nates, se trouve une petite éminence nommée glande pinéale, laquelle est arrondie & un peu oblongue: elle ne paroît tenir qu'à un faisceau de vaisseaux du plexus choroïde; elle est très-dure & grisâtre; si on la fend, on remarque plusieurs petits vaisseaux sanguins & des fibres blanchâtres. Au dessous de cette glande, se trouve un petit trou, nommé anus, qui verse la sérosité des ventricules, dont nous avons parlé, dans

dans un troisiéme ventricule qui régne entre les nates ; cette liqueur s'épanche ensuite dans un quatriéme ventricule qui se trouve au dessous de la moëlle allongée vers la glande pituitaire. Ce quatriéme ventricule est assez considérable & toujours rempli de sérosité.

Sur l'os sphénoïde est placé un corps spongieux nommé glande pituitaire, de la grosseur d'une aveline ; il est envelopé d'une très-grande quantité de vaisseaux sanguins. J'ai vu dans un cheval, cette glande n'être pas plus grosse qu'un petit pois ; dans un autre, qui étoit immobile, la glande pinéale s'est trouvée aussi grosse qu'une féve, & squirrheuse.

CERVELET (le) est cette masse qui est située au dessus du cerveau, & logée dans l'occipital. Sa figure est bien différente de celle du cerveau. Il est plus large sur ses côtés, ressemblant à un pétoncle, arrondi supérieurement, applati inférieurement ; quoiqu'il ne soit point divisé comme le cerveau, on y considére néanmoins trois parties bien distinctes que l'on nomme lobes ; sçavoir, un droit, un gauche & un moyen. Ce dernier, qui est le moins large, s'étend depuis l'entre-deux des lobes supérieurs du cerveau ; en partant de dessus le corps de la moëlle allongée, il vient, en formant un demi cercle, se recourber en arrière & en dessous sur le

même corps de la moëlle allongée. Les lobes droit & gauche sont arrondis ; de façon que le cervelet, dans sa totalité, est plus large qu'il n'est long. Le cervelet extérieurement n'offre rien de remarquable. De même que le cerveau, il est composé de la substance corticale & de la substance médullaire ; cette première est plus considérable. En général, le cervelet est plus dur & plus ferme que le cerveau. Si l'on partage le cervelet par une coupe verticale dans toute l'étendue de son lobe moyen, jusqu'à la moëlle allongée, on considére, dans chaque portion, un arrangement symétrique de la substance corticale avec la médullaire, d'où résulte la représentation d'un arbre dépourvu de ses feuilles, ce qui lui a fait donner, par les Anatomistes, le nom d'arbre de vie. Il est formé par la substance médullaire du cervelet qui, en s'entrelaçant avec la substance corticale, lui imprime cette figure. Au dessous du cervelet, & de cette portion de substance médullaire qui sert de base à l'arbre de vie, que l'on appelle pédicule du cervelet, se trouve une demi-gouttière, qui n'est autre chose que le troisiéme ventricule décrit plus haut.

CERVELLE ; on entend par cervelle, cette masse moëlleuse renfermée dans le crâne par les meninges ; on distingue cette masse en trois

portions; sçavoir, le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée.

CERVICAL, qui appartient au col, ainsi, on dit vertébres cervicales, artères cervicales, &c.

CERVICALES, (vertébres cervicales). *Voyez* Col.

CHAINETTES. *Voyez* Bride.

CHAMBRIÈRE, long morceau de fer au bout duquel il y a un petit crochet avec lequel on rassemble le charbon dans le foyer.

Chambrière, est une bande de cuir de cinq à six pieds de long, attachée au bout d'une canne de jonc raisonnablement grosse & longue, d'environ quatre pieds: cet instrument sert à animer & à réveiller un cheval qui s'endort ou se retient, & à châtier celui qui refuse d'aller en avant. La chambrière est encore d'une grande utilité, pour dresser un cheval dans les piliers; mais il faut sçavoir s'en servir à propos. On a banni le fouet, des écoles bien réglées, parce qu'il peut causer des cicatrices aux fesses & au ventre; on est pourtant quelquefois obligé d'y avoir recours, pour rendre sensible un cheval qui a le cuir dur, & pour lui faire craindre le châtiment.

CHANCRE. *Voyez* Aphte.

CHANFREIN eſt la partie preſque moyenne du devant de la tête.

CHANGEMENS (des) de main, & de la manière de doubler. Ce qu'on appelle communément changement de main, eſt la ligne que décrit un cheval, lorſqu'il va de droite à gauche ou de gauche à droite. Et comme cette leçon eſt en partie fondée ſur la manière de doubler, nous expliquerons d'abord ce que c'eſt que faire doubler un cheval. Le manége, regardé comme le lieu où l'on exerce les chevaux, doit être un quarré long; & la diviſion de ce quarré en pluſieurs autres plus ou moins larges, forme ce qu'on appelle doubler large, & doubler étroit.

Cette façon de doubler, ſoit large, ſoit étroit, ſuivant la volonté du Cavalier, rend le cheval attentif aux aides, & prompt à obéir à la main & aux jambes; mais le difficile de cette action, eſt de tourner les épaules au bout de la ligne du quarré, ſans que la croupe ſe dérange (*a*); il faut pour cela, en tournant au

(*a*) Il eſt de toute impoſſibilité que la croupe ne ſe dérange pas, autrement le cheval ne ſeroit pas dans ſon à plomb, ôtez le cheval de devant lui, le reſte eſt faux, un cheval qui prend un coin, perd ſon aſſiette preſqu'en-

bout de chaque ligne du quarré, former un quart de cercle avec les épaules, & que les hanches demeurent dans la même place. Dans cette action, la jambe de derrière de dedans, doit rester dans une place, & les trois autres jambes ; sçavoir, les deux de devant, & la jambe de derrière de dehors, tournent circulairement autour de celle de derrière de dedans, qui sert comme de pivot. Lorsque les épaules sont arrivées sur la ligne des hanches, on continue de passager droit dans les talons, jusqu'à l'autre coin du quarré, & cette leçon se répéte au bout de chaque ligne, excepté dans les coins où les angles du quarré sont formés par la rencontre des deux murailles. Alors ce sont les hanches qui doivent suivre les épaules par où elles ont passé, c'est-à-dire, par l'angle du coin, & cela dans le temps qu'on tourne les épaules sur l'autre ligne.

---

tiérement, si vous mettez l'épaule en dedans, ce qui ne se fait guéres que la tête ne suive. On doit donc, dans le même-temps que l'on fait agir le devant, faire agir le derrière pour qu'il puisse prendre le coin d'une manière plus marquée ; je ne sçais d'où vient cette grande attention que l'on a à marquer ces coins : il n'existe pas d'angle dans le Manége ; celui-là en approchera le plus, c'est-à-dire, qui les prendra le mieux, sortira plus de l'équilibre, & ruinera davantage le cheval.

C'eſt du quarré dans les quatre coins & dans le milieu du Manége, qu'on tire toutes les proportions qui s'obſervent dans les Manéges bien réglés, & qui ſervent à garder l'ordre qu'il faut tenir dans les changemens de mains, larges & étroits, dans les voltes & dans les demi-voltes; car quoique quelques hommes de cheval négligent cette régularité, il n'eſt pas à propos de les imiter dans une pratique contraire à la juſteſſe.

Il y a des changemens de mains, larges, & des changemens de mains, étroits, des contre-changemens de mains, & des changemens de mains, renverſés.

Le changement de mains, large, eſt le chemin que décrit le cheval d'une muraille à l'autre, ſoit d'une piſte, ſoit de deux piſtes, ſur une ligne oblique.

Les deux lignes du changement de mains, larges de deux piſtes, dans le plan de terre, donneront l'idée de la proportion que l'on doit obſerver pour changer large.

Il eſt à remarquer que lorſqu'on change de main de côté, de deux piſtes, la tête & les épaules doivent marcher les premières, & dans la même poſture qu'à la croupe au mur, avec cette différence pourtant, que dans le change-

ment de main, le cheval doit marcher en avant à chaque pas qu'il fait ; ce qui donne beaucoup de liberté à l'épaule de dehors, & tient le cheval dans une continuelle obéiſſance pour la main & pour les jambes.

Le changement de main, étroit, ſe prend depuis la première ligne du doubler étroit, & va ſe terminer à la muraille ſur une ligne parallele à celle du changement de main large. Quelques Cavaliers confondent mal-à-propos la demi-volte avec le changement de main étroit.

A la fin de chaque changement de main, ſoit large, ſoit étroit, il faut que les épaules & les hanches arrivent enſemble, ce qu'on appelle, fermer le changement de mains ; enſorte que les quatre jambes du cheval ſe trouvent ſur la ligne de la muraille, avant que de reprendre à l'autre main.

Le contre-changement de mains, eſt compoſé de deux lignes, la première eſt le commencement d'un changement de mains, large ; & lorſque le cheval eſt arrivé au milieu de la place, au lieu de continuer d'aller à la même main, il faut marcher droit en avant deux ou trois pas ; & après lui avoir placé la tête à l'autre main, on le raméne ſur une ligne oblique, pour arriver ſur la ligne de la muraille que

l'on vient de quitter; & on continue d'aller à la main, où l'on étoit avant que de changer.

Le contre-changement de mains, renversé, se commence comme le contre-changement de mains; & dans le milieu de la seconde ligne oblique, au lieu d'aller jusqu'au mur, on renversera l'épaule pour se retrouver à l'autre main.

Tous ces différens manéges de changemens de mains, contre-changemens & renversemens d'épaules, sont faits pour empêcher les chevaux d'aller par routine; c'est le défaut de ceux qui manient plus de mémoire, que pour la main & les jambes. E. D. C.

CHARBONNÉ, gris charbonné est un poil gris.

CHARGÉ D'ÉPAULES, DE GANNACHE, DE CHAIR, se dit d'un cheval dont les épaules & la gannache deviennent trop grosses, & de celui qui engraisse trop.

CHARNU, se dit du jarret du cheval; expression très-mauvaise.

CHASSER son cheval en avant, c'est le déterminer à avancer quand il hésite ou qu'il veut se retenir.

CHASSIE, épaississement de l'humeur des pau-

pières, qui porte ce nom, le reméde eſt de laver ſouvent avec de l'au tiéde.

CHATAIGNES, (les), portions de cornes ſituées en dedans de l'avant-bras, & en dedans du canon de derrière. Cette eſpéce de corne eſt d'une ſubſtance différente de celle des ſabots; elle eſt plus compacte & plus mollaſſe. C'eſt à cette partie que vont ſe terminer pluſieurs bandes aponévrotiques & cellulaires; car en enlevant la peau dans cet endroit, on remarque un tiſſu conſidérable de ces parties qui, quand on les tire, entraînent avec elles l'enveloppe membraneuſe, entanée & cellulaire.

Ce que nous venons de dire des châtaignes, convient à la portion de corne du fanon.

CHATIN, c'eſt une nuance du poil bay, tirant ſur la couleur des châtaignes. *Voyez* Poils.

CHATIER un cheval, c'eſt lui donner des coups de gaules ou d'éperons, quand il réſiſte à ce qu'on demande de lui. On peut le châtier à propos ou mal-à-pros, cela dépend du diſcernement & de la ſcience du Cavalier.

CHATIMENT. Les aides n'étant qu'un avis qu'on donne au cheval, qu'il ſera puni, s'il ne répond pas à leur mouvement, les châtimens ne ſont par conſéquent que la punition qui doit ſuivre de près la déſobéiſſance du che-

val à l'avis qu'on lui donne : mais il faut que la violence des coups soit proportionnée au naturel du cheval ; car souvent les châtimens médiocres, bien jugés & faits à temps, suffisent pour rendre un cheval aisé & obéissant : d'ailleurs on a l'avantage de lui conserver, par ce moyen, la disposition & le courage de rendre l'exercice plus brillant, & de faire durer long-temps un cheval en bonne école.

On emploie ordinairement trois sortes de châtimens, celui de la chambrière, celui de la gaule, & celui des éperons.

La chambrière est le premier châtiment dont on se sert pour faire craindre les jeunes chevaux, lorsqu'on les fait troter à la longe. Elle est la première leçon qu'on doit leur donner, comme nous l'expliquerons dans la suite. On se sert encore de la chambrière, pour apprendre à un cheval à piaffer dans les piliers : on s'en sert aussi pour chasser en avant les chevaux paresseux qui se retiennent & s'endorment ; mais elle est absolument nécessaire pour les chevaux rétifs & ceux qui sont ramingues & insensibles à l'éperon, parce qu'il faut remarquer que le propre des coups qui fouettent, lorsqu'ils sont bien appliqués à temps, est de faire beaucoup plus d'impression, & de chasser bien plus un cheval malin, que ceux qui le piquent ou qui le chatouillent.

On tire de la gaule deux ſortes de châtimens ; le premier, lorſqu'on en frappe un cheval vigoureuſement derrière la botte, c'eſt-à-dire, ſur le ventre & ſur les feſſes, pour le chaſſer en avant ; le ſecond châtiment de la gaule, c'eſt d'en appliquer un grand coup ſur l'épaule d'un cheval qui détache continuellement des ruades par malice, & ce châtiment corrige plus ce vice, que les éperons auxquels il n'obéira que l'orſqu'il les craindra & les connoîtra.

Le châtiment qui vient des éperons, eſt un grand reméde pour rendre un cheval ſenſible & fin aux aides ; mais ce châtiment doit être ménagé par un homme ſage & ſçavant : il faut s'en ſervir avec vigueur dans l'occaſion, mais rarement, car rien ne déſeſpére & n'avilit plus un cheval, que les éperons trop ſouvent & mal-à-propos appliqués.

Les coups d'éperons doivent ſe donner dans le ventre, environ quatre doigts derrière les ſangles, car ſi l'on appuyoit les éperons trop en arrière, c'eſt-à-dire, dans les flancs, le cheval s'arrêteroit & rueroit au lieu d'aller en avant, parce que cette partie eſt trop ſenſible & trop chatouilleuſe : & au contraire, ſi on les appuyoit dans les ſangles (défaut de ceux qui ont la jambe raccourcie & tournée trop en dehors) alors le

châtiment feroit inutile & fans effet.

Pour bien donner des éperons, il faut approcher doucement le gras des jambes, enfuite appuyer les éperons dans le ventre. Ceux qui ouvrent les jambes & appliquent les éperons d'un feul temps, comme s'ils donnoient un coup de poing, furprennent & étonnent un cheval, & il n'y repond pas fi bien, que lorfqu'il eft prévenu & averti par l'approche infenfible du gras des jambes. Il y en a d'autres qui, avec des jambes ballantes, chatouillent continuellement le poil avec les éperons, ce qui accoutume un cheval à quoailler, c'eft-à-dire, à remuer fans ceffe la queue en marchant. Action fort défagréable pour toutes fortes de chevaux, & encore plus pour un cheval dreffé.

Il ne faut pas que le éperons foient trop pointus pour les chevaux rétifs & ramingues; au lieu d'apporter reméde à ces vices, on y en ajouteroit d'autres. Il y en a qui, lorfqu'on les pince trop vertement, piffent de rage; d'autres fe jetent contre le mur, d'autres s'arrêtent tout-à-fait, & quelquefois fe couchent par terre. Pour accoutumer aux éperons les chevaux qui ont ces vices, il ne faut les appliquer qu'après la chambrière, & dans le milieu d'un partir de main.

L'aide du pincer délicat de l'éperon devient

aussi châtiment pour certains chevaux qui sont très-fins aux aides, & même si sensibles qu'il faut se relâcher tout-à-fait & ne point se roidir sur eux, car autrement, ils feroient des pointes & des élans : ainsi le pincer, quelque délicat qu'il soit, produit le même effet sur ces sortes de chevaux, & même un plus grand, que les coups d'éperons bien appliqués ne pourroient faire sur ceux qui n'ont qu'une sensibilité ordinaire.

Il faut bien connoître le naturel d'un cheval pour sçavoir faire un bon usage des châtimens, en les proportionnant à la faute qu'il fait & à la manière dont il les reçoit ; afin de les continuer, de les augmenter, de les diminuer, & même de les cesser selon sa disposition & sa force : & il ne faut pas prendre toutes les fautes qu'un cheval fait pour des vices : puisque la plûpart du temps, elles viennent d'ignorance, & souvent de foiblesse.

On doit aider & châtier sans faire de grands mouvemens ; mais il faut beaucoup de subtilité & de diligence ; c'est dans le temps que la faute est commise, qu'il faut employer les châtimens, autrement ils seroient plus dangereux qu'utiles ; sur-tout il ne faut jamais châtier un cheval par humeur & en colere, mais toujours de sang froid : enfin, l'on peut dire que le ména-

gement des aides & des châtimens, eſt une des plus belles parties de l'homme de cheval.

E. D. C.

CHATOUILLEUX à l'éperon, ſe dit d'un cheval qui, au lieu d'obéir à l'éperon, & d'aller en avant, pouſſe ſon flanc contre l'éperon, & ne veut point avancer.

CHATRER. *Voyez* caſtration.

CHAUDE, ſe dit de la miſe du fer au feu, on donne à ſon fer deux, trois, quatre, &c. autant de chaudes qu'il eſt convenable. En général, on ne met ſon lopin au feu, que deux ou trois fois pour en faire un fer achevé.

CHAUFFER, c'eſt tirer le ſouflet.

CHAUSSÉ trop haut, cheval dont les balzanes montent juſques vers les génoux & vers les jarrets ; ce qui paſſe pour un indice malheureux ou contraire à la bonté du cheval. *Voyez* Balzane.

CHEVAL, CABALLUS, (1) *habitat in* Europâ *&* Oriente, *Hoſpitatur extrà Tropicos.*

Animal generoſum, ſuperbum, fortiſſimum in currendo, portando, trahendo, aptiſſimum equitando, curſu furens ; ſylvis delectatur, poſteriora curat, caudâ Canopes Tabanosque

(1) *Syſtema Naturæ.*

abigit ; alterum ſcalpit, pullum injuriæ obnoxium reponit ; hinnitu ſocium vocat ; dormit poſt noctem ; calcitrando pugnat ; ſudans ſe volutat ; vegetabilia edit Bove propiùs, ſemina diſſeminat ; ſtercus incaleſcit, cyſtide felleâ caret ; non vomit ; Equuleus Hyppomane natus pedibus elongatis ; læditur globulo auris, acicula pedis, naſi capiſtro. Dentibus ſebo illitis, Padi herba, Phellandrii, curculione, Conope irritante. Laborat hernia mediaſtini, polypo cordis, ortopnœâ, Œſtro Bovis, nanaſali, hæmorrhoidali ſcabie, tartaroque pedum, Bubone colli ; Hyppocomiâ inſtruitur. Edit impunè Aconitum. Utero gerit 290 diebus, placenta non fixa. Laniarios dentes quinto anno acquirit.

Le cheval (2) eſt ſans contredit le plus utile des animaux ſoumis à l'empire de l'homme ; nous avons pour premier garand de ſes grandes qualités, l'eſtime générale dans laquelle il a toujours été : cette eſtime a été portée anciennement à un degré ſi haut, qu'on a accordé à un Dieu puiſſant du Paganiſme (3) l'avantage de

(2) Le Parfait Maréchal.

(3) Neptune fait ſortir le cheval de terre d'un coup de ſon trident dans ſa diſpute avec Minerve, au ſujet de la ville d'Athènes.

l'avoir créé pour le bonheur de la Terre, on l'a ensuite associé en quelque façon à la nature humaine, en supposant un peuple moitié homme & moitié cheval. (4) La religion Payenne l'a attelé au char de ses plus grands Dieux : (5) les Auteurs des Romans les plus célébres lui ont fait partager les plus grandes actions de leurs Héros : (6) les Poëtes lui ont donné des aîles en plusieurs occasions (7) & l'ont

Primus ab æquoreâ percussus cuspide lacis,
Thessalius sonipes bellis ferialibus omen,
Exiluit.

Lucain, Pharsale.

Fudit equum magno tellus percussa tridenti.

Virgile, Géorgic, liv. I.

(4) On appelloit ces Peuples les Centaures, on a feint qu'ils étoient moitié homme & moitié cheval ; mais la vérité est que les Thessaliens ont été les premiers en Gréce, qui ont commencé à monter sur des chevaux & a les dompter, & que les premiers qui les ont vus a cheval, les ont pris pour des Monstres, moitié homme & moité cheval ; ce qui leur a fait donner le nom de Centaures.

(5) Le Char du Soleil, celui de Pluton & celui de Neptune, sont tirés par des chevaux, suivant la Fable.

(6) Scyphius, Arion, les chevaux de Castor & Pollux, les chevaux d'Achille dans Homére, nommés Bal.e & Xantes ; ceux de Pallas, fils d'Evandre, dans Virgile.

(7) Le cheval de Persée, de Bellorephon, qui est le même que Pégase.

honnoré.

honnoré de la plus haute place au Parnaſſe, ſéjour des Muſes. (8) Nous trouvons dans l'Hiſtoire, des chevaux célebres dont le nom & les actions ont paſſé à la poſtérité : (9) & la Nobleſſe actuellement encore, n'a pas de plus beaux titres que ceux qu'elle emprunte du nom de cet animal. (10) En effet, il force à la re-

(8) Cheval aîlé, placé au ſommet du Parnaſſe.

(9) Le cheval de Darius qui le fit élire Roi : le cheval d'Alexandre, nommé Bucephale, qui combattoit avec Alexandre qui lui fit de magnifiques funérailles, & fit bâtir une Ville en ſon honneur : l'Empereur Néron fit nommer ſon cheval Conſul, & Caligula faiſoit manger le ſien à ſa table.

(10) Les dignités de Connétable, de Chevalier & d'Ecuyer, tirent leur origine du cheval. Le mot de Connétable ſignifie chef d'écurie : le terme de Chevalier, c'eſt-à-dire, homme de cheval, eſt très-ancien ; les Chevaliers Romains étoient le ſecond ordre de la République. Cet ordre a commencé du temps de Romulus : les Rois ont depuis nommé Chevaliers ceux à qui ils ont accordé des Ordres, & la haute Nobleſſe prend ce titre dans tous ſes actes notariaux. Le titre d'Ecuyer eſt actuellement un titre de Nobleſſe depuis 1579 ; c'étoit autrefois celui qui portoit l'écu, autrement le bouclier du Chevalier ; celui qui a le gouvernement d'une écurie chez les Rois, les Princes & chez les Gens de grande condition, ſe nomme Ecuyer. La profeſſion même de Marchand de chevaux eſt libre, & ne déroge point.

connoiſſance par tous les biens dont il nous fait jouir, & pour les agrémens infinis qu'il nous procure : il ſert à la pompe & à la magnificence des Rois : leur ſûreté, leur vie même lui eſt confiée. De quelle néceſſité n'eſt-il point à la guerre, tant pour la défenſe de ſes Maîtres, que pour leur fournir tous les ſecours néceſſaires : il rompt par ſa diligence les meſures des ennemis : il aide au Général à donner ſes ordres : il s'anime, il combat : auſſi bon citoyen dans l'intérieur de l'Etat, il y diſtribue les denrées de toute eſpèce par terre & par eau ; enfin, il ſert au commerce mutuel des Peuples d'un même continent auſſi eſſentiellement que le vaiſſeau : cette machine admirable l'entretient au travers de mers, d'un continent à l'autre.

C'eſt pour remplir tous ces uſages différens, que la ſage Nature ſemble avoir conſidérablement varié la figure, la taille, & même les inclinations des chevaux. On en voit de grands & épais qui ne ſemblent deſtinés qu'à tirer des voitures proportionnées à leur volume : d'autres de moindre taille, mais traverſés, doivent porter les fardeaux. Parmi ceux-ci, les plus nobles ſont excellens pour des voitures légères ; c'eſt dans cette eſpèce que ceux qui ſont moins épais, & qui commencent à tirer ſur la fin, ne reſpirent que la guerre : les plus nobles & les plus diſ-

tingués sont faits pour les Généraux, les Officiers & les Chasseurs, on en voit de tailles inférieures, appellés doubles bidets, tranquilles & marchant aisément, qui offrent leurs services aux voyageurs, aux femmes & aux tireurs. Les bidets se présentent pour servir à des courses utiles & souvent réiterées, au transport des provisions & marchandises; enfin, les plus petits d'entre eux paroissent naturellement destinés à accoutumer les enfans à un exercice salutaire. Si la vie de cet animal nous est si précieuse, sa mort même ne nous ôte pas tous les avantages que nous pouvons en retirer.

La domesticité (1) du cheval est si ancienne, qu'on ne trouve plus des chevaux sauvages dans toutes les parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes en Amérique, sont des chevaux domestiques & Européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés, & qui s'y sont multipliés; car cette espéce d'animaux manquoit au nouveau monde, ainsi que les Espagnols le remarquerent d'abord par la frayeur des Mexicains & des Péruviens qui, les voyant montés sur des chevaux, les prirent pour des Dieux. Ces animaux se sont très-bien multipliés dans ce climat. On en voit quelquefois dans l'Isle de

(1) Dictionnaire d'Histoire Naturelle.

Saint-Domingue, des troupes de plus de cinq cens qui courent tous enſemble. Lorſqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent ; l'un deux s'approche à une certaine diſtance, ſouffle des naſeaux, prend la fuite, & tous les autres le ſuivent.

Ces animaux, quoique rendus à la nature, paroiſſent, dit on, avoir dégéneré & être moins beaux que ceux d'Eſpagne, quoiqu'ils ſoient de cette race. Peut-être ce climat leur eſt-il moins favorable pour l'elégance de la forme. Quoiqu'il en ſoit, ces chevaux ſauvages ſont beaucoup plus forts, plus légers & plus nerveux que la plûpart des chevaux domeſtiques : ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la nature, la force & la nobleſſe ; les autres n'ont pas ce que l'art peut donner, l'adreſſe & l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'eſt point féroce ; ils ſont ſeulement fiers & ſauvages. Ils prennent de l'attachement les uns pour les autres ; ils ne ſe ſont point la guerre entr'eux & vivent en paix, parce que leurs appetits ſont ſimples & modérés, & qu'ils ont aſſez pour ne ſe rien envier.

Les habitans de l'Amérique prennent les chevaux ſauvages dans des lacs de cordes qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fré-

quentent : ſi le cheval ſe prend par le col, il s'étrangle lui-même, ſi on n'arrive pas aſſez-tôt pour le ſecourir. On attache l'animal fougueux à un arbre, & en le laiſſant deux jours ſans boire ni manger, on le rend docile ; & même avec le temps, il devient ſi peu farouche, que s'il ſe trouve dans le cas de recouvrer ſa liberté, il ne devient plus ſauvage, & ſe laiſſe reprendre par ſon maître. La plus noble conquête, dit M. de Buffon, que l'homme ait jamais faite, eſt celle de ce fier & fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre & la gloire des combats. Auſſi intrépide que ſon maître, le cheval voit le péril & l'affronte. Il ſe fait au bruit des armes : il l'aime, il le cherche & s'anime de la même ardeur ; il partage auſſi ſes plaiſirs à la chaſſe, aux tournois & à la courſe. Il brille & il étincelle, mais docile autant que courageux, il ne ſe laiſſe point emporter à ſon feu ; il ſçait réprimer ſes mouvemens : non-ſeulement il fléchit ſous la main de celui qui le guide, mais il ſemble conſulter ſes deſirs ; & obéiſſant toujours aux impreſſions qu'il en reçoit, il ſe précipite, ſe modére ou s'arrête, & n'agit que pour y s'atisfaire. C'eſt une créature qui renonce à ſon être, pour n'exiſter que par la volonté d'un autre, qui ſçait même la prévenir ; qui, par la promptitude & la préciſion de ſes mouvemens, l'exprime & l'exé-

cure ; qui ſent autant qu'on le deſire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, ſe livrant ſans réſerve, ne ſe refuſe à rien, ſe ſert de toutes ſes forces, s'excéde, & même meurt pour mieux obéir. En un mot, la Nature lui a donné une diſpoſition d'amour & de crainte pour l'homme, avec un certain ſentiment de ſervices que nous pouvons lui rendre; & ce ſolipéde connoît moins ſon eſclavage que le beſoin de notre protection.

Cheval ; (conformation générale du) le cheval conſidéré extérieurement ſe diviſe en trois parties ; ſçavoir, en avant-main, en corps & en arrière-main.

L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant.

Le corps comprend le dos, les reins, le deſſous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération.

L'arrière-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hances, les feſſes & les jambes de derrière.

La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les ſalières, les ſourcils, les paupières, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les onglets, le nez, le chanfrein, les naſeaux, la

bouche, la lévre ſupérieure, la lévre inférieure, la commiſſure de la bouche, le menton, les barbes, les joues, la gannache, l'auge & les avives.

Le col comprend le col proprement dit, le goſier, l'encolure & la crinière.

Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la foſſette & les aiſſelles.

Le garot eſt formé d'une ſeule partie.

Les jambes de devant ſont composées de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, des ars, du coude, de la chataigne, du nerf, du boulet, du fanon, du pâturon, de la couronne, du ſabot compoſé de la muraille & de la ſole. La muraille ſe diviſe en muraille de la pince, muraille des quartiers, & muraille des talons; la ſole comprend la ſole de la pince, la ſole des quartiers, la ſole des talons, & la fourchette.

Le corps comprend le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, le fourreau, les mammelles, la verge, les bourſes dans les chevaux, & dans les jumens la nature, les hanches, les feſſes, la pointe de la feſſe.

La cuiſſe comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'aîne, le graſſet, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel le pli du

jarret & la pointe, le canon, le nerf & le reste, comme à la jambe de devant.

Dans le cheval bien fait, l'attitude de la tête & de l'encolure contribue beaucoup à relever la beauté du cheval & à lui donner un noble maintien.

La tête doit être séche, petite, placée obliquement, semblable à celle de la diagonale d'un rectangle qui auroit, par exemple, neuf pouces de hauteur sur trois pouces de l'argeur. La nuque doit être un peu élevée & arrondie, afin de donner plus de grace au cheval. Les oreilles doivent être petites & placées perpendiculairement semblant se rapprocher l'une de l'autre ; le front doit être renversé ; les salières doivent être pleines, représentant une surface unie, & non bombée ; les paupières doivent être bien relevées vers l'orbite, découvrant aisement le globe de l'œil. Les yeux doivent être saillans, débordans de l'orbite de presque toute la vître, ce qui les fait paroître gros, ce que l'on remarque en regardant de profil ; l'onglet pour être bien placé, ne doit point ou presque point paroître. Le chanfrein doit être convexe & se suivre avec le front, ce que l'on appelle busqué ou moutonné ; les naseaux doivent être bien fendus, la bouche petite, les commissures rentrant en dedans, les

les lévres arrondies, bien appliquées ſur les bords alvéolaires, & dont les bords tranchants paroiſſent rentrer en dedans. Le menton doit être arrondi & comme détaché de la lévre inférieure, les joues doivent être plates & non convexes; La ganache bien évidée & ouverte à-peu-près de la largeur de la mâchoire ſupérieure: Les avives doivent être petites, preſqu'inſenſibles au tact pour faciliter le mouvement de la tête. L'encolure doit être charnue, bien relevée, ne laiſſant appercevoir aucune dépreſſion, ſi ce n'eſt dans l'endroit des jugulaires, ce qui fait bien diſtinguer le goſier. Le devant du poitrail doit être plat & large, le deſſous arrondi, le garot un peu arrondi & de niveau avec l'encolure, & en déclinant vers le dos. L'épaule doit être ſenſible à la vue, c'eſt-à-dire, que l'on ſente aiſément ſon articulation avec le bras, que l'on diſtingue le défaut de l'épaule, & qu'elle paroiſſe au coup-d'œil détachée de la poitrine, & peu charnue.

Le bras doit être charnu & au niveau de l'épaule, que le coude ſoit ſenſible, l'avant-bras nerveux & repréſentant un cône renverſé & comme diſſéqué, le genou ſec de façon que l'on y diſtingue, pour ainſi dire, les os qui le compoſent. Le canon doit être auſſi ſec avec la peau collée ſur l'os, de manière que l'on diſtingue les tendons vulgairement appellés

nerfs, tant de devant que de derrière; ceux-ci doivent être détachés du canon, & ſéparés entr'eux. Le boulet doit être un peu ſaillant ſur les côtés, & uni ſur le devant. Le ſanon doit ſe terminer en pointe, le pâturon bien évidé & ſec. La couronne moins large que la partie ſupérieure du ſabot. Celui-ci doit être petit, & la ligne d'inclinaiſon ou la pente de la muraille doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot, ſur le terrein ou ce qui eſt le même l'hyppoteneuſe d'un triangle rectangle iſocele, dont un des côtés ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite, les talons doivent être droits, en un mot, le pied conſidéré étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale.

Le corps doit être large & arrondi en diminuant de devant en arrière, c'eſt-à-dire, que dans la belle conſtitution, la poitrine doit être plus large que le bas-ventre. Le dos doit être plat & d'une forme horizontale, formant une petite gouttière dans ſon milieu. Le rein doit ſuivre ce dernier, & avoir un peu plus de largeur, la croupe doit être large & en déclinant un tant ſoit peu, les côtes doivent être arrondies & former le demi-cercle, le ventre ne doit pas déborder les côtes. Le four-

reau petit, les mammelles peu volumineuſes. La queue doit ſuivre la croupe, & être par-conſéquent placée haute. Les hanches pour la belle conformation doivent à peine être ſenſibles ; les feſſes doivent être graſſes, arrondies en dehors & poſtérieurement ; placé intérieurement, le graſſet doit être ſec, & cette jointure doit être apparente ſous la peau. La jambe doit être en forme de cône, & aller inſenſiblement juſqu'à deux ou trois travers de doigts au-deſſus du jarret, elle ſera ſituée obliquement de devant en arrière, & décrira la même obliquité que le fémur. Le jarret, pour être bien conſtruit, doit paroître difforme à un connoiſſeur, c'eſt-à-dire, que poſtérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, à y laiſſer une ſéparation, & qu'en devant il y ait un pli ſur lequel on puiſſe diſtinguer une eſpéce de corde qui eſt le commencement du tendon ou du nerf extenſeur de l'os du pied ; en dedans il faut qu'il préſente deux groſſeurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & une autre dans la partie inférieure, avec étranglement au bas. L'entre-deux de ces groſſeurs doit former une cavité, le canon de derrière doit être plus mince, plus long & plus arrondi que celui de devant. Le pâturon plus long & plus étroit ; le ſabot doit être moins arrondi, ce que l'on appelle mulage.

Cheval, variété des chevaux. Nous allons donner, le plus briévement qu'il sera possible, une idée des caractères produits par l'influence du climat, & qui distinguent les diverses races de chevaux que fournissent nos Provinces, les autres parties de l'Europe, &c.

Il faut de l'habitude, & même une assez longue expérience, pour distinguer les chevaux des différens Pays, parce que le mêlange des races à occasionné des variétés nuancées à l'infini. Plusieurs de nos Provinces Françoises fournissent des chevaux, dont les uns sont des chevaux de main, les autres de bons & de beaux chevaux de carrosses, de labourage, de Rouliers & de somme; mais il y en a de plus estimés les uns que les autres.

Les chevaux Bretons approchent, pour la taille & pour la fermeté du corps, des chevaux Poitevins; ils sont courts & ramassés; ils ont la tête courte & charnue; les yeux d'une moyenne grosseur. On fait usage de ces chevaux pour l'Artillerie, pour le tirage & pour le carrosse; ils sont peu propres à la course.

Les chevaux Poitevins sont bons de corps & de jambes; ils ne sont ni beaux, ni bien faits; mais ils ont de la force.

Les meilleurs chevaux de selle nous vien-

nent du Limoufin, ils reffemblent affez aux chevaux Barbes, & font excellens pour la chaffe, mais lents dans leur accroiffement : on ne peut gueres s'en fervir qu'à huit ans.

Les chevaux Normands font à peu près de la même taille que les chevaux Bretons : on fournit les haras de Normandie, de jumens de Bretagne & de talons d'Efpagne ; mêlange qui produit des chevaux trapus, vigoureux, propres au carroffe, à la cavalerie, & à toutes fortes d'exercices. Il vient fur-tout du Cotentin d'excellens chevaux de carroffe.

Les chevaux du Boulonnois & de la Franche-Comté, étant trapus, font propres pour le tirage.

Les chevaux de Gafcogne tiennent un peu des chevaux d'Efpagne, quoique moins beaux de taille & plus péfans ; ils font propres au carroffe, aux chariots, & conviennent à la cavalerie; par la croupe & par la jambe, ils imitent beaucoup le mulet.

Les chevaux de France ont le défaut contraire aux chevaux Barbes; ceux-ci ont les épaules trop ferrées, les nôtres les ont trop groffes.

Les chevaux Arabes font les plus beaux que l'on connoiffe en Europe; il n'y a point de précautions qu'on ne prenne dans le pays

pour soutenir & conserver la race dans sa beauté : On ne voit que très rarement de ces chevaux en France.

Les chevaux Barbes ou de Barbarie sont plus communs que les Arabes ; ils ont l'encolure fixe, peu chargée de crins, la tête petite, belle, moutonnée, la queue placée un peu haut, les jambes belles, bien faites, sans poils, le nerf bien détaché, le pied bien fait. Ils sont légers & propres à la course : leur taille est un peu petite, car les plus grands n'ont gueres plus de quatre pieds huit pouces ; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre & en plusieurs autres Contrées, ils engendrent des poulains plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc passent pour les meilleurs. L'excellence de ces chevaux Barbes, consiste à ne s'abattre jamais, à se tenir tranquilles, lorsque le Cavalier descend ou laisse tomber la bride ; ils ont un grand pas & un galop rapide, les deux seules allures que leur permettent les habitans du pays.

Les chevaux d'Espagne tiennent le second rang après les Barbes ; ceux de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre. Ils ont beaucoup de souplesse & de mouvement dans la démarche, du feu, de la fierté. Les chevaux d'Espagne n'ont gueres plus de quatre pieds neuf à

dix pouces ; ceux d'Andalousie passent pour les meilleurs. On préfére ces chevaux à tous les autres du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manége. Les chevaux d'Espagne sont tous marqués à la cuisse, de la marque du haras où ils ont été élevés.

Les plus beaux chevaux Anglois sont assez semblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils sortent en effet ; mais ils sont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse & la course. Il seroit à desirer qu'ils eussent plus de grace & de souplesse ; ils sont durs & ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde sçait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnastique de la course : les annales de Neuvmarket fournissent des exemples de chevaux qui étoient à la lettre, plus vîtes que le vent. On rapporte qu'un Maître de poste d'Angleterre, fit gageure de faire soixante-douze lieues de France en quinze heures ; il se mit en course, monta successivement quatorze chevaux, dont il en remonta sept pour la seconde fois, & fit sa course en onze heures trente-deux minutes. Cette course est vraisemblablement plus rapide que celles des Jeux Olympiques.

Les chevaux Napolitains sont estimés pour les attelages : ils ont la tête grosse, l'encolure épaisse,

ſont difficiles à dreſſer ; mais ils ont la taille riche, les mouvemens beaux, ils ſont excellens pour l'appareil, & ont de la diſpoſition à piaffer.

Les beaux chevaux Danois ſont parfaitement bien moulés, bons pour la guerre & pour l'appareil ; les poils ſinguliers, comme pie & tigre, ne ſe trouvent gueres que dans ces races de chevaux. Les haras ſont aujourd'hui fort abâtardis en Dannemarck. Il n'eſt plus qu'un Canton de ce Royaume, nommé le Guiverland, où l'on trouve encore des chevaux de vraie race, de la beauté ancienne.

Les chevaux de Hollande, ſur-tout ceux de Friſe, ſont très-bons pour le carroſſe, ce ſont ceux dont on ſe ſert le plus communemént en France. Les chevaux Flamands leur ſont bien inférieurs, ils ont le pied d'une grandeur démeſurée.

Les chevaux d'Allemagne ſont généralement péſans, ont peu d'haleine. Les Tranſilvains & les Hongrois au contraire ſont bons coureurs : les Houſſards & les Marchands Hongrois leur fendent les naſeaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & les empêcher de hennir à la guerre.

Les chevaux Arabes viennent des chevaux ſauvages des déſerts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement

très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Aſie & l'Affrique en ſont pleines. Ces chevaux ſont ſi légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les autruches à la courſe. Les Arabes ne ſe ſervent de leurs chevaux, que pour la chaſſe; lorſque l'herbe manque, ils les nourriſſent de dattes & de lait de chameaux: ils gardent pour eux les jumens, parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles réſiſtent mieux que les chevaux à la fatigue; ils vendent aux Turcs, les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment ſinguliérement leurs chevaux, ils les traitent doucement, parlent & raiſonnent avec eux, & les font coucher dans leurs tentes; on remarque que ces animaux ſemblent n'oſer remuer de peur de faire du mal à leurs hôtes, & ils ſont ſi habitués à vivre dans cette familiarité, qu'ils ſouffrent toutes ſortes de badinages. Pendant tout le jour, les chevaux des Arabes reſtent à la porte, ſellés & bridés: ils leur donnent à boire deux ou trois fois, & ne les font manger que la nuit. Lorſque l'Arabe monte ſa jument, ſitôt qu'il la preſſe légerement, elle part avec une viteſſe incroyable, & ſaute les haies & les foſſés auſſi légerement qu'une biche.

Les chevaux de Turquie ſont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats.

On éléve beaucoup de chevaux dans la Perſe;

communément ils y ont des tailles médiocres : il y en a même de ſort petits, qui n'en ſont pas moins bons, ni moins ſorts ; il s'en trouve auſſi d'une belle taille.

Les chevaux qui naiſſent aux Indes & à la Chine, ſont lâches, foibles, petits. Tavernier dit qu'il a vu un jeune Prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un levrier. Les chevaux dont les Grands de ce pays ſe ſervent, viennent de Perſe & d'Arabie. On leur fait cuire le ſoir des pois avec du ſucre & du beurre au-lieu d'avoine. Cette nourriture leur donne un peu de force ; ſans cela, ils dépériroient entiérement, parce que le climat leur eſt contraire.

Les Tartares ont des chevaux forts, hardis, vigoureux, qui marchent deux ou trois jours ſans s'arrêter, qui paſſent quelquefois quatre à cinq jours ſans autre nourriture qu'une poignée d'herbes de huit en huit heures, & qui d'ailleurs ſont vingt-quatre heures ſans boire. Les chevaux de la Chine, au contraire, ſont ſi foibles qu'on ne peut s'en ſervir à la guerre : auſſi peut-on dire, que ce ſont les chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

Les chevaux d'Iſlande, ſuivant Anderſon, ſont courts, petits, comme dans tous les pays du Nord, où l'accroiſſement des productions

naturelles de la surface de la terre est resserré par le froid, au lieu que les poissons de mer y sont au contraire très grands. Ces chevaux endurcis au climat soutiennent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver, leur corps se recouvre d'un crin extrêmement long, roide & épais.

M. l'Abbé Outhier, dans le Journal de son voyage au Nord, nous apprend que les chevaux y sont petits, bons, vifs, sans être vicieux. Comme les Lapons n'en font usage que pendant l'hyver, parce que l'été ils font leurs transports par eau, dès le commencecement du mois de Mai, ils donnent la liberté à leurs chevaux qui s'en vont dans certains cantons des forêts où ils se réunissent, vivent en troupes, & changent de canton lorsque la pâture leur manque. Quand la saison devient fâcheuse, les chevaux quittent les forêts & reviennent chacuns à leurs logis. Si pendant l'été, le Maître a besoin d'un cheval, il le va chercher, l'animal se laisse prendre, & lorsque son ouvrage est fait, il va rejoindre ses camarades.

Il résulte de ces faits, & de plusieurs autres réunis dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, que les chevaux Arabes ont été de tout temps, & sont encore les premiers chevaux du monde; tant pour la beauté, que pour la bonté; que

c'eſt d'eux que l'on tire, ſoit immédiatement, ſoit médiatement par le moyen des Barbes, les plus beaux chevaux qui ſoient en Europe, en Aſie & en Afrique; que le climat d'Arabie eſt vraiſemblablement le climat des chevaux, puiſqu'au lieu d'y croiſer les races par des races étrangeres, on a grand ſoin de les conſerver dans toute leur pureté; que ſi ce climat n'eſt pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les ſoins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps, d'ennoblir les races, en ne mettant enſemble que les individus les mieux faits & de la premiere qualité; que par cette attention ſuivie pendant des ſiécles, ils ont pu perfectionner l'eſpéce au-delà de ce que la Nature auroit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, & ſur-tout les pays ſecs, ſont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure auſſi des obſervations de M. de Buffon, qu'en général, les petits chevaux ſont meilleurs que les grands; que le ſoin leur eſt auſſi néceſſaire à tous, que la nourriture; qu'avec de la familiarité & des careſſes on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muſcles, plus durs que ceux de nos climats; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid

à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas; que le grand froid leur est contraire; qu'enfin, leur habitude & leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la Nature, des soins & de l'éducation.

En Guinée, à la Côte d'Or, les chevaux sont très-petits, fort indociles, propres seulement à servir de nourriture aux Négres qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes chevaux sauvages : ce goût se retrouve en Tartarie, & même à la Chine.

Tous ces faits sont faux, absurdes & ridicules. Parmi les chevaux, comme parmi les autres animaux, on voit quelquefois des écarts de la Nature : on peut mettre de ce nombre, le Bucephale d'Alexandre, qui avoit une tête de bœuf, le cheval que Jules César fit élever, qui avoit les deux pieds de devant faits comme ceux de l'homme, un cheval né dans le pays de Veronne qui avoit, dit-on, la tête d'un homme; un autre en Boheme qui avoit la queue semblable à celle d'un chien; enfin, on en a vu d'hermaphrodites.

Les chevaux sont, ainsi que les autres animaux domestiques, sujets quelquefois à des maladies épidémiques. Ces maladies sont ordinairement occasionnées, ou par l'espéce de nour-

riture ou par la température des saisons. Dans l'automne de l'année 1763, les chevaux, tant à Paris qu'à la campagne, furent attaqués d'une espéce de toux qui, lorsqu'on n'y remédioit pas de bonne heure, dégénéroit en dégoût, & étoit quelquefois suivie de la mort. Un reméde des plus simples, s'opposoit au progrès du mal; on frottoit la bouche du cheval attaqué de la toux, avec du miel; on lui donnoit pour boisson de l'eau blanche, c'est-à-dire, de l'eau dans laquelle on avoit mis du son. Ce reméde guérissoit le mal dans son principe.

De toutes les matières tirées du cheval & vantées par les Anciens, comme ayant de grandes vertus, on ne fait usage dans la médecine moderne, que du lait de jument, qui ressemble assez à celui d'ânesse, parce qu'il contient beaucoup de sérosité, & peu de parties caséeuses & & butineuses; ce qui le rend propre dans l'asthme, la phytisie, l'atrophie.

Le cheval donne au commerce après sa mort, son crin, son poil, sa peau & sa corne. On fait avec son crin, des boutons, des tamis, des toiles, des archets d'instruments à cordes: on en rembourre les selles & les meubles, & on en fait des cordes. Les Tanneurs préparent son cuir qui est employé par les Selliers & les Bourreliers. Les Tabletiers-Peigners emploient la corne.

Dictionnaire d'Histoire Naturelle.

CHEVAL (poils du). Le cheval est revêtu de poils par tout son corps, à l'exception du fourreau, des mammelles, du raphe, de l'anus, &c. Ces poils sont cylindriques, implantés dans le corps de la peau. Si on les considére à leurs racines, on les trouve creux & remplis d'une humeur grisâtre; en les arrachant, on remarque à l'extrémité un petit arrondissement que l'on appelle bulle. A raison de leur sensibilité, en les arrachant, on a prétendu que c'étoit une production des nerfs.

Ces poils sont plus ou moins longs, plus ou moins volumineux, plus ou moins serrés : ils retiennent en conséquence différens noms; ils se nomment crins, au toupet, à la crinière, le long de l'encolure, à la queue; cils aux yeux; barbe au menton, & poil proprement dit, partout ailleurs, tant au col qu'aux jambes. Ceux de la queue sont pour l'ordinaire les plus épais & les plus longs; on voit des chevaux chez lesquels ils touchent la terre. Ceux de la crinière sont quelquefois si longs qu'ils se mêlent, au point qu'il est très-difficile de les demêler. Ce que les gens simples attribuent à un esprit qu'ils appellent follet. Les sourcils sont cinq longs poils, de la nature des crins situés au dessus des yeux, & au dessous du grand angle de l'œil, mais ils ne s'étendent pas le long de la paupière supérieure; ce qu'il y a de singulier, c'est que

leur nombre ne va gueres au-delà de sept.

Les poils varient en couleurs. On voit des chevaux qui les ont d'une seule couleur, d'autres de deux, de trois, de quatre & quelquefois de cinq. Quelle qu'elle soit, on dit communément, ce cheval est de tel poil, ou de telle robe. On a distingué les poils en simples & en composés ; mais cette distinction n'est pas claire : en effet, on a appellé simples les poils uniformes ; & sous cet e classe l'on a rangé les poils gris, bais qui sont composés, ou pour mieux dire, l'on n'en a pas marqué une véritable différence. c'est pourquoi je diviserai les poils, en poils réguliers & en non-réguliers ; il n'y a que le noir qui soit régulier, tous les autres sont irréguliers, vû qu'il y a toujours dans ces derniers une ou plusieurs couleurs. Le poil noir est le plus commun. Dans le noir on distingue le noir de geai & le mal teint : l'un & l'autre sont réguliers ou peuvent l'être ; je dis peuvent l'être, parce qu'il y a des chevaux qui ont des pelotes en têtes, qui sont des marques blanches, ou qui ont des pieds blancs, mais ils sont réguliers pour la plûpart. On appelle mal teint, le noir qui n'est pas foncé.

Parmi les chevaux noirs, il y en a qu'on appelle miroités ou pommelés, chez lesquels on apperçoit des nuances lisses & polies, plus claires en certains endroits que dans d'autres ;

elles forment un bel effet, & ſont plus agréables à la vue ſur les chevaux noirs, que ſur les bais.

Parmi les poils irréguliers, je diſtinguerai les poils en communs & en non-communs.

Les communs ſont, 1°. le bai, dont la couleur eſt rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai, eſt lorſqu'il a les crins & le bas des jambes noirs ; on diſtingue le bai clair, le bai châtain, le bai brun ou le bai foncé, le bai à miroir ou miroité, ainſi nommé des nuances en rond, qui forment comme autant de taches où le poil ſemble être plus liſſe.

2°. L'Alzan eſt un poil qui ne différe gueres du bai, il a comme lui, diverſes nuances ; on en trouve qui ont les crins & la queue blancs ; & d'autres chez leſquels ils ſont noirs. Il y a alzan clair, alzan foncé ou brûlé, & alzan poil de vaches, mais celui-ci eſt peu différent de l'alzan clair.

3°. Le poil gris eſt mêlangé de noir, de noir mal teint & de blanc ; la couleur dominante eſt le mal teint. On ne rencontre point, ou fort rarement, des chevaux totalement blancs ; bien que M. de Garſault aſſure qu'en Eſpagne, quelquefois les chevaux naiſſent plus ou moins gris, & deviennent blancs avec l'âge. Les par-

ties qui deviennent les premieres blanches, sont celles qui sont exposées à une forte transpiration ou sueur, telles que le col, les épaules, le corps, les fesses, ensuite la tête & enfin les extrémités de haut en bas; ensorte que toutes les fois qu'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes sera blanc, & le reste du corps très-blanc, on peut en augurer qu'il est fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blancs, mais ce cas est rare.

On distingue les gris, en gris sale & en gris foncé, où se trouve beaucoup de poils noirs, & parconséquent peu de poils blancs.

Dans le gris pommelé se voient des taches plus ou moins larges de blanc & de noir.

Le gris souris est un gris mêlé.

Les poils non-communs forment une classe assez nombreuse; ce ne sont que différens mêlanges des précédens. Tels sont le rouhan mêlé de blanc & de bai, le rouhan cap de more, gris sale avec la tête & les extrémités noires, le tigre, le pie, le porcelaine, &c. Tout cheval qui n'est que d'un seul poil, quelqu'il soit, sans aucun mêlange de poils blancs, est nommé zain. Le poil blanc sur le front est appellé pelote ou étoille; s'il se continue entre les yeux

jusqu'aux naseaux, en manière de bandes, c'est le chanfrein blanc; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce sont des balsanes. Si le bord de la balsane est dentelé comme une scie, c'est une balsane dentelée; si on y voit des taches noires, elle est herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derrière, blancs. Le transtravat a de même les deux pieds blancs, mais opposés & en diagonale; celui du montoir de devant, par exemple, & celui du hors montoir de derrière.

CHEVAL de carrosse (conformation du). Le cheval de carrosse doit être en général plus étoffé, plus charnu que le cheval de selle; étant & considérant l'animal un peu de profil, la ligne qui s'étend depuis le garot jusqu'au sol, laquelle vient se terminer à la pointe du talon, doit être égale à celle que l'on tire de la pointe de l'épaule à celle de la fesse, & par conséquent former un quarré parfait. Une tête un peu grosse, une haute encolure & charnue à proportion faciliteront le mouvement du cheval en avant, & détermineront les jambes à se porter en avant; la masse se portant en avant, entraîne nécessairement les jambes, celles-ci le fardeau; l'on voit par là qu'une tête & une encolure légères, manquant de poids pour augmenter la puissance, le fardeau ne sçauroit être attiré, ou le sera moins facilement. Plus un cheval voudra tirer,

plus il approchera ſes jambes de devant du centre de gravité, plus il baiſſera la tête & l'encolure pour augmenter ſa puiſſance. Je dis que le cheval de carroſſe doit former un quarré parfait, parce que 1°. c'eſt plus dans l'ordre ordinaire; 2°. parce qu'il paroît plaire d'avantage; 3°. parce que dans les allures du cheval de carroſſe, le cheval releve beaucoup; que ſes mouvemens ne ſont pas ſi étendus que dans le cheval de ſelle, & qu'il n'eſt pas dans le cas de ſe donner des nerférures.

CHEVAL de ſelle (conformation du). Le cheval de ſelle bien conſtruit doit former un quarré dont la longueur doit être plus grande d'un dixiéme que la hauteur, c'eſt-à-dire, que les dimenſions dont nous avons parlé à l'article cy-deſſus, étant priſes, telles que nous l'avons dit, un cheval qui a cinq pieds de la pointe de la feſſe à celle de l'épaule & la même meſure du garot à terre, devroit avoir cinq pieds & demi ou ſix pouces de plus dans la première dimenſion ſur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il ſût bien proportionné, autrement les jambes de derrière dans le galop, outrepaſſeront le centre du quarré ou de gravité, & attraperont les jambes de devant, ce qui occaſionnera des nerférures, accidens que l'on voit arriver tous les jours à la chaſſe, principalement aux chevaux qui forment un quarré parfait.

Le cheval de ſelle doit être fin, délié, avoir la tête & l'encolure légeres, portant beau, pour que dans le temps de galop, les muſcles du dos agiſſant, ils aient moins de péſanteur à enlever; les jambes de devant doivent être fines, pour que les muſcles longs communs du col les ſoulévent, & les portent en avant. Car dans cette allure, le cheval agit plus des épaules que des autres articulations de la jambe. Le terrein qu'il renferme eſt bien plus étendu & ſon mouvement plus précipité, s'élevant bien moins de terre, il doit par conſéquent parcourir plus d'eſpace.

CHEVAL (allures du). On appelle ainſi les différens mouvemens que font les jambes des chevaux. Tous les Auteurs de cavalerie ont diſtingué les allures naturelles d'avec les artificielles : les premières ſont ou parfaites ou défectueuſes. Le pas, le trop & le galop ſont les parfaites; les défectueuſes ſont l'amble, l'aubin, l'entrepas ou traquenard. Les ſecondes ou les artificielles, ſont le paſſage, le piaffer, la galopade, la volte, la paſſade, la pirouette, le terre à terre, la péſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriolle, le pas & le ſaut. Ces diviſions ne ſont pas abſolument juſtes, il me ſemble que celles-ci ſeront tout auſſi naturelles que les allures parfaites; & que les allures défectueuſes pourroient être

regardées comme artificielles; mais à proprement parler, on doit en cavalerie n'admettre que les allures naturelles qui sont le pas, le trop & le galop, parce que les allures défectueuses & artificielles tendent toujours à faire sortir le cheval de son équilibre. Or, tout cheval qui ne le conserve pas, est dans le cas de s'abattre. Les allures artificielles sont des mouvemens de gentillesse, que le cheval fait par le moyen de l'adresse du Cavalier, qui sont non-seulement inutiles, mais même pernicieuses, vû qu'elles tendent à ruiner les chevaux; aussi les a-t-on réformées dans presque tous le manéges.

Le pas est le mouvement le plus lent & le moins relevé de toutes les allures, il s'exécute en quatre temps, c'est-à-dire, que les jambes s'élévent tour-à-tour. Le cheval dans cette allure entame le chemin du derrière comme du devant, du montoir comme hors le montoir & à raison de sa position; mais posé à plomb, il doit entamer du devant sans qu'il y ait de préférence. Si le cheval part du montoir, la jambe de derrière du hors le montoir succéde, ensuite l'autre de devant, & après celle-ci celle de derrière. Ces quatre mouvemens doivent être égaux entr'eux pour la durée, autrement il y a boiterie ou vice de conformation; & c'est à cette cadence seule que l'on reconnoît si un cheval est droit; comme chaque jambe ou cha-

que colonne ſoutient un quart de la péſanteur de la maſſe, le quart de la maſſe de la jambe levée ſe jette ſur ſa voiſine : par exemple, la jambe de devant du montoir étant levée, celle du hors du montoir ſe trouve chargée de preſque tout le poids que portoit la jambe du montoir, ce qui fait, à bien dire, la moitié de la maſſe. Il en eſt de même du derrière de la jambe chargée du poids de ſa voiſine, de perpendiculaire qu'elle étoit, elle devient oblique en ſe portant intérieurement plus près du centre de gravité, ce qui lui donne l'équilibre qu'elle doit avoir, pour que les autres mouvemens puiſſent ſe faire d'une manière réglée. Les Auteurs de cavalerie ont diſtingué deux ſortes de pas, le pas de campagne & celui d'école, celui-ci ſelon eux ne diffère du premier, qu'en ce que l'action eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; mais cette diſtinction ne doit pas avoir lieu, parce qu'il ne doit y avoir qu'un pas & qu'il doit être le même par tout. Un Cavalier doit toujours faire enſorte que le dévelopement du cheval ſoit dans ſon entier, & que ſes mouvemens ſoient réglés, autrement c'eſt gêner la nature ; ſe ſoutenir, ſe raccourcir ſe raſſembler eſt un mouvement contre nature, qui jette le devant ſur le derrière, qui rallentit la progreſſion de la marche de l'animal, & qui tend aux autres

allures : on découvre en lui certains mouvemens qui annoncent un desir, ou de trotter, ou d'exécuter quelques airs relevés. Le mouvement du pas s'opére de cette manière. Le cheval jette sa masse en avant (1), & fait que ses jambes de devant se trouvent plus près du centre du quarré, ou pour mieux dire, porte son centre de gravité en avant, & oblige les jambes

(1) M. Dupaty de Clam, de qui nous avons plusieurs Ouvrages, compare le cheval à un arc tendu, dont la détente se fait du derrière au devant, & cela est très-vrai ; car dans tel mouvement que ce soit, l'animal contracte toujours les muscles du dos les premiers, en prenant pour point fixe l'os sacrum & le bassin ; mais pour la progression de l'animal, il faut qu'il ait, de toute nécessité, tendance en avant, autrement l'animal resteroit toujours dans la même place. Le mouvement de jetté en avant, & celui de retractation en arrière, s'apperçoivent aisément dans les chevaux vigoureux, & dans les chevaux usés & fatigués ; dans les premiers, leurs masses se jettent en avant plus au trot qu'au pas, plus au galop qu'au trot, leur vigueur consistant dans leurs reins ; dans les chevaux usés, l'on voit qu'ils ont peine à enlever le devant, on les voit porter tout leur corps sur le derrière, & sans cesse marquer des arrêts & rallentir leurs mouvemens. Quoi qu'il en soit, nous dirons, avec vérité, que M. Dupaty de Clam est le premier qui ait écrit sur l'Equitation, selon les principes de la Physique, ce que n'avoient pas fait ses Prédécesseurs.

à venir

à venir au ſecours de cette maſſe, qui infailliblement tomberoit ſans cela. Les jambes de derrière au contraire ſe trouvent éloignées de ce centre ; mais l'inſtant où les choſes ſe paſſent eſt d'une très-courte durée ; dans le premier pas que fait le cheval d'une des jambes de devant, l'oppoſée de derrière ſe porte en avant, & des deux autres qui ſe portent à terre, l'une de devant ſe maintient en dedans du quarré, & l'autre en arrière, & après, elles opérent comme les premiéres. Le cheval formera un pas plus ou moins grand à raiſon de ce qu'il jettera ſa maſſe plus ou moins en avant, & qu'il tirera ou baiſſera ſon encolure. Cela eſt ſi vrai, que pour l'ordinaire l'on voit que les chevaux qui portent beau & dont l'encolure eſt relevée, ont cette allure noble, mais peu allongée, & d'une bien moindre étendue que ceux qui portent plus bas. Le cheval part indifféremment ſur un pied comme ſur l'autre ; mais ſi l'on entame le chemin par une courbe, ce ſera la jambe de dedans qui partira la première.

Le trot eſt la même allure que le pas quant à l'action des muſcles ; mais il eſt différent en ce que dans cette allure, le cheval meut deux jambes à la fois, une jambe de devant avec celle de derrière oppoſée, ce que l'on appelle en tranſ-

travat: le cheval eſt déterminé au trot, ainſi qu'au pas, en portant ſa maſſe en avant plus ou moins, ſelon qu'il veut embraſſer de chemin, c'eſt-à-dire, former des pas plus longs, car la vîteſſe ne s'opère que par la contraction multipliée des muſcles. Dans cette allure le poids de cette maſſe eſt ſoutenu par les deux jambes oppoſées, de façon que le cheval eſt toujours droit ſur ſes jambes, & qu'il conſerve ſon équilibre.

Le galop diffère totalement de ces deux allures par l'action des muſcles, par le mouvement des jambes & par celui que reſſent le Cavalier. Dans le galop, deux colonnes ou deux jambes ſervent auſſi de ſoutien au reſte de la machine, mais dans un ſens oppoſé au trot, ce ſont alternativement les jambes de devant qui ſe meuvent enſemble, enſuite celles de derrière, je ne dis pas pour cela que les jambes de devant ſe lévent précisément en même-temps, mais comme elles ſe trouvent dans certains temps toutes les deux en l'air, le point d'appui doit donc être ſur les jambes de derrière, & lorſque les jambes de derrière ne portent plus à terre, le point d'appui eſt placé ſur celles de devant. Pour lors les colonnes qui ſervent de point d'appui, tandis que les autres ſont en l'air, ſoutiennent toute la maſſe en général.

En considérant de près cette allure, l'on verra qu'il y a un temps où les quatre jambes sont en l'air, ce qui contribue beaucoup à la vîtesse ; cette observation ne se fera certainement pas sur un cheval ruiné, dont le jeu des muscles est presqu'entièrement perdu. Le mouvement d'élévation dans le galop s'opére ; 1°. Par une foulée sur le terrein ; 2°. Par la réaction ; 3°. Par la contraction des muscles du dos ; 4°. Par celle des muscles du col ; 5°. Par celle des muscles longs communs du col ; à ces mouvemens succéde la contraction des muscles des extrémités de devant. Celles de derrière sont ramenées en avant après la première jettée, par le muscle psoas des lombes, par les muscles abdominaux & par ceux de ces extrémités. Le mouvement sera toujours déterminé par le plus ou le moins de jettée de masse en avant. Et la vîtesse, par la fréquente contraction des muscles.

De ces trois allures, participent toutes les autres, tant défectueuses qu'artificielles. *Voyez* chaque mot à leurs lettres.

CHEVAL, (de la nourriture du). Les alimens propres au cheval, sont le foin, la paille & l'avoine.

Le foin est un amas des plantes qui naissent

dans les prairies. Ces plantes, après avoir été coupées encore vertes, sont séchées au soleil, ramassées, mises à couvert & à l'abri de l'humidité. Le foin ne doit point être trop séché, il se briseroit, se mettroit en poussière; d'ailleurs il seroit privé d'un grand nombre de parties nutritives, il ne doit point néanmoins être trop frais ou trop verd; lorsqu'il seroit mis en tas, il s'échaufferoit, subiroit une fermentation qui le moisiroit & le rendroit pernicieux & incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point essuyé de pluie pendant le temps de la fenaison, c'est-à-dire, pendant ce temps que l'herbe est étendue sur le pré pour sécher, est meilleur que celui qui auroit été mouillé; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enléve son odeur aromatique. C'est pour éviter cet inconvénient, que, lorsqu'on est menacé de quelque orage, on amasse l'herbe à demi séchée en meules. Ces meules sont des monceaux plus ou moins considérables, dont la base est large & le sommet est en pointe, à peu près de la forme d'un pain de sucre. L'eau coule sur la superficie en pente, comme sur un toît, elle ne blanchit que cette superficie, & ne pénétre point dans l'intérieur de la meule.

L'herbe à demi fannée, peut se conserver ainsi quelques jours sans se gâter; on a même

obſervé qu'en étendant de nouveau cette herbe, au retour du beau temps, elle ſéchoit plutôt, & que la fenaiſon parfaite s'opéroit plus vîte que ſi elle n'eût pas été en meules. Il faut cependant que la meule ſoit conſtruite avant la pluie : ſi l'herbe étoit entaſſée & renfermée étant mouillée, elle ſe corromproit en peu de temps. Lorſque l'herbe vient d'être coupée ou fauchée, qu'elle eſt verte & toute fraîche, ſi la pluie ſurvient, il n'eſt pas néceſſaire de la mettre en meule ; il ſeroit même dangereux de le faire ; elle pourroit ſe moiſir ; l'humidité alors l'entretient dans ſon état naturel, ne la détériore point, à moins qu'elle ne ſubſiſte longtemps. Dans les prairies conſidérables, & qui fourniſſent une grande quantité de foins qui doivent être vendus & transportés, on les conſerve ſouvent d'une année à l'autre, en les amaſſant ſur place, c'eſt-à-dire, ſur la prairie même, en ſemblables meules. Il eſt un art particulier de conſtruire ces meules, quelquefois énormes, avec régularité, d'une manière ſolide & propre à leur deſtination. Ce ſeroit nous écarter trop de notre objet, que d'entrer dans les détails qui les concernent.

Le foin doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, ſur-tout lorſqu'il eſt

nouveau, fin, c'eſt à-dire, compoſé de plantes qui n'aient point de groſſes tiges, dures ou ligneuſes, ni de feuilles amples, larges & épaiſſes; ces gros foins ne ſont propres qu'au bétail. Il doit être ſec ſans être caſſant, ſans aucune moiteur, ſi ce n'eſt lorſqu'il jette ſon feu. Le foin nouveau, pendant les premiers jours, s'échauffe dans le tas, & contracte par cette légére fermentation une molleſſe, une eſpéce de moiteur ou de ſueur qui ſe diſſipe ſans l'endommager. Une qualité qui n'eſt pas moins eſſentielle au foin, eſt la netteté; il ne doit point être chargé de boue, ni poudreux, ni mêlé de matières étrangéres. Ainſi tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mol, frais ou humide, de mauvaiſe odeur ou boueuſe, doit être rejetté comme de mauvaiſe eſpéce.

On diſtingue deux ſortes de prairies, les naturelles & les artificielles.

Les prairies naturelles ſont celles ſur leſquelles croiſſent naturellement & ſans culture, différentes plantes propres au ſol ou au terrein.

Les prairies articielles ſont des terreins que l'on cultive, & ſur leſquels on ſéme la plante particulière, que l'on croit la plus appropriée à la nature de ces terreins, & la plus avantageuſe pour l'uſage auquel on la deſtine, qui eſt

d'être consommée en verd ou en sec, c'est-à-dire, en foin.

Les prairies naturelles sont hautes ou basses; celles-ci humides ou marécageuses. La préférence est toujours due au soin des prairies hautes; étant plus séches, les plantes qui y croissent, sont moins abbreuvées; les sucs en sont moins aqueux, plus élaborés, le foin que l'on en tire est plus fin & plus aromatique. D'ailleurs, les herbes de ces prairies, moins sujettes à être inondées par le débordement des ruisseaux ou des rivières, sont aussi moins exposées à être gâtées & salies par le limon que déposent ces eaux troubles. Les prairies basses, toujours humides, souvent marécageuses, ne produisent que des plantes mal saines & dangereuses, telles que le roseau, le scirpus, des joncs, des renoncules, &c. toutes donnent un foin de mauvaise qualité, de vilaine couleur, sujet à être bourbeux, d'une odeur désagréable; l'herbe qui le compose étant presque toujours pourrie au pied.

Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, sont toutes les espéces de gramen, à l'exception de ceux qui viennent particuliérement dans les marais; entre les premiers, on préfére tous les chiendens, le fromental, &c. Tous les trefles, les lotus,

les mélilots sont d'excellente qualité ; les scabieuses, les oseilles, les patiences, les chardons, l'arrète-bœuf, la crête-de-coq, le colchique, le popula, les renoncules, &c. sont à rejetter, ou pour le moins inutiles. Le foin de reguin ou d'une seconde pousse, est beaucoup moins estimé que celui de la première. Il est plus court, moins nourrissant que le premier. La seconde herbe n'a pas un temps suffisant pour parvenir à sa perfection & pour mûrir ; la récolte de ce reguin, qui ne peut se faire que dans une saison avancée & inconstante, est plus difficile, tant pour sécher l'herbe parfaitement, que pour la garantir de la pluie.

On n'emploie encore que quatre ou cinq espéces de plantes pour former les prairies artificielles ; la luzerne, le tréfle, le sain-foin, le fromental, le reygraff, chacune appropriée à la nature du terrein que l'on destine à former la prairie. La luzerne est sans contredit celle dont le produit est le plus avantageux ; elle subsiste pendant dix ans, souvent plus long-temps : on la coupe quatre fois l'année, au moins trois fois ; le foin qu'elle produit est si nourrissant, & tellement substantiel, qu'il est prudent de le mêler avec la paille, pour empêcher que l'animal qui s'en nourrit, ne s'engraisse trop & trop subitement. Cette plante a les

mêmes propriétés en verd & fraîche. L'inconvénient de ce foin eſt d'être dur, les tiges de la luzerne étant groſſes & un peu ligneuſes, par la même raiſon, il eſt difficile à ſécher, & conſerve long-temps une légére humidité, laquelle le fait moiſir, lorſque ce foin eſt en un tas conſidérable & fort ſerré; pour éviter cet accident, on doit le placer dans des greniers qui ne ſoient point ſur terre, ou dans des endroits bien aërés, on y met des couches de paille qui empêchent le foin de s'affaiſſer, permettant à l'air de pénétrer dans l'intérieur du tas & d'y circuler, ce qui emporte le reſte de fraîcheur qui pourroit être reſté.

On coupe la luzerne lorſqu'elle entre en fleur, elle eſt dans ſa plus grande force à ſa troiſiéme année. Cette plante aime les terres graſſes & légéres, un peu fraîches & profondes. Le ſain-foin approche beaucoup de la luzerne, & n'eſt pas moins bon, il eſt même plus délicat; mais il produit moins, il ne ſe coupe qu'une fois l'anné, rarement deux. Quoiqu'il dure auſſi long-temps que la luzerne, il ne ſe plaît que dans les terreins ſecs, la fraîcheur & l'humidité lui ſont abſolument contraires, & le détruiſent. Ces plantes doivent être entretenues nettes; lorſque les chiendens, les gramens, les gagnent, elles dépériſſent, &

la prairie se ruine, sur-tout celle de luzerne qui a encore pour ennemi mortel la cuscute. Cette plante parasite s'attachant & grimpant sur la luzerne, la couche & la suffoque. Le trefle à fleur rouge ou tremeine, est beaucoup plus délicat, plus appétissant que la luzerne & le sain-foin, il se coupe de même trois & quatre fois l'année, il se plaît dans les terres fraîches & légérement humides, mais il ne dure que trois ans, & le soin qu'on en tire, quoique très-bon, malgré cet inconvénient, noircit, pour peu qu'il soit mouillé pendant qu'il séche, & même sans être mouillé, s'il est quelque temps à se dessécher. C'est un des meilleurs fourrages donnés en verd & frais.

On observe de ne jamais employer ces fourrages verds & frais, lorsqu'ils sont chargés de pluies ou de rosées. Il ne faut les couper que lorsque toute humidité est dissipée; sans cette attention ils fondent dans l'estomac, ne nourrissent point, ou très-peu, & occasionnent souvent la diarrhée.

Le fromental est du genre des graminées, *gramen avenaceum elatius jubâ longâ splendente ;* il croit à la hauteur de trois ou quatre pieds, se plaît en toute terre, mais élevée plutôt que basse, donne une grande quantité de foin, bon, mais peu délicat, plus fourni de

tiges que de ſeuilles. Le reygraſſ, *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpicâ*, fournit le moins bon des foins artificiels. Sa culture eſt aujourd'hui preſqu'abandonnée. Sa plus grande qualité eſt de venir dans les terreins les plus ingrats. Dans une bonne terre, on peut le couper deux ou trois fois; mais il emploieroit un terrein qui rendroit beaucoup plus en plantes d'autre eſpéce.

Il eſt encore quelques autres plantes employées à la nourriture des chevaux, ſoit en verd ou en ſec, telles ſont l'orge, les veſces, les lentilles, &c. mais commes ces plantes ſe ſément & ſe récoltent chaque année, qu'elles ſont annuelles, elles ne doivent point être compriſes dans le nombre de celles qui compoſent les prairies.

La paille que l'on emploie le plus communément eſt celle de froment; c'eſt un des alimens le plus ſain que l'on connoiſſe, & même un des plus nourriſſant, quoiqu'il paroiſſe ſec. L'expérience démontre que les chevaux nourris avec de la paille, ſont beaucoup plus gras, ont le poil plus liſſe, & ſont moins ſujets aux maladies cutanées, que ceux qui n'ont mangé que du foin. La quantité de paille qu'on donne par jour à un cheval, eſt de neuf à dix livres, il eſt rare, cependant, qu'il mange

entièrement la botte qu'on met devant lui. La plûpart de ceux qui sont réglés, ne mangent que les sommités ou les épis, & tirent le reste sous leurs pieds; ce qui leur sert de litière. C'est un usage assez reçu en France, usage que nous tenons des Allemands, de hacher la paille. Cette méthode très-bonne, évite beaucoup de peine au cheval qui alors est moins de temps à manger; elle aide la mastication qui en est plus parfaite, & la trituration plus achevée.

Les machines avec lesquelles on hache la paille, sont de différentes espéces, plus ou moins compliquées. La plus usitée est un coffre quarré, dans lequel tournent deux cylindres armés de trente-six à quarante lames tranchantes, entre lesquelles s'élévent de petits grapins qui attirent la paille sur les lames. Par le moyen de cet instrument, un seul homme peut hacher quarante livres de paille en un quart d'heure.

L'avoine est l'aliment le plus nourrissant de tous; plus elle sera pésante, & parconséquent farineuse, plus elle nourrira. Sa couleur est assez indifférente; quoique bien des gens exigent qu'elle soit noire. A volume égale, la plus pésante est préférable, pourvû toutefois qu'elle n'ait pas germé, & qu'il ne s'y rencontre aucune altération. On en donne par

jour à un cheval les trois quarts d'un boisseau ou un boisseau entier. On partage cette quantité en trois portions, dont une se donne le matin, la seconde à midi, & la troisiéme le soir.

Voici l'ordre dans lequel on doit distribuer les alimens au cheval. On commence par jetter dans les râteliers, la quantité de foin que nous avons marqué ; quelque temps après on le fait boire ; puis on lui mesure l'avoine, & un moment après on met une botte de paille devant lui. Quelques-uns profitent du temps où les chevaux mangent le foin pour les panser ; cette méthode est mauvaise, à moins que l'on ne soit pressé de s'en servir, ou que l'on ne soit en voyage, ou que l'on nè puisse profiter que de cet instant. Le pansement qui se fait pendant que le cheval mange, le trouble, le rend plus avide ; il ne se donne pas le temps de triturer les alimens qui par consequent doivent fatiguer l'estomac & empêcher une parfaite chylification. On sçait que les chevaux avides & grands mangeurs rendent leurs alimens non digérés, que leur fiente contient les grains entiers, que le fourrage même n'a subi aucune élaboration. A midi l'on doit commencer par les faire boire, puis leur donner l'avoine & une botte de paille. Dans certaines maisons on ne leur donne que l'avoine, & cette pratique est la

meilleure. Le ſoir on leur donne le ſoin par deſſus lequel on jette une botte de paille pour paſſer la nuit, un moment après on les fait boire.

Outre ces alimens ordinaires l'on emploie la luzerne, le ſain-ſoin, le grand trefle, les lentilles, les pois, la veſce, l'orge, le ſeigle, le ſon. Mais toutes ces herbes & ces grains, qui quelquefois peuvent ſervir de nourriture au cheval, deviennent des médicamens dans différentes circonſtances. Ainſi ils ne doivent être alimens que dans le cas de néceſſité, & lorſqu'on manque des autres.

CHEVAL (ſoins que l'on doit avoir du). Ce que nous avons à dire ſur cet objet regarde le local des écuries, leurs conſtructions, leur propreté, & le panſement des chevaux.

Toute écurie doit être conſtruite dans un endroit ſec & élevé : celle qui eſt ſur un terrein bas, eſt humide & peu éclairée ; pour l'ordinaire les chevaux y ſont ſujets aux maladies des yeux, & aux œdemes.

Je n'entrerai point dans le détail de la conſtruction d'une belle écurie : tout le monde n'eſt pas en état d'en bâtir de telles. Je me contenterai de dire que les écuries pavées ſont plus avantageuſes que celles qui ſont ſalpêtrées, lors

ſur-tout qu'on n'eſt pas en état de faire la dépenſe des madriers qui, à tous égards, ſont préférables.

L'on doit avoir attention de renouveller l'air d'une écurie à toutes les heures du repas, & de donner un coup de balai à ces mêmes heures; car les miaſmes des différens chevaux raſſemblés dans une écurie, & la putridité des excrémens qui ſéjournent, ou entre les pavés, ou dans les planches qui s'en imbibent ou dans le ſalpêtre, ſont capables d'occaſionner non-ſeulement différentes maladies cutanées, mais même des maladies de poitrine. Ce qui arrive fréquemment.

En général, on doit étriller avec ſoin, le cheval; ce qui l'entretient dans une tranſpiration abondante.

On l'étrillera toujours déhors, autant qu'il eſt poſſible, & jamais dans l'écurie; cette opération, qui paroît des plus ſimples, demande pourtant quelqu'attention. On commence ou d'un côté ou d'un autre, cela eſt égal, mais toujours par le train de derrière: ſi l'on commence du montoir, l'on doit ſe ſervir de la main gauche, s'approcher de la feſſe, & tenir la queue pour donner du ſoutien, enſuite promener ſon étrille tout le long du corps du cheval de ſon arrière main, toujours à contre-poils: après quoi l'on ſe rapproche du garot, & de la

même main on étrille de bas en haut l'encolure, aussi-bien que les jambes de devant, puis l'on se retourne vers le bas-ventre en se servant de la main droite. Pour la poitrine, on décrit un demi-cercle depuis les côtes jusqu'au dessous du poitrail ; quant à la tête & aux jambes, depuis le genou jusqu'en bas, & depuis le jarret jusqu'en bas ; on ne doit jamais se servir d'étrille, mais bien d'une brosse rude, que l'on a soin de néttoyer sur l'étrille même. Cette opération faite, on brosse le cheval, & on lui passe l'époussette alternativement, lorsqu'il a beaucoup de crasse, & on finit par passer l'époussette sur tout son corps, dans un sens à unir les poils, & à les rendre lisses.

Quelques-uns leur lavent les jambes, d'autres les menent à l'abbreuvoir ou à la rivière. Pour moi, je préfère de les laver avec le balai ou la brosse, parce que l'on n'éttoie mieux les pores de la transpiration ; car l'eau de la rivière ou de l'abbreuvoir, n'opére pas le même effet, elle coule seulement sur les poils. Cette opération faite, l'on doit rentrer le cheval dans l'écurie ; les uns veulent qu'on le couvre, les autres ne le croient pas nécessaire. Je serois volontiers de l'avis des derniers, attendû que le cheval le mieux pansé, s'étrille encore mieux de lui-même, par un mouvement général de

ses

ſes muſcles peauciers, que ne feroit un Palfrenier; ce qu'il ne peut exécuter aiſément, étant chargé d'une couverture. J'ai vû pluſieurs fois des chevaux bien étrillés, faire voler en l'air plus de craſſe dix fois que l'étrille; ce qui s'opère non-ſeulement par le concours des muſcles peauciers, mais encore par l'ébranlement de toute la machine. Quant à l'air de l'écurie, je le répéte, il doit être toujours frais; & une écurie bien ſituée, bien percée, bien tenue, ne doit donner aucune odeur.

CHEVAL (de l'exercice du). Nous avons vû dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter, que ſes mouvemens étoient bien différens, & conſéquemment que ſa conſtruction ne devoit pas être la même. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de péſanteur; cela eſt démontré: mais pour ſe la donner, il eſt obligé de ſe jetter en avant, ce qui augmente la force des léviers. Auſſi voit-on qu'un cheval attelé à une charrette, ne tire qu'à raiſon de la charge qu'on lui met ſur le dos. Eſt-elle chargée ſur le derrière, ſes efforts deviennent impuiſſans. J'ai moi-même conſeillé à des Charretiers de monter ſur les chevaux, pour ſortir d'embarras, & cela a réuſſi ſur le champ. Un homme qui tire une char-

rette, en baisse souvent le brancard pour augmenter sa charge en devant, ce qui diminue celle de derrière.

Le cheval de trait cherche donc, autant qu'il lui est possible, à jetter tout son corps en avant, & oppose tour-à-tour ses quatre jambes qui lui servent d'arc-boutant, & par le moyen des jettées, il gagne successivement du terrein. Tout fardeau qu'un cheval tire, doit être à l'alignement de son corps, c'est-à-dire, jamais audessous; il doit tirer à peu près horizontalement, car autrement il agiroit de deux manières, & en élevant & en tirant; ce qui arrive presque toujours dans les carrosses; le cheval souléve & tire, par la raison que le fardeau & la puissance ne sont point dans la même ligne. Par cette même raison, plus un cheval attelé à un carrosse ordinaire sera haut, plus il fatiguera, & moins il aura de force. Il n'en sera pas de même de deux petits chevaux: si la pésanteur leur manque, ils seront récompensés par l'alignement qu'il y a entre le centre de leur force & celui du poids. Leur force augmentera toutes les fois qu'ils se trouveront plus bas que le fardeau qu'ils ont à tirer.

Les voitures Françoises péchent par leur construction; puisque les roues de devant sont plus bas-

ſes que celles de derrière, & les chevaux en ſont prodigieuſement fatigués. La force des chevaux qui tirent ces voitures, agit ſuivant une diagonale, & par conſéquent peut être décompoſée, en force horizontale, la ſeule qui ſerve à la progreſſion, & en force verticale ou perpendiculaire, entierement perdue pour cette même progreſſion; or, plus les roues de devant ſont baſſes, plus la diſtance de la diagonale à la ligne horizontale eſt grande, par conſéquent plus il y a de force, repréſentée par cette diſtance, de perdue & d'inutile à la progreſſion. Les harnois d'ailleurs ſont mal conſtruits; & l'on a tort de placer la bricole ſur l'articulation des épaules avec les bras. Cette poſition gêne le mouvement de ces parties, & le cheval eſt hors de force. Toute bricole doit être placée au bas de l'encolure, ſur le haut du poitrail, & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties, enſuite répondre au centre du fardeau. Il en eſt de même du reculement qu'on place trop bas, il doit ſe trouver ſur la même ligne que le poitrail, autrement le cheval n'a pas de force. D'ailleurs, comment peut-il agir ſur un timon incliné de haut en bas? Quelle réſiſtance l'animal n'a-t-il pas à vaincre? Si le timon au contraire étoit droit, le cheval n'auroit pas le tiers de la force à employer. On voit par tout ceci, combien il eſt

eſſentiel que les voitures ſoient bien conſtruites, & les chevaux bien placés, ſi l'on veut en tirer tout le ſecours qu'on en attend ſans les ruiner.

Le cheval de bât ne porte qu'autant qu'il eſt également chargé & qu'il va lentement. Il n'en eſt pas de même du cheval de ſelle. La légéreté du Cavalier, ſa poſition, l'action de ſes bras & de ſes jambes, la forme de la ſelle, la forme du mords, contribuent beaucoup à ſes mouvemens. La poſition de l'homme & ſon action ſur le cheval ont donné & donnent encore matière à la conteſtation.

Les plus fameux Ecuyers de ce ſiécle ne ſont point d'accord ſur ces objets ; & leur art ſe réduit aujourd'hui en France à bien peu de choſe ; le peu d'utilité qu'on en tire eſt cauſe ſans doute qu'on a diminué le nombre de ces lieux d'exercice, qui ſeroient plus fréquents ſi l'on montroit ce qui eſt abſolument néceſſaire au Cavalier ; c'eſt dans les manéges ſeuls des régimens qu'on devroit s'en inſtruire particuliérement. Quel avantage ne ſeroit-ce pas de faire faire des courſes, d'apprendre à tirer le piſtolet en tous ſens, de courir la bague, ramaſſer des têtes ? Cet exercice répété donneroit de l'adreſſe, de la force, de la ſoupleſſe, & rendroit le Cavalier habile à ce qu'il y a de plus difficile. Il y a encore deux choſes eſſentielles auxquelles on

n'a pas encore fait assez d'attention ; je veux parler de la selle & du mords. Les Anglois sont les seuls qui s'en soient occupés le plus, quoiqu'il s'en faille beaucoup encore que l'un & l'autre aient atteint le point de perfection : on peut cependant dire, avec vérité, qu'il en est des mords comme de l'ancienne ferrure, que ceux que l'on fait aujourd'hui sont plus légers.

CHEVAL (sensation du.) Le cheval par le moyen de ses trois allures se porte en avant, en arrière, sur les côtés, se leve de terre & s'en rapproche : ces mouvemens s'exécutent dans le cheval en liberté, abandonné à lui-même, par sa seule volonté ; aussi ses mouvemens sont-ils déliés, assurés, & sa masse est-elle presque toujours en équilibre, & quand il vient à tomber ce sera la faute du sol qui le lui fera perdre, & non l'action de ses jambes. Le but du Cavalier en le montant, doit être de conserver la pureté des ses mouvemens, s'il les étend ou les raccourcit, ce doit être toujours en mettant son cheval dans ce même équilibre : c'est par une expérience consommée que l'on parvient à bien monter à cheval, & que l'homme & le cheval se dressent. En un mot, le cheval doit agir, le Cavalier étant monté dessus, comme s'il étoit en liberté. Les moyens dont le Cavalier se sert dépendent 1°. de sa position, 2°. de l'action de ses rênes, 3°. de l'action de

ſes jambes, le reſte n'eſt que comme acceſſoire & même illuſoire. L'effet des rênes tend toujours à faire refluer le train de devant ſur celui de derrière, mais l'action des jambes détermine le cheval à aller en avant ou ſur les côtés, à jetter l'épaule en dedans, à mettre la croupe au mur, à rentrer la jambe de derrière en dedans & à l'approcher plus près du centre de gravité; ceci ne ſe fait que par plus ou moins de ſenſibilité que le cheval témoigne dans l'habitude du corps. Cette ſenſibilité eſt plus marquée & ſe fait plus ſentir depuis la pointe de l'épaule juſqu'au graſſet, principalement depuis le coude juſqu'à cette partie, auſſi eſt-ce là, à bien dire, le théâtre des opérations des jambes du Cavalier, auſſi-voit-on qu'il les exécute plus facilement ſur un cheval ſenſible, que ſur un qui le ſeroit moins. Les effets que produit le choc de la jambe ſur le corps du cheval, s'exécutent par un méchaniſme qui n'a point encore été éclairci. La peau dans le cheval eſt plus ſenſible à l'endroit du corps ſur lequel la jambe agit, que dans toute autre partie; elle eſt mue dans cet endroit plus que dans d'autres, & quand elle eſt piquée, on la voit ſe froncer dans toute ſon étendue, mais plus où elle a été touchée, que dans le reſte; ce froncement, comme nous avons dit au mot peau, s'opère par le moyens des muſcles que l'on appelle peauciers;

ces muſcles en ſe contractant, entraînent avec la peau la partie la plus voiſine & la plus mobile; par exemple, un léger attouchement fait derrière l'épaule, obligera le muſcle peaucier à ſe contracter dans cet endroit, & le forcera par ſon union avec cette partie, à ſe porter en arrière; & comme le cheval cherche toujours ſon équilibre, il s'approchera toujours du centre de gravité. Cette action s'opère par la raiſon que le muſcle grand peaucier, comme nous l'avons dit, a ſon attache par deux bandes, l'une en partie charnue à la partie latérale externe de l'épaule, ſe confondant avec le ſecond peaucier, & l'autre aponévrotique, s'attachant à la partie interne & ſupérieure de l'humérus; ainſi un pareil attouchement fait ſur les flancs contractera la partie du muſcle qui envolope le graſſet & obligera la jambe de derrière à ſe porter en avant & toujours en dedans du quarré. Ce muſcle eſt d'autant plus irritable, & ſes contractions locales ſont d'autant plus variées, qu'il n'a point d'attache fixe, & qu'il pourroit être regardé comme un muſcle poly-cornu, dont le point de contraction eſt plus ou moins éloigné; & comme ce muſcle eſt très-large, & que la direction de ſes fibres eſt ſur un plan horizontal, il eſt parconſéquent ſuſceptible de contraction dans divers endroits. Il opère des mouvemens plus ou moins éten-

dus, à raiſon de l'endroit où il a touché; car je regarde ce muſcle comme une machine inſtrumentale, compoſée de différentes petites cordes, que l'habile Écuyer fait mouvoir à volonté, Art qui ne s'acquiert que par un long exercice & une étude refléchie.

CHEVAL (précautions qu'il y a à prendre avant que de monter à). En ſuppoſant que l'Académiſte connoiſſe toutes les parties qui compoſent l'équipage du cheval, il doit jetter un coup-d'œil deſſus, voir ſi ſa ſelle eſt bien placée, ſi elle ne gêne pas le garot, ſi la croupière n'eſt pas trop ſerrée de même que la ſangle, ou ſi elle l'eſt aſſez, & ſi elle eſt bien placée en avant, enſuite il examine la bride, la têtière, le mords, principalement la gourmette, voir ſi elle eſt ſur ſon plat; en un mot ſi en agitant les branches, le mords agit bien dans la bouche ſans gêner le cheval aucunement, ainſi du reſte de l'équipage; enſuite il ſe préſente devant l'épaule du montoir, où il prend les rênes de la main droite, pour les porter dans la gauche, après les avoir raſſemblées ſur leur plat, il poſe la rêne droite entre le doigt annulaire & l'auriculaire, & la gauche dans toute l'étendue de la main en paſſant deſſus l'auriculaire, après quoi il prend une poignée de crins vers le garot à quatre travers de doigt au-deſſus, & cela pour prendre de la force & du ſou-

tien, enſuite il ferme la main en étendant le pouce deſſus les rênes, au moment où il monte à cheval: de-là il prend de la main droite le milieu de l'arçon de derrière, pour augmenter ſon appui, & enſuite il fait un quart de converſion en préſentant ſon épaule gauche vers celle du cheval, & de la main droite prend l'étrier, pour enſuite placer ſon pied gauche dans l'étrier, & d'un ſaut monter à cheval, en ſoutenant ſon corps droit. Pour cet effet, il faut qu'en montant à cheval, la jambe droite ſoit tendue & élevée, pour ne pas rencontrer l'arçon de derrière, ce qui obligeroit dans ce cas à porter le corps en avant, mouvement dans lequel on ſe froiſſe ſouvent les teſticules, principalement quand le cheval vient à reculer.

CHEVAL. Des différentes natures de chevaux; de la cauſe de leur indocilité, & des vices qui en réſultent.

La connoiſſance du naturel d'un cheval, eſt un des premiers fondemens de l'Art de le monter, & tout homme de cheval en doit faire ſa principale étude. Cette connoiſſance ne vient qu'après une longue expérience qui nous apprend à déveloper la ſource de la bonne ou de la mauvaiſe inclination de cet animal.

Quand la juſte nature, & la proportion des parties ſont accompagnées d'une force liante,

& qu'avec cela on trouve dans un cheval, du courage, de la docilité & de la bonne volonté, on peut, avec ces qualités, mettre aisément en pratique les vrais principes de la bonne école; mais quand la nature est rebelle, & qu'on n'est point en état de découvrir d'où n'aît cette opiniâtreté, on court risque d'employer des moyens plus capables de produire des vices nouveaux, que de corriger ceux que l'on croit connoître.

Le manque de bonne volonté dans les chevaux, procède ordinairement de deux causes: ou ce sont des défauts extérieurs, ou s'en sont d'intérieurs. Par défauts extérieurs, on doit entendre la foiblesse des membres, soit naturelle, soit accidentelle, qui se rencontre aux reins, aux hanches, aux jarrets, aux jambes, aux pieds ou à la vue.

Les défauts intérieurs, qui forment précisément le caractère d'un cheval, sont la timidité, la lâcheté, la paresse, l'impatience, la colère, la malice, auxquels on peut ajoûter la mauvaise habitude.

Les chevaux timides, sont ceux qui sont dans une continuelle crainte des aides & des châtimens, & qui prennent ombrage des moindres mouvemens du Cavalier; cette timidité naturelle ne produit qu'une obéissance incer-

taine, interrompue, molle & tardive; & si l'on bat trop ces sortes de chevaux, ils deviennent tout-à-fait ombrageux.

La lâcheté est un vice qui rend les chevaux poltrons & sans cœur. On appelle communément ces sortes de bêtes, des carognes. Cette lâcheté avilit totalement un cheval, & le rend incapable d'aucune obéissance hardie & vigoureuse.

La paresse est le défaut de ceux qui sont mélancoliques, endormis, & pour ainsi dire, hébêtés; il s'en trouve pourtant quelques-uns parmi ceux-ci, dont la force est engourdie par la roideur de leurs membres; & en les réveillant avec des châtimens faits à propos, ils peuvent devenir de braves chevaux.

L'impatience est occasionnée par le trop de sensibilité naturelle, qui rend un cheval plein d'ardeur, déterminé, fougueux, inquiet. Il est difficile de donner à ces sortes de chevaux, une allure réglée & paisible, à cause de leur trop grande inquiétude qui les tient dans une continuelle agitation, & le Cavalier dans une assiette incommode.

Les chevaux coléres sont ceux qui s'offensent des moindres châtimens, & qui sont vindicatifs : ces chevaux doivent être conduits avec

plus de ménagemens que les autres : mais quand, avec ce défaut, ils sont fiers & hardis, & qu'on sçait bien les prendre, on en tire meilleur parti, que de ceux qui sont malicieux & poltrons.

La malice forme un autre défaut naturel. Les chevaux attaqués de ce vice, retiennent leurs forces par pure mauvaise volonté, & ne vont qu'à contre cœur. Il y en a quelques-uns qui font semblant d'obéir, comme vaincus & rendus ; mais c'est pour échapper au châtiment de l'école ; & sitôt qu'ils ont repris un peu de force & d'haleine, ils se défendent de plus belle.

Les mauvaises habitudes que contractent certains chevaux, ne viennent pas toujours de vices intérieurs, mais souvent de la faute de ceux qui les ont d'abord mal montés : & quand ces mauvaises habitudes se sont enracinées, elles sont plus difficiles à corriger, qu'une mauvaise disposition qui viendroit de la nature.

Les différens vices que nous venons de définir, sont la source de cinq défauts essentiels & d'une dangereuse conséquence ; sçavoir, d'être, ou ombrageux, ou vicieux, ou rétifs, ou ramingues, ou entiers.

Le cheval ombrageux, est celui qui s'effraie

de quelque objet, qui ne veut point en approcher. Cette appréhenſion, qui vient ſouvent de timidité naturelle, peut être cauſée auſſi par quelque défaut à la vue, qui lui fait voir les choſes autrement qu'elles ne ſont; ſouvent encore, c'eſt pour avoit été trop battu. Ce qui fait que la crainte des coups, jointe à celle de l'objet qui lui fait ombrage, lui accable la vigueur & le courage. Il y a d'autres chevaux, qui, après avoir été trop longtemps dans l'écurie, la première fois qu'ils ſortent, ont peur de tout, & ſe mettent en alarmes; mais cette manie, quand elle ne vient point d'autre cauſe, dure peu, ſi on ne les bat point, & ſi on leur fait connoître avec patience ce qui leur fait peur.

Le cheval vicieux eſt celui, qui à force de coups, eſt devenu malin au point de mordre, de ruer & de haïr l'homme : ces défauts arrivent aux chevaux colères & vindicatifs, qui ont été battus mal-à-propos; car l'ignorance & la mauvaiſe humeur de certains Cavaliers fait plus de chevaux vicieux que la nature.

Le cheval rétif, eſt celui qui retient ſes forces par pure malice, & qui ne veut obéir à aucune aide, ſoit pour avancer, pour reculer ou pour tourner. Les uns ſont devenus rétifs, pour avoir été trop battus & contraints; &

les autres pour avoir été trop respectés par un Cavalier qui les aura redoutés. Les chevaux chatouilleux, qui retiennent leurs forces, sont sujets à ce dernier défaut.

Le cheval remingue, est celui qui se défend contre les éperons, qui y résiste, qui s'y attache & qui rue dans une place, qui recule ou se cabre, au lieu d'obéir aux aides, & d'aller en avant. Lorsqu'un cheval résiste par poltronnerie, c'est un indice de carogne, & quoiqu'il fasse de grands & de furieux sauts, c'est plutôt malice que force.

Le cheval entier, est celui qui refuse de tourner, plutôt par ignorance & faute de souplesse, que par malice. Il y a des chevaux qui deviennent entiers à une main, quoiqu'ils y ayent d'abord paru souples & obéissans, parce qu'on aura voulu trop-tôt les assujettir, & passer trop vîte d'une leçon à l'autre. Un accident qui vient à la vue, ou à quelqu'autre partie du corps, peut aussi rendre un cheval entier à une main, & même rétif. Le défaut d'être entier, est différent de celui d'être rétif, en ce que le cheval rétif, par malice ne veut point tourner, quoiqu'il le sçache faire, & l'entier ne tourne point, parce qu'il ne le peut, soit par roideur ou par ignorance.

Quand les défauts, que nous venons de

définir, viennent de manque de cœur & par foibleſſe, la nature du cheval étant alors défectueuſe, & le fond n'en étant pas bon; il eſt difficile d'y ſuppléer par l'Art.

L'origine de la plûpart des défenſes des chevaux, ne vient pas toujours de la nature; on leur demande ſouvent des choſes dont ils ne ſont pas capables, en les voulant trop preſſer & les rendre trop ſçavans; cette grande contrainte leur fait hair l'exercice, leur foule & leur fatigue les tendons & les nerfs, dont les reſſorts ſont la ſoupleſſe, & ſouvent ils ſe trouvent ruinés, quand on croit les avoir dreſſés : alors n'ayant plus la force de ſe défendre, ils obéiſſent, mais de mauvaiſe grace & ſans aucune reſſource.

Une autre raiſon fait encore naître ces défauts : on les monte trop jeunes : & comme le travail, qu'on leur demande, eſt au-deſſus de leur force, & qu'ils ne ſont pas encore aſſez formés, pour réſiſter à la ſujetion qu'ils doivent ſouffrir avant d'être dreſſés, on leur force les reins, on leur affoiblit les jarrets, & on les gâte pour toujours. Le véritable âge pour dreſſer un cheval, eſt ſix, ſept ou huit ans, ſuivant le climat où il eſt né.

La rebellion & l'indocilité, qui ſont ſi naturelles, ſur-tout aux jeunes chevaux, vien-

nent encore de ce qu'ayant contracté l'habitude d'être en liberté dans les haras, & de suivre leur mere, ils ont peine à se rendre à l'obeissance des premiéres leçons, & à se soumettre aux volontés de l'homme, qui, profitant de l'empire qu'il prétend avoir sur eux, pousse trop loin sa domination ; joint à ce qu'il n'y a point d'animal qui se ressouvienne mieux que le cheval, des premiers châtimens qu'on lui a donnés mal-à-propos.

Il y avoit autrefois des personnes préposées pour exercer les poulains au sortir des haras, lorsqu'ils étoient encore sauvages. On les appelloit Cavalcadours de Bardelle : on les choisissoit parmi ceux qui avoient le plus de patience, d'industrie, de hardiesse & de diligence ; la perfection de ces qualités n'étant pas si nécessaire pour les chevaux qui ont déja été montés. Ils accoutumoient les jeunes chevaux à souffrir qu'ils les approchâssent dans l'écurie, à les laisser lever les quatre pieds, les toucher de la main, à souffrir la bride, la selle, la croupière, les sangles ; &c. Ils les assuroient & les rendoient doux au montoir. Ils n'employoient jamais la rigueur ni la force, qu'auparavant ils n'eussent essayé les plus doux moyens dont ils pussent s'aviser ; & par cette ingénieuse patience, ils rendoient un jeune cheval

cheval, familier & ami de l'homme, lui conservoient la vigueur & le courage, le rendoient sage & obéissant aux premiéres régles. Si l'on imitoit à présent la conduite de ces anciens amateurs, on verroit des chevaux estropiés, ruinés, rebours, roides & vicieux. E. D. C.

CHEVAL (position de l'homme sur le). On doit entendre par position du Cavalier sur le cheval, une situation droite aisée & que doit avoir celui qui monte cet animal, en conservant toujours son équilibre & le faisant conserver au cheval; de maniére que l'homme & le cheval par cet accord ne paroissent faire qu'un seul & même corps; que l'homme étant dessus l'animal puisse agir de ses extrémités tant supérieures qu'inférieures, comme s'il étoit à pied, c'est-à-dire, qu'à l'aide de ses bras & de ses jambes il puisse se transporter & agir comme bon lui semble, comme un homme monté sur des échasses les conduit où il veut; que la seule différence qu'il y a entre un homme de pied & un homme monté, c'est que celui-ci a sa base fixée à la partie inférieure de son tronc, & que le premier l'a toujours sous la plante des pieds; que celui-ci n'a que ses jambes à mouvoir, & que l'autre a ses bras & ses jambes d'où dépend l'exécution des mouvemens qu'il veut tirer du cheval. L'homme sur le cheval doit

être à bien parler, regardé comme un hyppocentaure ou un octopéde, c'eſt-à-dire, qu'il y ait tant de liaiſon & de rapport entre le cheval & l'homme, que leurs mouvemens ſe ſuivent, que l'équilibre de l'homme réponde à celui du cheval, & que le centre de gravité de l'homme paſſe, par celui du cheval : en un mot, qu'il y ait un accord total & une union parfaite ; le principal conſiſte dans la poſition du Cavalier lequel doit être droit. Dans toutes les poſitions quelconques, ſon aſſiette doit être ſur les deux tubéroſités de l'os iſchion, & non ſur ce que l'on appelle la fourchette, de même qu'il ne doit pas être renverſé ſur le coccyx, ce qui ſeroit même impoſſible ; le corps doit être droit & faire face à l'encolure, dans telle action que ce puiſſe être, il ne faut pas non plus que ſon corps ſoit ſouple, ſans cependant affecter trop de roideur. Un Cavalier, dont le corps depuis le baſſin juſqu'au haut ſeroit vaccillant, romproit la progreſſion du cheval : les épaules doivent être bien en arrière, faiſant ſortir l'eſtomac & ne devant ſe mouvoir dans aucun temps : la tête doit être droite & un peu inclinée en arrière & ne paroître avoir que le mouvement de pivot : les bras doivent être ſitués à côté du corps, paroiſſant le couper verticalement

en deux parties égales, ils doivent être un tant ſoit peu écartés du corps. L'avant-bras avec la main doivent former un quart de cercle, l'un & l'autre doivent préſenter le déhors & ſe trouver ſur un plan preſque horizontal : la main doit être en ligne droite à l'encolure du cheval & au corps du Cavalier. L'un & l'autre ſont obligés de ſe mouvoir enſemble ; mais la main eſt plus ſuſceptible de mouvement. L'avant-bras s'éleve, s'abaiſſe, ſe porte en avant & en arrière, & a le mouvement de pronation & de ſupination : la main ne peut ſe mouvoir ſeule que dans la flexion & dans l'extenſion, relativement à l'avant-bras ; ces deux derniers mouvemens, la pronation & la ſupination, ſont les plus fréquens que le Cavalier faſſe ; & à bien dire, il n'y auroit que ceux-là à faire, ſi le cheval & l'homme étoient bien dreſſés. La main étant ferme doit être entre la pronation & la ſupination (1) ; la

(1) Le très-ſcientifique Bourgelat, nous dit très-anatomiquement dans ſon nouveau Neukaſtle, page 21 ; ayez la main à trois doigts de votre corps, à la hauteur du coude, de façon que le nœud de votre petit doigt ſoit ſur la ligne droite du petit os du coude, que votre poignet ſoit aſſez arrondi, pour que les nœuds de vos doigts ſoient directement au-deſſus de l'encolure du cheval : au-deſſus de l'encolure, c'eſt fort bien dit : cet Auteur, auſſi bon Ecuyer

pronation doit regarder le bas-ventre, & en être écartée d'un pouce & demi environ.

La cuisse doit être posée sur le panneau, un peu obliquement, & sur son plat, elle ne doit avoir aucun mouvement, ce qui arrivera d'autant plus qu'il y aura des proportions entre l'homme & le cheval, c'est-à-dire, que le cheval ne sera pas trop gros, ou l'homme trop petit, que les cuisses du Cavalier ne seront pas trop courtes ou qu'il n'aura pas le bassin étroit, enfin toutes les fois que le Cavalier pourra embrasser exactement son cheval.

La jambe doit tomber à plomb, sans résistance & toujours latéralement, c'est-à-dire, que

---

que Vétérinaire, auroit bien dû nous dire ce qu'il entend par le nœud du doigt, & son petit os du coude; il nous semble qu'avec vingt ans de pratique & tout frais remoulu comme il étoit, lorsque ses Elémens d'Hyppiatrique ont paru; il nous semble, dis-je, que cet immortel Hyppiatre auroit bien pû se dispenser de comparer les os des doigts aux nœuds de la queue du cheval, & nous dire que tel phalange du doigt auricularis ou auriculaire, soit situé sur la ligne droite de l'olécrane, & ne pas appeller petit, un os qui est le plus gros de l'avant-bras, & que les Anatomistes ont toujours nommé cubitus; il eût mieux valu encore que cet Ecuyer n'eût point compilé M. de Neucastle qu'il a si mal défiguré; mais il falloit être Auteur anonyme! Et à cela, il n'y a pas de réplique.

le pied, ſuivant la jambe, ſoit droit au coude, ſans s'appuyer ſur l'étrier & être toujours diſpoſé à ſe porter en tout ſens. Un homme, dont le corps ſera court, & les jambes longues, aura plus d'aſſiette à cheval, qu'un autre bien proportionné; mais l'action de ſes jambes ne ſera pas faciles, il ne pourra pas les étendre & les promener à ſon gré ſur le corps du cheval, parce qu'elles outre-paſſeront cette partie. Il faut donc qu'il y ait une juſte proportion entre le cheval & l'homme; de même qu'un homme dont les cuiſſes ſeront courtes, n'aura pas d'aſſiette & ne pourra pas embraſſer ſon cheval.

Il y a eu divers ſentimens ſur la poſition de l'homme ſur le cheval. Pluſieurs veulent (& c'eſt le plus grand nombre,) que le corps ſoit ſitué perpendiculairement; d'autres veulent qu'il ſoit en avant, d'autres en arrière. La première eſt la ſeule & la plus naturelle : il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſe placer d'une manière juſte ſur le centre de gravité du cheval, & ne pas s'en écarter; ce qui ne ſeroit pas abſolument impoſſible, ſi l'on montoit à nud les chevaux, mais comme on ſe ſert de ſelle, la choſe eſt impoſſible; car plus le ſiége de la ſelle ſera grand, plus les arçons ſeront éloignés l'un de l'autre, plus il ſera difficile de ſe maintenir ſur ce centre de gravité; plus la

ſelle ſera grande, plus le point d'écartement ſera grand ; le moindre mouvement de l'homme en avant, en arrière, rejettera tout ſon corps du côté où il ſe portera ; s'il le porte en avant, les arçons de devant ſeront obligés de charger l'avant-main, & de rendre le cheval plus lourd dans cette partie, & de déranger toute force quelconque dans l'animal ; s'il le porte en arrière, les arçons de derrière changeront l'arrière-main, & il occaſionnera l'accident ci-deſſus, au lieu qu'en ſe tenant droit, vous chargez également par le poids de votre corps, le cheval, & ſes mouvemens ſe trouvent libres. La grande difficulté dans l'art de monter à cheval, vient donc principalement de la ſelle, plus elle ſera petite, meilleure elle ſera, il ſeroit même à ſouhaiter qu'elles fuſſent toutes ſouples & pliantes. Le Cavalier ſentiroit plus aiſément les mouvemens du cheval & en tireroit bien plus d'avantage.

Quoiqu'il en ſoit, que le Cavalier ſoit ſitué en avant, ou en arrière, pourvû que cette poſition vienne depuis les reins juſqu'en haut, cela n'influe en rien ſur les mouvemens du cheval, pourvû que le bas du tronc ſoit fixe ; le haut preſſera toujours vers le bas ; or, ce ne ſera pas charger le derrière pour ſoulager le devant, & en augmenter le reſſort, comme quel-

ques perſonnes très-ſçavantes le prétendent. Le cheval par ces poſitions contraires conſervera toujours le centre de gravité qui lui eſt naturel dans telles allures que ce ſoit, mais le Cavalier changera totalement le ſien, & n'aura point de tenue à cheval, car la tenue ne vient que de l'union intime des différentes parties qui le compoſent, leſquelles doivent preſſer ſur un même centre ; ſon centre de gravité ne ſera plus le même, ce qui prouve la déſunion : tantôt ce centre de gravité paſſera en devant du corps, tantôt en arrière, & ne ſuivra pas la vraie poſition qui eſt de paſſer de la racine du toupet en traverſant le milieu des deux capacités de la poitrine & le bas-ventre, & allant aboutir entre les deux tubéroſités des os iſchion, & partageant la maſſe de l'homme en deux parties égales.

En un mot, la poſition du Cavalier doit être telle, qu'il partage le poids de ſon corps en quatre parties pour être réparties ſur les quatre parties du cheval, & ſur deux & ſur trois quand le cheval répartit lui-même le reſte de ſa maſſe ſur d'autres parties, & cela ſuivant les différentes allures.

CHEVAL (des mouvemens du Cavalier ſur le), dans les différentes allures. Tous les mouvemens du cheval, dans telles allures que ce ſoit,

ſe réduiſent à décrire des lignes droites & des courbes. Il eſt impoſſible que l'on puiſſe faire décrire des quarrés au cheval, il n'exiſte point d'angle dans le manége, & quand il exiſteroit, il ſeroit pernicieux & tendroit à ruiner les articulations du Cheval. Toute la ſçience du Cavalier dans le pas, dans le trot, dans le galop, conſiſte à mener droit ſon cheval devant lui, ſoit en ligne droite, ſoit en ligne courbe, qu'il ſoit ferme, ſtable & aſſuré ſur ſes jambes. On met, le cheval au pas, au trop ou au galop ; 1°. en ſuivant les régles de la poſition dont nous avons parlé ; 2°. en rendant la main ; 3°. en appellant de la langue ; 4°. en approchant les jambes également du corps ; 5°. en tenant les rênes également ; ces deux derniers points ſont eſſentiels pour mener un cheval droit devant lui ; on double, ou on décrit un demi cercle en ramenant la rêne du dedans du cercle, & en portant ſa jambe de ce même côté vers le flanc en arrière de la perpendiculaire. Dans ce mouvement, le cheval paroît porter la tête en dedans du cercle & en éloigner le train de derrière ; le vrai eſt que le cheval ne décrit pas le cercle d'une manière complette. Plus le cercle ſera petit, plus l'on s'appercevra que le train de derrière s'écartera de ce cercle pour ſe jetter en dehors. La raiſon eſt que le cheval cherche toujours à ſe mettre droit ſur ſes jambes,

le cercle que le cheval décrit eſt un compoſé de petites lignes droites. Comme en géométrie la ligne eſt compoſée d'une infinité de petits points, ainſi dans le droit & dans le courbe ſe trouvent les changemens des mains, les voltes, les demi-voltes, l'épaule en dedans, la croupe au mur, le paſſage & la paſſade.

Les autres mouvemens principaux d'où dépendent ceux mentionnés ci-deſſous, ſont l'arrêt, le demi-arrêt & le reculer. L'arrêt eſt une ceſſion totale de mouvement que l'on fait faire au cheval par le moyen de la bride, ou pour mieux dire, par une rétraction égale des rênes qui remet le cheval ſur ſes quatre jambes & ſans mouvement; le demi-arrêt n'eſt qu'un ſoutenu de cette rétraction des rênes, aidé des jambes du Cavalier; le reculer eſt non-ſeulement un ſoutenu de ces mêmes rênes, mais même une augmentation de force dans les rênes en détachant les jambes du corps du cheval. De ces trois mouvemens ſe tirent le piafer, la galopade, le terre-à-terre, la péſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriolle, le pas & le ſaut: la pirouette participe, & du courbe & de l'arrrêt. *Voyez* à l'article Manége, chacun de ces mots.

CHEVAL DE GUERRE. L'art de la guerre, l'art de la cavalerie ſe doivent réciproquement

de grands avantages. Le premier a fait connoître de quelle néceſſité il eſt de ſçavoir mener un cheval ſûrement, & cette connoiſſance a engagé à établir des principes pour y parvenir. Delà eſt venu l'établiſſement des Académies que les grand Princes ſe ſont toujours fait honneur de protéger. Ces principes mis en pratique, ont contribué à la juſteſſe des différens mouvemens qui ſe font dans les armées. Il ne ſera pas difficile de s'en convaincre en conſidérant que chaque air de manége conduit à une évolution de cavalerie.

Le paſſage, par exemple, rend noble & relevée, l'action d'un cheval qui eſt à la tête d'une troupe.

En apprenant à un cheval à aller de côté, on lui apprend à ſe ranger ſur l'un & l'autre talon, ſoit dans le milieu, ou à la tête de l'eſcadron, quand il en faut ſerrer les rangs, & dans quelque occaſion que ce ſoit.

Par le moyen de voltes, on gagne la croupe de ſon ennemi, & on l'entourre diligemment. Les paſſades ſervent à aller à ſa rencontre & à revenir promptement ſur lui.

Les pirouettes & les demi-pirouettes donnent la facilité de ſe retourner avec plus de viteſſe dans un combat.

Et si les airs relevés n'ont pas un avantage de cette nature, ils ont du moins celui de donner à un cheval la légèreté dont il a besoin, pour franchir les haies & les fossés : ce qui contribue à la sûreté & à la conservation de celui qui le monte.

Enfin, il est constant que le succès de la plûpart des actions militaires est dû à l'uniformité des mouvemens d'une troupe ; laquelle uniformité ne vient que d'une bonne instruction ; & qu'au contraire, le désordre qui se met dans un escadron, est causé ordinairement par des chevaux mal dressés ou mal conduits.

Des pareilles réflexions ne suffisent-elles pas pour détruire quelques critiques mal-fondées de ce qu'on enseigne dans nos Ecoles.

Le rapport qui se trouve entre ces deux Arts, a donc fait naître l'émulation parmi la Noblesse, pour acquérir de la capacité dans l'art de monter à cheval, afin de servir son Prince & sa Patrie avec plus de fruit. C'est par un motif si glorieux que les anciens Ecuyers se sont efforcés de donner au Public les moyens de dresser des chevaux propres pour la guerre ; & c'est en marchant sur leurs traces, que nous allons tâcher d'exposer ce qu'ils ont dit de bon sur cette matière.

Il y a deux choses à observer dans un cheval

de guerre; ſes propres qualités & les régles qu'on doit mettre en uſage pour le dreſſer.

Un cheval deſtiné pour la guerre, doit être de médiocre hauteur, c'eſt-à-dire, de quatre pieds neuf à dix pouces, qui eſt celle qu'on demande en France, dans preſque tous les corps de cavalerie. Il faut qu'il ait la bouche bonne, la tête aſſurée, & qu'il ſoit léger à la main : ceux qui cherchent dans un cheval de guerre un appui à pleine main, ſe trompent ; parceque la laſſitude le fait péſer & appuyer ſur ſon mors. Il doit être de bonne nature, ſage, fidéle, hardi, nerveux ; d'une force pourtant qui ne ſoit pas incommode au Cavalier, mais liante & ſouple : il faut qu'il ait l'éperon fin & les hanches bonnes, pour pouvoir partir & repartir vivement, & être ferme & aiſé à l'arrêt. Il ne doit être aucunement vicieux ni ombrageux ; car, quand même il auroit d'ailleurs aſſez de de force, & qu'on l'auroit rendu obéiſſant, il arrive ſouvent qu'après quelques jours de repos, ou que par quelque mauvaiſe main, il retombe dans ſon vice : comme il faut toujours être en en garde ſur ces ſortes des chevaux, ils ne ſont bons qu'à être confinés dans une école ; car, ce ſeroit trop que d'avoir ſon ennemi à combattre & ſon cheval à corriger. Le vice le plus dangereux que puiſſe avoir un cheval de guerre,

eſt celui de mordre, & de ſe jetter ſur les autres chevaux; parce que dans un combat, où il eſt animé, on ne peut lui ôter ce défaut.

Lorſqu'on trouvera dans un cheval, toutes les bonnes qualités que nous venons de décrire, il ſera aiſé à un homme de cheval de le dreſſer au manége de guerre, en ſuivant les régles que nous avons données, leſquelles regardent la ſoupleſſe & l'obéiſſance, afin de le rendre prompt à obéir à la main & aux jambes; ce qu'il ſera facilement, ſi après avoir été aſſoupli au trot, on l'a confirmé enſuite dans la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur; ſi on lui a appris à tourner diligemment & facilement ſur les voltes de combat, c'eſt-à-dire, ſur un cercle de la demi-hanche de dedans; ſi on l'a rendu obéiſſant au partir de la ligne droite des paſſades, facile & aiſé à ſe raſſembler aux deux extrémités de la même ligne pour former la demi-volte à chaque main; ſi on l'a rendu prompt & agile à bien exécuter une pirouette & une demi-pirouette. Voilà eſſentiellement ce qu'un cheval de guerre doit ſçavoir pour ce qui regarde la ſoupleſſe & l'obéiſſance; mais une autre choſe abſolument néceſſaire, c'eſt de l'aguerrir au bruit des armes, en l'accoutumant au feu, à la fumée & à l'odeur de la poudre, au bruit des tambours, des trompettes, & au mouvement des

armes blanches. Il y a de très-braves chevaux qui tremblent de frayeur à la vue d'un ou de plusieurs de ces objets ; & quoiqu'ils aient les barres sensibles & la bouche bonne, ils perdent tout sentiment de la bride, des éperons & de toute autre aide, aussi-bien que des châtimens, & s'abandonnent à d'étranges caprices pour fuir l'objet de leur appréhension : il faut même tenir toujours ces chevaux en exercice lorsqu'ils sont dressés, car le repos leur fait prendre de nouvelles alarmes ; ce qui prouve que l'art le plus subtil ne peut tout-à-fait effacer ni vaincre les vices naturels.

M. Delabroue dit que le reméde le plus court & le plus simple pour accoutumer en peu de temps un cheval au bruit des armes à feu, & des autres rumeurs guerrières, c'est de tirer un coup de pistolet dans l'écurie, de faire battre la caisse une fois le jour par un Palfrénier, positivement dans le temps qu'on va leur donner l'avoine, & que peu de temps après, ils se réjouiront à ce bruit, comme ils faisoient auparavant au son du crible.

Il y en a de tellement ombrageux, qu'ils demeurent à ce bruit les oreilles tendues & droites, roulent & flanchissent les yeux dans la tête, tremblent & suent d'effroi, tiennent une poignée de foin serrée entre les dents sans remuer

les mâchoires ; & enfin, ſe jettent dans la mangeoire & à travers les barres ; mais avec la patience & l'induſtrie d'un Cavalier intelligent, on vient à bout des chevaux de ce naturel.

Il y a une autre façon d'accoutumer les chevaux au feu ; je l'ai ſouvent expérimenté & vu pratiquer ; c'eſt de les mettre dans les piliers : là, ſans aucun danger, il eſt aiſé de les accoutumer à tout ce qui peut leur porter ombrage. On leur fait d'abord voir & ſentir un piſtolet ſans être chargé ; on fait jouer la batterie, parce qu'il y en a beaucoup qui s'effrayent au bruit de la détente & du cliquetis. Quand ils ſont faits à ce bruit, on brûle une amorce en ſe tenant loin du cheval, le dos tourné vis-à-vis de ſa tête ; on s'en approche après pour lui faire ſentir le piſtolet & l'accoutumer à l'odeur de la fumée. Il faut toujours le flatter en l'approchant, & lui donner quelque choſe à manger ; car ce n'eſt que par la douceur & les careſſes qu'on apprivoiſe ces animaux. On met enſuite une nouvelle amorce, en accommodant le piſtolet vis-à-vis de lui, & lorſqu'il eſt fait à l'odeur & à la fumée de la poudre, il faut commencer à tirer en mettant une petite charge d'abord & peu bourée, on tire le dos tourné & un peu loin, on revient d'abord après le coup lui faire ſentir ſon piſtolet & le flatter ; ſuivant qu'il s'ac-

coutume, on augmente la charge, on tire de plus près, & enfin, on tire de dessus. Il faut avec la même douceur & la même patience, l'accoutumer au bruit des tambours, aux mouvemens des étendarts & au bruit des armes blanches. Les chevaux timides, qui ordinairement ont peu de force, & ceux qui n'ont pas la vue bonne, s'accoutument au feu plus diffilement que les chevaux vigoureux & dont la vue est saine; & quoique avec le temps on en vienne à bout, je ne conseillerois pas de se servir de pareils chevaux pour la guerre.

Ce n'est pas seulement dans les bornes d'un Manége, qu'il faut accoutumer un cheval de guerre à tout ce que nous venons de dire; il faut souvent l'exercer en pleine campagne & dans les grands chemins, où il se trouve une infinité d'objets qui effrayent ceux qu'on sort rarement; les moulins sur tout, tant à eau qu'à vent, & les ponts de bois, sont un grand sujet d'alarmes pour bien des chevaux; mais s'ils connoissent la main & les jambes, que le Cavalier sçache se servir à propos de ses aides, & qu'il ait le génie & la patience qu'il faut avoir, il viendra bientôt à bout de ces difficultés; sur-tout il ne faut point dans ces occasions, battre les jeunes chevaux; parce que, comme nous l'avons dit ailleurs, la crainte des coups,

jointe

jointe à celle de l'objet qui leur fait ombrage, leur accable la vigueur, & les rebute totalement.

E. D. C.

CHEVAL DE CHASSE. Quoique la chaſſe ne ſoit regardée que comme un amuſement, cet exercice n'en mérite pas moins d'attention, puiſque c'eſt celui que les Rois & les Princes préfèrent à tous les autres. Cette inclination eſt ſans doute fondée ſur la conformité qui ſe rencontre entre la chaſſe & la guerre. En effet, de part & d'autre, on voit un objet à dompter, des fatigues à eſſuyer, des dangers à éviter, & des ruſes à pratiquer. Il n'eſt donc pas étonnant qu'un exercice qui a tant de rapport aux ſentimens d'héroiſme inſéparables des grands Princes, fixe leurs goûts dans leurs plaiſirs. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner toutes les différentes parties de la chaſſe, ni de placer un éloge dont tous ceux qui penſent noblement ſont remplis; mais les jours d'un Souverain ſont trop précieux à ſes ſujets pour ne les pas exciter à ſa conſervation autant qu'il eſt en leur pouvoir. Nous venons de dire que la chaſſe a ſes dangers auſſi bien que la guerre : la plûpart des accidens qui y arrivent ſont cauſés par des chevaux mal choiſis ou mal dreſſés; c'eſt pourquoi nous avons recherché avec ſoin tout ce qui peut conduire à la connoiſſance

d'un bon cheval de chaſſe, & à la facilité de le dreſſer à cet exercice.

Bien des gens penſent que la façon de dreſſer un cheval de guerre & de chaſſe, eſt tout-à-fait oppoſée aux régles du manége. Une opinion ſi mal fondée, & malheureuſement trop générale, fait négliger les vrais principes. N'ayant donc pour guide que la fauſſe pratique de ceux qui ont fait naître & favoriſent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté ſans graces, & une exécution forcée & ſans fondement. Pourroit-on avec un peu de jugement, avancer qu'un Cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école, & par leſquels il eſt en état de juger de la nature de ſon cheval, & de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour aſſouplir & rendre obéiſſant celui qu'on deſtine à la guerre, que pour étendre & donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chaſſe, puiſque ce ne ſont là que les premiers élémens de l'art de monter à cheval.

Le choix d'un bon coureur eſt très-difficile à faire; car outre les qualités extérieures des autres chevaux, il doit encore avoir particuliérement beaucoup d'haleine, de légèreté & de ſureté. Ces qualités doivent lui être natu-

relles ; l'Art ne peut tout-au-plus que les perfectionner.

Un cheval de chaſſe ne doit pas être trop traverſé ni trop raccourci de corps ; parce que ces ſortes de chevaux n'ont pas ordinairement l'haleine & la facilité néceſſaires aux bons coureurs. Il doit être un peu plus long de corps, relevé d'encolure, & avoir les épaules libres & plates, les jambes larges & nerveuſes, ſans être trop long jointé : il faut avec cela qu'il ſoit naturellement vîte, ſenſible à l'éperon, & dans un appui léger.

M. de la Broue, dit, que « les chevaux » qui ne conviennent point pour la chaſſe, ſont » ceux qu'une timidité naturelle empêche de courir vîte, par la crainte qu'ils ont de hazarder » leurs forces en courant ; ceux qui ſe méfient » de leurs forces par quelque imperfection naturelle ou accidentelle ; ceux qui ſont péſans » & pareſſeux de leur nature ; ceux qui ſont » rebutés à force de courir, que la ſimple appréhenſion de la courſe retient, rend vicieux » & rétifs ; ceux qui avec beaucoup de reins, » aiment mieux fournir un nombre de ſauts, » que de diſtribuer leurs forces à l'action de la » courſe : ceux enfin que la pure malice & » la poltronnerie retiennent.

Quoique tous ces différens chevaux puiſſent

abſolument être dreſſés à courir ; en ſuivant les régles de l'Art, on ne pourra jamais leur donner les qualités néceſſaires & eſſentielles à un bon coureur, qui ſont, comme nous venons de le dire, de galoper diligemment, légèrement, ſurement & long-temps. Ces qualités ne ſe trouvent qu'avec une ſoupleſſe naturelle dans les membres, & que l'on perfectionne par le trot, une liberté dans les épaules, & un appui léger à la bouche, que l'on confirme par le galop ; une haleine & un courage ſuffiſant que l'on augmente par l'exercice.

Le trot, qui eſt la première régle pour aſſouplir toutes ſortes de chevaux, doit être plus étendu & plus allongé, que relevé dans un cheval de chaſſe, afin de lui apprendre à bien déployer les bras & les épaules. Le bridon eſt excellent pour donner cette première ſoupleſſe à un cheval : on peut avec cet inſtrument, le plier facilement & ſans trop le gêner ; lui apprendre à tourner promptement & librement aux deux mains, ſans lui offenſer les barres & la place de la gourmette, ni lui déranger la bouche ; & le rendre auſſi ſouple que ſes forces & ſa diſpoſition lui permettent de le devenir. Il faut le faire troter aux deux mains ſans aucune obſervation de terrein, mais varier à tous momens, l'ordre de la leçon du trot,

le tournant tantôt à droite, tantôt à gauche ſur un cercle; quelquefois ſur une ligne droite, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne. On doit le tenir ſur la leçon du trot, juſqu'à ce qu'il obéiſſe au moindre mouvement de la main & des jambes, & qu'il ait appris la facilité de tourner promptement & librement aux deux mains. Lorſqu'il eſt à ce point, on lui met un mors convenable à ſa bouche; après quoi on lui donne la leçon de l'épaule en dedans, non ſeulement pour lui aſſouplir les côtes, lui faire connoître les jambes, & lui faire la bouche; mais eſſentiellement pour lui apprendre à avancer la jambe de dedans de derrière ſous le ventre, qui eſt une qualité abſolument néceſſaire dans un cheval de chaſſe, afin qu'il galope plus uniment, plus commodément, & de meilleure grace; il faut auſſi le tenir un peu enſemble en le menant, l'épaule en dedans, nonpas dans une poſture auſſi raccourcie, que ſi on vouloit le dreſſer pour le manége; on doit au contraire l'étendre davantage, pour lui donner cette grande facilité de bien déployer & allonger ſes bras : il ne faut pourtant pas l'étendre ſi fort qu'il contracte le défaut de péſer à la main, dont il faudroit le corriger par les arrêts, les demi-arrêts, & le reculer.

Après la leçon du trot perfectionnée par

celle de l'épaule en dedans, des arrêts, des demi-arrêts, il faut enfin le faire galoper pour lui augmenter la légèreté des épaules, lui assurer & adoucir l'appui de la bouche, & le confirmer dans l'habitude du galop de chasse : cette liberté d'épaules, qui est une partie des plus essentielles pour un cheval de chasse, s'acquiert aisément, si après avoir été troté dans les régles, on sçait lui étendre les épaules & lui faire déployer les bras, sans que le mouvement du galop soit trop relevé ni trop près de terre : par le premier défaut, il seroit ce qu'on appelle nager en galopant, & il ne pourroit s'étendre, & le second défaut le feroit broncher pour la moindre pierre ou éminence qu'il rencontreroit, en rasant de trop près le tapis.

Il faut convenir que la Nature semble avoir formé des chevaux exprès, auxquels elle a donné ce mouvement d'épaules libre & allongé, qui fait le plus grand mérite d'un coureur. Les chevaux Anglois, plus que tous les autres chevaux de l'Europe, ont cette qualité ; aussi leur voit-on fournir avec une vitesse incroyable, des courses de quatre mille d'Angleterre, qui font environ deux petites lieues de France, telles que celles qui se font à Neuvmerket, où un cheval, pour gagner le prix, doit arriver au

but ordinairement en huit minutes, quelquefois moins. Leurs autres chevaux de chaſſe vont ſouvent des journées entières ſans débrider & toujours à la queue des chiens dans leur chaſſe du renard, en franchiſſant les haies & les foſſés qui ſe trouvent fréquemment dans un pays couvert & coupé, comme l'Angleterre. Je ſuis perſuadé que ſi les chevaux Anglois, avec de pareilles diſpoſitions étoient aſſouplis par les régles de l'art, ils galoperoient plus ſurement & plus commodément; ne ſe ruineroient pas ſi-tôt les jambes, comme il arrive à la plûpart, auxquels les jambes tremblent après deux ou trois ans de ſervice. La raiſon de cette foibleſſe qui ne paroît pas naturelle, mais plus vraiſemblablement accidentelle, vient ſans doute, de ce qu'on les galope trop jeunes, & ſans avoir été auparavant aſſouplis au trot; & de ce qu'on les galope toujours avec le bridon, duquel on ne doit faire uſage, que pour les aſſouplir; cet inſtrument n'étant point fait pour ſoutenir le devant, ni pour donner de l'appui, il arrive qu'un cheval n'eſt point ſoulagé dans ſon galop, & que le poids du Cavalier joint à la péſanteur naturelle des épaules, du col & de la tête du cheval, lui fatigue les nerfs, les tendons & les ligamens des jambes; d'où s'en-ſuit néceſſairement la ruine de cette partie qui occaſionne

le défaut de broncher : c'eſt pour cela que les anciens écuyers ont inventé le mors, afin de ſoutenir l'action du cheval dans toutes ſes allures, ſur tout celle du galop, où étant plus étendu, il eſt plus ſujet à faire de fauſſes poſitions.

Lorſqu'on commence à galoper un cheval deſtiné pour la chaſſe, il ne faut pas lui demander d'abord un galop trop étendu ; parce que n'ayant point encore l'habitude de galoper librement, il s'appuieroit ſur la main : il ne faut pas non plus un galop raccourci, qui l'empêcheroit de ſe déployer comme il le doit, mais il faut le mener dans un galop uni ſans le retenir ni le chaſſer trop, comme s'il galopoit de lui-même n'étant point monté. C'eſt la main légère, accompagnée de fréquentes deſcentes de mains qui donne le galop, dont nous parlons. La deſcente de main, qui eſt une aide excellente, pour toutes ſortes d'airs, ſemble avoir été inventée exprès pour les chevaux de chaſſe, afin de leur apprendre à galoper ſans bride, & ſans que le Cavalier ſoit obligé de ſe ſoutenir à tout moment. Il faut que la leçon du galop ſe faſſe, tantôt ſur un cercle large & étroit, comme au trot, & tantôt ſur la ligne droite, & ne pas faire de longues repriſes dans les commencemens : au lieu de

lui augmenter l'haleine, & de lui donner la facilité du galop, on l'endurciroit & on le rebuteroit. On doit auſſi quitter ſouvent le galop, & reprendre le pas, afin de donner au cheval le temps de reſpirer; & ſi-tôt qu'il a repris haleine, il faut repartir au galop. Cette manière de mener un cheval alternativement ſans diſcontinuer, du galop au pas, & du pas au galop, lui donne avec le temps autant d'haleine que ſes forces & ſon courage lui en permettent. C'eſt au Cavalier à juger de la longueur de la repriſe du galop; lorſqu'il ſent que l'haleine commence à lui manquer, il doit le remettre au pas; & de même diminuer les temps du pas, lorſqu'il ſent qu'il peut fournir plus long-temps au galop. Une autre attention qui eſt de grande conſéquence, c'eſt de faire enſorte à chaque arrêt de galop, que le le cheval ne faſſe pas un ſeul temps de trot, au lieu de ſe remettre au pas, ce qui incommode beaucoup le Cavalier: il faut l'accoutumer à reprendre au pas immédiatement après le dernier temps du galop; & de même pour reprendre du pas au galop, il faut que cela ſe faſſe d'un ſeul temps.

Quand on s'apperçoit qu'un cheval commence à prendre de l'haleine, & qu'il peut fournir de longues repriſes au galop, ſans ſoufler ni trop

ſuer, il faut alors le mener dans un galop plus étendu, qu'on appelle galop de chaſſe, ſans aſſujettir la poſture de ſa tête, au principe de la perpendiculaire du front au bout du nez, comme aux chevaux de Manége : on la lui doit laiſſer un peu libre, afin qu'il puiſſe reſpirer & ouvrir les naſeaux avec plus de facilité ; ſans pourtant qu'il ait le nez au vent; car tout cheval qui galope la tête haute & déplacée, eſt plus ſujet à broncher, que celui qui voit ſon chemin & l'endroit où il poſe les pieds en galopant.

Une excellente leçon que j'ai vû pratiquer à d'habiles gens, pour un cheval de chaſſe, c'eſt de galoper ſur un cercle large à main gauche, en tenant le cheval un peu plié à droite. Cette façon de tourner à gauche, quoiqu'il galope ſur le pied droit, lui apprend à ne ſe point déſunir, lorſqu'on eſt obligé de lui renverſer l'épaule, c'eſt-à-dire, de tourner tout court à gauche : ce qui arriveroit ſouvent, s'il n'étoit pas fait à ce mouvement, & cauſeroit un contre-temps qui incommoderoit le Cavalier, & dérangeroit ſon aſſiette. Les anciens Écuyers avoient encore une méthode que j'approuve fort, pour galoper leurs chevaux de guerre & de chaſſe, c'étoit de galoper leurs chevaux en ſerpentant, c'eſt-à-dire, au

lieu de galoper ſur tout le cercle, ils faiſoient continuellement des portions de cercle, en renverſant à tous momens les épaules ſans changer de pied, & en décrivant à peu-près le même chemin que celui que fait un ſerpent ou une anguille, lorſqu'ils rempent. Rien ne confirme mieux un cheval ſur le bon pied, & ne lui aſſure tant les jambes, que cette leçon. Elle eſt aiſée à pratiquer, lorſque le cheval y a été préparé en le galopant ſur un cercle à gauche placé & uni à droite.

Ce n'eſt point dans les bornes d'un Manége, qu'il faut toujours tenir un cheval qu'on dreſſe pour la guerre ou pour la chaſſe, il faut l'exercer ſouvent en pleine campagne, afin de l'accoutumer à toutes ſortes d'objets, & de lui apprendre auſſi à galoper ſûrement ſur toutes ſortes de terreins, comme terres labourées, terreins gras, prés, deſcentes, montagnes, vallons, bois, &c. Nous ne répéterons point ici ce qu'il faut faire pour accoutumer un cheval au feu, qui eſt une choſe eſſentielle à un coureur; mais une autre qualité que doit avoir particulièrement un cheval de chaſſe, c'eſt de ſçavoir franchir les haies & les foſſés, afin de ne pas demeurer en chemin, lorſqu'on rencontre quelques-uns de ces obſtacles. M. de la Broue donne à ce ſujet une leçon que je crois

praticquable & bonne ; c'eſt d'avoir une claie d'environ trois à quatre pieds de large, ſur dix à douze de long ; la tenir d'abord couchée par terre, & la faire ſauter au cheval au pas, au trot & enſuite au galop, & s'il met les pieds ſur la claie, au lieu de la franchir, le châtier de la gaule & de l'éperon. On la fait enſuite ſoulever de terre, environ d'un pied ; & à meſure qu'il la franchit librement, on l'éléve de plus en plus juſqu'à ſa hauteur ; enſuite on la garnit de branches & de feuilles. Cette méthode qu'il dit avoir ſouvent pratiquée, apprend ſûrement à un cheval à s'étendre & à s'allonger pour le ſaut des haies & des foſſés, mais cette leçon, qui eſt néceſſaire pour un cheval de guerre & de chaſſe, ne doit s'employer que lorſqu'il eſt obéiſſant au tourner, aux deux mains, au parer, & lorſqu'il a la tête placée & la bouche aſſurée.

Il y a une autre eſpéce de chevaux de chaſſe que l'on appelle, chevaux d'arquebuſe : ce ſont ordinairement de petits chevaux que l'on dreſſe pour chaſſer au fuſil. Ceux-ci doivent avoir à peu-près les mêmes qualités que les coureurs, mais il doivent être parfaitement apprivoiſés & faits au feu. Enſorte qu'ils ſuivent l'homme, & qu'ils ſoient inébranlables au mouvement & au bruit du fuſil. Il faut encore qu'ils ne s'é-

pouvantent pas au partir & au vol du gibier: on les accoutume d'abord à s'arrêter lorſqu'on prononce le terme de hou; mais les plus ſubtils & les plus adroits, apprennent à ces ſortes de chevaux à s'arrêter court & ſans remuer, même en galopant, dans le temps qu'ils abandonnent toute la bride ſur le col, pour coucher en joue: un cheval d'arquebuſe, bien ſage & bien dreſſé à cet uſage, eſt très-recherché; mais comme on a plus beſoin pour toutes ces attentions, (qui ſont pourtant eſſentielles) de patience, que de ſcience, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, ce que nous en avons dit, nous paroiſſant ſuffiſant.

E. D. C.

CHEVAL DE CARROSSE. Dans les ſiécles paſſés, la magnificence des équipages n'étoit en uſage que pour les triomphes, ſans qu'on s'embaraſſât d'y rechercher la commodité; mais la volupté qui s'eſt introduite parmi les Nations, & qui a fait d'âge en âge des progrès incroyables, a contribué à l'invention de pluſieurs ſortes de voitures, dont la plus ſimple aujourd'hui ſurpaſſe infiniment, pour la conſtruction, ces fameux chars.

La perfection que les François ont donné de nos jours aux carroſſes, par les reſſorts qui en rendent les mouvemens imperceptibles; &

par la légéreté qui diminue considérablement le travail des chevaux qui les traînent : cette perfection, dis-je, en a fait une voiture si douce & si commode, que c'est présentement le premier tribut qu'on paye à la fortune.

Quand on a cru ne pouvoir rien y ajoûter pour leur structure, on s'est appliqué à leur décoration, & l'on y a si bien réussi, que rien ne seroit plus capable d'annoncer la dignité des Seigneurs, que la magnificence de leurs équipages, si les chevaux qu'on y attéle, étoient mieux choisis & mieux dressés par cet usage. Cette négligence étoit pardonnable autrefois ; parce que la peine que les chevaux avoient d'ébranler ces pésantes machines, les privoient de la grace qui fait la beauté de leur action ; mais aujourd'hui il n'y a plus d'obstacles qui puissent empêcher de donner cette noblesse aux équipages lestes & somptueux que nous voyons.

L'Allemagne nous a devancé dans cette exactitude ; & le modèle, qu'on nous y donne, n'est suivi dans ce pays-cy, que par un petit nombre de Seigneurs curieux. Il seroit à souhaiter cependant, que cette curiosité devînt générale, non-seulement pour n'avoir rien à ajoûter à la magnificence, mais particulièrement pour prévenir les accidens auxquels on est exposé, en mettant au carrosse des chevaux qui n'ont point

été assouplis, & qui n'ont pas la bouche faite. On croit faire assez pour mettre ses jours en sûreté, que d'atteler deux ou trois fois au chariot des chevaux neufs, avant que de s'y confier. Cependant, on n'a que trop d'exemples, qui nous prouvent que cette méthode précipitée ne suffit pas pour garantir des dangers; & pour empêcher les chevaux de carrosse de tirer de mauvaise grace, de troter de travers, & sur les épaules, de baisser la tête, de lever les hanches, de tendre le nez & de forcer la main; défauts d'autant plus remarquables que les équipages sont magnifiques.

Nous allons donc indiquer les qualités que doivent avoir les chevaux de carrosse, & les moyens de les leur donner.

En général, un cheval de carrosse doit avoir la tête bien placée & l'encolure relevée (ce qu'on appelle porter beau) & troter droit & uni dans les traits.

La taille ordinaire d'un beau cheval de carrosse, est depuis cinq pieds jusqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces. Il doit être bien moulé & fort relevé du devant; quand même il auroit le rein un peu bas (ce qui seroit un défaut pour un cheval de selle,) il n'en paroîtroit que plus relevé du devant au carrosse. Il doit être tra-

verſé & aſſez plein de corps, pour n'être point efflanqué par le travail. Il ne faut pourtant pas qu'il ſoit trop chargé d'épaules, ni qu'il ait la poitrine trop large. C'eſt pour le cheval de charrette, une qualité qui le fait mieux donner dans le collier, mais c'eſt un grand défaut dans les chevaux de carroſſe, qui doivent avoir l'épaule plate & mouvante pour pouvoir troter librement & avec grace. Il ne doit être ni trop long ni trop court; ceux qui ſont trop courts ont ordinairement la mauvaiſe habitude de forger, & ceux qui ſont longs ſe bercent pour la plûpart, & vont ſur le mors, n'ayant pas aſſez de reins pour ſe ſoutenir. Un cheval de carroſſe doit avoir la jambe belle, plate & large, & l'os du canon un peu gros; ſur-tout les pieds excellens : le moindre accident aux pieds eſt un grand défaut, qui le fait bientôt boiter; parce qu'il ne peut pas ſoutenir long-temps la dureté du pavé. Il faut encore bien prendre garde aux jarrets; les chevaux de carroſſe ſont plus ſujets à les avoir défectueux que les chevaux de légère taille, parce que la plûpart ſont élevés dans des paturages gras, qui engendrent beaucoup d'humeurs, leſquelles tombent ſur les jarrets & ſur les jambes. Le boulet trop flexible eſt encore un grand défaut, qui empêche au cheval de carroſſe de reculer & de retenir dans les deſcentes.

Un

Un cheval de carroſſe bien choiſi, & qui a les qualités que nous venons de décrire, mérite bien qu'on lui donne les deux premières perfections, que tout cheval dreſſé doit tenir, qui ſont la ſoupleſſe & l'obéiſſance. Avec ces qualités, il trotera de meilleure grace, durera plus long-temps, & répondra mieux à la magnificence & au bon goût de ſon maître.

Il faut d'abord le troter à la longe pour commencer à l'aſſouplir, le monter enſuite & lui mettre l'épaule en dedans pour l'atrondir, lui donner une belle poſture & lui faire la bouche. On doit auſſi lui apprendre à paſſer les jambes la croupe au mur, afin qu'il prenne ſes tournans avec plus de facilité; car toutes les fois qu'on tourne un cheval au carroſſe, il décrit de côté une ligne circulaire avec les épaules & avec les hanches, ce qui forme une eſpéce de demi-volte; & il faut pour cela, qu'il ait appris à paſſer librement les jambes l'une par deſſus l'autre, tant celles de devant que celles de derriére; ſans quoi il s'attraperoit, traîneroit les jambes de mauvaiſe grace, ou tourneroit lourdement. Une autre leçon eſſentielle qu'il faut encore joindre à celle-ci, c'eſt de lui apprendre à piaffer parfaitement dans les piliers, après avoir été aſſoupli au trot. Rien ne donne à un cheval de carroſſe, une plus belle demarche,

plus fiere, plus libre, & plus relevée que l'action du piaffer. Les piliers ont encore cela d'avantageux, qu'outre la grace & la liberté quils donnent à un cheval, ils imprimentla crainte du fouet, & le rendent pour toujours obéissant au moindre mouvement de cet instrument.

Une autre chose qu'on observe rarement, & que tout cheval de carrosse doit avoir, c'est d'être plié à la main où il va. Celui qui est sous la main doit être un peu plié à droite, & celui qui est hors la main doit l'être à gauche. Cette posture augmente la grace d'un cheval qui trote bien, lui fait voir son chemin, lui tient la croupe sur la ligne des épaules, & le fait troter ferme & uni des épaules & des hanches. Ceux qui ne trotent pas dans cette posture ont le défaut, ou de baisser la tête vers le bout du timon, ce qui leur fait jetter la croupe dehors & sur les traits; ou au contraire, d'étendre le nez & tirer à la main, ce qui est d'autant plus dangereux, qu'ils peuvent forcer la main du Cocher, ce qu'on appelle vulgairement, prendre le mors aux dents; & ceux qui sont dans le carrosse ou aux environs, risquent de perdre la vie, ou d'être estropiés On voit aussi souvent de deux chevaux, l'un baisser le nez & l'autre lever la tête, posture désagréable, & tout-à-fait discordante, ce qui ne se rencontreroit point, s'ils avoient été ajustés.

Si quelqu'un trouve étrange que je donne les mêmes principes pour les chevaux de carroſſe, que pour ceux de manége ; qu'il examine les attelages des Seigneurs curieux en beaux équipages, qui font dreſſer leurs chevaux au manége, avant que de les mettre au carroſſe ; & il ſera perſuadé de la différence d'un cheval dreſſé à celui qui ne l'eſt point. Je ne demande pas que l'on confirme un cheval de carroſſe, comme celui de manége, dans l'obéiſſance pour la main les jambes ; je veux ſimplement qu'on le dégourdiſſe, qu'on lui faſſe la bouche, & ſur-tout qu'on lui aprene à piaffer, à craindre le fouet, & à obéir au moindre mouvement qu'on en fait. Je ne conſeillerois pas non plus d'employer ces régles pour toutes ſortes de chevaux de carroſſe ; je ne parle que de ceux dont la figure & le prix mérite ce ſoin ; & j'abandonne les chevaux mal bâtis, ces gros doûrdiers de ſtructure monſtrueuſe, au caprice de leur nature, & à la routine des Cochers. E. D. C.

CHEVAL (du) froid & pris dans les épaules. Lorſqu'après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, & qu'on le met dans l'écurie, la ſueur lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrémités, & ſur le pied. Quelque temps après, ſi on porte la main ſur les jambes, on ſent que

cette ſueur eſt refroidie, & que les jambes ſont froides depuis l'épaule jusqu'en bas ; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à meſure qu'on deſcend vers le pied ; c'eſt-à-dire, que l'épaule eſt moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainſi juſqu'à l'extrémité ; de ſorte que le pied eſt la partie la plus froide. C'eſt ce qu'on appelle cheval froid dans les épaules.

Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle s'y ſèche, ou ce qui revient au même, ce ſera l'eau ſi on lui lave les jambes, ou ſi on le méne à la rivière, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain quand on fait ſortir le cheval de l'écurie pour pour s'en ſervir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule piéce, que les articulations ne jouent plus ; c'eſt ce qu'on appelle cheval pris des épaules. L'animal en marchant ſe roidit, les articulations ſe dénouent à meſure qu'il avance, elles reprennent peu-à-peu leur jeu, & il marche ſans boiter, comme s'il n'avoit point de mal.

Cette accident n'attaque quelquefois qu'une jambe, mais le plus ſouvent les deux de devant en même temps ; les chevaux Anglois ſont plus ſujets que les autres.

La principale cauſe du froid dans les jambes,

c'eſt la ſueur refroidie. On ſçait qu'en ſortant du corps par les pores de la tranſpiration, elle participe de la chaleur du ſang ; elle doit donc être chaude ; mais lorſqu'elle eſt ramaſſée en gouttes ſur le corps & ſur le poil, elle eſt expoſée à l'action de l'air, & elle perd de ſa chaleur ; plus elle demeure expoſée à l'air, plus ſa chaleur diminue ; ainſi plus elle ſera éloignée de l'endroit d'où ellevient, plus elle ſera froide.

La ſueur, en deſcendant le long de la jambe, lui communique le degré de chaleur ou de froid qu'elle a : ainſi la ſueur étant moins froide vers l'épaule que ſur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras ; la ſueur étant moins froide ſur le bras que ſur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainſi ſucceſſivement juſqu'à l'extrémité de la jambe, & c'eſt la première cauſe du froid gradué de la jambe.

Ajoutez à cela, 1°. que le repos appaiſe le mouvement du ſang & de la chaleur, & que les jambes n'étant compoſées que de parties tendineuſes & de membranes, la chaleur y doit être moindre que dans les muſcles où le ſang abonde ; 2°. que les jambes étant les parties du corps les plus éloignées du cœur, la circulation y eſt rallentie, & la chaleur moindre que dans le reſte du corps ; par la même raiſon, la chaleur doit diminuer dans les différentes par-

ties de la jambe, ſuivant qu'elles ſont plus éloignées du cœur.

Les principales cauſes de la roideur des articulations ſont, 1°. du côté des fluides, c'eſt-à-dire, qu'elles viennent de leur diminution & de leur épaiſſiſſement; 2°. du côté des ſolides, de leur ſécherеſſe & de leur roideur.

1°. Les fluides étant diminués, les fibres des jambes n'ont plus la quantité de ſéroſités ſuffiſantes pour les humecter & les entretenir dans la ſoupleſſe néceſſaire au mouvement. C'eſt la premiere cauſe de la roideur des articulations. Les fluides ſont diminués par la chaleur; le mouvement & les ſueurs qui diſſipent une grande partiede la ſéroſité du ſang, s'appauvriſſent & le rendent incapable de fournir ſuffiſamment aux autres ſécrétions; une évacuation en diminue une autre.

2°. Les fluides qui nourriſſent & qui humeceent les fibres des jambes étant épaiſſis, s'arrêtent, engorgent les vaiſſeaux, & roidiſſent les fibres; c'eſt la deuxiéme cauſe de la roideur des articulations.

Or, les fluides s'épaiſſiſſent dans la jambe par le froid de la ſueur qui découle le long des jambes, par l'eau froide avec laquelle on lave les pieds & les jambes des chevaux, lorſqu'ils ont

chaud, par la lenteur de la circulation & par le repos.

C'eſt une loi de la Nature, que les liqueurs s'épaiſſiſſent plus aiſément, lorſqu'elles ont un certain degré de chaleur; c'eſt par cette raiſon que le lait ſe caille plutôt en été qu'en hiver; c'eſt par cette raiſon qu'on le fait chauffer en hiver pour le faire cailler; ainſi le ſang & les humeurs étant échauffés, s'épaiſſiront plus facilement.

3°. Les ſolides, c'eſt-à-dire, les fibres des parties dont la jambe eſt compoſée, étant deſſéchées, perdent leur ſoupleſſe, leur jeu & leur reſſort; elles ſont incapables de l'élaſticité néceſſaire au mouvement, & c'eſt la troiſiéme cauſe de la roideur.

Les fibres ſe deſſéchent par les ſueurs exceſſives & la chaleur; les ſueurs, de même que la chaleur, diſſipent la ſéroſité du ſang; les fibres de la jambe participant de la ſéchereſſe des autres parties, ſe trouvent privées du ſuc humide & onctueux qui ſuinte continuellement en forme de roſée des parties, pour les maintenir dans une ſoupleſſe néceſſaire au mouvement & à la vie.

4°. La roideur des fibres eſt une ſuite de la fatigue, de la ſéchereſſe & de l'épaiſſiſſement

des humeurs ; c'eſt la quatriéme cauſe de la roideur des articulations.

Les fibres diſtendues conſidérablement par la fatigue perdent beaucoup de leur reſſort, & ſe roidiſſent ; les fibres deſſéchées n'ont plus de ſoupleſſe, elles doivent être roides ; la lymphe nourricière étant épaiſſie & arrêtée dans l'intérieur des fibres, doit les tenir roides.

Ajoûtez à ces cauſes la diminution & l'épaiſſiſſement de la ſynovie, & la roideur des ligamens, qui reconnoiſſent les cauſes ci-deſſus. Ainſi, celles de la roideur des articulations ſont la diminution & l'épaiſſiſſement des fluides, la ſécchereſſe & la roideur des fibres.

Symptômes. Le cheval ne peut pas marcher en ſortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas, parce que les fibres des ligamens ſont ſéches, roides & engourdies.

L'animal marche plus aiſément à meſure qu'il fait quelques pas, parce le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal.

Mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leurs reſſorts, ne les reprennent pas facilement, & ne ſe rétabliſſent qu'avec peine.

Diagnoſtic. Il eſt facile de reconnoître cette maladie, par la deſcription que j'en ai faite. D'ailleurs, en examinant bien le cheval troter, l'on verra que les épaules conſervent leur jeu ordinaire; mais que les articulations, depuis l'avant-bras juſqu'en bas, ne jouent pas; ce qui fait croire que ce ſont les épaules.

Prognoſtic. C'eſt un mal fâcheux, il eſt rare de le guérir.

Précautions. Pour prévenir ce mal, il faut, dès que le cheval revient de ſa courſe, faire tomber la ſueur avec un couteau de chaleur, eſſuyer avec un linge, & froter fortement les jambes avec un bouchon de paille de bas en haut à contre-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs & le jeu des fibres, afin d'empêcher l'épaiſiſſement des humeurs & l'engourdiſſement des fibres : par cette précaution on préſerve toujours le cheval de cette maladie. Les Anglois n'y manquent guéres, & leurs chevaux ſont rarement attaqués de ce mal, ou pour mieux dire, moins qu'ils ne devroient l'être, à raiſon des exercices qu'ils leur donnent & de la ténuité de leurs jambes.

Curation. On fait ordinairement des ſétons au poitrail, on paſſe des baguettes à l'épaule, entre la peau & les muſcles, au nombre de

quatre ou cinq, en forme d'éventail, on aplique les vessicatoires sur les jambes; mais ces remédes ne sont que l'invention infructueuse d'une imagination qui ne sçait à quoi s'en prendre: ils ne font que produire une évacuation d'humeurs, & augmenter le mal, puisque les humeurs péchent par paucité.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, sont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la sérosité du sang, de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut;

1°. Donner au cheval une bonne nourriture, du son & de la farine d'orge ou du seigle délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au sang beaucoup de chyle & de sérosité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties.

2°. Il faut fomenter les jambes avec la décoction des plantes aromatiques, de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de sauge, &c. les froter à contre-poil, afin de ranimer les oscillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides; mais le meilleur remède que je connoisse, c'est le bain des eaux thermales, ou les boues de ces eaux; elles mettent de la sérosité dans le sang, & fortifient en même-temps les fibres, leur rendent leur ressort, & rétablissent les fonctions. J'en ai vû le succès

ſur pluſieurs chevaux étant à l'armée en 1760. J'eus à panſer, de cette maladie, un cheval appartenant à M. d'Hauteville, Directeur général des vivres; je l'envoyai aux eaux de Wiſbaden, trois ſemaines après il revint parfaitement guéri (1).

CHEVAL PRIS DE LA FUMÉE. Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre. Lorſque la fumée eſt abondante, ils ſont ſuffoqués; ſi elle eſt peu conſidérable, ils ne périſſent point, mais ils ſont attaqués d'une toux violente.

(1) Il ne faut pas confondre cette maladie avec l'épaule ſéche, comme l'a fait M. Vitet, ce qui prouve ſon peu d'expérience; car l'on voit tous les jours que les chevaux chargés d'épaules ſont plus ſujets au froid de cette partie que les autres, & c'eſt à quoi la plûpart des gens de chevaux prennent garde; il eſt même très-rare de voir des épaules ſéches être expoſées à cet accident, une épaule ſéche peut ſuivre le reſte du corps, ou l'être par conſtruction ou le paroître par une mauvaiſe conformation de poitrine; & c'eſt tomber dans les erreurs des Anciens, que de conſeiller de paſſer en pareil cas, comme l'a fait cet Auteur, une racine d'ellebore, pour attirer la ſuppuration: je ne conçois pas comment on peut affoiblir, par un cautere, une partie qui a beſoin de reſſort. Cette méthode vaut bien ſans doute celle des orties & des ſétons, contre leſquels ce Praticien ſe récrie ſi fort, & dont nous avons démontré tant de fois l'abus.

La fumée, comme on ſçait, eſt un composé d'eau, d'acide & d'huile empyreumatique, qui, entrant dans la trachée artère, irrite & picote la membrane interne des bronches, en retrécit les parois, prend la place de l'air, comprime les vaiſſeaux ſanguins, & donne enfin la mort. Les chevaux étouffés par la fumée jettent pour l'ordinaire du ſang par les narines, ce qui prouve une grande inflammation. Tous ceux que j'ai ouverts avoient les poumons tout noirs, tant l'engorgement étoit conſidérable.

Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux; puis leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes. Les chevaux que je traitai heureuſement, après un pareil accident, appartenoient à M. le Prince de Turenne. Mais je rappellai à la vie un d'entr'eux qu'on tira de l'écurie par le licol, & qu'on croyoit mort; il avoit jetté du ſang par les narines; je le ſaignai, pour ainſi dire, juſqu'au blanc, ce qui procura au cheval de fréquens baillemens, accompagnés de légers hocquets, que je regardai comme ſalutaires, & qui me donnoient quel-

ques eſpérances de le ſauver. Je lui fis adminiſtrer pluſieur lavemens : & trois heures après, il ſe mit un peu à touſſer, ce qui me raſſura pour l'animal. En effet il ſe releva & ſe mit un peu à touſſer lorſque je lui eus fait la ſeconde ſaignée, ſept heures après la première. Je continuai les fumigations & les lavemens, & au bout de ſix ſemaines, il fut radicalement guéri de ſa toux. Pluſieurs de ces chevaux ne furent que dix à douze jours à touſſer, mais tous revinrent parfaitement. Ces animaux, comme on voit, ne périſſent que faute d'aïr, & par le pléthore ou l'engorgement des vaiſſeaux pulmonaires. Les fumigations aromatiques miſes en uſage par quelques-uns ſont très-pernicieuſes.

CHEVAL (abattre un), c'eſt le faire tomber par terre par le moyen des cordages, ſoit pour le ferrer ou pour l'opérer.

CHEVAL (à cheminer un), vieux mot qui ſignifie, accoutumer un poulain à marcher droit devant lui. Le poulain acquiert plus par l'âge ces régles, que l'écuyer ne peut lui donner.

CHEVAL (achever un), c'eſt faire ou achever la dernière repriſe au Manège.

CHEVAL (aſſembler un), eſt le poſer droit, non pas approcher le train de derrière ſur le devant,

l'aſſiette du Cavalier & le mouvement de ſes rênes ſuffiſent pour cette opération.

CHEVAL (aſſeoir un), mauvaiſe expreſſion qui veut dire mettre un cheval ſur les hanches, pour exécuter les airs de Manège. Un cheval eſt bien aſſis toutes les fois qu'il eſt en équilibre & qu'une de ſes parties ne fatigue pas plus que l'autre.

CHEVAL DROIT SUR SON DEVANT, ſe dit de celui dont les articulations des extrémités ſont portées en avant au lieu d'être en arrière, & forment une ligne droite avec les os qu'elles joignent. Ce défaut vient de ruine & de la ferrure.

CHEVAL (affermir la bouche d'un), ou l'affermir dans la main & ſur les hanches, c'eſt dit-on, continuer les leçons qu'on lui a données pour qu'il s'accoutume à l'effet de la bride & avoir les hanches baſſes. Un cheval eſt affermi quand il eſt droit, & qu'il répond aux différentes demandes du Cavalier ; c'eſt une très-mauvaiſe expreſſion que de dire qu'il faut ait les hanches baſſes.

CHEVAL (aider un), c'eſt contribuer à l'action du cheval, ſoit en appellant de la langue ou en approchant les jambes de ſon corps, ou en l'aiguillonant de la gaule ou de l'éperon.

CHEVAL (ajuſter un), c'eſt lui apprendre ſon exercice en lui donnant la grace néceſſaire.

CHEVAL PORTANT BAS ſe dit de celui qui baiſſe la tête en l'exerçant : les chevaux ſujets à ce défaut n'ont ordinairement point d'encolure, ou ont un col lâche & ſouvent une groſſe tête.

CHEVAL PORTANT AU VENT, cheval qui ſort la tête de ſon obliquité, & qui la porte en avant, en tendant le col. Ces ſortes de chevaux ordinairement n'ont point de bouche, & ont quelques allures défectueuſes comme l'amble, l'aubin, &c. J'ai remarqué même qu'ils étoient peu ſenſibles à l'action des jambes du Cavalier. Quelques-uns ont de l'ardeur. Ce défaut vient preſque toujours de ce qu'on leur a gâté la bouche, il eſt plus fréquent dans les vieux chevaux que dans les jeunes.

CHEVAL HUCHÉ SUR SON DERRIÈRE. Les Maréchaux entendent par ces expreſſions un cheval uſé qui porte le boulet en avant, & ſe ſoutient ſur la pince. On mettra ici en uſage les remédes indiqués pour le cheval bouleté : car ces deux défauts dépendent des mêmes cauſes.

CHEVAL (arrondir un), c'eſt le dreſſer à manier en rond.

CHEVAL SERRÉ DANS SON DEVANT, *Voyez*, chevillé.

CHEVAL SIFLEUR se dit lorsqu'il fait du bruit avec les narines : ordinairement cela arrive à ceux qui les ont peu ouvertes que l'on appelle vulgairement peu fendues. L'expérience a plus d'une fois démontré qu'en fendant les narines on remédioit à ce bruit. Mais cela ne réussit pas toujours, lorsque par exemple ce défaut est la suite de la mauvaise conformation de la glotte ou de la position du voile palatin. Quelquefois ce défaut est accompagné de la pousse.

CHEVAL TIQUEUX, s'entend d'une habitude perpétuelle qu'a un cheval ; il y a le tic proprement dit, qui est lorsque l'animal agit de la tête en appuyant les dens incisives sur la mangeoire, ou en faisant un mouvement de tête, en la serrant & ensuite la portant en avant ; ce que l'on nomme tic d'appui & tic en l'air.

Le tic improprement dit, ou tic d'ours, est lorsqu'un cheval se berce dans ses épaules en promenant sa tête & l'encolure d'une piéce, dans la mangeoire, en levant les jambes de devant l'une après l'autre, sans les ployer. Le premier de ces tics fait souvent tomber le cheval dans le marasme par la déperdition de salive dans la mangeoire. Le second le fatigue considérablement.

confidérablement. Le remède du tic de la tête eft de lui mettre un collier ; mais cela ne réuffit pas toujours. S'il a le défaut de lécher les murs, c'eft de les laver avec une diffolution d'aloës dans l'eau : le feul remède au tic d'ours, c'eft de le mettre dans un endroit où il feroit ferré des côtés. Mordre eft encore un tic chez les chevaux.

CHEVAL (chercher la cinquiéme jambe du), fe dit d'un cheval qui a la tête péfante, & peu de force, & qui s'appuie fur le mors pour s'aider à marcher. Cette expreffion n'eft guéres, & ne doit plus être en ufage.

CHEVAL (felle à), dépreffion du corps de l'os fphénoïde, fur laquelle repofe la glande pituitaire, nommée felle à chêval.

CHEVALER, terme de Manége, c'eft lorfqu'un cheval en allant de côté, croife les jambes de devant ou de derrière, l'une fur l'autre.

CHEVAUCHER, vieux mot qui fignifioit aller à cheval, & que l'on donne à ceux qui n'ont pas la main ferme, ou aux chevaux qui s'entretaillent ; ce mot fe prend encore pour la manière de fe mettre plus ou moins long fur les étriers.

CHEVAUCHEUR, on appelloit ainfi autrefois les maîtres de pofte.

CHEVAUCHURE, appellée maintenant monture.

CHEVILLÉ ; cheval dont les épaules ſont ſerrées, & paroiſſent ſe toucher. Ce défaut vient plus ſouvent de la conformation de la poitrine que des extrémités. L'articulation du bras avec l'épaule paroît ſe jetter en dedans, les jambes ſont vacillantes, ſans fermeté, & par conſéquent le cheval de peu de ſervice. Quand ce défaut vient de la poitrine, il périt tôt ou tard de pulmonie, le peu d'embonpoint qu'il a, diminue ; la ganache devient creuſe, l'écoulement du pus du poulmon par les narines ſurvient bientôt, & il termine ſa carrière par des ſueurs & des diarrhées continuelles : quand cette maladie dure un an ou deux, la matière, en paſſant habituellement par les narines, y cauſe une glande ſous la machoire inférieure, ce qui prouve l'inflammation de la membrane pituitaire & des ulcéres prochains, ce qui fait juger que le cheval eſt phtiſique & morveux.

CHEVRETAGE, droit que prenoient autrefois les Écuyers du Roi ſur le foin qui arrivoit par eau.

CHOPER, cheval qui heurte ſon pied contre quelque choſe : ce mot n'eſt plus d'uſage, l'on dit, broncher.

CHORION, envelope la plus extérieure du fœtus. Cette membrane eſt tapiſſée en partie par l'allantoïde : on y remarque deux prolongemens en forme de cornes, qui correſpondent à celles de la matrice, & font fonction de placenta. Ces prolongemens & la partie du Chorion compriſe entr'eux ſont remplis de rugoſités épaiſſes qui touchent intimement à la matrice par leur face intérieure. Le cordon ombilical tient au Chorion entre les deux prolongemens. On obſerve en cette partie de gros vaiſſeaux.

CHOROIDE, membrane commune des humeurs de l'œil. *Voyez* ce mot.

CICATRICE, réunion parfaite des bords d'une plaie.

CILIAIRE, qui appartient aux Cils.

CILS, *Voyez*, PAUPIÉRES.

CILLER, ſe dit d'un cheval auquel il vient pluſieurs poils blancs au deſſus des yeux vers les ſaliéres ; c'eſt une marque de vieilleſſe.

CIRCONSCRIT, tumeur repréſentant un cercle, & dont on peut déterminer l'étenduë circulaire qui ſe meut en rond.

CIRCULAIRE DU VAGIN (muſcle), trouſſeau de fibres. *Voyez*, Génération de la jument.

CIRCULATION, le chyle & le ſang de toute l'habitude du corps étant arrivés à la veine cave antérieure, entre dans l'oreillette droite, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, qui ſe contracte alors, & envoie le ſang, par l'artére pulmonaire, dans les poulmons, où il eſt rarefié par l'air : ce ſang, repris par les veines, eſt rapporté dans l'oreillette gauche, d'où il paſſe dans le ventricule gauche, qui, en ſe contractant, la chaſſe par l'artère aorte dans toute l'habitude du corps. Actuellement, ſans avoir égard à la marche des artères, telle que nous l'avons décrite, nous dirons que le ſang eſt pouſſé dans des parties conſidérées comme uniquement compoſées de vaiſſeaux très-fins, par exemple, la partie inférieure des extrémités, & dans des glandes. Or, les extrémités des vaiſſeaux ſanguins ſe biſurquent, & produiſent un vaiſſeau rouge & un vaiſſeau blanc; ce dernier, plus petit, eſt nommé vaiſſeau lymphatique, & reçoit la partie blanche du ſang qui eſt la plus fluide. Le vaiſſeau rouge, nommé veine ou vénule, reçoit la partie rouge de ce liquide, mais encore mêlée d'un peu de lymphe. Il ne faut donc pas être étonné, comme le font la plûpart des Maréchaux, que le ſang veineux ſoit épais, puiſqu'il doit être tel, étant privé de la ſéroſité, ni de ce qu'il eſt noir; cette couleur opaque eſt due aux molécules

ſanguines, ou globules rouges plus ramaſſées. Toutes les fois que l'on obſervera le ſang des veines limpide, rougeâtre, ce ſera un ſigne certain de maladie.

C'eſt je penſe, par les petits vaiſſeaux qui viennent aboutir à la peau, que ſe fait la tranſpiration dans le cheval (car je n'ai jamais pu appercevoir de glandes milliaires), pour expliquer la nature des cordes de farcin; j'ai ſouvent cru devoir admettre des glandes, ſoit cutanées, ſoit dans le corps cellullaire, mais en les conſidérant attentivement dans leurs différens temps, c'eſt-à dire, dans le commencement, dans l'état & dans le déclin, j'ai conſtamment vû que ce n'étoit que de vrais phlegmons enkyſtés.

Ces vaiſſeaux lymphatiques ſont autant de veines : ils ſont répandus dans toute l'étenduë du corps, ſur-tout dans les endroits où il n'y a point de parties rouges; mais ils ſont plus conſidérables dans les extrémités : on les découvre dans toute la longueur des tendons, le long de la face interne du tibia, rempant à quelque diſtance de la veine, & pénétrant intérieurement dans la cuiſſe, pour ſe rendre aux glandes inguinales. En les ouvrant, on obſerve comme dans les veines ſanguines une très-grande quantité de valvules, poſées de même,

c'est-à-dire, posées de façon que la lymphe ne rétrograde pas en bas ; ces valvules cependant, sans qu'il soit jamais arrivé aucune rupture, ne se remarquent que dans les veines des extrémités. Derrière la trachée artère on découvre un gros tronc lymphatique, de chaque côté du col, où il y a peu de valvules : j'ai même rencontré des sujets chez lesquels il en étoit dénué. Ces vaisseaux s'apperçoivent aisément, & en très-grande quantité, dans l'œdême, ainsi que dans l'anthrax, maladie qu'on a long-temps regardée comme la suite de la morsure de la musaraigne ; les scarifications, qu'on fait à cette tumeur, les rendent très-visibles. Tous les vaisseaux lymphatiques des extrémités postérieures, ainsi que ceux du bas-ventre, se rendent au réservoir du chyle. C'est souvent de la rupture de ces vaisseaux dans le bas-ventre que vient l'hydropisie de cette partie : l'expérience que je vais rapporter, m'en a fourni la preuve. Après avoir posé un tube à une veine lymphatique du plat de la cuisse, j'ai injecté de l'eau de teinture ; j'ai vû le fluide remplir tous les vaisseaux collatéraux, tant dans cette partie que dans le bas-ventre ; vers la cinquiéme vertébre des lombes, je l'ai vû sortir par un tronc considérable qui étoit rompu : c'est constamment en cet endroit, ou de l'autre côté dans le cas d'hydropisie, que cette rupture se

fait; mais dans l'état naturel, mes injections ont toujours passé dans le réservoir du chyle, malgré le poids que peut avoir cette expérience, je ne dis pas que ce soit toujours cette rupture qui soit la cause de l'hydropisie; je n'ignore pas que le relâchement des vaisseaux résorbans, qui sont en très-grand nombre, ne puisse peut-être la produire, mais je suis très-persuadé que la première est la plus commune.

Le sang est porté en d'autres parties du corps, dans des glandes propres à recevoir chacune la portion qui lui convient, & qui est analogue à leurs couloirs ou à leurs vaisseaux: une portion de ce fluide, par exemple, est envoyé par le cœur à la tête, ou il enfile différens vaisseaux qui se distribuent en divers endroits. Une autre portion va au cerveau; là le fluide animal, qui faisoit partie du sang, est séparé & envoyé dans les nerfs pour faire mouvoir les muscles, &c. Une autre portion va aux glandes lachrymales par lesquelles se fait la sécrétion des larmes: une autre est portée aux glandes salivaires qui en séparent la salive, laquelle est d'abord versée dans la bouche, & rentre ensuite dans la masse du sang par la déglutition & par la voie de la chylification. Les glandes de la poitrine, celles du bas-ventre, &c..... séparent toutes également du sang, qui leur a été envoyé, des

liqueurs particuliéres ; ainſi le foie fait la ſécrétion de la bile ; le pancréas, celle du ſuc du même nom ; les reins, celle de l'urine, &c. Chaque glande ayant filtré du ſang, l'humeur pour laquelle elle eſt deſtinée, ce qui reſte paſſe dans de petites vénules qui le rapportent dans de plus gros vaiſſeaux ; ceux-ci dans de plus conſidérables qui le verſent enfin dans les veines caves, & celles-ci dans le cœur, où il ſe trouve mêlé avec de nouveau chyle. C'eſt ainſi que s'opére la circulation du ſang dans tous les animaux.

CIRE, humeur ſébacée que l'on trouve principalement dans l'oreille & dans le fourreau.

CIROENE, emplâtre fait avec la poix blanche, l'huile, la bourre que l'on applique après avoir mis le feu.

CIRON, petite tumeur ſquirrheuſe & circonſcrite, qui ſe trouve aux lévres, aux naſeaux & aux paupières, leſquels ſont de peu de conſéquence, & que l'on peut racler avec le biſtouri.

CLAPIER, ſignifie les différentes fiſtules.

CLAIR, bai clair, nuance de poil bai. *Voyez* Poils.

CLIGNOTANTE. *Voyez* Onglée.

CLIGNOTEMENT, mouvement involontaire de la paupière.

CLIGNEMENT, mouvement à demi que fait la paupière du cheval.

CLIQUETIS, mouvement que l'on ſent à la ſuite d'une fracture.

CLITORIS. *Voyez* Génération, parties de la génération de la jument.

CLOU. *Voyez* Forger, manière de forger & de ferrer.

CLOU, conduire ſon clou eſt de tenir ferme la lame d'une main, juſqu'à ce que l'on ſente de la réſiſtance, & que cela raiſonne; enſuite de quoi on l'abandonne, & en deux ou trois coups on l'enfonce dans l'étampure.

CLOU DE RUE. On entend par clou de rue, tout corps étranger qui pénétre dans la ſole de corne, ſoit que le cheval le prenne à l'écurie ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne.

Il y a trois ſortes de clous de rue; le ſimple, le grave, & l'incurable (1).

(1) Cette diviſion, comme l'on verra ci-deſſous, eſt de toute néceſſité, il n'y a que le défaut de connoiſſance de

Le clou de rue ſimple eſt celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la ſole.

Le grave eſt celui qui pique, ſoit le tendon, ſoit les ligamens de l'os de la noix, ou l'os du pied. Bien qu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'eſt grave que quand la matière a gâté le cartilage.

Le clou de rue incurable eſt celui qui offenſe l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuſes. Dans les jeunes chevaux, le mal ne ſe guérit point, parce que les carti-

l'Anatomie du pied, & le défaut d'expérience, qui puiſſe la rejetter comme a fait M. Vitet: il n'auroit pas avancé, s'il en eût eu, que les ſignes du clou de rue ſont les mêmes que celles de l'enclouûre; dans l'enclouûre, la matière ſouffle au poil, en attaquant la chaire cannelée, au lieu que dans le clou de rue, la ſole charnue, le tendon, l'articulation, peuvent être attaqués, la matière ſe fait jour (quand on n'y porte pas remède), dans le pâturon. Dans le clou de rue, il faut deſſoler, ce qu'il ne faut pas faire dans l'enclouûre, puiſque cette opération ne ſçauroit donner plus d'aiſance. Ces faits ſuffiſent pour prouver que M. Vitet n'entend nullement cette partie, & qu'il a eu grand tort de blâmer notre diviſion, qui de l'aveu des Maréchaux, leur a été d'un grand ſecours. Diviſion que j'ai faite le premier, & que M. le Docteur met, comme bien d'autres articles, ſous le nom de pluſieurs, ou de certains Maréchaux.

lages ne s'exfolient jamais, qu'ils ſe conſument peu-à-peu par la carie. J'ai appris par expérience, qu'il ne falloit pas déſeſpérer la guériſon dans les vieux chevaux. J'en ai vû guérir, dont le tendon avoit été en partie coupé, & l'os de la noix percé.

On doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident dans les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou preſque point de cartilages; comme je l'ai obſervé dans la chondrologie.

Curation du clou de rue ſimple. Si le clou n'a percé que la ſole de corne, & qu'il n'ait point atteint la ſole charnue, (ce que l'on connoîtra s'il ne paroît pas de ſang,) il n'y a rien à faire, la guériſon s'opére d'elle-même.

Celui qui perce la fourchette en biaiſant, & va gagner le pâturon, n'eſt pas dangereux; parce que la fourchette n'a point de ſenſibilité, le cheval guérit en marchant.

Si le clou a touché la ſole charnue, mais légerement, il ne s'enſuit ordinairement aucun danger. De vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guériſſent ſans aucuns remédes; cependant, il eſt prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, ſoit de l'eſſence de térebenthine,

ſoit d'autres remèdes convenables : il faut auſſi mettre quelque choſe d'onctueux, pour humecter la ſole de corne dans le pied.

Lorſque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la ſonde, il eſt rare que cet os ne s'exfolie pas. Alors il eſt indiſpenſable de pratiquer une bonne ouverture à la ſole de corne, apres avoir paré profondé- le pied, afin de donner jour & iſſuë à l'eſquille. Le panſement ſe fera en mettant ſur cet os deux ou trois petits plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térebenthine ſimple : on levera l'appareil au bout de ſix jours, & l'on continuera à panſer la plaie de deux jours l'un, juſqu'à l'exfoliation faite. Alors on ſe ſervira d'égiptiac pour cicatriſer. Cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la deſſolure eſt le plus ſur moyen pour avancer la guériſon.

Curation du clou de rue grave. Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la ſynovie qui ſort par le trou.

Il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui bien que guéri reſte quelquefois boîteux; mais cet accident eſt rare.

Lorſqu'il ne ſort point de ſynovie, & que néanmoins on ſoupçonne que le tendon eſt of-

fensé, il faut s'en assurer avec la sonde : si on sent l'os, il est certain que le tendon a été percé. Dans ce cas, il faut dessoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piquée, & introduire au fond de la plaie une sonde cannelée, dans la rainure de laquelle on dirige le bistouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non transversalement. Après cette opération, il est nécessaire de garnir tout le pourtour de la sole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumasseaux d'étoupes imbibées d'essence de térebenthine ; on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de Fioraventi, ou dans l'essence de térebenthine, & on le couvrira de plumasseaux imbibés de la même essence. Le premier appareil restera pendant trois jours sur la plaie, sans être ôté : ensuite on la panse tous jours, sur-tout dans les temps chauds. A l'égard des plumasseaux de la sole charnue, on les leve cinq ou six jours après la dessolure, ayant eu soin de les arroser tous les jours avec l'essence de térebenthine, de façon qu'elle pénetre jusqu'à la sole charnue sans toucher aux éclisses.

En pansant le cheval, on doit recommander de laver le pied très-doucement. Il faut pousser avec le genou (si c'est le pied de derrière) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploye

pas le pâturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorragie. Après quinze ou vingt jours, ſi l'on ne voit point d'amendement, ſi même le cheval boîte davantage, & qu'on appercoive un gonflement dans le pâturon, il eſt encore néceſſaire de débrider la plaie juſqu'au pâturon, en ſe ſervant de la ſonde cannelée, comme nous avons dit ci-deſſus. On peut auſſi paſſer un ſéton qui traverſe la plaie & le pâturon, & imbiber le ruban du ſéton, de baume de Fioraventi, ou d'eſſence de térebenthine. On ſe gardera bien d'employer aucun onguent corroſif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuſe de l'os de la noix, & cauſeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon eſt piqué, il s'exfolie, ou pour mieux dire, l'eſcarre tombe : car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même manière que les os : ce qui le prouve, c'eſt qu'après la cicatrice completée du tendon leſé, le cheval reſte quelquefois long-temps boîteux, tandis qu'après l'exfoliation de l'os bleſſé, l'animal eſt parfaitement guéri & marche ſans boîter.

Si l'on ſoupçonne que le ligament, qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, eſt piqué, il faut panſer le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne ſe gâte par le ſéjour de la

matière. Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce quon reconnoît, lorſqu'en ſondant on ſent l'os du pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une iſſuë à l'eſquille qui en ſortira; mais le plus court eſt de deſſoler, enſuite on coupera le bout de la ſourchette charnue, en ſe ſervant de la ſonde cannelée, comme nous l'avons dit ci-deſſus; mais évitant ſur-tout de fendre le tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de ſon attache.

Lorſque l'artère, qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on eſt aſſuré par l'hémorragie, il faut deſſoller le cheval, faire une ouverture, former de petits plumaſſeaux d'étoupes bien durs, chargés de térebenthine de Veniſe, ou trempés dans ſon eſſence, & les appliquer ſur l'artère, de façon qu'ils ſervent de point d'appui, afin d'arrêter le ſang. On levera l'appareil au bout de ſix jours, & enſuite on panſera la plaie tous les jours de la même manière.

Si le clou de rue, après avoir percé l'arcboutant, attaque le cartilage à ſa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné; c'eſt-à-dire, qn'on doit couper une partie du ſabot, afin d'extirper le cartilage qui eſt gâté. *Voyez* l'article du javart encorné.

CLOU DE RUE INCURABLE. J'ai cru devoir ici indiquer les ſignes par leſquels on connoîtra que dans les jeunes chevaux les clous de rue ſont incurables, afin qu'on ne mette en uſage aucune opération, ni aucuns remèdes qui ſeroient une dépenſe inutile.

Les clous de rue ne peuvent ſe guérir, 1°. lorſque le tendon a été piqué, & que par une ſuite de cette piqure, la matière, en ſéjournant, a corrodé la partie cartilagineuſe de l'os de la noix & altéré la ſynovie. 2°. Lorſqu'on a appliqué ſur la plaie, des onguens corroſifs qui ont opéré le même effet ſur cet os. 3°. Lorſque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os ſont revêtus d'un cartilage qui ſe corrode & ſe mine peu-à-peu, ſans s'exfolier, & qu'il en ſort toujours une ſanie ſanguinolente, ce qui empêche la plaie de ſe cicatriſer jamais. C'eſt par la ſonde qu'on s'aſſure de la carie de l'os ou de la léſion du cartilage. Si donc, en ſondant, on ſent que la ſurface de l'os eſt égale, unie & polie, c'eſt une preuve qu'on touche le cartilage, & que l'os n'eſt pas carié : mais ſi on ſent que la ſurface eſt inégale & raboteuſe, on juge qu'il y a carie, & par conſéquent qu'il ne reſte aucune eſpérance de guériſon. Cependant, il eſt important de remarquer que les vieux chevaux peuvent

peuvent guérir, ſans même reſter boiteux, par la raiſon que les cartilages ſont uſés & non oſſifiés, comme on l'a prétendu juſqu'à ce jour. J'ai pluſieurs exemples de cette guériſon parfaite ; mais il faut convenir que ſouvent le cheval ne vaut pas le temps ni l'argent que l'on emploie à le traiter.

CLOU (affiler un) eſt la manière de redreſſer un clou & de rendre la pointe aigue en la tournant du côté de la muraille, lorſqu'il eſt queſtion de brocher.

CŒCUM, *Voyez* Inteſtins.

CŒFFÉ (BIEN ou MAL) : bien, ſe dit d'un cheval qui a les oreilles petites & bien placées au haut de la tête, & mal de celui qui les a placées trop à côté de la tête, & longues ou pendantes.

CŒLIAQUE eſt le nom d'une artère que l'on appelle tronc cœliaque qui va fournir des branches à l'eſtomac, au foie, à la rate, &c. *Voyez* Angiologie, ou Artère.

CŒUR (le) le cœur eſt un muſcle creux, d'une figure conique, renfermé dans le péricarde, tenant aux principaux vaiſſeaux, poſé perpendiculairement, dont la pointe regarde le ſternum, & un peu plus incliné du côté gauche ou du montoire. Sa baſe eſt toujours environnée

de beaucoup de graiſſe, ſa pointe en eſt toujours dépourvue, principalement dans ſes faces antérieures & poſtérieures. Pour bien conſidérer le cœur, il faut l'examiner en place. Quand on a enlevé la graiſſe, on découvre les différens vaiſſeaux qui le ſuſpendent, & deux eſpéces d'appendices nommées oreillettes; de façon qu'à ſa baſe, il a l'air d'un cône étranglé. Ce viſcère eſt composé de pluſieurs plans de fibres charnues, dont les couches extérieures vont de droite à gauche, dans la face antérieure; poſtérieurement, elles ſe portent un peu plus tranſverſalement, & paroiſſent partir toutes de la partie inférieure, de l'artère pulmonaire, & de l'artère aorte; un peu plus intérieurement, les fibres s'entrecroiſent, de façon qu'elles paroiſſent former un huit de chiffre. On voit, en effet, les fibres partir de la partie antérieure du cœur, deſcendre en ſe contournant ſur ſa pointe, & ſe porter enſuite en arrière.

On conſidére au cœur quatre cavités, deux grandes & deux moyennes : celles-ci ſont nommées oreilletes, & les autres ventricules; ſçavoir, une oreillette droite, & un ventricule droit; une oreillette gauche, & un ventricule gauche. L'oreillette droite eſt cette poche que l'on apperçoit à la réunion de la veine cave antérieure avec la poſtérieure : ſa figure extérieure eſt ri-

dée, ſa partie inférieure forme un bord tranchant. Le dedans eſt inégal & raboteux, & forme de petites cavités. La capacité de celle-ci eſt plus grande, que celle de l'oreillette gauche. L'oreillette droite reçoit le ſang des veines caves, & le porte dans le ventricule droit.

Le ventricule droit eſt une cavité très-grande & la plus conſidérable des quatre, ſa figure eſt triangulaire ; on y obſerve pluſieurs membranes nommées valvules, leſquelles ſont de deux eſpéces : les premières ſont de petites aponévroſes ligamenteuſes, larges, qui s'attachent à la partie ſupérieure du ventricule proche l'oreillette, & qui forment une eſpéce de branche découpée autour de l'entrée dans cette cavité. Ces valvules ſe terminent enſuite par de petits cordons blanchâtres arrondis, dont les uns venant de la partie moyenne de cette cavité, vont ſe rendre au côté oppoſé en s'entrecroiſant, tandis que les autres, partant d'un autre bord, deſcendent un peu plus bas & à l'oppoſite, vers la pointe du cœur.

Ces valvules ont été nommées valvules tricuſpides, triglochines, &c. L'uſage de ces valvules eſt d'empêcher que le ſang ne rétrograde dans l'oreillette droite.;

Les ſecondes ſont ſituées à la ſortie de ce ventricule, vers l'entrée de l'artère pulmonaire:

ce ſont trois petites membranes, de même que celles que l'on trouve dans les veines des extrémités. Il n'y en a que trois à l'orifice de ce gros vaiſſeau, rangées tout-au-tour; de façon que le ſang voulant rentrer dans le ventricule, ouvre ces ſoupapes & les remplit, ce qui l'empêche par conſequent de rétrograder. Ces valvules ont retenu le nom de ſigmoïdes.

L'oreillette gauche eſt moins conſidérable que la droite. Sa figure externe diffère peu auſſi, l'interne eſt la même. Elle reçoit le ſang de quatre veines pulmonaires, deſtinées à rapporter celui qui a été diſtribué dans le poumon par l'artère pulmonaire.

Le ventricule gauche eſt plus épais que le droit, & ſa cavité moins grande. On y obſerve de même les valvules tricuſpides, poſées vers l'oreillette gauche, & les ſigmoïdes, vers l'artère aorte. Le nombre & l'arrangement des unes & des autres ſont les mêmes que dans l'oreillette droite & dans le ventricule droit. On découvre encore, dans les oreillettes & dans les ventricules, différentes anfractuoſités que l'on prétend ſervir à briſer le ſang & l'atténuer, afin qu'il paſſe plus aiſément dans les poumons: ainſi le cœur a deux entrées & deux ſorties; le ſang des veines entre par l'oreillette droite, paſſe dans le ventricule droit,

d'où il sort pour aller dans les poumons par l'artère pulmonaire ; il rentre ensuite dans l'oreillette gauche, & de là passe dans le ventricule gauche pour entrer dans l'artère-aorte. On apperçoit dans les poulains nouveaux nés, une artère à trois ou quatre travers de doigt au dessus de l'artère pulmonaire, que l'on a nommé, canal-arterriel ; il permet au sang de passer dans l'artère-aorte ; ce conduit, peu de temps après la naissance, devient ligament, & oblige le sang d'entrer entiérement dans les vaisseaux pulmonaires.

COFFRE se dit quelquefois en parlant du ventre du cheval : on dit ce cheval a un grand coffre, pour dire qu'il a bien du ventre, ou qu'il mange beaucoup. On dit d'un cheval qui a peu de force, que c'est un vrai coffre à avoine.

COINS (dents), *Voyez*, Des dents en particulier.

COL, on comprend dans le col, l'encolure, le col proprement dit, & le gosier.

L'encolure est la masse de chair qui soutient ces longs crins, connus sous le nom de crinière. L'encolure doit être charnue, arrondie supérieurement : lorsqu'elle est droite, on l'appelle fausse encolure ; lorsqu'elle est creusée ou

écharnée, elle se nomme coup de hache. Dans un cheval de selle l'encolure ne doit point être longue, mais bien relevée ; dans le cheval de carrosse elle doit être plus allongée, afin de former le centre de gravité dans les mouvemens en avant.

Le col proprement dit, est la partie moyenne du col qui donne la base à l'encolure, laquelle est formée des vertèbres cervicales qui sont au nombre de sept.

La première vertèbre, autrement dite Atlas, diffère de celles qui la suivent, en ce qu'elle n'a point de corps, ni d'apophyses épineuses, ni d'apophyses obliques. Sa figure approche de celle d'une bague; elle est large en dessus, & étroite en dessous : on y remarque par conséquent deux faces ; une supérieure arrondie, qui produit sur ses côtés deux grandes aîles dont les bords sont pareillement arrondis. Dans la face inférieure se voient cinq apophyses dont la plus considérable est dans le milieu : des quatre autres résulte une cavité dont la partie inférieure est cartilagineuse. Cette cavité est destinée à recevoir les condyles de l'occipital. Ces quatre apophyses forment quatre échancrures en croix. On apperçoit encore dans cette première vertèbre cinq trous, dont le plus considérable est dans le milieu pour le passage de

la moëlle épinière cervicale : les quatre autres ſont placés aux parties latérales du grand trou, deux de chaque côté : ils ſervent pour le paſſage des artères & des veines vertébrales. On remarque dans ce grand trou vertébral deux petites inégalités pour l'attache d'un ligament, dont l'uſage eſt d'unir la ſeconde vertèbre avec celle-ci, & deux petites facettes cartilagineuſes pour s'articuler avec la ſeconde vertèbre.

La ſeconde vertèbre eſt nommée axis (eſſieu); c'eſt la plus groſſe de toutes les vertèbres. Elle diffère de la première en ce qu'elle a un corps & une apophyſe épineuſe qui eſt conſidérable, & qui reſſemble à un dos de carpe. On y remarque huit apophyſes, en y comprenant celle dont je viens de parler; quatre ſont obliques, deux tranſverſes, une épineuſe, & une placée ſupérieurement entre les apophyſes obliques, nommée, apophyſe odontoïde ; elle eſt taillée en biſeau. On obſerve ſur ſon corps deux cavités ſéparées par une petite éminence pour l'attache du ligament dont on a fait mention ci-deſſus. Sur le corps de l'apophyſe épineuſe ſe trouvent deux grands prolongemens avec pluſieurs inégalités, où s'attachent le ligament cervical & pluſieurs muſcles. Les apophyſes obliques ſont placées inférieurement ; elles ont des facettes cartilagineuſes pour recevoir les

obliques ſupérieures de la troiſième vertèbre. Les apophyſes tranſverſes ſont ſituées ſur le corps même de la vertèbre qui porte auſſi une éminence allongée en forme de taillant ; à la partie ſupérieure de cette éminence ſe voient des inégalités où viennent s'attacher quelques muſcles. Enfin, on apperçoit à cet os cinq trous, dont le plus conſidérable ſert au paſſage de la moelle de l'épine : les quatre autres ſont ſupérieurs & inférieurs ; les ſupérieurs, plus grands que les inférieurs, ſont ſitués entre les apophyſes obliques & l'apophyſe épineuſe ; les inférieurs ſont placés dans le corps des apophyſes tranſverſes. On obſerve dans cet os dix échancrures, cinq de chaque côté ; deux dans la partie inférieure, une dans la partie moyenne, deux dans la ſupérieure. On doit y remarquer encore une cavité profonde pour loger la tête de la troiſième vertèbre.

Les autres vertèbres cervicales diffèrent de celle-ci, en ce qu'elles n'ont point d'apophyſe odontoïde, qu'elles ont une tête à leur extrémité ſupérieure, & une cavité à l'inférieure ; en ce qu'elles deviennent plus groſſes & plus courtes, enſorte que la dernière vertèbre cervicale eſt de moitié moins longue que la deuxième, mais plus large. Ce que l'on peut y conſidérer de plus qu'aux deux premières, ce ſont leurs

apophyſes épineuſes, peu ſenſibles à la vérité, mais plus à la dernière qu'à la ſixième, & plus à celle-ci qu'à la cinquième, &c.....

La première vertèbre du col eſt unie avec la ſeconde par quatre ligamens; ſçavoir par un capſulaire, par deux longitudinaux, dont l'un eſt inférieur & l'autre ſupérieur, & par un tranſverſaire.

Le capſulaire s'attache, comme tous les ligamens de cette nature, aux bords des articulations.

Le longitudinal ſupérieur s'attache ſur le ſommet de la première vertèbre, paſſe par-deſſus le capſulaire, & va ſe terminer à la partie ſupérieure du corps de la ſeconde vertèbre du col.

Le longitudinal inférieur s'attache ſur le corps de la première vertèbre, & va ſe terminer de même à la ſeconde.

La troiſième vertèbre eſt liée avec la ſeconde par trois ligamens; ſçavoir, deux capſulaires, qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques; & un intermédiaire, ſitué entre chaque corps des vertèbres: c'eſt un plan de fibres circulaires, & de quelques autres plans différemment rangés. Les ligamens intermédiaires des vertèbres, du dos principalement & des

lombes, ſont expoſés à être tiraillés, dans les chevaux de bât, ſur-tout dans les malliers ou limoniers. On trouve en effet dans ces ſortes de chevaux des ankyloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens. Le ligament longitudinal ſupérieur, & la portion du ligament capſulaire, qui eſt deſſous, de la première avec la ſeconde vertèbre, ſont ſujets à être affectés dans la maladie de la taupe; ce qui eſt ſuivi d'un très-grand danger. *Voyez*, Taupe.

Les vertèbres du dos & des lombes ſont contenues de même par des ligamens capſulaires de leurs apophyſes obliques, & par un ligament intermédiaire qui unit leurs corps enſemble.

La dernière vertèbre des lombes eſt auſſi jointe avec l'os ſacrum.

Les os de la queue ſont ſimplement unis par le ligament intermédiaire : ces ligamens ſont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

Les vertèbres du col ſont fléchies & étendues, portées ſur les côtés par le moyen de vingt-ſept muſcles, dont douze extenſeurs, ſept fléchiſſeurs, & huit latéraux.

Les extenſeurs de chaque côté ſont diviſés en communs de la tête & du col, en propres à la première vertèbre cervicale, & en communs au reſte des vertèbres cervicales

Les muſcles communs de la tête & du col ſont le ſplénius, le grand complexus, & le long commun.

Ces deux premiers ſont décrits à l'article des muſcles de la tête; on donne la deſcription du dernier, à l'article des muſcles du bras, parce qu'il lui appartient plus qu'à la tête. Les trois autres ſont le gros, le long, & le court extenſeurs.

1°. Le ſplénius, décrit aux muſcles de la tête.

2°. Le grand complexus, décrit *idem*.

3°. Le long commun, décrit *ibidem*.

4°. Le gros extenſeur a ſon attache ſur le corps de la deuxième vertèbre, remplit la face entière de la première vertèbre, & ſe termine à toute la circonférence de ſon bord.

5°. Le long extenſeur a ſon attache à l'apophyſe oblique de la première vertèbre dorſale, monte tout le long du col, en fourniſſant, dans ſon trajet, pluſieurs tendons applatis, qui s'attachent aux apophyſes tranſverſes des ſixième, cinquième, quatrième & troiſième vertèbres cervicales. Il ſe porte latéralement: après avoir paſſé ſur le gros extenſeur, il va ſe confondre avec le tendon du ſplénius, lequel ſe porte audeſſous du col, & ſe termine à la

première vertèbre; il ſert par conſéquent à la fléchir.

6°. Le court extenſeur eſt ſitué tout le long du corps des cinq dernières vertèbres cervicales, ainſi que des ligamens du même nom; il a ſon attache à la partie antérieure de la ſeconde & première apophyſe épineuſe des vertèbres dorſales, rempe enſuite le long du corps de cinq vertèbres en s'y attachant, & va ſe terminer à la partie inférieure du corps de la ſeconde vertèbre. L'uſage de ces muſcles eſt de tirer le col ou de le plier ſur les vertèbres du dos; mais quand le long extenſeur agit ſéparément, il porte le col ſur le côté.

Les muſcles fléchiſſeurs ſont, commme nous l'avons déja dit, au nombre de ſept; ſçavoir, trois pairs & un impair, dont trois ſont deſtinés pour la première & ſeconde vertèbres, & quatre pour les dernières.

1°. Le long fléchiſſeur. La première eſt portée & fléchie vers la ſeconde, 1°. par cette portion du ſplénius dont nous avons parlé, 2°. par un muſcle impair, nommé long fléchiſſeur, qui a ſon attache à toute la face antérieure des ſixième, cinquième, quatrième, & troiſième vertèbres cervicales; il paſſe enſuite pardeſſus la ſeconde, ſans s'y attacher, pour ſe terminer à la partie antérieure de la première vertèbre.

2°. Le court fléchiſſeur a ſon attache à l'apophyſe tranſverſe de la troiſiéme vertèbre cervicale, & a ſa terminaiſon à la partie ſupérieure de la ſeconde.

Les dernières vertèbres ſont fléchies par le moyen de deux muſcles, qui ſont le ſcaléne & le fléchiſſeur interne.

3°. Le ſcaléne, après avoir pris ſon attache au bord antérieur de la premiére côte, ſe porte enſuite de bas en haut, pour ſe terminer aux apophyſes tranſverſes des ſixième, cinquiéme & quatrième vertèbres cervicales.

4°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache dans la poitrine, ſur le corps des cinquième & ſixième vertèbres dorſales; puis augmentant de volume en une maſſe charnue, il va ſe terminer, par un fort tendon, à la partie inférieure de l'apophyſe tranſverſe de la ſixième vertèbre cervicale.

Les vertèbres ſont portées ſur les côtés par le ſecours de quatre petits muſcles appellés intertranſverſaires.

Le premier a ſon attache au bord antérieur de la première côte au-deſſus du ſcaléne, & ſa terminaiſon à l'apophyſe tranſverſe de la dernière vertèbre, dans ſa partie inférieure; & le ſecond, depuis cette même apophyſe

tranſverſe, dans ſa partie ſupérieure, juſqu'à celle de la ſixième vertèbre ſucceſſivement, juſqu'à l'apophyſe tranſverſe de la troiſième. L'uſage de ces muſcles eſt de porter le col ſur le côté.

Le goſier eſt la partie antérieure du col : il régne depuis le deſſous de la ganache juſqu'à l'entre-deux des pointes des épaules. Le goſier doit être ſaillant & un peu convexe dans ſa partie moyenne ; quand il l'eſt trop, on l'appelle col pendant : c'eſt pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux, quoiqu'ils puiſſent naître ainſi.

COL (glandes du col) : l'on comprend, ſous le nom de glandes du col, non-ſeulement les glandes qui ſont ſituées tout le long des vertèbres cervicales, au-deſſous de la peau ; glandes fort apparentes dans le farcin ; mais même les laryngiennes, les aryténoïdiennes, les épiglottiques, les pharyngiennes & les œſophagiennes ; ce ſont tout autant de points griſâtres qui verſent une liqueur onctueuſe propre à faciliter, dans le larynx & dans la trachée-artère, le paſſage de l'air ; dans le pharynx & l'œſophage celui des alimens. Les unes & les autres ſont toujours ſenſibles, plus ou moins volumineuſes & lymphatiques.

Les glandes thyroïdiennes ſont au nombre

de deux, une de chaque côté, ſituées ſur les parties latérales du ſecond anneau de la trachée-artére: elles ſont d'une figure ovalaire, de couleur brune, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon, convexes antérieurement, & légérement applaties poſtérieurement. On obſerve dans ces glandes une ouverture qui donne paſſage à une artère aſſez conſidérable qui va ſe diſtribuer dans leur ſubſtance; inférieurement ſe remarque une autre ouverture par où ſort un vaiſſeau lymphatique, lequel va ſe rendre au principal tuyau qui rempe le long de la trachée-artère. En fendant ces glandes, on reconnoît que leur ſubſtance eſt corticale, ſemblable à celle du rein, & que comme lui, elles ſont creuſées de différentes petites cavités propres à recevoir la lymphe qu'elles ont ſéparée: ce qui prouve qu'elles ſont lymphatiques, bien que M. Bourgelat, page 273, ait avancé avec confiance, que leur uſage n'étoit pas connu.

COL (fiſtule à la ſaignée du), lorſque le cheval ſe frote, après avoir été ſaigné, ce qui arrive lorſqu'on s'eſt ſervi de flammes mal propres, ou lorſqu'on a piqué ſur une valvule, il naît ſouvent à l'endroit de la ſaignée une petite élévation en forme de cul-de-poule, avec un léger ſuintement d'une eau rouſſe:

la veine ſe durcit ; ce cul-de-poule ſe trouve toujours rempli d'une lymphe épaiſſie, qui forme des lames couchées les unes ſur les autres, leſquelles interceptent la circulation du ſang, gonflent & tendent la veine juſqu'aux glandes parotides; c'eſt ce qu'on appelle fiſtule à la ſaignée du col. On reconnoît qu'il y a fiſtule, par une élévation, par la dureté & par un petit point rouge, duquel ſuinte la partie ſéreuſe du ſang. On le reconnoît mieux en ſondant ce trou ; pour lors, l'on voit ſi la ſonde va dans la veine. On commence par ſonder tout droit, & enſuite on baiſſe la ſonde vers le col, & on pourſuit vers le col.

Curation. La ſonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on ſonde la veine dans toute l'étenduë de la tumeur, pour en tirer la matière contenue, & donner iſſuë à la lymphe qui y ſéjourne. Il faut bien ſe garder d'aller au-delà de la tumeur, de peur d'hémorragie, qui ſeroit très-difficile à arrêter.

Cet accident arrivera d'autant plus, que la ſaignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire, partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne ſeroit pas par conſéquent poſſible d'en faire la ligature, ſans endommager les glandes & leurs canaux ſalivaires.

Après

Après avoir ainsi ouvert la veine dans toute sa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui sont dans la veine, arrangées comme des calottes, les unes sur les autres; mais on aura soin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'incision, peur de l'effusion du sang. Ceci étant fait, on passera dans les bords de la peau, deux ou trois cordons plus ou moins, suivant l'étenduë de la plaie, pour servir d'appareil; au reste, on introduira ensuite dans le haut de la veine, & le long de ses parois, des tentes & des plumasseaux chargés de digestif simple, composé de basilicum, & de térébenthine à parties égales, afin d'amener en suppuration les parois de la veine. Sur ces plumasseaux chargés d'onguents, on en met d'autres à sec, de manière que la plaie soit bien remplie; puis on ajuste des brins de paille ou de boulleau, afin que les cordons ne se confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puissent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand au bout de quatre à cinq jours, toutes les escarres sont tombées, & que la plaie est rouge, on panse avec la térébenthine seule ou autre baume naturel; c'est l'affaire de quinze jours, sans qu'on puisse se servir du cheval, & de trois semaines pour avoir une parfaite guérison.

On peut encore paſſer un ſéton, c'eſt-à-dire, pouſſer une aiguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond. Lorſqu'on ſent de la réſiſtance, on perce la peau, & on laiſſe dedans un ruban, qu'on a eu ſoin d'inſérer dans le chas de l'aiguille, obſervant de froter tous les jours le ruban de ſuppuratif, & de le tourner dans la place. Mais cette opération qui eſt plus aiſée, demande un traitement plus long; elle ne réuſſit pas toujours, & ne peut être conſeillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoiſſance de cette partie.

Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire ſe remplit tellement de lymphe épaiſſie, qu'elle ſe gonfle juſques dans ſa bifurcation; ce qui excite une inflammation dans les parties voiſines, & forme une tumeur inflammatoire qui ſe termine par la ſuppuration; & dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie ſimple, & le mal n'a pas de ſuite. Si au contraire l'on vient à y mettre des pointes de feu, comme le pratiquent encore des Maréchaux en réputation, on fait ſouvent périr le cheval, ou au moins on en retarde la guériſon : cette méthode qui n'eſt point fondée ſur la théorie, ni autoriſée par une pratique raiſonnable, ne

laiſſe pas d'avoir beaucoup de partiſans, néanmoins j'en ai démontré l'abus & l'abſurdité. Nombre de praticiens en ſont convevenus, mais ils ont dit qu'il leur ſuffiſoit d'avoir guéri par cette méthode pour devoir la ſuivre. Ils penſeroient autrement, s'ils vouloient bien faire attention qûe pluſieurs chevaux en ſont morts, ou qu'ils ont retardé la guériſon. Il eſt difficile de perſuader à des routiniers que tout apoſtême ou ulcère ſinueux, ne doivent être ouverts ou débridés qu'avec le biſtouri; que le feu ne fait jamais aſſez d'ouverture, qu'il ne va pas au fond, & qu'il détruit toujours la peau qu'il faut conſerver; que d'ailleurs l'eſcarre ou la ſuppuration s'établit le lendemain avec le biſtouri, & qu'avec le feu, l'eſcarre eſt quelquefois dix ou douze jours à tomber, ce qui prolonge la maladie.

COL (meurtriſſures du). Il ſurvient ſouvent au col des tumeurs produites par la morſure des chevaux, ou par le collier, ou par quelqu'autre cauſe. Si la meurtriſſure eſt recente, il faut la froter avec de l'eau ſalée, comme on l'a déja indiqué, & ſaigner le cheval; lorſqu'au bout de quatre à cinq jours l'enflure ne diminue pas, il ſe forme ordinairement un cors au milieu de cette groſſeur; dans ce cas, il faut ceſſer de froter avec l'eau ſalée, pour froter la

la plaie avec du suppuratif ou un autre onguent.

Quand le cors sera détaché, on se servira des plumasseaux chargés de suppuratif ou de digestif. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de la matière, il y a à craindre que le ligament ne soit endommagé; en ce cas, il faut sonder la plaie, & si l'on trouve du fond, on incisera la peau, afin de découvrir le mal, de donner issuë à la matière, & d'enlever ce qu'il y a de gâté : cette opération faite, la plaie sera pansée avec la térébenthine & son essence, jusqu'à guérison.

COLLES socelles, maladies vraisemblablement putrides que *Carbon* dit venir au cheval dans la bouche & autour de la langue, des gencives & au bout de la queue dont on ne peut connoître les causes que difficilement : il y a lieu de croire que ce sont des aphtes. *Voyez*, Ce mot.

COLIQUE, qui appartient au colon.

COLIQUE, *Voyez*, Tranchées.

COLON, *Voyez*, Intestins.

COMBLE, *Voyez*, Pied-comble.

COMMENCER UN CHEVAL, c'est lui apprendre ses premières leçons de Manège.

COMMISSURE, réunion de deux parties : ainſi, on dit la Commiſſure de la bouche pour l'endroit où ſe reduiſent les deux lévres.

COMMOTION, ébranlement violent d'une partie quelconque ; cependant, on ſe ſert plus communément de ce terme pour ſignifier les coups donnés à la tête.

COMMUN DU NEZ (muſcle) *Voyez*, Nez.

COMMUN DE L'OREILLE), *Voyez*, Oreilles.

COMMUN DE LA TÊTE (muſcles) *Voyez*, Tête.

COMMUN DU BRAS ET DE LA TETE, (muſcle), *Voyez*, Bras.

COMPACTE, *Voyez*, Subſtance des os.

COMPRESSE, eſpéce de bandages de toile taillée de différentes façons, en rond, en ovale, en fenêtres, en croix de Malthe, &c. que l'on applique à nud ſur la peau ou deſſus des plumaſſeaux, & que l'on taille à raiſon de la partie affectée.

COMPTER, on dit qu'un cheval compte, lorſqu'à chaque coup de brochoir ſur les clous quand on le ſerre, il fait un mouvement.

CANONIERS (muſcles de devant), *Voyez*, Canon de devant.

CONCAVE, ſurface d'un os qui eſt creux.

CONCAVITÉ, la partie d'un os creux.

CONCOURS, action réciproque de pluſieurs choſes qui agiſſent enſemble à former une partie. On dit que tel os, tel muſcle, concourt à former telle ou telle choſe.

CONDENSATION, condenſé ſe dit d'un coup qui eſt devenu plus ſolide qu'il n'étoit. On dit une liqueur condenſée, un air condenſé.

CONDYLE, éminence arrondie & un peu applatie, & où l'on ne diſtingue point de col, différence qui le diſtingue de la tête d'un os.

CONDILOYDE, qui approche du condyle ou qui appartient au condyle.

CONGLOBÉ, glande conglobée eſt celle qui n'étant pas diviſée & étant fermée & polie a une artère & veine ſans tuyaux particuliers.

CONGLOMÉRÉ, glande compoſée de différens points glanduleux, & qui, en outre des vaiſſeaux ſanguins a un vaiſſeau excrétoire.

CONFIGURATION, forme extérieure d'un os autre partie qui a une figure particulière ou qui en prend.

CONDROLOGIE, diſcours ſur les cartilages.

CONDUIRE SON CHEVAL ÉTROIT ou LARGE, terme de manége : étroit signifie le mener en s'approchant du centre du manége. L'Ecuyer d'Academie dit quelquefois à l'Ecolier : Conduisez votre cheval, lorsque l'Ecolier laisse aller son cheval à sa fantaisie.

CONDUIT LACRYMAL, *Voyez* Canal.

CONDUIT est la même chose que canal.

CONFIRMER un cheval, c'est achever de le dresser aux airs du Manége.

CONGENERE qui produit ensemble. On appelle le congenère du pariétal l'autre os pariétal qui se réunit avec lui. Il en est de même de certains muscles.

CONJONCTIVE, membrane commune de l'œil, *Voyez* Œil.

CONNOITRE les éperons, les jambes, les talons, la bride, &c. c'est de la part du cheval sentir avec justesse ce que le Cavalier demande lorsqu'il approche les éperons, les jambes, les talons, & qu'il tire ou rend la bride.

CONQUE *Voyez* Oreilles.

CONQUE (cartilage appellé) *Voyez* Oreilles.

CONSOLIDER est la même chose que réunir, rejoindre, raffermir, une plaie consolide.

CONSTIPATION, difficulté que le cheval a de fienter, ce qui annonce un cheval échauffé qui a mangé des substances farineuses en trop grande quantité, des plantes aromatiques; c'est ce qui arrive aussi à la suite d'une maladie inflammatoire; un des remédes le plus sûr sont les lavemens fréquens & légers de graine de lin.

CONSULTATION, examen d'une maladie que font les Maréchaux entre eux. Symptômes qui annoncent presque toujours un danger éminent, & dont la décision est la même.

CONTRE-MARQUE, fausse marque que les Maquignons font aux dents des chevaux pour tromper sur l'âge. *Voyez* Contremarquer.

CONTREMARQUER un cheval, creuser avec un burin la dent d'un cheval qui ne marque plus, afin qu'il paroisse marquer encore: c'est une tromperie des Maquignons.

CONTRE-OUVERTURE, incision que l'on pratique à l'opposé d'une première, afin de procurer une issuë au pus, ou pour extraire quelque corps étranger.

CONTREPERCER, percer le fer de la face opposée à celui où il a été étampé, mais la meilleure méthode est de contrepercer du même côté de l'écrampure, en posant son fer sur un billot.

CONTRE-TEMPS, mouvemens dereglés & rudes qu'un cheval fait tout-à-coup en galopant quand il a peur, ou quand il se désunit, c'est-à-dire, qu'il change de pied.

CONTUSION (la) de l'os s'annonce par le gonflement du périoste, par la sensibilité & sur-tout par la couleur de l'os qui est plus ou moins rouge. Les suites n'en sont pas ordinairement dangereuses, cependant il survient quelquefois des exstoses ou gonflement de l'os. Quand le périoste a été enlevé, on doit presque toujours s'attendre à la suppuration qui fait exfolier l'os, c'est-à-dire, qui en détache quelque partie. Si la contusion a été violente, l'os devient noir, & souvent se carie. Les remédes que l'on doit employer dans les contusions, sont les émollients dans le commencement de la curation : on la continue avec les résolutifs ; quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert on panseroit la plaie avec les baumes naturels tels que celui de térébenthine, & celui de Fioraventi est préférable aux autres.

CONVEXITÉ, arrondissement extérieur d'un os.

CORACOIDE, apophyse de l'omoplate, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec le bec d'un corbeau.

CORDES, donner dans les cordes. *Voyez* Donner.

CORDE DE FARCIN, c'eſt pluſieurs farcins qui ſe touchent, *Voyez* Farcin. Faire la corde ſe dit d'un cheval pouſſif, qui forme le long de ſon ventre en reſpirant, une groſſeur longue reſſemblant à une corde.

CORDIAUX.

Remédes qui ſont deſtinés à relever les forces du cœur débilitées par une maladie.

Recette.

Prenez canelle . . . . *demi-once.*

Ou pareil poids de muſcade.

Faites légérement bouillir l'eſpace de deux minutes, dans un goblet d'eau ; tirez de deſſus le feu, & ajoutez une pinte de vin, donnez froid ou tiéde.

Ce remède eſt propre aux chevaux qui ſont froids par tout le corps, dont la circulation & le battement du cœur eſt ralenti.

Lavement irritant.

Prenez tabac à fumer . . . *deux onces.*

Faites bouillir dans trois pintes d'eau, & donnez dans le même cas que ci-deſſus.

CORDON, *Voyez* cercle.

CORDON-OMBICAL. Paquet de vaiſſeaux entortillés de l'épaiſſeur du pouce, compoſé de

deux artères & d'une veine qu'on appelle ombicale, envelopé d'une membrane épaisse continue à l'amnios. Son origine est dans le chorion qui tient lieu de placenta, & son extrémité à l'ombilic du fœtus. Les deux artères sortent ordinairement des deux iliaques, s'avancent vers l'ombilic à côté de la vessie qui est entre deux, de là vont se rendre au placenta; la veine vient du placenta par plusieurs rameaux qui se réunissent en un tronc, lequel s'avançant entre les deux artères, se rend par l'ombilic au foie du fœtus, où il va se terminer au sinus de la veine-porte, ces vaisseaux s'obliterent dans le cheval avec l'âge, & se changent en ligamens. L'ouraque contribue encore à former le cordon ombilical, depuis l'ombilic jusqu'à l'allantoïde.

CORDON SPERMATIQUE. *Voyez* (génération) partie de la.

CORNARD, se dit d'un cheval qui siffle des narines, & dont la respiration est courte : on l'appelle encore siffleur.

CORNES APOPHYSES DE L'OCCIPITAL. *Voyez* ce Mot.

CORNE DE CHAMOIS, corne fort pointue d'un animal appellé chamois, de laquelle on se sert pour saigner au palais, pour détacher des tendons, des veines que l'on veut couper

ou barrer. Toutes opérations inutiles & dangereuſes.

CORNÉE, membrane de l'œil. *Voyez* Yeux.

CORNÉE tranſparente (de la léſion à la); la cornée tranſparente eſt la première expoſée à l'action des corps étrangers : elle peut être froiſſée, contuſe, piquée, déchirée. On s'en apperçoit aiſément par la blancheur qui ne lui eſt pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent ſouvent, par de petites pellicules qui s'enlévent de deſſus la cornée tranſparente, par ſon affaiſſement ſur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute ſon épaiſſeur. Cette maladie eſt preſque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive. Dans ce cas, il faut ſaigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui baſſiner l'œil avec la décoction tiéde de plantain & de fleurs de roſes, ſans y faire autre choſe. Il eſt ſingulier qu'on n'ait pas encore abandonné une pratique dangereuſe, qui conſiſte à mettre indiſtinctement ſur l'œil, de la tutie, & même des poudres corroſives, dans la vuë, dit-on, de manger la taie. Ceux qui tiennent ce langage, ne font pas attention que la taie n'eſt point un corps étranger ; que c'eſt ſimplement un embarras dans les vaiſſeaux de cette partie ; que les cauſtiques, en détruiſant cette prétendue taie,

mettent les autres couches de la cornée dans le cas de s'épaissir : qu'ainsi, au lieu d'avoir recours à un traitement si nuisible, l'on doit chercher à adoucir, à détendre, & ensuite à résoudre, avec quelques gouttes d'eau vulnéraire, versées dans un verre d'eau.

CORNET. *Voyez* Oreilles.

CORNET DU NEZ. *Voyez* Nez.

CORNIÈRE, angle que forme la lame d'un boutoir.

CORNU, est un cheval dont une hanche est plus haute que l'autre, ce qui provient de ce que celle-ci a été cassée, ou du défaut de conformation. Ce défaut n'influe guères sur les qualités du cheval, à moins qu'il ne s'étende aux muscles du bas ventre.

CORONAIRES, se dit des artères qui entourent le cœur.

CORONAIRE (fracture de l'os) ; quand l'effort a été violent, & que le tendon n'a pas pas été rompu, il arrive que l'os coronaire se casse : pour le reconnoître, on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre sur la couronne ; on sent, 1°. Au tact, un petit cliquetis, qui se distingue mieux lorsque le tendon a été rompu ; 2°. Parce que

le cheval marche presque sur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il est inutile de tenter la guérison de la structure de l'os coronaire, parce que cet os étant comme la base & le soutien du reste du corps est toujours en mouvement, il est impossible que les parties fracturées de cet os se réunissent ; ou si cette réunion se fait, elle est bien rare : mais il se forme une enkylose, laquelle soude ensemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

CORONOYDES, *Voyez*, Os, généralités sur les os.

CORPS, on comprend sous le nom de corps, cette masse qui s'étend depuis la jambe de devant jusqu'à celle de derrière.

CORRIGER un cheval, c'est la même chose que châtier, *Voyez*, Châtier.

CORROBORATIF, reméde qui augmente les forces.

CORROBORER, fortifier.

CORRODER, ou ronger petit à petit.

CORROSIF qui ronge : le vitriol, le beurre d'antimoine, le sublimé & l'arsénic sont corrosifs.

CORS (des) provenans de la foulure de la selle ou du bât. La selle ou le bât qui portent prin-

cipalement ſur la partie latérale des côtes, y font une compreſſion forte qui meurtrit ſouvent le dos, & y produit une tumeur inflammatoire, appellée cors.

Dès qu'on s'en apperçoit; il faut tâcher d'en procurer la réſolution, de la manière que je l'ai dit à l'article de l'abſcès en général : le ſavon avec l'eau de vie ou l'eau ſalée ſont très-propres à opérer cet effet; ce ſont de puiſſans réſolutifs, auſſi bien que le gazon avec du vinaigre, ſi c'eſt en campagne : j'ai vû réuſſir ce moyen lorſque la tumeur eſt nouvelle.

Quand la réſolution ne ſe fait pas, la tumeur ſe termine ou par ſuppuration, & alors il ſurvient un abſcès qu'il faut ouvrir dès que le pus eſt formé, puis panſer la plaie ſuivant les régles ordinaires; ou par induration, c'eſt-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel eſt indolent & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine ſoupleſſe, par le moyen de quelque adouciſſant, ou de quelques onctueux : ſi on continue à le comprimer avec la ſelle ou le bât, il ſe forme dans la peau une couëne noirâtre qui n'eſt autre choſe qu'une eſcarre gangreneuſe.

Souvent la ſuppuration s'établit d'elle-même au deſſous, & l'eſcarre tombe. On favoriſera

la suppuration ainsi établie, & on hâtera la chute de l'escarre, par le moyen des suppuratifs les plus forts, tels que le basilicum & les graisses : si elle tarde trop à se faire, on l'emportera avec le bistouri, il est souvent nécessaire de prendre ce dernier parti, sans attendre que la suppuration ait détaché l'escarre, de peur que le pus ne creuse & ne carie les côtes, ou ne pénétre dans la poitrine ; ensuite la plaie se panse comme un ulcère simple.

On trouve quelquefois des côtes cassées, au dessous de la plaie, laquelle dans ce cas doit être traitée avec beaucoup de ménagement ; il est d'ailleurs essentiel de laisser reposer le cheval, afin de donner le temps aux deux extrémités des côtes de se reprendre, & au calus de se former.

Si au bout de quinze ou vingt jours la plaie fournit encore beaucoup de matière sanieuse, on doit croire que quelque obstacle s'oppose à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'est assuré avec la sonde de l'existence de la carie, il faut faire une ouverture & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panser la plaie, sur laquelle on appliquera les remédes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digestifs ordinaires & les suppuratifs.

Aussi-tôt

Auſſi-tôt que la plaie ne ſuppurera preſque plus, on mettra en uſage l'onguent égyptiac, &c. lequel favoriſe ſa guériſon & ne tarde pas à cicatriſer.

CORTICAL, qui a du rapport à une écorce. On appelle ainſi la ſubſtance extérieure du cerveau.

COSTAL, qui appartient aux côtes.

COSTO-HYOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

COTES (les) ſont ces parties dures qui ſont ſituées ſur les côtés, & qui concourent à former la cavité de la poitrine, & les deux tiers de l'étenduë du corps. Les côtes doivent être bien cerclées, c'eſt-à-dire, bien arrondies. Lorſqu'elles paroiſſent comme droites, on donne le nom de côtes plates à ce défaut, qui eſt très-grand, puiſqu'il gêne le mouvement de la reſpiration, & que la plûpart des chevaux, chez leſquels on le remarque, finiſſent par être pulmoniques; ils n'ont ordinairement point de ventre.

Les côtes ſont des os reſſemblans à des arcs, ou à un quart de cercle; elles ſont, au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté, quelquefois dix-neuf, diſtinguées en vraies & en fauſſes; le nombre des unes & des autres eſt également de neuf. On entend par vraies, celles dont les cartilages vont répondre au ſter-

num ; par fauſſes, celles dont les cartilages vont s'unir aux cartilages des vraies côtes.

Chaque côte ſe diviſe en corps & en extrémités. Le corps eſt la partie moyenne. Les extrémités ſont les deux bouts : l'une va au ſternum, & l'autre aux vertèbres.

On diſtingue aux vraies côtes deux faces : une externe, en partie convexe, & en partie concave ; l'interne eſt plate, au lieu que les fauſſes côtes ſont arrondies en dedans & en dehors.

On conſidére aux côtes deux bords, ou lévres ; l'un antérieur, & l'autre poſtérieur. celui-ci eſt arrondi ; l'antérieur eſt plus ou moins trenchant. A l'extrémité de la côte ſe voient trois facettes cartilagineuſes dont deux répondent au corps des mêmes vertèbres : entre ces deux facettes ſe trouve une échancrure. On y remarque encore deux apophyſes ; l'une intérieurement pour l'attache d'un ligament qui va au corps de la vertèbre, & l'autre extérieurement avec pluſieurs inégalités auxquelles s'attachent pluſieurs muſcles du dos & de la reſpiration ; quant à la troiſiéme facette, elle ſe voit tout le long du corps des dernières vraies côtes. Extérieurement régne une demi-gouttière, où s'attachent les muſcles inter-coſtaux. La partie inférieure des côtes eſt plus large pour

l'ordinaire, arrondie dans certains chevaux, plate dans d'autres, & généralement ſpongieuſe.

Les dernières fauſſes côtes diminuent à meſure qu'elles approchent de leurs cartilages.

Chacune des vraies côtes ſe meut en ſe repliant, pour ainſi dire, ſur ſa voiſine à l'exception de la première qui a très-peu de mouvement.

Les côtes ſont très-expoſées à être fracturées.

Les côtes à leurs extrémités ſont revêtues de cartilages : l'un, qui eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes, & qui ſe joint avec les vertèbres dorſales; l'autre, auſſi articulaire, mais ſeulement à l'égard des neuf premières côtes, s'unit avec le ſternum : les cartilages non articulaires ne ſont que pour les neuf côtes dernières, ils vont ſe joindre avec le cartilage des vraies côtes. La ſtructure de ces cartilages eſt un peu différente de celle des cartilages articulaires dont nous venons de parler : ils ſont compoſés de divers lobules, qui, dans l'intervalle contiennent une eſpèce de parenchyme, qui leur donne la ſoupleſſe dont ils ſont doués. Ils différent les uns des autres, en grandeur & en forme; par exemple, le

cartilage de la première côte eſt très-court, & ſemblable par ſon extrémité aux cartilages articulaires; il eſt arrondi en manière de tête, & s'articule dans une pareille facette du ſternum; ce qui prouve qu'elle eſt faite pour ſe mouvoir, & qu'elle ſe meut réellement. Le ſecond cartilage de la ſeconde côte eſt plus applati & plus long. Le troiſième eſt plus allongé. Les ſuivans augmentent de même en longueur ſucceſſivement, juſqu'à la neuvième côte, ils perdent enſuite de leur groſſeur, & ſe terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la dernière côte eſt auſſi court que celui de la quatrième ou cinquième des vraies. Indépendamment des ligamens qui les retiennent, ces cartilages ſont envélopés de différens plans de fibres qui leur donnent toute la force qu'ils ont, & qui ne ſont autre choſe que leur périchondre.

Les côtes, comme nous l'avons dit, ſont diviſées en neuf vraies & en neuf fauſſes. Les neuf vraies ſont celles, qui, d'une part ſe joignent aux vertèbres; les fauſſes ſont celles, qui, s'uniſſant d'une part aux vertèbres, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies.

Les premières ſont jointes aux vertèbres, par trois ligamens, & au ſternum, par deux eſpèces de ligamens latéraux, l'un au ſommet

des apophyſes tranſverſes, en deſſus de l'épine, & l'autre au bas de ces mêmes apophyſes, en dedans du thorax; outre cela la tête de la côte & la ſurface cartilagineuſe qui ſe joint avec le ſommet de l'apophyſe tranſverſe, ſont envelopées d'une membrane capſulaire; le cartilage de la côte eſt attaché au ſternum, par un ligament capſulaire, & en dedans, par un ligament particulier, qui s'attache un peu plus haut que le capſulaire, & va ſe terminer enſuite au ſternum, un peu en dedans.

On entend, par le mot de reſpiration, cette double action par laquelle l'animal reçoit l'air dans la poitrine, & le chaſſe au dehors; la première retient le nom d'inſpiration; & la ſeconde, celui d'expiration : ce qui s'opère par l'élévation & l'abaiſſement des côtes, depuis la première juſqu'à la dernière. Il faut remarquer que la manière, dont les côtes ſont mues alors, n'eſt pas la même dans toutes. Les premières s'élévent en ſe portant de derrière en avant, par un petit mouvement de rotation, à leur articulation avec les vertèbres; & par élévation de dedans en dehors à leurs autres extrémités. Les dernières côtes n'ont preſque pas de mouvemens vers les vertèbres, mais elles en ont beaucoup par leurs autres extrémités, & s'élévent de dedans en dehors.

Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de plusieurs muscles, dont les uns sont inspirateurs, les autres expirateurs, & les derniers communs à l'inspiration & à l'expiration.

Les muscles inspirateurs sont, le dentelé antérieur, le releveur des côtes, le muscle transversal.

1°. Le dentelé antérieur s'étend depuis la partie postérieure de la cinquième des vraies côtes, au dessous de l'omoplate; ce muscle est charnu inférieurement, aponévrotique supérieurement; il a son attache à la troisième apophyse des vertèbres du dos, se confondant avec l'attache du muscle splénius, celle du rhomboïde, & celle du long dorsal; en cet endroit il forme une forte aponevrose, laquelle se termine au ligament épineux. Depuis cette troisième apophyse, jusqu'à la troisième dorsale, où il se réunit avec l'aponévrose du dentelé postérieur, il ne fait plus qu'une seule & même bande aponévrotique, jusqu'au bord supérieur des os des isles. Le dentelé antérieur, par sa partie charnue, dont les fibres se portent de devant en arrière, & vont se terminer au bord antérieur des côtes, forme, pour ainsi dire, un appendice charnu, en manière de digitation, qu'on ne sçauroit cependant séparer sans endommager les fibres charnues; ce

qui les fait appeller fauſſes digitations, l'uſage de ce muſcle eſt d'élever les côtes, lorſque l'air entre dans la poitrine.

2°. Le dentelé poſtérieur, ainſi que le précèdent, a ſon attache au ligament épineux de la douzième vertèbre, par une large aponévroſe, que nous avons dit ci-deſſus ſe confondre avec celle du dentelé antérieur. L'attache du dentelé poſtérieur ſe fait au ligament épineux de tout le reſte des vertèbres dorſales, à toute l'étenduë de celui de toutes les vertèbres lombaires, où il ſe confond avec le muſcle oblique du bas-ventre : cette aponévroſe ſe porte enſuite de haut en bas ſur les côtes; alors elle devient charnue, & ſe termine par des appendices charnus, formant ſix digitations : les deux poſtérieures communiquent avec le grand oblique ; les quatre autres vont ſe terminer au bord poſtérieur de la douzième côte, juſqu'au bord poſtérieur de la quinzième. La direction des fibres de ce muſcle eſt de derrière en avant ; il eſt placé beaucoup plus bas que le dentelé antérieur. Par ſa première digitation vers la onzième ou douzième côte, le dentelé poſtérieur recouvre la dernière fauſſe digitation du dentelé antérieur. Son uſage eſt d'abaiſſer les côtes dans le mouvement d'expiration.

3°. Les releveurs des côtes ſont de petits

muſcles ſitués deſſous le long dorſal, & dont les attaches ſont aux apophyſes tranſverſes des vertèbres du dos : ils vont enſuite ſe terminer au bord poſtérieur de chaque côté. Ces muſcles ne ſervent à la première ni à la deuxième côte, vû leur peu de mouvement ; les autres s'étendent depuis l'apophyſe tranſverſe de la deuxième vertèbre dorſale, & vont au bord poſtérieur de la côte, en biaiſant à deux ou trois travers de doigt au deſſous, & ſucceſſivement à toutes les vertèbres, juſqu'à la quatorzième ou quinzième côte, où ils deviennent intercoſtaux.

4°. Le muſcle tranſverſal eſt de la figure d'un quarré long. Il eſt ſitué à la partie inférieure & externe de la première côte; puis, après avoir paſſé par-deſſus la deuxième & la troiſième, il vient ſe terminer au bord poſtérieur de la quatrième.

Les muſcles expirateurs ſont, le dentelé poſtérieur, le diaphragme, & le muſcle du ſternum.

1°. Le dentelé poſtérieur, décrit ci-deſſus.

2°. Le diaphragme eſt cette cloiſon muſculeuſe, en partie charnue, en partie aponévrotique, qui ſépare la poitrine d'avec le ventre ou bas-ventre. Ce muſcle eſt charnu dans ſa circonférence, & aponévrotique dans ſon cen-

tre. Il a ſon attache par deux portions, en partie tendineuſes & en partie charnues, aux côtés du corps des trois premières vertèbres lombaires, & eſt couché le long de ces mêmes corps : enſuite il monte en s'épanouiſſant par une large aponévroſe, & finit par des portions charnues, qui s'attachent à la face interne des cartilages de toutes les fauſſes côtes, & des deux dernières des vraies, de même que dans la partie interne du cartilage xiphoïde. Le diaphragme paroît convexe du côté de la poitrine, & par conſéquent concave du côté du bas-ventre. On y remarque trois ouvertures : celle qui eſt ſituée du côté gauche, dans la partie ſupérieure, proche les côtes, livre un paſſage à l'œſophage ; celle qui eſt placée preſque dans la partie moyenne, laiſſe paſſer la veine cave ; la troiſième ouverture, qui eſt entre les deux piliers, ouvre un chemin à l'artère aorte. La fonction de ce muſcle, en ſe contractant vers ſon centre, eſt de rabaiſſer les côtes, & de diminuer le volume de la poitrine, & par conſéquent de chaſſer l'air contenu dans les poulmons.

3°. Le muſcle du ſternum eſt ſitué dans la partie interne de cet os, & s'étend dans toute ſa longueur : il eſt ſéparé de ſon congénère par une bande ligamenteuſe, dont nous parlerons

en faisant la description des ligamens de cet os. *Voy.* Sternum. Ce muscle ne forme, dans toute son étenduë, qu'un seul & même corps, depuis sa partie antérieure, jusqu'au cartilage xiphoïde; il se porte ensuite par des appendices charnus au bord postérieur des cartilages des sept premières côtes. Sa fonction est la même que celle du diaphragme.

Les muscles communs à l'inspiration & à l'expiration sont le long intercostal, & les intercostaux.

1°. Le long intercostal est le muscle qu'on apperçoit, après avoir levé les dentelés antérieurs & postérieurs : il s'étend depuis la première côte jusqu'à la dernière. C'est un corps charnu dans toute sa longueur, qui fournit deux plans de fibres, dont l'un est externe & l'autre interne. Le premier plan forme seize à dix-sept petits tendons plats, qui vont se terminer au bord postérieur des côtes, depuis la dix-septième jusqu'à la première : mais il faut remarquer que les tendons des deux premières se terminent à la tubérosité des côtes, & que les dernières sont plus écartées de ces mêmes tubérosités, l'usage de ce plan étant d'abaisser les côtes dans l'expiration. Le plan interne est moins long, plus considérable & plus charnu : il se se porte de devant en arrière, & va se termi-

miner auſſi par des tendons au bord antérieur des côtes; ſon uſage étant de lever les côtes dans l'inſpiration.

2°. Les muſcles intercoſtaux ce ſont toutes les portions charnues qui rempliſſent l'intervalle des côtes; ainſi, il y a dix-ſept intercoſtaux de chaque côté, leſquels ſont composés de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne, qui toutes ſe croiſent en forme d'X. Le plan externe, dont les fibres ſont dirigés de haut-en bas, & de devant en arrière, vont s'attacher au bord poſtérieur des côtes, & ſe terminer au bord antérieur de l'autre : (remarquons que les dernières des vraies côtes ſont en partie recouvertes parce même plan.) Les fibres du plan interne vont de derrière en avant, & de bas en haut : ils s'attachent d'une part au bord antérieur d'une côte, & de l'autre, au bord poſtérieur. Ce dernier plan ſert à l'expiration, & le premier à l'inſpiration.

COTE PLATE, défaut, *Voyez* côtes.

COTYLOIDE ſe dit des cavités profondes des os.

COUCHE ſe dit de l'arrangement des fibres ou des feuillets d'un os.

COUCHÉ EN VACHE, *Voy*. (loupe au coude)

COUCHER (ſe) dans les coins; ou en tournant

ou ſur les voltes, ſe dit d'un cheval qui, en tournant au galop ou aux voltes, penche tout le corps du côté qu'il tourne.

COUDE, *Voyez* Cubitus & Avant-bras.

COUDE (loupe au) ou cheval couché en vache. On dit que le cheval ſe couche en vache, lorſqu'il ſe couche de manière que le coude appuie ſur l'éponge de dedans; la compreſſion de l'éponge ſur le coude y fait venir ſouvent des tumeurs de différentes eſpéces.

Les unes ſont pleines d'une eau rouſſe; les autres ſont remplies de matières purulentes; dans les autres, on trouve une eſpéce de graiſſe ou ſuif qu'on a peine à faire ſortir après avoir ouvert la tumeur; les autres contiennent une chair ſpongieuſe.

Toutes ces eſpéces de tumeurs ſe diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, lorſquelles ſont nouvelles, ſur-tout ſi l'on remédie à la ferrure.

Curation. Dès que ces tumeurs commencent à ſe former, il faut tâcher de les réſoudre en les frotant avec un peu d'eau ſalée, ou de ſavon avec de l'eau de vie, & ferrer court. Mais quand elles ſont anciennes, qu'elles ſont remplies d'eau rouſſe, ou de pus, ou d'une matière ſuiſſée, on les ouvre avec le biſtouri,

pour en faire ſortir la matière contenue, puis on panſe la plaie comme un ulcére ordinaire : lorſque la tumeur eſt formée par des chairs ſpongieuſes, il faut l'extirper par l'application des cauſtiques, ou avec l'inſtrument : ce dernier moyen eſt préférable.

Si la tumeur eſt conſidérable, on ménagera la peau, c'eſt-à-dire, qu'on en conſervera autant qu'il ſera poſſible, afin de réunir les deux bords de la plaie, après que l'extirpation ſera faite : on aura ſoin d'emporter avec le biſtouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes ſéches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie ; le lendemain on panſera avec le digeſtif, & le reſte du panſement ne diffère point de celui des plaies ordinaires.

COUDÉ, clou plié dans le pied, ou dans l'étampure ou hors l'étampure lorſqu'on le broche.

COUENNEUX ſe dit d'un ſang ſur la ſurface duquel ſe forme une eſpéce de peau épaiſſe qui qui reſſemble à une couenne.

COUP DE HACHE, mauvaiſe conformation du col d'un cheval, c'eſt un creux à la jonction du col & du garrot.

COUP DE LANCE, *Voyez* Lance.

COUPER UN CHEVAL, c'eſt le châtrer. *Voyez* Caſtration. Couper les oreilles c'eſt brétauder.

COUPER, s'entre-couper ou s'entre-tailler, ſe diſent lorſque le cheval en marchant ſe bleſſe les boulets avec les côtés de ſes fers d'une jambe à l'autre; c'eſt-à-dire, qu'il ſe coupe le boulet droit avec le fer de la jambe gauche, & ainſi des autres de devant ou de derrière.

COUPLER, eſt attacher pluſieurs chevaux enſemble, un Marchand couple ſes chevaux à la ſortie d'une foire.

COURBATURE (la) eſt à peu près la même maladie que la pleureſie : c'eſt une inflammation du poumon, cauſée par une fatigue outrée, ou un travail forcé. Le cheval a une fiévre conſidérable, tient la tête baſſe, eſt dégoûté, reſpire avec peine, touſſe & jette par le nez une humeur glaireuſe, quelquefois jaunâtre, quelquefois ſanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou laſſitude ſimple; mais ce n'eſt pas ce que j'entends ici. (1).

(1) Non plus que M. Viter, page 727, & qui pag. 131, paroît ſous le même nom de forfaiture, en faire deux maladies différentes.

Causes. 1°. Le sang étant mis en mouvement, échauffé & raréfié par le trop grand exercice, se porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaisseaux. 2°. Le sang étant dans un grand mouvement, s'appauvrit par les sueurs abondantes, devient épais, circule difficilement & engorge les vaisseaux capillaires du poumon; de là l'inflammation & la courbature.

Prognostic. Lorsque l'inflammation se termine par résolution, le sang reprend son cours ordinaire, les accidens cessent, & le cheval guérit; mais quand la résolution ne se fait pas, elle se termine ou par suppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature dont j'ai parlé ailleurs, ou par la gangrene, qui cause la mort.

Curation. On traite la courbature comme la pleurésie: mais lorsque la suppuration est établie, que le cheval jette par les narines une matière jaunatre & séreuse, il faut alors lui faire respirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infusées dans l'eau pendant une heure. On met ces herbes toutes chaudes dans un petit sac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce reméde simple nous a plusieurs fois réussi à l'égard des chevaux les plus malades: l'écoulement qui étoit jaune est devenu

blanchâtre & de bonne qualité, au bout du ſeptiéme jour. Ces fumigations doivent ſe faire trois fois par jour au moins; on obſerve de laiſſer le ſac rempli d'herbes, juſqu'à ce que qu'elles ne donnent plus de chaleur.

COURBE (la), tumeur qui entoure le bas du jarret, elle vient ſouvent d'un effort ou d'un exercice outré. Les fibres de cette articulation ayant ſouffert une forte diſtenſion, perdent leur reſſort & favoriſent la ſtagnation de la lymphe qui ſe durcit, forme une roideur, une tenſion, qui dans ſon commencement eſt inflammatoire, mais qui ſe diſſipe bientôt, eſt produit enſuite une eſpèce & quelquefois une véritable exoſtoſe dans cette partie.

Il faut examiner de quel genre eſt la tumeur. Si elle eſt phlegmoneuſe, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens. Si elle eſt ſquirrheuſe, le meilleur remède & le plus efficace eſt le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les réſolutifs.

COURBETTE (la) eſt un ſaut plus relevé du devant, plus écouté, & plus ſoutenu que le mézair, les hanches doivent rabattre & accompagner le devant d'une cadence égale, tride & baſſe, dans l'inſtant que les jambes de devant retombent à terre. Il y a donc cette différence entre le mézair & la courbette, que

dans

dans le premier, le cheval eſt moins détaché de terre du devant, & qu'il avance & diligente plus la cadence de ſonair que pour la courbette, dans laquelle il eſt plus relevé, plus ſoutenu du devant, & qu'il rabat les hanches avec plus de ſujettion, en ſoutenant le devant plus long-temps en l'air. Il faut remarquer qu'au galop, au terre-à-terre & à la pirouette, le cheval porte ſes jambes l'une devant l'autre, tant du devant que du derrière; mais au mézair, aux courbettes, & à tous les autres airs relevés, elles doivent être ſur la même ligne, & n'avancer pas plus l'une que l'autre, lorſqu'elles ſe poſent à terre; autrement ce ſeroit un grand défaut qu'on appelle, traîner les hanches.

Outre la diſpoſition naturelle qu'un cheval doit avoir pour bien aller à courbette, il faut encore beaucoup d'art pour l'acheminer & le confirmer dans cet air, qui eſt de tous ceux qu'on appelle relevés, le plus à la mode & le plus en uſage; parce que c'eſt un ſaut gracieux dans un Manége, qui ſans être rude, prouve la bonté des hanches d'un cheval, & fait paroître un Cavalier dans une belle poſture. Cet air étoit fort en uſage autrefois parmi les officiers de Cavalerie, qui ſe piquoient d'avoir des chevaux dreſſés, ſoit à la tête de leurs Troupes, ou dans des jours de parade;

on leur voyoit de temps à autre détacher quelques belles courbettes, qui ſervoient autant à animer un cheval, lorſqu'il ralentiſſoit la nobleſſe de ſon pas, qu'à le tenir dans ſon obéiſſance, & à lui donner enſuite un pas plus relevé, plus fier & plus léger.

Il ne faut point demander de courbettes à un cheval qu'il ne ſoit obéiſſant au terre-à-terre & au mézair; car un bon terre-à-terre & un véritable mézair ſont plus de la moitié du chemin pour arriver à la courbette, au cas qu'un cheval ait de la diſpoſition pour aller à cet air. Ceux qui n'y ſont pas propres, ſont les chevaux pareſſeux, péſans, ou ceux qui retiennent leurs forces par malice : & de même ceux qui ſont impatiens, inquiets & pleins de feu & de fougue; parce que tous les airs relevés augmentent la colère naturelle de ces ſortes de chevaux, leur font perdre la mémoire & leur ôtent l'obéiſſance : il faut donc que celui qu'on deſtine à cet exercice, ſoit nerveux, léger & vigoureux; & avec cela, ſage, docile & obéiſſant.

Quand avec ces qualités, on verra dans les piliers, que l'air favori d'un cheval eſt celui de la courbette, il faut, après lui avoir appris à bien détacher le devant par le moyen des peſades, lui animer enſuite les hanches

avec la chambrière, pour faire rabattre la croupe & baiſſer le devant, afin qu'il prenne la juſte cadence & la vraie poſture de ſon air. Lorſqu'il y ſera en quelque ſorte réglé, & qu'il en fournira quatre ou cinq de ſuite ſans déſordre & dans les régles, il faut commencer à lui en faire faire quelques-unes en liberté, ſur la ligne du milieu du Manége, & non le long de la muraille; car ceux que l'on accoûtume à les lever le long du mur, ne vont que de routine & ſe dérangent quand on leur demande la même choſe ailleurs. On ne doit pas demander dans les commencemens pluſieurs courbettes de ſuite, mais en faiſant paſſer & piaffer un cheval ſur la ligne droite, lorſqu'on le ſent bien enſemble & dans un bon appui, on lui en dérobe deux ou trois bien détachées & bien écoutées; on continue enſuite quelques pas de paſſage, & on le finit par deux ou trois temps de piaffer; parce qu'il arriveroit que ſi on finiſſoit le dernier temps par une courbette, le cheval ſe ſerviroit de cet air pour ſe défendre.

Pour bien aider un cheval à courbettes, il faut que le temps de la main ſoit prompt & agile afin de lever le devant : les jambes du Cavalier doivent ſuivre le temps des courbettes ſans trop le chercher; car un cheval prend naturellement ſon temps & ſa cadence pro-

pre, quand il commence à s'ajuster. On ne doit point sur-tout roidir les jarrets, parce qu'en l'aidant trop vivement, il se presseroit trop; il faut au contraire être souple depuis les genoux jusqu'aux étriers, & avoir la pointe du pied un peu basse, ce qui lâche les nerfs; le seul mouvement du cheval, lorsqu'on garde l'équilibre dans une posture droite & aisée, fait que les gras des jambes aident le cheval sans les approcher, à moins qu'il ne se retienne, auquel cas il faut se servir vigoureusement de ces aides & se relâcher ensuite.

Les courbettes doivent être ajustées au naturel du cheval, celui qui a trop d'appui, doit les faire plus courtes & plus soutenues sur les hanches; & celui qui se retient, doit les avancer davantage; autrement, les uns deviendroient pésans & forceroient la main, & les autres pourroient devenir rétifs. Pour remédier à ces défauts, on leur met souvent l'épaule en dedans au passage; cette leçon les entretiendra dans la liberté qu'ils doivent avoir pour obéir facilement à leur air.

Lorsqu'un cheval obéira librement & sans se renverser sur la ligne droite à courbettes, il faudra pour le préparer à aller sur les voltes de son air, le promener sur le quarré que nous avons donné pour régles des voltes, de galop. *Voyez* Allures: & lorsqu'on le sentira droit

au paſſage & dans la balance des talons ſur les quatre lignes du quarré, il faut de temps à autre lui détacher quelques courbettes, excepté dans les coins du quarré, où on ne doit pas le lever; ou tourner les épaules librement ſur l'autre ligne, ſans que la croupe ſe dérange; car ſi on vouloit le lever en tournant, il s'endurciroit & s'acculeroit. Lorſqu'il exécutera bien cette leçon ſur ces quatre lignes & qu'il ſera aſſez avancé & aſſez en haleine pour fournir tout le quarré à courbettes, on pourra commencer à lui apprendre à en faire les hanches dedans; & pour cela, il faut le paſſager, la croupe au mur, & dans cette attitude, lui tirer une ou deux courbettes de deux piſtes; elles ne ſe font point en l'aidant quand il eſt en l'air; mais dans l'inſtant qu'il retombe des pieds de devant à terre, on l'aide de la jambe de dehors, pour le porter un temps de côté, enſuite une courbette avec les deux gras de jambes, en le ſoutenant de la main, & ainſi de ſuite un pas de côté ſuivi d'une courbette. Lorſqu'il ira bien la croupe au mur, il faudra le mettre ſur le quarré dans le milieu de la place, & en le tenant de deux piſtes, l'accoûtumer à lever de ſon air dans cette poſture, en proportionnant la force de cette leçon à ſon obéiſſance & à ſa diſpoſition. On ne doit pas tenir autant les hanches de dedans ſur les

voltes à courbettes, qu'au terre-à-terre & au mézair; car si la croupe étoit trop assujettie, il ne pourroit pas rabattre les hanches avec assez de liberté; c'est pourquoi il ne faut seulement tenir qu'un peu plus que la demi-hanche dedans. On ne doit pas non plus plier un cheval autant sur les voltes à courbettes qu'au galop & au terre-à-terre, il doit regarder seulement d'un œil dans la volte; & lorsqu'on fait des courbettes par le droit, d'une piste, il ne faut pas qu'il soit du tout plié, mais droit de tête, d'épaules & de hanches.

Outre les courbettes sur les voltes, il s'en fait encore de deux autres manières, qui sont, la croix à courbettes, & la sarabande à courbettes.

Pour accoûtumer un cheval à faire la croix à courbettes, il faut le passager d'une piste sur la ligne droite, d'environ quatre longueurs de cheval, le reculer après sur la même ligne, revenir ensuite jusqu'au milieu de la ligne droite, le porter après de côté sur le talon droit environ deux longueurs de cheval, ensuite de côté sur le talon gauche encore deux longueurs, de là du milieu de la ligne droite; on revient enfin de côté sur le talon droit, finir au milieu de la ligne, où l'on arrête, & on le flate. Lorsqu'il sçait passager sur ces lignes

ſans ſe traverſer, en avant, en arrière & de côté ſur l'un & l'autre talon, on léve une courbette au commencement, au milieu, & à la fin de chaque ligne; & ſi après pluſieurs leçons il ne ſe défend plus, on entreprend de lui faire fournir toute la croix à courbettes. Lorſqu'on le leve en reculant, il ne faut pas que le corps ſoit en arrière, mais droit, & même un tant ſoit peu en avant, ſans que cela paroiſſe, afin de donner plus de liberté à la croupe. C'eſt quand il retombe des pieds de devant à terre, & non quand il eſt en l'air, qu'il faut l'aider en le tenant de la main, afin qu'il recule un pas ſans lever, on léve enſuite une courbette & ainſi alternativement.

Dans la ſarabande à courbettes, on fait deux courbettes en avant, autant en arrière, deux autres de côté ſur un talon & ſur l'autre, & ainſi de ſuite, en avant, de côté & en arrière indifféremment, ſans obſerver de proportion de terrein comme dans la croix : on lui en fait faire tout d'une haleine, autant que ſa diſpoſition & ſes forces lui permettent d'en fournir; mais un cavalier doit être bien maître de ſes aides, & le cheval bien ajuſté & bien nerveux pour exécuter ces deux Manéges de croix & de ſarabandes à courbettes avec la

grace & la liberté qu'il doit avoir : auſſi ce Manége s'eſt perdu de nos jours.

E. D. C.

COURONNE (la) eſt cette terminaiſon de poil qui ſe penche vers le ſabot.

L'os coronaire, ou os de la couronne, approche d'une figure quarrée. On peut y remarquer ſix faces, une ſupérieure, une inférieure, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales. On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes cartilagineuſes, & dans ſa partie inférieure deux éminences arrondies, pareillement cartilagineuſes.

Cet os eſt un peu concave poſtérieurement, & forme deux bords inégaux. Sa partie antérieure eſt un peu arrondie & inégale. On voit à ſes parties latérales pluſieurs inégalités, & deux facettes dans ſa partie inférieure, pour donner attache à différentes parties, de même que les inégalités que l'on apperçoit dans toutes ces ſurfaces.

L'os articulaire ſupérieurement avec l'os du pâturon, inférieurement avec l'os du pied, poſtérieurement & inférieurement avec l'os de la noix.

Cet os, comme nous venons de l'obſerver,

eſt expoſé à être fracturé. On remarque que cette fracture ſe fait ordinairement en deux ou trois portions, mais rarement en un plus grand nombre. Je conſerve dans mon cabinet pluſieurs os coronaires caſſés latéralement dans leur bord ſupérieur, & dans leſquels la portion fracturée eſt peu conſidérable.

L'os coronaire eſt fléchi par un muſcle qui lui eſt propre ; & étendu par un autre qui lui eſt commun, & à l'os du pied. Nous en parlerons plus bas.

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure &inférieure de l'humérus, un peu dans ſa face latérale. Il eſt charnu dans toute l'étenduë du radius, & ſe confond avec le fléchiſſeur du pied ; enſuite il produit un tendon qui s'inſinue par deſſous un ligament commun du genou, paſſe en dedans de l'os crochu où il s'adhére avec un ligament très-fort qui augmente ſon volume ; ce ligament s'attache à la partie poſtérieure des os du genou, & en deſcendant il ſe continue, en s'attachant au tendon juſques vers la partie moyenne du canon ; il environne tellement le tendon, qu'ils donnent enſemble, dans cette partie, une gaine au tendon fléchiſſeur de l'os du pied. Vers la partie moyenne de l'os du canon, ce tendon deſcend en augmentant, enſorte qu'il eſt

plus large vers les os sésamoïdes ; là il forme une espèce d'anneau, qui n'est autre chose que deux ligamens transversaires, qui vont s'unir à lui : vers la partie moyenne de l'os du pâturon, il est séparé du tendon fléchisseur du pied ; mais près de son insertion à l'os coronaire, il y a encore de chaque côté une bande ligamenteuse semblable à la première, qui s'attache à l'os du pâturon, & va se terminer à son corps ; ce tendon finit par se bifurquer en deux portions, lesquelles vont s'insérer à la partie supérieure de l'os coronaire.

C'est dans le tissu cellulaire, qui enveloppe ce tendon, & dans son corps, que surviennent ces nodus ou épaisissement que l'on appelle nerf-ferrure : ce n'est rien autre chose qu'un tiraillement & une distension des fibres, arrivés à la suite d'un effort de ce tendon ; ces nodus sont rarement causés par des coups donnés avec le pied de derrière.

Le pied est porté en avant, ainsi que l'os coronaire, par un seul muscle qui a son attache, à la partie inférieure latérale externe de l'humérus, & à la partie supérieure du radius sur le ligament latéral externe, par & une masse charnue : il descend le long de la face latérale externe du radius ; vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui passe sous

un ligament particulier du genou ; ce tendon, au dessous de cette articulation, se bifurque en deux parties, dont l'une moins considérable va se terminer avec le tendon extenseur de l'os du pâturon ; l'autre passe le long de l'os du canon & de l'articulation de cet os avec le pâturon. En cet endroit le tendon s'épanouit & recouvre presqu'entièrement l'os coronaire auquel il s'attache, & va ensuite se terminer à l'os du pied à l'éminence antérieure.

Ce tendon acquiert de la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie supérieure de l'os du pâturon.

COURONNE (la) de derrière est plus étroite que celle du devant, & est formée d'un seul os nommé coronaire qui est un peu plus long que celui de devant ; cet os est fléchi par le moyen d'un muscle qui a son attache entre les deux jumeaux ; après s'être applati sur la pointe du jarret il devient moins large & forme une espéce de gaine qui donne passage au tendon fléchisseur du pied. Cette gaine va se terminer à la partie inférieure de l'os coronaire.

COURONNÉ, plaie ou cicatrice que l'on apperçoit au genou & qui vient de ce que le cheval a tombé, les chevaux arqués y sont sujets. *Voyez* Arqués.

COURS de ventre. *Voyez* dévoiement.

COURT, un cheval court, dont le corps a peu de longueur du garot à la croupe.

COURRE, faire aller son cheval au galop, c'est la même chose que courir; mais l'usage est de dire courre au lieu de courir. Dans les occasions suivantes on dit à l'égard de la chasse, courre le cerf, le sanglier, &c.

COUREUR, cheval qui a la queue coupée & une partie des crins. Les Ecuyers modernes prononcent coureux.

COURIR se dit au lieu de courre dans les occasions suivantes. Courir un cheval, c'est le faire galoper sans aucun but, ou pour le mettre en haleine : on dit courir la bague, les têtes & la méduse. *Voyez* ces mots à leurs lettres. Courir à toutes jambes ou à tombeau ouvert, c'est faire courir son cheval tant qu'il peut.

COURSES (les) les plus considérables qu'on pratiquoit autrefois, consistoient à rompre des lances en lice les uns contre les autres, à en rompre la quintaine, à combattre à cheval l'épée à la main; à courre les têtes & la bague, & à faire la foule.

Nous avons dit, en parlant des joutes,

de quelle façon on rompoit des lances en lice. Depuis l'invention des armes à feu, qui ont fait abandonner l'usage des lances dans les armées, on commença à quitter cet exercice qui étoit très-dangereux.

On rompoit aussi des lances contre la quintaine : c'est un course très-ancienne, dont un nommé Quintus fut l'inventeur ; on se servoit d'un tronc d'arbre, ou d'un pilier contre lequel on rompoit la lance, pour s'accoûtumer à atteindre son ennemi par des coups mesurés. On appella aussi dans la suite cette course le faquin, parce qu'on se servoit souvent d'un faquin ou d'un porte-faix armé de toutes piéces contre lequel on couroit : mais la manière la plus ordinaire étoit une figure de bois en forme d'homme, plantée sur un pivot afin qu'elle fût mobile. Ce qu'il y avoit de singulier, c'est que cette figure étoit faite de façon, qu'elle demeuroit ferme quand on la frapoit au front, entre les yeux & sur le nez (c'étoient les meilleurs coups ;) & quand on la touchoit ailleurs, elle tournoit si vîte que si le Cavalier n'étoit assez adroit pour l'éviter, elle le frapoit rudement d'un sabre de bois sur le dos.

Dans le combat de l'épée à la main, les Cavaliers se rangeoient dans la carrière entre

la lice & l'échaffaud des Princes, éloignés de quarante pas l'un de l'autre, & là, armés de toutes piéces & l'épée à la main, ils attendoient le son des trompettes pour partir; ensuite baissant la main de la bride & levant le bras de l'épée, ils partoient avec violence l'un contre l'autre, & passant, ils se donnoient un coup d'estramaçon sur la face; en tirant un peu du côté gauche, & au même endroit d'où son adversaire étoit parti, on prenoit une demi-volte, & on repartoit ainsi jusqu'à trois fois. Après la troisième atteinte, au lieu de passer outre, pour aller reprendre une autre demi-volte, on tournoit de part & d'autre sur les voltes d'une piste vis-à-vis l'un de l'autre, en se donnant continuellement des coups d'estramaçon avec une action vive, & l'on continuoit jusqû'à la troisiéme volte; ils s'en retournoient après d'où ils étoient partis faisant mine d'aller reprendre une autre demi-volte, & dans le même instant deux autres Cavaliers venoient remplir la place, & exécuter la même chose. Le Connétable de Montmorency se rendit fort célébre dans cet exercice, il seroit à souhaiter qu'il fût encote en usage, puisque c'est un véritable Manége de guerre, qui apprendroit à se servir, tant de l'épée, que du pistolet; d'autant plus qu'il n'est nullement dangereux, les coups d'épée

pouvant ſe donner au deſſus de la tête par oppoſition, & de même du piſtolet en le tirant le bout haut.

De toutes les courſes qui étoient anciennement en uſage dans les tournois & dans les carrouſels, on n'a retenu dans les Académies modernes, que les courſes de têtes & de bague.

E. D. C.

COURSES DE TÊTES. Les Allemands ont pratiqué cet exercice avant les François : les guerres qu'ils avoient avec les Turcs, y ont donné occaſion; ils s'exerçoient à courre des figures de têtes de Turcs & de Maures, contre leſques ils jettoient le dard & tiroient le piſtolet, & en enlevoient d'autres avec la pointe de l'épée, pour s'accoûtumer à recourir après les têtes de leurs camarades, que les ſoldats Turcs enlevoient & pour leſquelles ils avoient une récompenſe de leurs Officiers.

On ſe ſert dans la courſe des têtes, de la lance, du dard, de l'épée & du piſtolet.

La lance eſt compoſée de la fléche, des aîles, de la poignée & du tronçon. Sa longueur eſt d'environ ſix pieds.

Le dard eſt une ſorte de trait de bois dur, long d'environ trois pieds, pointu & ferré par le bout; il y a dans un endroit du bois

de petit boutons de fer, pour marquer l'endroit où on doit le tenir afin qu'il soit en équilibre.

Dans une course bien réglée, il y a ordinairement quatre têtes, qui sont toutes de carton. La première est celle de la lance, qui est posée sur une espéce de chandelier de fer attaché au mur ou à un pilier du Manége; ce chandelier est mobile & tourne sur deux pitons; il doit être long de deux pieds, & élevé à huit pieds de terre.

La seconde est une tête de Méduse, plate & large d'un pied plus ou moins, appliquée sur une forte planche un peu plus grande, & l'on attache cette planche au haut d'un chandelier de bois, qui doit être élevé de terre de cinq pieds, ou bien on la place au dessus de la barrière.

La troisième tête est celle du Maure; on la place de même que celle de Méduse, au haut d'un chandelier de bois de même hauteur, ou au dessus de la barrière.

La quatrième tête est celle de l'épée, qui doit être posée à terre sur une petite éminence à deux pieds & demi du mur ou de la barrière.

Il faut placer les têtes suivant la longueur du Manége,

du Manége, qui, comme nous l'avons dit, doit être un quarré long d'environ cent vingt pieds, & large de trente-ſix. Cela ſuppoſé, la tête de la lance doit être placée aux deux tiers de la courſe, c'eſt-à-dire, à quatre-vingt pieds du coin du Manége, où l'on prend la première demi-volte.

La tête de Méduſe doit être placée à cinq pieds du mur, du même côté que celle de la lance, & à la moitié du Manége, ſi le lieu de la courſe eſt fermé de murs; mais lorſqu'il ne l'eſt que par une barrière, on la poſe ſur cette barrière, de même que la tête du Maure, qui ſe place vis-à-vis celle de Méduſe de l'autre côté du Manége.

La tête de l'épée ſe met à terre du côté de celle du Maure, & à quarante pieds du coin où l'on finit la courſe.

Quand on ſe ſert du piſtolet, on attache un carton à la muraille à la hauteur de la tête d'un homme à cheval; mais quelques-uns tirent ſur la tête du Maure, au lieu de ſe ſervir du dard; le piſtolet étant plus utile que cet inſtrument.

Une choſe très-difficile dans la courſe des têtes, c'eſt de faire de bonne grace la levée de la lance; il faut pour cela ſe placer à trois

longueurs de cheval au dessus du coin où l'on doit commencer la première demi-volte, tenir quelque temps le cheval droit dans une place, la lance dans la main droite, & posée sur le milieu de la cuisse, ce qu'on appelle la tenir en arrêt, la pointe de la lance haute, un peu penchée en avant, au dessus de l'oreille droite du cheval.

Avant que de partir au petit galop, qui doit être uni & rassemblé, il faut commencer par lever le bras de la lance, tenir le doigt indice étendu le long de la poignée, placer le coude à la hauteur de l'épaule; & depuis le coude jusqu'au poignet, le bras placé droit en avant; ensorte que de l'épaule au coude, & du coude au poignet, cela forme un angle droit; car si la main de la lance étoit vis-à-vis de la tête, la lance brideroit le visage; & si la main & le bras étoient placés trop haut ou trop bas, cela seroit de mauvaise grace.

La lance étant ainsi placée dans la demi-volte, il faut ensuite observer les mouvemens nécessaires pour bien faire la levée de la lance en allant à la tête; il y en quatre principaux. Le premier se fait en baissant le doigt indice & un peu le poignet, & levant aussi un peu le coude, sans que la pointe de la lance varie ni s'écarte; il faut ensuite baisser insensible-

ment la lance dans la posture où elle étoit avant que de commencer la levée, c'est-à-dire, le coude à la hauteur de l'épaule.

La course de la tête de la lance se divise en trois parties. Dans la première, on méne le cheval au petit galop, depuis le coin jusqu'au tiers de la ligne, on échape ensuite le cheval en baissant insensiblement la pointe de la lance jusqu'à la tête, qu'il faut enlever d'un coup d'estocade, c'est-à-dire, allongeant un peu le bras pour la détacher de dessus le chandelier.

Depuis la tête jusqu'au coin, on remet son cheval au petit galop, en levant le bras pour faire voir la tête au bout de la lance.

On quitte ensuite la lance & l'on prend à l'endroit où l'équilibre est marqué, un des deux dards qui doivent être placés sous les cuisses, & retenus par les genoux du Cavalier, les pointes du côté de la croupe, de façon qu'ils se croisent. Il faut ensuite porter le dard en avant, le bras libre, étendu & élevé un peu plus haut que la tête, en observant que la pointe du dard soit un du côté du coude, & que le bout qui est à l'opposite de cette pointe, soit un peu plus plus haut & au dessous de l'oreille gauche du cheval, le tenant dans l'équilibre & le bras ouvert; dans cette posture, on tourne par le

milieu du Manége pour venir à la tête de Méduse, on tourne le dard par dessus la tête pour présenter la pointe, & le lancer. Il faut un peu retirer le bras en arrière afin de le darder avec plus de force.

Après avoir jetté le dard, il faut tourner le cheval pour aller à l'autre muraille, & en prenant la troisiéme demi-volte dans le coin du côté de la tête de l'épée, faire avec le dard le même mouvement, & venir le lancer de la même manière qu'on vient de le dire pour la Méduse. Cette tête se court au pistolet.

Il faut ensuite tourner son cheval, & en arrivant à l'autre muraille, on commence la quatrième demi-volte, en tirant l'épée de bonne grace par dessus le bras gauche, & non par dessous le poignet ; parce qu'on peut s'estropier en la tirant de cette manière. On doit la tenir haute & droite, le bras libre, étendu & élevé au dessus de sa tête, & la faire briller en la remuant ; & au tiers de la course, il faut partir à toutes jambes jusqu'à la tête, en se baissant le corps sur l'épaule droite du cheval, faire entrer l'épée de tierce, la relever de quarte, & la placer haut pour faire voir la tête au bout de la course.

Il y a des choses essentielles à observer dans la course des têtes, qui sont, de ne jamais ga-

loper faux ni désuni ; de ne point laisser tomber son chapeau, & de ne point perdre son étrier : si l'un de ces cas arrive, on perd la course, quand même on auroit pris les têtes ; c'est pourquoi avant que de commencer la course, il faut s'asseoir juste dans la selle, ferme dans ses étriers, & enfoncer son chapeau. Il faut aussi tenir les les rênes un peu plus longues dans les courses que dans les Manéges renfermés, afin que le cheval ait la liberté de s'étendre, sans pourtant trop abandonner l'appui, afin que le Cavalier & le cheval soient plus assurés dans la course.

E. D. C.

COURSE DE BAGUES. Cet exercice n'étoit point en usage chez les Anciens ; il fut introduit lorsqu'on fit, par galanterie & par complaisance, les Dames Juges de ces exercices ; & les prix qui étoient auparavant militaires, furent changés en bagues qu'il falloit enlever à la pointe de la lance pour remporter le prix, ce qui donna occasion à la course de bague.

La bague doit être placée aux deux tiers de la course, comme la tête de la lance ; elle doit être à la hauteur du front du Cavalier, au dessous de l'oreille droite du cheval.

La potence est un bâton rond & long d'environ deux pieds, au bout duquel pend le canon où est attaché la bague. Cette potence doit

être plus élevée que la bague de ſept à huit pouces, de crainte que dans la courſe on ne bride la potence, cela veut dire en terme de courſe, la toucher avec la tête ou avec la lance, ce qui eſtropieroit un Cavalier, comme il eſt quelquefois arrivé.

A l'égard de la levée de la lance, on la fait de la même manière que nous l'avons expliqué en parlant des têtes : la ſeule différence eſt, que dans la courſe de bague, on ne donne point de coups d'eſtocade, comme à la tête.

Il faut encore bien obſerver, de ne commencer à baiſſer la pointe de la lance qu'au tiers de la courſe, en échapant ſon cheval au grand galop, ſans remuer la tête ni les épaules, tenant le coude haut, afin que le tronçon de la lance ne touche ni au bras ni au corps, mais que la main ſeule ſoutienne la lance ; il ne faut pas non plus que la lance ſoit trop croiſée en dehors du côté de l'oreille gauche du cheval, elle doit être au contraire au deſſous de l'oreille droite ; parce qu'autrement le vent de la courſe l'ébranleroit, & lui feroit perdre la ligne de direction. Le but, ou le point de la courſe, doit être au bord d'en haut de la bague ſur la ligne du canon, ce qui dépend de ne pas baiſſer trop vîte la pointe de la lance.

Après avoir paſſé la bague, il faut reprendre

au petit galop & lever peu-à-peu la pointe de la lance, & au bout de la carrière, faire la levée de la même manière qu'on a commencé, sans regarder derrière soi, pour voir si on a emporté la bague, comme font quelques Cavaliers, quand même on auroit fait un dedans. Il ne faut pas non plus en parant son cheval au bout de la course, mettre le corps en arrière. Cette action n'est point belle la lance à la main.

On appelle en terme de bague, faire atteinte, lorsqu'on touche avec la pointe de la lance, le bord de dehors de la bague sans l'enfiler, & on appelle faire un dedans, lorsqu'on la prend.

Il arrive quelque fois qu'on la prend au nombril, qui est un trou dans le chapeau où elle est attachée ; mais la course ne vaut rien, à moins quon n'ait averti qu'on vouloit la prendre en cet endroit.

A l'égard des prix, tant pour la bague que pour les têtes, chacun fait trois courses pour les remporter.

Celui qui a le plus de dedans ou le plus d'atteintes, a l'avantange pour la bague ; s'ils sont égaux en l'un & en l'autre, ou qu'aucun n'ait ni atteinte ni dedans, on recommence les trois courses.

Pour les têtes, celui qui en enléve le plus remporte le prix, & en cas qu'elles ſoient toutes priſes par ceux qui courrent, ce ſera celui qui le prendra entre les deux yeux, ou qui approchera le plus près de cet endroit.

Il y a dans un carrouſel des Juges pour cela, qu'on choiſit parmi d'anciens Cavaliers, qui ſe ſont rendus célébres dans ces exercices.

Il y avoit autrefois pluſieurs prix; ſçavoir, le grand prix, qu'on donnoit à celui qui avoit fait plus de dedans, qui avoit emporté plus de têtes, ou qui avoit fait les meilleurs coups à la quintaine; il y avoit encore le prix de la courſe des Dames; celui de la meilleure déviſe; & le prix de celui qui couroit de meilleure grace.

E. D. C.

COURTAGE, ſalaire que l'on donne à ceux qui font vendre les chevaux, la plûpart des Maréchaux reçoivent le courtage des Marchands.

COURTAUT, cheval qui a la queue coupée.

COUTAUDER, couper la queue.

COURTE HALEINE, eſt le même que cornard.

COURT-JOINTÉ, cheval dont le pâturon eſt court.

COUSU, cheval fort maigre : on dit, il a les flancs coufus, ce qui fignifie qu'il y a fi peu d'épaiffeur d'un flanc à l'autre, qu'on croiroit qu'ils font coufus enfemble.

COUSU, en terme de manége, fe dit d'un homme qui eft ferme à cheval, qui eft coufu dans fa felle.

COUTEAU DE CHALEUR, morceau de vieille faux, avec lequel on abbat la fueur au cheval.

COUTEAU DE FEU, inftrument de fer avec lequel le Maréchal met le feu au cheval. *Voy.* feu actuel.

COUVERT, fer dont le corps ou les branches font trop larges.

COUVRIR UNE JUMENT, action de l'étalon : faire couvrir en main, fignifie que des hommes tiennent l'étalon. Couvrir en liberté, veut dire qu'on le lâche dans les pâturages avec les jumens.

CRAMPE (la) roideur au jarret qui empêche le cheval de fléchir la jambe. Cet accident ne dure qu'un inftant, & ne provient que d'un arrêt de la circulation du fang qui comprime les filets nerveux, ce qui paroît y occafionner une fenfibilité paffagére. Lorfque la crampe

continue au delà d'un demi quart-d'heure, il faut frictionner l'étenduë de la jambe avec une brosse rude, à rebrousse poil : on est même quelquefois obligé de la froter avec l'essence de térébenthine, mais ce cas est rare.

CRAMPON, espéce de crochet quarré que l'on fait au bout des éponges du fer pour l'empêcher de glisser. pratique plus dangereuse que le crampon n'est durable, puisqu'après deux courses sur le pavé mouillé, il se trouve usé, Or, la forme qui doit durer deux mois environ, met le cheval dans le cas de s'en passer sept semaines & plus, suivant que l'on s'en sert. On met des crampons aux pieds de devant & aux pieds de derrière. Ceux-ci s'emploient par la plûpart des maréchaux en tout temps, ceux de devant se mettent en hiver.

CRANE (le), boëte osseusse formée de douze piéces unies intimement par synarthrose ou articulation sans mouvement. Chacune de ces piéces a un nom qui lui est propre & particulier.

De l'assemblage de ces os se forme une voûte solide de figure oblongue, dont la base comprend une cavité dans laquelle le cerveau se trouve renfermé de manière à être préservé de de l'atteinte des cors ambians qui pourroient l'offenser. On peut donner à cette voute le nom de calotte du crâne, pour la distinguer de sa base,

en partie déprimée, & en partie ſaillante.

Quelques-uns des os du crâne contribuent à former la face. Le crâne & la face unis enſemble figurent aſſez bien un cône, dont la baſe eſt en haut & la pointe en bas.

Les os qui compoſent le crâne, ſont les deux frontaux, les deux pariétaux, les deux piéces écailleuſes des temporaux & leurs deux parties pierreuſes, l'occipital, le ſphénoïde, & les deux ethmoïdes.

Les frontaux, les pariétaux, & les piéces tant écailleuſes que pierreuſes des temporaux, les ethmoïdes ſont des os pairs : l'occipital & les ſphénoide ſont impairs. On conſidére encore quelques-uns de ces os comme communs, & d'autres propres. Les communs ſont ceux qui contribuent à former le crâne & la face; & les propres, ceux qui ne ſervent qu'à la ſtructure du crâne.

On diſtingue au crâne ſix régions.

1°. Le ſommet ou la voûte commencée par la réunion des deux frontaux, & achevée par les deux pariétaux & par l'occipital.

2°. L'antérieure formée uniquement par les deux frontaux.

La 3e. & la 4e. ſont les latérales qui réſultent de la jonction des os temporaux.

La 5^{e}. ou la poſtérieur faite par l'occipital.

La 6^{e} eſt la baſe formée par les ethmoïdes, le ſphénoïde, les temporaux & l'occipital.

Par rapport à ſes uſages, la baſe du crâne peut encore être partagée en trois portions, l'inférieure, la ſupérieure & la moyenne.

L'inférieure renferme le cerveau; la ſupérieure le cervelet; la moyenne, la moëlle allongée.

Ces régions principales en comprennent encore de particuliéres, qui pour la plûpart tirent leurs noms des os du crâne; ce ſont la frontale formée par les deux os frontaux; les temporales formées par les temporaux & l'os ſphénoïde; & enfin l'occipitale, formée par l'os du même nom.

Par rapport à leur étenduë, les régions temporales ſont encore diviſées en articulaires & en maſtoïdiennes. Les articulaires ſont formées par les os pierreux: les maſtoïdiennes, par la partie poſtérieure de ces mêmes os & par l'occipital.

CRAPAUD. *Voyez* Fic.

CRAPAUDINE, nom que l'on a donné à certains poireaux qui ſurviennent en devant du pâturon.

CRAVATE, cheval de Croatie en Allemagne.

CREAT, homme payé par un Maître d'Académie, pour l'aider dans les leçons d'équitation.

CREMASTER (muſcle). *Voyez* Génération du cheval.

CRETE, éminence d'un os.

CREVER UN CHEVAL, lui cauſer des fatigues auxquelles il ne peut réſiſter.

CRICOIDE (cartilage) *Voyez* Larynx.

CRICO-ARYTÉNOIDIEN (muſcle). *Voyez* Larynx.

CRICO-PHARYNGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

CRIN (maladie du), autrement la peſte des chevaux, eſt ſelon *Carbon de Begrières*, une maladie particulière dans laquelle le cheval ceſſe de boire & de manger, où les yeux ſont abbatus, triſtes, le crin & le poil tout hériſſés, & qui, dit-il, ſe ſéparent de la peau comme de la charpie, ce qui déſigne que le cheval a mangé quelque poiſon.

L'on voit bien que ſi cette maladie n'eſt pas imaginaire, comme je le penſe fort, les ſymptômes ci-deſſus ſont ceux que l'on rencontre

dans toutes les maladies inflammatoires & de longue durée, & ne mérite pas le nom de maladie, puiſqu'elle n'eſt que le ſymptôme de quelques autres.

CRIPTES, nom chymérique d'une eſpéce de glande rondé, dans lequel le rapport de l'orifice à la cavité de la glande n'eſt pas fort grand.

CRISPATION, effet que produit le feu appliqué ſur les chairs ou ſur la peau, ou autre remède de pareille nature.

CRIQUET, petit bidet maigre & miſérable.

CRISTA - GALLI (apophyſe). *Voyez* ſphénoïde.

CRISTALIN. *Voyez* Cataracte.

CRISTALINE, humeur de l'œil. *Voyez* Œil.

CRITIQUE, on appelle ainſi les maladies, les cauſes, les ſymptômes & les ſignes qui dépenpendent d'une criſe ; cependant on entend plus ſouvent, par critique un dépôt ſurvenu à la ſuite ou dans le cours de la maladie, dont le pus eſt de mauvaiſe qualité. Il ſeroit inutile de nous étendre ſur les cauſes critiques des maladies internes, ce qui tiendroit entiérement du charlataniſme.

CROCHET. *Voyez* Bride.

CROCHETS (dents) *Voyez* Des dents en particulier.

CROCHU, cheval dont les pointes des jarrets se touchent; on dit auffi qu'il eft fur les jarrets, ou qu'il eft jarreté.

CROISSANT. *Voyez* Fourbure.

CROIX, faire la croix, terme de Manége; mener un cheval en avançant & en reculant, de façon qu'il décrive la figure d'une croix fur le terrein.

CROTAPHITE, mufcle de la mâchoire inférieure. *Voy.* ce mot.

CROTIN, eft le même que fiente.

CROUPADE (la) & la balotade font deux airs qui ne différent entr'eux, que dans la fituation des jambes de derrière.

Dans la croupade, lorfque le cheval eft en l'air des quatre jambes, il trouffe & retire les jambes & les pieds de derrière fous fon ventre, fans faire voir les fers; & dans la balotade, lorfqu'il eft au haut de fon faut, il montre les pieds de derrière, comme s'il vouloit ruer, fans pourtant détacher la ruade, comme il fait aux caprioles.

Nous avons déja dit, que l'Art ne fuffit pas pour donner aux chevaux deftinés aux airs

relévés, ces différentes postures de jambes dans leurs sauts; la Nature jointe à l'Art & à la disposition naturelle prescrit des régles qu'il faut suivre pour les ajuster & & leur faire exécuter de bonne grace ces différens manéges.

C'est toujours dans les piliers qu'il faut d'abord saisir l'air du cheval. Ceux qui veulent commencer par dresser un sauteur en liberté, sans être assoupli ni réglé au piaser, & sans avoir étudié leur air dans les piliers, se trompent; car tout sauteur, outre sa disposition naturelle à se détacher de terre, doit connoître parfaitement la main & les jambes, afin de pouvoir sauter légérement & dans la main, quand le Cavalier l'exige, & non par fantaisie & par routine.

Lorsqu'un cheval fera facilement & sans colére quelques croupades ou balotades dans les piliers, en suivant la volonté du Cavalier, il faudra ensuite lui en demander quelques-unes en liberté, en suivant le même ordre qu'aux airs ci-dessus, sur-tout celui des courbettes. Il est seulement à remarquer, que plus les airs sont détachés de terre plus un cheval emploie de force pour les fournir, & que le grand art est de conserver son courage & sa légéreté, en lui demandant peu de sauts, sur-tout dans les

commencemens;

commencemens ; & lorſqu'il a donné, de bonne volonté, quelque temps de ſon air, il faut le flatter & le deſcendre.

Lorſqu'il fournit un droit de croupades ou de balotades en liberté, ſans ſe traverſer, il faut le préparer à ceux de ſon air ſur les quatre lignes qui forment la volte, l'y paſſageant & de temps à autres lui dérobant quelques temps ; & ſi on le ſent diſpoſé à bien obéir, il faudra profiter de ſa bonne volonté, en le détachant de terre ſur les quatre lignes, excepté, comme nous l'avons dit, dans les coins où on ne doit point le lever en tournant. Il faut encore faire attention qu'aux airs de croupade, de balòtade & de capriole, il ne faut jamais aller de deux piſtes, mais ſeulement une demi-hanche dedans ; autrement le derrière étant trop aſſujetti, il ne pourroit pas ſi facilement accompagner l'action des épaules. On doit auſſi prendre garde que dans les quatre coins de la volte, la croupe ne s'échape ; lorſqu'on tourne le devant ſur l'autre ligne, il faut la finir & la ſoutenir avec la jambe de dehors.

Les aides, pour les airs relevés, ſont la gaule devant, en touchant légérement & de ſuite ſur l'épaule de dehors, & non bruſquement & avec de grands coups, comme font quelques

Cavaliers qui aſſomment l'épaule d'un cheval. Pour toucher de bonne grace, il faut avoir le bras plié & le coude levé à la hauteur de l'épaule. On ſe ſert auſſi, comme nous l'avons expliqué, de la gaule ſous main & croiſée ſur la croupe, pour animer les hanches. L'aide du pincer délicat de l'éperon eſt auſſi excellente dans les airs relevés, lorſqu'un cheval ne ſe détache pas aſſez de terre, parce que cette aide, qui ne laiſſe pas d'être vive, leve plus un cheval qu'elle ne le fait avancer.

Quoiqu'on ne doive pas aller de deux piſtes, lorſqu'on léve un cheval aux airs relevés, il faut pourtant entretenir un cheval dans cette poſture, tant au paſſage qu'au galop; parce que dans cette action les hanches étant plus ſerrées, plus baſſes & plus ſujettes, cela lui rend le devant plus léger & le prépare à mieux ſauter. On ne doit pas non plus toucher dans le défaut de ceux qui ne ſemblent dreſſer leurs chevaux, que pour leur faire faire de grands efforts qui accablent leurs forces : ce n'eſt pas là l'intention de la bonne école, on doit au contraire les maintenir dans la ſoupleſſe, dans l'obéiſſance & dans la juſteſſe qu'on tire des vrais principe de l'Art; autrement l'école ſeroit toujours confuſe, & l'égalité de meſure que doit avoir chaque air relevé, ſeroit interrompue;

c'eſt une perfection qu'il ne faut pas négliger.
E. D. C.

CROUPE (la), ligne ſaillante en forme de gouttière, qui s'étend depuis les reins juſqu'au commencement de la queue; cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquième de cercle, autrement on dit que le cheval a la croupe avalée. La gouttière, dont on a parlé, ſe remarque ſeulement dans les chevaux gras & bien conſtruits; dans les chevaux maigres, elle eſt ſaillante.

L'os ſacrum (ou fauſſes vertèbres) eſt ſitué à la partie poſtérieure de l'épine, & ſupérieure du baſſin, & forme preſqu'entièrement la croupe. Il reſſemble à un triangle ou à une pyramide. On le diviſe en deux faces, une externe inégale, une interne aſſez polie & plate.

Cet os eſt compoſé de cinq piéces dans les jeunes ſujets, & d'une ſeule dans les vieux. On diſtingue à la face externe, cinq apophyſes épineuſes bien marquées, deux apophyſes obliques antérieurement qui répondent aux apophyſes obliques de la dernière vertèbre des lombes. Deux bords qui repréſentent les apophyſes tranſverſes, deux grandes productions oſſeuſſes inégales pour s'unir avec les os innominés, quatre petits trous & un conduit con-

ſidérable qui eſt la ſuite du canal vertèbral. On obſerve dans la face interne quatre paires de trous qui ſont plus grands que ceux de la face externe, ils ſervent au paſſage des nerfs ſacrés.

L'os ſacrum eſt joint aux os innominés, & à la dernière vertèbre lombaire, & au premier nœud de la queue.

Ses apophyſes épineuſes, ainſi que celles du dos, ſont expoſées à être bleſſées dans ce que l'on appelle vulgairement maladie de rognon. Dans ce cas, il faut extirper le cartilage juſqu'à l'os, ſi ce ſont de jeunes chevaux, & traiter la plaie comme celle des apophyſes épineuſes du dos.

CROUPE AVALÉE eſt un très-grand défaut dans toutes ſortes de chevaux, les mouvemens du train de derrière ſont lents, foibles & de peu d'étenduë, ils ſont droits ſur leurs jarrets; & quand l'on vient à charger le train de derrière, ils fléchiſſent, l'élévation du train de devant ſe fait difficilement, vû que l'action des muſcles du dos ſe trouve interrompue vers l'os ſacrum. Ces muſcles ſe trouvent ployés en deux, ce qui en diminue la force.

CROUPE AU MUR. Ceux qui mettent la tête d'un cheval vis-à-vis du mur, pour lui appren-

dre à aller de côté, tombent dans une erreur dont il eſt facile de faire voir l'abus. Cette méthode les fait aller plutôt par routine que pour la main & les jambes ; & lorſqu'on l'ôte de la muraille, & qu'on veut le ranger de côté dans le milieu du Manége, n'ayant plus alors d'objet qui lui fixe la vuë, il n'obéit qu'imparfaitement à la main & aux jambes, qui ſont les ſeuls guides dont on doive ſe ſervir pour conduire un cheval dans toutes ſes allures. Un autre déſordre qui naît de cette leçon, c'eſt qu'au lieu de paſſer la jambe de dehors par deſſus celle de dedans, ſouvent il la paſſe par deſſous, dans la crainte de s'attraper avec le fer la jambe qui eſt à terre, ou de ſe heurter le genouil contre le mur, dans le temps qu'il leve la jambe & qu'il la porte en avant pour la paſſer par deſſous l'autre.

M. de la Broue eſt de ce ſentiment, quand il nous conſeille de ne ſe ſervir de la muraille, pour faire ſuir les talons aux chevaux, que pour ceux qui péſent ou qui tirent à la main : & bien loin de leur placer la tête ſi près du mur, il dit qu'il faut tenir le cheval deux pas en deçà de la muraille, ce qui fait environ cinq pieds de diſtance de la tête du cheval au mur.

Je ne vois donc pas pourquoi tant de Cavaliers, pour faire connoître les talons à un

cheval, lui mettent la tête au mur, en le forçant d'aller de côté avec la jambe, l'éperon, & même la chambrière qu'ils font tenir par un homme à pied. Il eſt bien plus ſenſé, ſelon moi, pour éviter cet embarras & les déſordres qui peuvent en arriver, de lui mettre la croupe au mur : cette leçon eſt tirée de l'épaule en dedans.

Nous avons dit, qu'en menant un cheval l'épaule en dedans à main droite, on lui aſſoupliſſoit l'épaule droite, ce qui donne la facilité à la jambe droite, lorſqu'il va de côté à main gauche, de chevaler par deſſus la jambe gauche : & de même en le travaillant l'épaule en dedans à gauche, c'eſt l'épaule de ce côté, qui s'aſſouplit & qui donne à la même jambe le mouvement qu'elle doit avoir pour chevaler librement par deſſus la droite, lorſqu'on mene un cheval de côté à main droite. Suivant ce principe, qui eſt inconteſtable, il eſt aiſé de convertir l'épaule en dedans, en croupe au mur. On s'y prend de cette manière.

Lorſqu'un cheval eſt obéiſſant aux deux mains à la leçon de l'épaule en dedans & qu'il ſçait par conſéquent paſſer les jambes de dedans par deſſus celles de dehors ; il faut en le travaillant, par exemple à droite, après l'avoir tourné dans le coin à un des bouts du Manége, l'y

arrêter, la croupe vis-à-vis & environ à deux pieds de diſtance de la muraille, de peur qu'il ne ſe frotte la queue contre le mur; & au lieu de continuer d'aller en avant, il faut le retenir de la main & le repaſſer de la jambe gauche, pour lui dérober quelques temps de côté ſur le talon droit, & s'il obéit deux ou trois pas, l'arrêter & & le flatter, pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande.

Comme la nouveauté de cette leçon embarraſſe un cheval les premiers jours qu'on la lui fait pratiquer, il faut dans les commencemens, le mener les rênes ſéparées & très-doucement, afin de pouvoir mieux retenir les épaules; & ne point chercher à le plier, mais lui donner ſeulement une ſimple détermination pour aller de côté ſans obſerver de juſteſſe. Si-tôt qu'il fuira la jambe deux ou trois pas ſans héſiter, il faudra l'arrêter un peu de temps, le flatter, & reprendre enſuite de côté, en continuant toujours de l'arrêter & de le flatter, pour peu qu'il obéiſſe, juſqu'à ce qu'enfin il ſoit arrivé dans cette poſture au bout de la ligne, le long du mur, & à l'autre coin du Manége. Après l'avoir laiſſé repoſer quelque temps dans la place où il a fini, on revient enſuite à gauche ſur la même ligne en ſe ſervant de la jambe droite

pour le faire aller de côté, & obſerver la même attention, qui eſt de le flatter dès qu'il aura obéi trois ou quatre pas de bonne volonté, & continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au coin d'où l'on eſt parti d'abord.

Si le cheval refuſe abſolument de fuir les talons à l'une des deux mains, c'eſt une preuve qu'il n'a pas été aſſez aſſoupli à l'autre main : & alors il faut remettre l'épaule en dedans ; c'eſt-à-dire, que ſi le cheval refuſe, par exemple, de fuir le talon gauche, la croupe au mur, qui eſt l'aide qu'on donne pour aller de côté à droite, il le faut remettre l'épaule en dedans à gauche, juſqu'à ce qu'il paſſe facilement la jambe gauche par deſſus la droite ; & afin qu'il ſe trouve ſans s'en appercevoir, aller de côté la croupe au mur à droite, qui eſt la main où nous ſuppoſons qu'il eſt rebelle, on lui tourne la tête & les épaules de plus en plus en dedans, juſqu'à ce qu'elles ſoient vis-à-vis de la croupe ; alors en lui plaçant la tête droite, & en continuant de lui faire fuir la jambe gauche, comme s'il alloit toujours l'épaule en dedans à gauche, il ſe trouvera aller de côté à droite. De même, ſi le cheval refuſe de fuir le talon droit, qui eſt aller de côté à gauche, il faudra le mener l'épaule en dedans à droite, & inſenſiblement en tournant les épaules fort

en dedans, & jusqu'à ce qu'elles se trouvent vis-à-vis de la croupe : le cheval se trouvera fuir le talon droit, & par conséquent aller de côté à gauche.

Suivant ce que nous venons d'expliquer, il est aisé de remarquer que ce que l'on appelle épaule en dedans à une main, devient épaule de dehors, lorsqu'on met la croupe au mur, parce que la même épaule continue son mouvement, quoique le cheval aille à l'autre main; mais comme dans la posture de la croupe au mur, le cheval allant de côté doit être presque droit d'épaules & de hanches, l'action de l'épaule est alors plus circulaire, & par conséquent le mouvement est plus pénible & plus difficile à faire au cheval, que celui qu'il fait l'épaule en dedans. Un peu d'attention fera aisément concevoir cette différence, & prouvera en même temps évidemment, qu'un des avantages de l'épaule en dedans est d'apprendre à un cheval à bien passer & à chevaler librement ses jambes l'une par dessus l'autre, & que c'est un reméde à toutes les fautes qu'il peut faire, quand on lui apprend à fuir les talons.

Lorsque le cheval commence à obéir & à aller librement aux deux mains de côté la croupe au mur, il faut le placer dans la posture où il

doit être pour fuir les talons avec grace ; ce qui se fait en observant trois choses essentielles.

La première, c'est de faire marcher les épaules avant les hanches ; autrement le mouvement circulaire de la jambe & de l'épaule de dehors, qui fait voir la grace & la souplesse de cette partie, ne se trouveroit plus : il faut tout au moins que la moitié des épaules marche avant la croupe ; en sorte que (supposant par exemple qu'on aille à droite) la position du pied droit de derrière, soit sur la ligne du pied gauche de devant ; car si la croupe marche avant les épaules, le cheval est entablé, & la jambe de derrière de dedans marchant & se plaçant plus avant que celle de devant du même côté, rend le cheval plus large du derrière que du devant, & par conséquent sur les jarrets : car pour être sur les hanches, un cheval en marchant doit être étreci de derrière.

La seconde attention qu'on doit avoir, lorsqu'un cheval commence à aller librement de côté la croupe au mur, c'est de le plier à la main où il va. Un beau pli donne de la grace à un cheval, lui attire l'épaule de dehors & en rend l'action libre & avancée. Pour l'accoutumer à se plier à la main où il va, il faut à la fin de chaque ligne de la croupe au mur, après

l'avoir arrêté, lui tirer la tête avec la rêne de dedans, en faiſant jouer le mors dans la bouche; & lorſqu'il céde à ce mouvement, le flatter avec la main du côté qu'on l'a plié : on doit obſerver la même choſe en finiſſant à l'autre main ſur l'autre talon; & par ce moyen le cheval prendra peu-à-peu l'habitude de marcher plié, & de regarder ſon chemin en allant de côté.

La troiſième choſe qu'on doit obſerver encore dans cette leçon, c'eſt de faire enſorte que le cheval décrive les deux lignes; ſçavoir, celle des épaules & celles de hanches, ſans avancer ni reculer, enſorte qu'elles ſoient parallelles. Comme cela vient en partie du naturel du cheval, il arrive ordinairement que ceux qui ſont péſans ou qui tirent à la main, ſortent de la ligne en allant trop en avant; c'eſt pourquoi il faut retenir ceux-ci de la main de la bride, ſans aider des jambes : il faut au contraire chaſſer en avant ceux qui ont la mauvaiſe habitude de ſe retenir & de s'acculer, en ſe ſervant des jarrets, des gras de jambes, & quelquefois même des éperons, ſuivant qu'ils ſe retiennent plus ou moins : avec ces précautions on maintiendra les uns & les autres dans l'ordre & dans l'obéiſſance de la main & des jambes.

De peur qu'un cheval, en allant de côté, ne tombe dans le défaut de se traverser & de pousser ou de se jetter sur un ou sur l'autre, malgré l'aide du Cavalier, il faut à la fin de chaque reprise, le mener droit dans les talons d'une piste sur la ligne du milieu de la place : on lui apprend aussi sur la même ligne à reculer droit dans la balance des talons.

Quoique la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur, qui doivent être inséparables, soient excellentes pour donner à un cheval la souplesse, le beau pli, & la belle posture dans laquelle un cheval doit aller, pour manier avec grace & avec légéreté ; il ne faut pas pour cela abandonner la leçon du trot sur la ligne droite & sur le cercle ; ce sont les premiers principes auxquels il faut toujours revenir, pour l'entretenir & le confirmer dans une action hardie & soutenue d'épaules & de hanches. Par ce moyen on divertit un cheval, & on le délasse de la sujettion dans laquelle on est obligé de le tenir, lorsqu'il est dans l'attitude de l'épaule en dedans & de la croupe au mur. Voici l'ordre qu'il faut observer pour mettre à profit ces leçons.

De trois petites reprises que l'on fera chaque jour, & chaque fois que l'on montera un cheval qui sera avancé au point d'exécuter ce que

nous avons dit, la premiere doit ſe faire au pas l'épaule en dedans; & après deux changemens de mains, qui doivent ſe faire d'une piſte, (car il ne faut point encore aller de côté) on lui met la croupe au mur aux deux mains, & on le finit droit & d'une piſte au pas ſur la ligne du milieu du Manége. La deuxième repriſe doit ſe faire au trot hardi, ſoutenu, & d'une piſte; & on finit dans la même action ſur la ligne du milieu de la place, ſans lui metre la croupe au mur. A la troiſième & dernière repriſe, il faut le remettre l'épaule en dedans au pas, enſuite la croupe au mur, & toujours le finir droit par le milieu. En mariant ainſi enſemble ces trois leçons d'épaules en dedans, de trot, & de croupe au mur, on verra venir de jour en jour, & augmenter la ſoupleſſe & l'obéiſſance d'un cheval, qui ſont comme nous l'avons dit, les deux premières qualités qu'il doit avoir pour être dreſſé. E. D. C.

CROUPIERE. *Voyez* Selle.

CROUPION. *Voyez* Croupe.

CRU, monter à crû, c'eſt monter ſans ſelle ou à poil.

CRUCIFORME qui a la figure d'une croix.

CRURAL qui appartient à la cuiſſe.

CRURAL (muſcle). *Voyez* Jambe.

CUBIQUE, CUBOIDE, qui a la figure d'un cube ou d'un quarré.

CUBITAL (muſcle). *Voyez* Pied de devant.

CUBITUS (os). *Voyez* Avant-bras.

CUCULLAIRE, nom du muſcle trapèze.

CUIRASSE (cartilage nommé la). *Voyez* Oreilles.

CUISSE (la) s'étend depuis le bas de la pointe de la hanche juſqu'à la première jointure. Elle doit être charnue & arrondie poſtérieurement, ſe joignant avec le bas de la feſſe dont elle ſuit la forme en dehors, & un peu en avant ; il faut encore qu'elle ſoit un peu plate pour faciliter ſon mouvement vers le bas-ventre. Le dedans, ou comme on l'appelle vulgairement, le plat de la cuiſſe, doit être charnu, mais peu chargé de graiſſe : c'eſt dans la partie moyenne du plat de la cuiſſe que ſe trouve une veine où on a coûtume de ſaigner.

La cuiſſe eſt formée d'un ſeul os qui eſt le plus gros du corps de l'animal.

On le diviſe en corps & en extrémités.

Son corps eſt liſſe & arrondi antérieurement, inégal & raboteux poſtérieurement, formant une crête qui part de ſon extrémité ſupérieure, & qui s'étend juſqu'à l'inférieure,

en ſe biſurquant. On peut y remarquer deux faces applaties, une dans ſa partie poſtérieure, l'autre dans ſa partie latérale externe. Il ſe trouve pour l'ordinaire dans ſa partie poſtérieure un trou qui donne paſſage à une artère, à une veine & à un nerf.

Dans la partie ſupérieure de cet os ſe voient des éminences & des cavités. Les éminences au nombre des quatre ſont conſidérables. La principale & la plus ſaillante eſt la tête du fémur, ſituée inférieurement, & s'inclinant un peu pour s'articuler avec la cavité cotyloïde. Ce qui la ſépare du corps de l'os dans les jeunes ſujets, eſt un retréciſſement au deſſous de la tête, auquel on donne le nom de col. Les trois autres éminences ſituées extérieurement ſont appellés trochanters, l'un deſquels eſt ſupérieur, l'autre moyen, & le troiſième inférieur. Le ſupérieur eſt élevé au deſſus de la tête d'une fois la groſſeur de la tête, il eſt pointu ſupérieurement, arrondi en devant, & applati poſtérieurement. Le moyen eſt le plus conſidérable; il eſt égal à la tête en hauteur, & eſt arrondi; l'inférieur eſt plus allongé & plus applati.

A l'égard des cavités, on en compte deux remarquables; la première eſt creuſée dans la tête du fémur à ſon extrémité, elle ſert à l'attache du ligament rond; l'autre eſt ſituée poſtérieu-

rement au bas du grand trochanter ; cette dernière eſt plus conſidérable que la première. Il y a enfin trois échancrures formées par la tête du fémur, par le grand & par le moyen trochanter.

On diſtingue de même dans la partie inférieure de cet os, des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre, dont deux arrondies, liſſes, polies, ſituées poſtérieurement & appellées condyles poſtérieurs. Les deux autres, qui ſont pareillement polies, ſe nomment condyles antérieurs. Il faut obſerver que les deux condyles internes ſont plus conſidérables & plus ſaillans. On compte pluſieurs cavités, dont deux méritent d'être remarquées ; la première eſt ſituée poſtérieurement au deſſus des condyles poſtérieurs ; la ſeconde eſt l'entre-deux de ces mêmes éminences ; celle-ci eſt moins conſidérable que la première. Il y a encore ſur les côtés des condyles poſtérieurs, deux petites dépreſſions pour l'attache des ligamens latéraux.

Les ligamens qui uniſſent le fémur au baſſin, ſont au nombre de deux ; ſçavoir un ſuſpenſeur & un capſulaire : ce premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du baſſin, au fond de cette petite dépreſſion, faite en croiſſant près de l'échancrure de cette cavité ; il va enſuite

fuite s'attacher de l'autre part à la tête du fémur. Ce ligament eſt lâche d'un tiers de diamétre de la cavité cotyloïde, pour favoriſer ſon mouvement de rotation, d'élévation, d'abbaiſſement, d'adduction & d'abduction.

Le capſulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, à un ligament tranſverſal qui forme cette cavité; puis il va ſe terminer au deſſous de la tête du fémur à ſon col. L'uſage de ce ligament paroît plus propre à retenir l'humeur ſynoviale dans cette articulation, qu'à maintenir cet os dans ſa place.

Quant au ligament tranſverſal, dont on vient de faire mention, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis, avec l'os iléum dans les jeunes chevaux; il va ſe terminer enſuite à la partie poſtérieure de cette même cavité. Ce ligament fait fonction de bord oſſeux pour contenir l'os dans ſa place, & pour adoucir les mouvemens de cette articulation, lorſque la tête du fémur ſe porte en dedans du baſſin.

J'ai ſouvent vu ce ligament ſe rompre dans une chûte; l'ouverture des cadavres m'en a donné pluſieurs exemples; j'ai remarqué, dans ce cas, que le ligament ſuſpenſeur étoit auſſi quelquefois rompu, & que la tête du fémur étoit por-

tée dans le trou ovalaire : dans d'autres chevaux, je n'ai trouvé qu'une forte distention de l'un & de l'autre ligament. Dans le premier cas, il se fait un dépôt sanieux, pour l'ordinaire, aux environs de cette cavité, lequel pénétre quelquefois dans le bassin. Dans l'autre, on apperçoit une surabondance de synovie rougeâtre, causée par le froissement & la rupture des vaisseaux sanguins. Le diagnostic de cette maladie est très-difficile à saisir, parce que cette articulation est recouverte par une très-grande partie de muscles épais ; les accidens qui suivent cet accident, dans le premier cas, le rendent incurable ; le mal peut se guérir dans le second cas, où le repos & l'inaction remédieront au dérangement survenu dans les liqueurs de cette partie, que la compression a extravasées. Il n'est point rare de voir, à la suite d'une chûte, le grand trochanter cassé ; la pratique fournit peu d'exemples de guérison de cette fracture ; la contraction des muscles fessiers y met obstacle ; mais quoique les chevaux restent boiteux, on peut néanmoins les faire encore travailler ; le dernier que j'ai vu, m'a servi pour les préparations anatomiques de mon Ouvrage d'Hyppiatrique : il appartenoit à un Fiacre depuis plus de deux ans. A l'ouverture, je trouvai le trochanter cassé & arrondi en forme de tête, ce

qui étoit arrivé par son frotement sur le corps de l'os de la cuisse ; à l'endroit de sa fracture, je n'observai autre chose qu'un épanchement du suc osseux, qui faisoit fonction de synovie, pour cette nouvelle articulation.

L'articulation de fémur avec le tibia, se fait par plusieurs ligamens ; sçavoir, deux latéraux, deux croisés, un postérieur & un capsulaire. Les ligamens latéraux sont un interne & un externe. Le premier prend son attache un peu au dessus de cette dépression dont nous avons parlé, & la remplit ; ensuite après avoir passé sur le ligament croisé de ce côté, il va se terminer à la partie supérieure de la face interne du tibia, à deux pouces au dessous de cette articulation, & s'y attache dans toute son étenduë.

Le ligament externe est beaucoup plus considérable que celui-ci : il s'attache de même à la facette externe du fémur, & va se terminer au dessous, en partie sur le tibia, & en partie sur le péroné, où il lui sert de ligament. Cet os est d'ailleurs uni au tibia, par des fibres très-courtes, qui font l'office de ligament intermédiaire.

Des deux ligamens croisés, l'un, sur lequel se repose le condyle externe du fémur, a son attache dans cette échancrure profonde, située

derrière le fémur, & va en augmentant, former une cavité glénoïde, dans laquelle se meut le condyle. Ce ligament se porte en devant, & vient se terminer à l'éminence saillante du tibia; l'autre au contraire a son attache à cette même crête, dans sa partie postérieure, ensuite il se replie en forme d'anneau pour se terminer à la partie antérieure de cette crête. Ces deux ligamens sont enduits d'un cartilage pour s'articuler avec les condyles du fémur.

Le ligament postérieur a son attache en dedans de l'articulation, entre ces mêmes condyles, derrière le ligament croisé externe, puis après avoir donné quelques fibres au ligament croisé, il vient se terminer au bord de l'échancrure du tibia. L'usage de ce ligament est d'empêcher le fémur de se porter en arrière.

Le ligament capsulaire s'attache principalement par une forte expansion ligamenteuse à la partie postérieure du fémur, au dessus du condyle interne à un pouce au-dessus de l'articulation; il se prolonge ensuite de chaque côté, pour aller se terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os.

La rotule est retenue d'un côté, par la terminaison des tendons des muscles, qui forment la cuisse antérieurement; & de l'autre, par trois ligamens, dont deux sont propres &

l'autre commun. Les deux premiers s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va se terminer à cette éminence considérable, dont on a parlé ; l'autre, qui part de la pointe de la rotule, & va se terminer à la partie moyenne du tibia, dans la dépression qui se trouve à côté de cette éminence considérable.

Le ligament commun prend son attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament transversal dont on parlera plus bas, & va se terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépression ; la rotule est encore retenue sur les côtés par deux larges bandes ligamenteuses qui se confondent avec le ligament capsulaire.

L'usage des ligamens propres & communs sont de résister à la violente contraction des muscles cruraux, vastes, internes & externes, &c.

Les coups de pied portés sur la rotule, sont toujours fort dangereux ; il se forme ordinairement un gonflement qui commence par être inflammatoire, & continue par être œdémateux ; il faut avoir recours en ce cas aux remédes qui s'opposent à l'un & à l'autre accident.

Le fémur articulé avec les os du bassin, produit un un mouvement en tous sens, c'est-

à-dire, qu'il peut-être porté en avant, en dedans, en dehors, & tourné ſur ſon axe. Ces différens mouvemens s'exécutent par le moyen de quatorze muſcles; ſçavoir, trois extenſeurs, deux fléchiſſeurs, deux adducteurs, trois abducteurs & quatre rotateurs.

Les extenſeurs ſont, le gros extenſeur, l'extenſeur moyen, & le petit extenſeur.

1°. Le gros extenſeur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, eſt ſitué au-deſſous du large adducteur de la jambe; il a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de la ſymphyſe des os pubis, par des fibres charnues; il deſcend, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie poſtérieure & moyenne de la cuiſſe, en partie par des fibres tendineuſes, & en partie par des fibres charnues.

2°. L'extenſeur moyen prend ſon attache en devant & au deſſus du précédent, & va ſe terminer de même à côté de lui. Ce muſcle continue ſa route le long du fémur, pour s'y attacher, ainſi qu'aux ligamens latéraux internes du fémur avec les tibia.

3°. Le petit extenſeur eſt un muſcle grêle, ſitué dans le corps de la cuiſſe; il a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure

de l'os iſchion, & va ſe terminer à la face poſtérieure du fémur.

La fonction de ces muſcles eſt d'abbaiſſer la cuiſſe, lorſqu'elle a été portée en avant; & la porter en arrière dans le reculement.

Les muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe ſont le grand pſoas & l'iliaque

1°. Le grand pſoas eſt un muſcle très-long, d'une figure pyramidale, ſitué en dedans du baſſin, & recouvert du péritoine; il a ſon attache aux parties latérales du corps des deux dernières vertèbres dorſales, des quatre premières lombaires, de même qu'aux apopyſes tranſverſes de ces mêmes vertèbres; il produit enſuite un tendon qui paſſe en deſſous des os iſchion à leurs jonctions avec les os des iſles, au-deſſus de l'arcade crurale, pour ſe terminer à l'éminence interne du fémur.

2°. L'iliaque prend ſon attache au-deſſous du précédent; il remplit la face interne des os des iſles; puis deſcendant de même, il forme un tendon qui va ſe terminer avec le tendon du grand pſoas.

La fonction de ces deux muſcles, eſt de fléchir la hanche ſur le baſſin, & de la porter en avant.

Les mufcles adducteurs de la cuiffe font, le petit pfoas & le pectinéus.

1°. Le petit pfoas eft fitué à côté du grand, un peu plus en dedans du baffin, & va fe terminer au même endroit que ce dernier, un peu plus en dedans du fémur, au deffous du petit trochanter.

2°. Le pectinéus a fon attache au bord antérieur, & prefque moyen, de l'os pubis, & fe porte en dedans de la cuiffe, pour fe terminer au petit trochanter.

L'ufage de ces deux mufcles, eft d'approcher les cuiffes l'une de l'autre.

Les mufcles abducteurs de la cuiffe font, le moyen, le grand & le petit feffier.

1°. Le moyen feffier eft un mufcle plat, qui eft fitué à la partie inférieure de la feffe, recouvrant le grand trochanter; il s'étend depuis l'os facrum jufqu'au bord poftérieur du fafcia lata, auquel il fe joint; il a fon attache par une très-petite portion charnue & pointue, à la partie moyenne de l'os facrum, & au-deffous de celle du fafcia lata, par une portion charnue & aponévrotique; dans le refte de fon bord fupérieur, où il paroît échancré, il a une forte aponévrofe, qui femble être

la continuation de celle du long dentelé ; ce muſcle deſcend enſuite en diminuant de largeur, pour ſe terminer, par un tendon très-fort, au trochanter inférieur ou petit trochanter ; il recouvre outre cela l'inſertion du grand feſſier.

2°. Le grand feſſier eſt le muſcle le plus conſidérable de la cuiſſe ; il remplit la ſurface de l'os iléon, & a ſon attache, par une pointe charnue, à la partie inférieure des muſcles du dos, & par ſa maſſe totale, à la face latérale de l'os ſacrum, à la crête des os des iſles ; il deſcend enſuite pour ſe terminer aux contours des deux trochanters, ſe joignant d'une part au petit feſſier, & de l'autre, ſe portant en dedans du fémur, à quatre ou cinq travers de doigts, au-deſſous du grand trochanter.

3°. Le petit feſſier a ſon attache à la partie inférieure de l'os iléon, s'étendant depuis ſon bord interne juſqu'au bord externe ; puis il va s'inſérer en dedans du grand & du moyen trochanter.

La fonction de ces muſcles eſt de porter la cuiſſe en arrière, & de l'étendre dans la ruade, &c.

Les muſcles rotateurs de la cuiſſe ſont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyramidal & l'iſchio.

1°. L'obturateur externe eſt ſitué au-deſſous des os pubis ; il a ſon attache à toute la circonférence du trou ovalaire & deſcend, en diminant de largeur, pour ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure du fémur, un peu extérieurement.

2°. L'obturateur interne recouvre la face interne du trou ovalaire, & en partie la face interne de l'os iſchion, paſſe entre le ligament ſacro-ſciatique, par-deſſus l'os iſchion, & va ſe terminer, en ſe confondant avec les autres, dans la foſſe du grand trochanter.

3°. Le pyramidal, ainſi nommé de ſa figure, s'attache à l'os iléon, parcourt la même route que les muſcles précédens, & va ſe terminer au même endroit.

4°. L'iſchio s'attache au bord latéral de l'os iſchion, & vas ſe terminer de même que les précédens.

Ces muſcles tournent la jambe de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

CUISSE (abſcès à la'). Il vient aſſez communément, au plat de la cuiſſe, une groſſeur plus ou moins conſidérable, qui pour l'ordinaire s'abſcéde promptement par le moyen de quelque ſuppuratif : il en réſulte un ulcère qu'il faut

traiter & panſer comme une plaie ſimple ; c'eſt-à-dire, avec une digeſtif ſimple. Pendant quatre ou cinq jours, le reſte du traitement ſe fait avec la térébenthine de Veniſe. Quand le pus eſt très-louable, c'eſt-à-dire, qu'il eſt blanc, caſéeux, des injections de vin miellé, ſuffiſent le plus ſouvent pour la guériſon, quelque grand & quelque profond que puiſſe être l'abſcès. Ce moyen m'a preſque toujours réuſſi, dans les abſcès de cette nature, qui occupent les parties charnues. Le mal eſt toujours moindre qu'il ne paroît. Ce ſuccès eſt l'ouvrage de la nature, & L'hyppiatre modeſte, ne doit point dans ces cas, ſe vanter d'une guériſon, à laquelle il a bien peu de part.

CUL-DE-POULE, ulcère dont les bords ſe renverſent en arrière.

CUL DE VERRE. Œil, eſpèce de brouillard verdâtre qui paroît au fond de l'œil de quelques chevaux & qui dénote que la vue eſt mauvaiſe.

CUNÉIFORME qui a la figure d'un coin. *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (grand os). *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (petit os). *Voyez* Genou.

CURE-PIED inſtrument en forme de crochet

dont ſe ſervent les Palſerniers pour nettoyer le pied du cheval.

CUTANÉ ſe dit d'une partie qui avoiſine la peau.

CUTICULE ou PEAU eſt compoſé de fibres cellulaires qui en ſont la baſe, de vaſculaires & de nerveuſes, il s'en trouve même de tendineuſes & de membraneuſes ; dans certains endroits ces fibres ſont étroitement liées & unies enſemble, ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé, & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, eſt reſté long-temps en macération, qui a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres que la peau doit ſon élaſticité. Elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres, elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la crinière, à la queue, au genou, à la pointe du jarret aux environs du fanon, &c. Elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtes, les épaules & aux avant-bras; elle l'eſt moins encore au plat de la cuiſſe, aux mamelles & au fourreau : elle devient très-fine aux lévres intérieurement aux yeux, aux oreilles, à l'anus; au vagin dans les jumens.

La peau eſt percée non-ſeulement dans les

parties que nous venons de nommer, mais même dans toute ſon étenduë, de petits trous où vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriferres. Dénuée de poils elle eſt griſâtre, elle eſt rouge à la bouche, &c. Elle jouit d'une très-grande ſenſibilité à raiſon du nombre conſidérable de nerfs qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt pas la même par-tout ; les endroits où elle eſt plus mince ſont les plus ſenſible. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous pour le paſſage des poils & des crins & pour celui de la matière de la tranſpiration ; elle ſert encore pour ainſi dire de doigt à l'animal en certains endroits avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent la piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtes de devant en arrière, & de derrière en avant, deſſus les épaules, bras & avant-bras, & dans des ſens différens ſur la face, aux lévres, au nez, aux paupières, à l'anus, au vagin, &c.

Les maladies auxquelles eſt ſujette la peau ſont les tumeurs & plaies de différens genres, particuliérement aux ébullutions, aux dartres, à la galle, aux roux vieux, au farcin, au javards, aux eaux ; aux arretes, à la chûte des poils, &c. Il eſt à remarquer que dans toutes les maladies externes, ou chirurgicales, la peau

eſt la plus à ménager. C'eſt de l'application des remédes ſur elle, ou des différens traitemens que l'on y fait, que dépend pour la plûpart du temps la cure de la maladie. On peut donc la retarder ou l'accélerer par les traitemens ; les onguens, les graiſſes ; les reſtrinctifs qu'emploient ordinairement les Maréchaux, leur prouveroient aiſément le tort qu'ils y font, s'ils avoient eſſayé d'autres méthodes & cela ſuivant le genre de maladie. Il en eſt quelques-uns qui, revenus du préjugé des onguens emploient indiſtinctement d'après nous, les plantes émollientes ; il eſt à croire que le torrent ſuivra bientôt ce nombre, & que par la ſuite il ſçauront appliquer les remédes convenables propres à chaque maladie ; nous voyons avec plaiſir un changement conſidérable dans la Chirurgie Vétérinaire, depuis que nous avons donné notre Guide du Maréchal, & qui auroit été bien plus grand, ſi les Maréchaux euſſent eu le bonheur d'avoir une École de Maréchallerie établie à Paris, comme nous en avions donné le projet en 1754, 1760 & 1765, ou ſi encore l'École Vétérinaire ſe fût aſſez perfectionnée pour écrire ſur les maladies des chevaux, & quelle eût rendu ſes obſervations publiques ; reproches cependant que l'on pourra lui faire, attendû que les progrès qu'elle a faits, ont

été d'autant plus grands, que les Éléves au bout de ſix mois d'école, étant envoyez dans les Provinces pour traiter les maladies épidémiques, les guériſſoient toutes, au moins ce qu'ont atteſté les Gazetes & Papiers publics.

Fin du Tome premier.